MEMOIRES
DU SIEUR
DE PONTIS,
OFFICIER DES ARMÉES DU ROY.

Contenant plusieurs circonstances des Guerres & du Gouvernement, sous les regnes des Rois Henry IV. Loüis XIII. & Louys XIV.

TOME SECOND.



Imprimez à Roüen.

A PARIS,

Chez GUILLAUME DESPREZ, vis-à-vis le pied de la Tour de Nôtre-Dame, du costé de l'Archevesché.

M. DC. LXXVI.

Avec Privilege du Roy.



MEMOIRES
DU SIEUR
DE PONTIS.

PENDANT tout le temps de la guerre dont j'ay parlé, la Reine mere Marie de Medicis, le Garde des Sceaux de Marillac, & quelques autres personnes remuoient à Paris, & formoient de puissantes intrigues contre le Cardinal de Richelieu pour l'éloigner de la Cour. Il faudroit un long discours pour demesler toutes ces differentes intrigues qui font le sujet d'une ample histoire. Il suffit donc de dire icy que les ennemis de ce Cardinal agirent si puissamment auprés du Roy qu'ils lui persuaderent de l'esloigner de sa Cour. Le Garde des Sceaux depescha à l'heure même un Courier au Mareschal de Marillac son frere, pour luy mander cette disgrace de celui

qu'ils regardoient comme leur ennemy particulier, & celui de tout le Royaume ; & il se réjoüissoit avec lui de ce que ce grand obstacle de leur fortune étoit levé. Cette nouvelle réjoüit extraordinairement ce Maréchal, & lui fit concevoir de tres hautes esperances. Il témoigna publiquement sa joye aux deux autres Mareschaux de France ses confreres, dont l'un, sçavoir Monsieur de Schombert qui estoit uni tres-étroittement avec M. le Cardinal, conceut un tres-grand chagrin de ce qu'il n'avoit receu aucunes lettres de sa part, & jugea que sa fortune pourroit bien être ébranlée par la cheute de celui qui avoit été toujours son protecteur. J'étois en garde ce jour-là dans le Château de Foüis, qui étoit comme j'ay dit le Cartier & le logement de nos Generaux: & y ayant encore esté le lendemain & la nuit suivante, je fus témoin oculaire de tout ce qui s'y passa. Monsieur le Mareschal de Schombert ne pensant qu'à sa disgrace, qu'il regardoit comme inseparable de celle du Cardinal de Richelieu, ne voulut point souper ce jour-là. Et M. le Maréchal de Marillac de son côté ne pensant à rien

moins qu'à devenir Ministre d'Estat, se remplissoit l'esprit de grandeurs & d'honneurs, sans songer à tant d'exemples passez, & à celuy-là même tout recent de l'ennemy sur les ruines duquel il pretendoit s'élever. Mais nous allons voir en sa personne la plus triste catastrophe, & le plus prompt renversement de fortune que l'on puisse s'imaginer. Lorsqu'on regardoit déja le Cardinal de Richelieu comme un homme entierement abbatu sous le party de ses ennemis, & hors d'esperance de se pouvoir jamais relever, il trompa en un instant tous ses ennemis, & par un coup de la plus grande politique qui fut jamais, il mit sous ses pieds ceux qui triomphoient de luy. Il tourna contr'eux tout l'effet de leur mauvaise volonté, & se servit pour les combattre de la facilité du même Prince qu'ils avoient armé pour sa perte. Le Cardinal de la Vallette son amy sçachant sa disgrace, luy conseilla de ne se pas decourager, & de ne quitter pas la partie. Il luy persuada de retourner trouver le Roy, & de faire de nouveaux efforts pour se rendre maître de son esprit; & il luy representa que les Rois étant les

images de Dieu méme, ils vouloient être importunez comme luy par les hommes, & qu'il n'y avoit que la perseverance qui l'emportast. Le Cardinal de Richelieu suivit ce conseil politique de son ami, & étant retourné fierement chez le Roy, usant de tout son esprit dont il avoit un si grand besoin en cette rencontre, & s'armant de tout son courage pour faire violence à celuy de ce Prince, il luy parla de cette sorte: Ie viens, Sire, luy dit-il, apporter ma teste à vostre Majesté, afin qu'elle fasse de moy ce qu'il lui plairra, si ie ne luy prouve non seulement par des raisons invincibles, mais par des pieces indubitables que le Mareschal de Marillac, le Garde des Sceaux son frere, & les autres ont attenté sur sa personne; Qu'ils ne sont mes ennemis que parce qu'ils sont les vôtres, Sire; Qu'ils ne veulent m'accabler par leurs calomnies, que parce que ie soutiens les interests de Vôtre Majesté contre leurs violences; Que ma querelle n'est pas celle d'un particulier, mais de tout l'Etat. Ils sçavent, Sire, que ie penetre dans leurs artifices, & que ie me sers de vôtre authorité Royale pour rendre inutiles leurs

mauvais desseins, & ils ne veulent m'éloigner d'auprés de vôtre personne, me chasser de vôtre Cour, & me bannir du Royaume, qu'afin de pouvoir plus impunément se joüer de vôtre bonté qui les considere comme de fidelles serviteurs, lorsqu'ils nourrissent dans leur ame des trahisons & des perfidies. Si vôtre Maiesté veut bien me permettre de luy dire ce que ie sçais de science certaine, elle aura sans doute peine à croire ce que ie puis à peine me persuader moy-mesme, & qui est pourtant tres-vray. Elle sçaura que mes ennemis negocient secrettement pour la détrôner; & que leurs intrigues tendent à s'asseurer de vôtre personne Royale, afin que l'ayant fait mettre dans la prison d'un Monastere, comme on en a vû des exemples dans nos histoires, il se rendent maîtres de l'Etat. Ces paroles & beaucoup d'autres prononcées d'un ton assuré par une personne qui s'étoit acquis un certain empire sur l'esprit du Roy, persuaderent si bien, ou pour mieux dire étonnerent de telle sorte ce Prince, qui étoit d'ailleurs, comme l'on sçait, d'un naturel défiant, qu'il permit au Cardinal de faire ar-

rêter le Maréchal de Marillac, & le Garde des Sceaux son Frere. Ce dernier ayant été fait aussi-tost prisonnier, un Courier fut dépesché à l'instant à Monsieur le Mareschal de Schombert avec ordre de la part du Roy de faire arrester le Maréchal de Marillac. Ce Courier fit une si prodigieuse diligence, qu'étant party deux jours aprés le premier Courier dont j'ay parlé qui avoit porté les nouvelles de la disgrace de Monsieur le Cardinal, il ne laissa pas d'arriver au Camp un jour aprés luy. Monsieur le Maréchal de Schombert ayant lû cet ordre du Roy, fut dans une aussi grande surprise que l'on peut s'imaginer de voir la face de la Cour si prodigieusement changée en si peu de temps. Il eut de la joye du rétablissemét si prompt de ses esperances & de sa fortune ; mais il fut fâché de ne la voir rétablie que par la ruine de celle du Mareschal de Marillac qu'il aimoit. Il avertit Monsieur le Maréchal de la Force de l'ordre qu'il avoit reçû du Roy, & m'ayant fait venir, il me dit d'aller querir Monsieur de Montigny premier Capitaine & tous les autres Officiers du Regiment, de faire entrer ma Compagnie

dans la Cour du Château, & de faire lever ensuite le Pontlevis. J'executay à l'heure même ce qu'il m'ordonna; tous les Officiers se rendirent dans le Château; ma Compagnie qui étoit en garde entra dans la court, & les Ponts-levis furent levez. Tout cecy eust pû donner quelque soupçon au Maréchal de Marillac, si ce n'eust été que ce jour-là ayant esté pris pour faire la montre, il avoit luy-mesme esté d'avis le jour precedent qu'on renfermast tous les Officiers pour empêcher les passe volans, ainsi il n'en eut aucun ombrage. Nous montâmes tous ensuite dans la chambre de Monsieur le Maréchal de Schombert, où entra en même temps Monsieur le Maréchal de Marillac qui s'étant contenté de le feliciter sur ce qu'il avoit reçû un Courier, luy dit qu'il le laissoit lire ses lettres; qu'il alloit cependant dîner, & qu'il reviendroit ensuite pour apprendre des nouvelles. Monsieur de Schombert le pria de ne se pas donner cette peine l'assurant qu'il iroit luy-mesme lui faire part de ses lettres, & il le reconduisit jusques à moitié chemin. Lorsque le Maréchal de Marillac vit ma Compagnie dans la court, il dit

ſans ſe douter de rien, au Maréchal de Schombert. Vous avez voulu empeſcher les paſſevolans : c'eſt fort bien fait. Ainſi il alla dîner. Car Monſieur de Schombert ne voulut pas le faire arrêter alors, n'ayant pû encore declarer aux Officiers l'ordre qu'il avoit reçû. Il revint donc dans ſa chambre avec nous tous, & aprés avoir regardé s'il n'étoit entré perſonne qui euſt quelque confidence particuliere avec Monſieur de Marillac, il ferma la porte au verroüil, & nous parla de cette ſorte : Meſſieurs, le Roy vous a fait l'honneur de vous confier la ſeureté de ſes armes; & il vous confie aujourd'huy la ſeureté de ſa perſonne & de ſon Etat. Ie ne doute point que vous ne ſoyez ſurpris de l'ordre que j'ay reçû de ſa Majeſté. Mais il ne nous appartient pas de penetrer les ſecrets de la volonté du Prince; & il eſt uniquement de nôtre devoir de reſpecter ſes commandemens & d obeïr à ſes ordres. Le Roy m'a donné charge d'arreſter Monſieur le Maréchal de Marillac. C'eſt aſſez que je vous aye declaré ſa volonté, & je ſçay que vous lui êtes trop fidelles pour manquer à luy obeïr principalement en une affaire de cette importance.

Ensuite il nous dit qu'afin que la chose put s'executer plus seurement, & qu'on pût moins s'en douter, il falloit que nous fissions quelques plaintes en sortant de sa chambre, comme s'il nous retenoit toûjours nos montres, & ne vouloit point nous payer.

Ie ne puis pas exprimer l'étonnement où ie fus, & la douleur que ie ressentis d'une si triste nouvelle. Comme j'aimois passionnément Monsieur le Maréchal de Marillac, & que j'ose dire qu'il me faisoit bien l'honneur de m'aimer aussi, ie sentis qu'on me déchiroit le cœur entendant parler de cet ordre d'arréter une personne que j'honorois infiniment; & voyant la necessité où j'etois de contribuer à sa perte. Il me fallut neanmoins contenir & ceder à une autorité superieure, mon devoir & ma charge m'obligeant d'obeïr à l'ordre du Roy. Nous sortîmes donc tous ensemble de la chambre de Monsieur le Maréchal de Schombert, chacun se plaignant assez hautement que c'estoit une chose étrange d'avoir affaire à un homme de cette humeur, qui promettoit toûjours de payer & qui ne payoit qu'en paroles, qui les arréstoit en un

Païs éloigné, & les avoit empeschez de retourner auprés de la personne de leur Prince; qu'aprés tout, il n'y avoit rien tel que d'estre auprés de son Maître. Ils faisoient ses plaintes & d'autres encore qu'il avoit luy-mesme commandé que l'on fist. Sur la fin du dîner de Monsieur le Maréchal de Marillac, Messieurs de Schombert & de la Force s'en vinrent avec nous tous dans sa chambre. Et comme il s'avança au devant d'eux estant fort gay, & demandant quelles nouvelles ils avoient reçû de la Cour, il en entendit de bien tristes pour luy, lors que M. de Schombert luy presentant les Lettres du Roy qui portoient l'ordre de l'arrester pour les crimes qui y estoient specifiez, le pria de prendre la peine de lire lui mesme ces lettres. On peut bien s'imaginer quel effet peut produire dans l'esprit d'un homme un si prodigieux & si prompt renversement de fortune & d'esperances : mais il est comme impossible neanmoins de se figurer la violence de la colere qui le transporta hors de lui, lors qu'il lut les fausses accusations dont on le chargeoit, & sur lesquelles on le faisoit arrester. Car ne se reconnoissant plus alors lui mesme, &

ne sçachant où il en estoit, perdant tout respect & toute crainte, il commença à s'emporter contre Monsieur le Cardinal de la maniere la plus outrageuse, disant tout haut sans le nommer, que celui qui avoit dit ces choses au Roy en avoit menty, que c'estoit un fourbe, un traistre, & un parjure. Le Maréchal de la Force le voyant ainsi emporté, & jugeant que cela mesme lui pourroit nuire si le Cardinal le sçavoit, s'efforça de l'adoucir en luy disant tres-sagement : il n'y a encore rien de perdu, Monsieur. Vous sçavez que i'ay moy-même tiré l'épée contre mon Prince, & que cependant il n'a pas laissé de me pardonner, & de me confier mesme la conduite de ses armées. Si vous estes innocent, vostre innocence en sera d'autant plus glorieuse estant plus connuë ; & si vous estes coupable, vostre crime ne sçauroit estre si grand que la clemence du Roy ne soit encore plus grande pour vous pardonner, si vous vous jettez aux pieds de Sa Majesté, & implorez comme moy sa misericorde. Mais rien n'étoit capable d'arrester les mouvemens de sa iuste indignation. Et quoy que ie ne puisse point approuver l'excés

de son emportement, j'avouë neanmoins que si iamais il y eut une occasion legitime de repousser avec force l'injustice de la calomnie, c'estoit lors qu'un aussi grand homme que le Maréchal de Marillac qui avoit toûjours gardé une fidelité inviolable à son Prince, se voyoit ainsi malicieusement accusé d'avoir voulu attenter sur sa liberté, sur sa Couronne, & sur sa vie. C'estoient aussi ces horribles accusations dont il se sentoit tres-innocent, qui le faisoient comme sortir de lui-même, & parler sans aucun respect contre ceux dont il estoit au moins obligé de redouter la puissance. Monsieur le Maréchal de Schombert voyant que rien n'estoit capable de l'adoucir, lui dit enfin, qu'il ne croyoit pas pouvoir remettre sa personne en une meilleure garde que celle à qui le Roy mesme faisoit l'honneur de confier la sienne. Mais comme il avoit encore l'epée au côté M. de Montigny dit à M. de Schombert qu'il falloit le prier de la quitter, & de se mettre en état de prisonnier. C'est pourquoy M. de Schombert lui dit à l'oreille, que puisque le malheur lui en vouloit, il valloit mieux qu'il quit-

tast de luy-même son épée en se retirant doucement dans une Garderobbe qui estoit proche. Ce qu'il fit à l'heure même. Que s'il eust été d'un sens plus rassis, il auroit pû facilement se sauver par la fenestre de cette Garderobbe sous laquelle il y avoit une charté de foin, & n'auroit été obligé de sauter que six ou sept pieds de haut. Mais il estoit tellement occupé de sa douleur, & si hors de luy-même qu'il ne pensoit qu'à l'iniustice qu'on luy faisoit sans songer à s'en delivrer. Comme j'estois en garde, ainsi que j'ay dit, je le garday tout le reste de ce jour & toute la nuit suivante. Monsieur le Marquis d'Atichy son parent ayant eu permission de s'entretenir avec luy, aprés quelque conversation, le Maréchal luy dit d'aller écrire à diverses personnes, & de ne point fermer les lettres pour éviter le soupçon. Cependant il me pria d'aller trouver M. le Maréchal de Schombert pour luy demander s'il voudroit bien mettre dans son pacquet une lettre qu'il desiroit d'écrire au Roy. Monsieur de Schombert aprés y avoir pensé quelque temps me répondit qu'il le feroit de tout son cœur, mais que le Courrier

étant à Monsieur le Cardinal, il ne pouvoit pas l'asseurer qu'elle fust renduë au Roy. Il me dit ensuite parlant du même Monsieur de Marillac, *Je l'avois bien cru violent; mais je ne l'aurois jamais cru jusqu'à ce point. L'homme est bien peu de chose quand Dieu l'abandonne. Le jugement nous manque toûjours au besoin.* Mais sans doute que tout autre qui eust esté en sa place auroit connu par sa propre experiéce ce que peut sur l'esprit de l'homme le plus constant, un coup aussi imprevû & aussi rude qu'étoit celuy qui frappa M. de Marillac. On trouve plus facilement à redire aux plaintes qu'une douleur excessive arrache de la bouche des autres, qu'on ne supporte patiemment la sienne propre. Ce grand homme fit neanmoins une faute en cette occasion, & ne se menagea pas assez pour ses propres interests. Car le Courrier même ayant entendu une partie de ce qu'il dit avec une trop grande chaleur contre M. le Cardinal, on ne peut douter qu'il n'ait contribué luy-même à rendre sa cause plus mauvaise auprés de cette Eminence, qui ne manqua pas d'être informée de toutes choses. J'allay donc porter à Monsieur de Marillac

la réponse de M. de Schombert touchant la lettre qu'il vouloit écrire au Roy : & il en fit une de quatre grandes pages fort belle & tres-eloquente, car la douleur ne manque jamais de l'être. Dans cette lettre il representoit au Roy que ses ennemis ne s'efforçoient de le perdre qu'à cause des bons services qu'il avoit rendus à sa Maiesté, & qui le rendoient digne de leur haine ; que le propre caractere de l'envie étoit d'attaquer les plus loüables actions de ceux qu'elle regarde d'un œil mauvais ; Qu'elle cherche le mal dans le bien, les tenebres dans la lumiere, & le crime dans la vertu ; Qu'elle inspire plus de hardiesse à ceux qu'elle anime pour accuser & pour perdre les innocens, que ces innocens mêmes n'ont d'empressement pour se deffendre; mais qu'il esperoit de la lumiere & de l'équité du Roy qu'elle ne se laisseroit pas surprendre à la mauvaise volonté de ses ennemis ; qu'elle jugeroit au contraire de sa fidelité inviolable à son service par tant de témoignages publics qu'il en avoit donnez jusqu'alors, plutost que par les faux prejugez de ses calomniateurs ; & qu'ainsi il se remettoit entie-

rement entre les bras de sa Iustice qui étoit toûiours favorable aux innocens, qu'au reste il ne pouvoit pas croire que luy ayant fait l'honneur le iour precedent de luy envoyer une lettre si remplie de bonté, il eust pû en un instant être changé de telle sorte à son égard; qu'il reconnoissoit en cela la main de ses ennemis qui se trahissoient eux-mêmes, & qui commençoient déja a usurper son autorité Royale au même temps qu'ils l'accusoient d'avoir voulu y attenter. Il aioûta diverses choses dont ie ne peux pas me souvenir, & me l'ayant donné à lire comme à une personne qu'il honoroit particulierement de son amitié, il me pria de la porter à Monsieur le Maréchal de Schombert afin qu'il la lût aussi. Monsieur de Schombert aprés l'avoir leuë me la rendit pour la reporter à Monsieur de Marillac, & le prier de la racourcir de peur que le Roy ne la lût pas étant si longue. Monsieur de Marillac suivant son Conseil la raccourcit & la luy renvoya de nouveau. Mais Monsieur de Schombert par civilité ne voulut point la lire, disant qu'il sçavoit bien que Monsieur de Marillac n'y avoit rien mis contre le re-

spect

pect qu'il devoit au Roy;ce qui le contenta fort & le porta à se loüer beaucoup de l'honnêteté de Monsieur le Marêchal de Schombert.

Durant toute la nuit suivante il referma point du tout l'œil pour dormir, & il ne fit autre chose que se promener, que crier, que se plaindre, qu'écrire des lettres & les déchirer aprés les avoir écrites, tant étoit grande l'agitation de son esprit. Il se representoit à tous momens l'effroyable malice de ses ennemis, & pouvoit à peine se persuader qu'il y eust des hommes assez miserables pour publier de si grandes calomnies contre un innocent, ny qu'il y eust des Princes assez faciles pour les croire. Il ne sçavoit quelquefois à qui s'en prendre: & aprés avoir fait diverses reflexions sur le respect qu'il devoit au Roy, sur la mauvaise volonté du Cardinal, & sur sa propre innocence, il consideroit la Providence de Dieu comme la souveraine dispensatrice de tous ces évenemens humains; il imploroit la misericorde & la Iustice divine. Enfin il est impossible d'exprimer la multitude, la diversité, & la violence des mouvemens presque convulsifs qui pa-

rurent, & dans ſon corps, & dans ſon eſprit pendant cette nuit fatale qui ſuivit immediatement ſa diſgrace. Ce fut alors qu'il ſentit bien que le poids de ſa grandeur l'accabloit ; que ſon rang ſi élevé dans le monde ne ſervoit qu'à rendre ſon mal-heur plus éclattant, & qu'enfin ſon innocence n'auroit point eſté accuſée ſi ſa fortune avoit moins eſté digne d'envie. I'avouë que la vûë de cet état ſi déplorable d'une perſonne que i'aimois & qui me faiſoit l'honneur de m'aimer me déchira cruellement le cœur pendant cette même nuit où ie fus témoin de tout ce qu'il dit & fit ſur ce ſujet. Comme ie me faiſois à moy-même une extréme violence pour me retenir, & que ie n'oſois par prudence me décharger au dehors, ie ſentois que ma douleur s'augmentoit d'autant plus que ie l'étouffois au dedans de mois. I'eus certes tout le loiſir de faire bien des reflexions, & d'enviſager en bien des manieres le peu d'aſſurance qui ſe trouve dans les plus grands établiſſemens de cette vie. Le prompt rétabliſſement d'un Cardinal diſgracié, & le ſoudain renverſement de toutes les eſperances de ſes ennemis étoient une

ample matiere qui me fournissoit de grands sujets de me dégouter de la faveur. Mais le temps n'en étoit pas encore venu ; & il arrive rarement que nous prenions pour nous mêmes ce que nous voyons arriver aux autres. L'esprit seul s'arreste à le considerer, & l'on ne passe presque point plus avant. Ie ne sortirois iamais de ce sujet auquel ie ne puis penser encore à present sans douleur. Mais il suffit d'ajoûter icy que ce grand Maréchal fût mené iusqu'à quelques lieuës de Thurin deux ou trois jours aprés qu'il fut arrêté ; & que delà on l'envoya avec une escorte de cinq cens chevaux à Paris. C'étoit vers la fin de l'année 1630. Et son Procez luy étant fait par ordre du Roy, ou pour mieux dire, par celuy du Cardinal de Richelieu qui fit établir à Ruel une Chambre de Commissaires choisis de divers Parlemens pour ce suiet, ne fut achevé qu'en 1632. Ie ne rapporteray point icy ce qui se passa dans toute cette grande affaire. On sçait par la connoissance publique & par les memoires qui sont entre les mains de tout le monde, que si on avoit suivy le sentiment de quelques-uns de Messieurs ses

Juges qui n'avoient pas passé jusqu'alors pour les moins habiles, la fin de son Procez luy eust esté aussi glorieuse qu'elle fut funeste. Mais les Iuges ne sont pas tous également éclairez : Et ceux-là certainement devoient avoir des lumieres bien penetrantes, ou du moins bien extraordinaires qui le condamnerent à la mort, puisque Monsieur le Cardinal de Richelieu lui-méme tout éclairé qu'il étoit, témoigna en être surpris. Mais sans doute que faisant la fonction de Dieu même en qualité de Iuges de la vie des hommes, ils purent bien par une participation de sa lumiere surnaturelle & divine penetrer iusques dans les replis cachez du cœur de celuy dont ils étoient établis les Juges, & qu'y ayant découvert ce qu'il y reconnut luy-même avant que mourir, lors qu'il témoigna avec humilité que bien qu'il fust innocent du crime dont on l'accusoit, il reconnoissoit neanmoins avoir merité devant Dieu de mourir, ils voulurent punir de mort ses crimes secrets, & luy donner le moyen d'expier par cette rude penitence, ce qu'eux seuls avec luy connoissoient de criminel dans sa vie.

Sur la fin de ſon Procez, environ quinze iours ou trois ſemaines avant qu'il fuſt condamné, lors qu'il étoit gardé à Ruel par M. des Reaux Lieutenant des Gardes du Corps qu'il n'aimoit pas, le Roy me donna ordre de l'aller garder. I'eus tres-grande peine à m'y reſoudre craignant les ſuittes de cette affaire, à cauſe de la haine que me portoit M. le Cardinal de Richelieu, & de l'amitié tres-particuliere que i'avois pour M. de Marillac. Car ayant un ennemy ſi vigilant & ſi redoutable, i'étois aſsuré que ſi ie manquois en la moindre choſe, il ne manqueroit pas cette occaſion pour me perdre. Ie penſay donc à faire tout mon poſſible pour me décharger de cette commiſſion, & ie ſuppliay inſtamment Sa Majeſté de ne me point éloigner d'auprés de ſa perſonne pour me charger de la garde d'un Maréchal de France qui m'avoit ſouvent commandé dans les armées. I'ajoutay que tout le monde ſçachant qu'il avoit beaucoup de conſideration pour moy, ie ſerois étrangement obſervé par mes ennemis & expoſé à tous les effets de leur mauvaiſe volonté. Que craignez-vous, me dit le

Roy, puisque c'est moy qui vous envoye? Est-ce que vous apprehendez de me manquer de fidelité? Ie luy répondis que j'aurois mieux aimé mille fois mourir que de manquer à mon devoir; que ce n'étoit nullement le sujet de mon apprehension; mais que ie craignois ce que sa Majesté sçavoit mieux que moy que ie pouvois apprehender, & en mesme temps ie me iettay à ses pieds. Le Roy me repartit doucement; Allez, allez, obeïssez. Soyez moy fidelle, & ne craignez rien. Ainsi ie fus obligé d'obeïr. M. le Maréchal de Marillac fut consolé de me voir & d'être en la garde d'une personne qu'il aimoit. Ie le trouvay dans l'assurance & la fermeté qu'inspire la bonne conscience. Il me disoit fort souvent: de quoy peuvent-ils me convaincre sinon d'avoir toûiours tres-fidellement servy le Roy? Pourvû que l'on me fasse justice, ie sçay qu'ils ne sçauroient me faire aucun mal. Il dressoit luy-même ses écritures, & il étoit tellement persuadé de son innocence qu'il ne crut iamais qu'il fût possible qu'on le condamnast à mort. I'évitois autant que ie pouvois de luy parler seul pour oster à mes ennemis tout

fujet de me foupçonner d'avoir quelque intelligence fecrette avec luy. Cependant, Meffieurs fes Commiffaires le faifoient venir de temps en temps pour l'interroger fur differents chefs d'accufation qu'on leur avoit prefentez contre luy. Vn iour que ie le conduifois dans leur chambre, s'appuyant fur mon bras, il me difoit avec un vifage gay : Voyez-vous, Monfieur, dans tout ce dont ie me fens coupable, il n'y a pas dequoy faire foüetter un page. Mais il fut bien eftonné lors qu'eftant entré dans la chambre, & ayant connu la difpofition de fes Juges qui prenoient pour regle de leur jugement la volonté de fon ennemy, il vit qu'il ne devoit plus s'attendre qu'à porter fa tefte fur un échaffaut. Il changea de telle forte dés ce moment, qu'il n'étoit plus reconnoiffable lors qu'il fortit de la chambre. La mort étoit peinte fur fon vifage & dans fes yeux. Son efprit n'étoit occupé que de cette effroyable injuftice qui prévaloit au deffus de fon innocence : & fon corps s'affoiblit fi fort dans ce moment qu'il ne pouvoit prefque plus fe foutenir. S'appuyant fur moy, il difoit tout haut mais d'un

ton bien different de celuy dont il parloit en venant : Ha ! où est le Dieu de verité qui connoist mon innocence ? Seigneur, où est ta Providence, où est ta Iustice ? Venez, mon Dieu, à mon secours. On ne pouvoit rien s'imaginer de plus touchant ; Et l'on peut juger si i'en étois attendry. Mais il falloit faire bonne mine, & digerer cruellement au dedans de moy la douleur dont ie me sentois devoré. Comme i'avois accoûtumé d'aller de temps en temps rendre compte au Roy de ce qui s'étoit passé, lorsque ie vis ce grand Maréchal condamné à mort, ie pris occasion de supplier Sa Majesté de me décharger de sa garde, ne pouvant pas me resoudre de conduire iusqu'au supplice une personne pour qui i'eusse esté dans la disposition de donner ma propre vie. Le Roy me l'accorda avec beaucoup de bonté. Ainsi ie ne diray rien touchant sa mort dont les particularitez furent recueillies avec grand soin & données au Public. I'ajouteray seulement que quelque violent qu'il fust de son naturel, & quelque assuré qu'il se tinst de son innocence, il se soumit à la fin avec une parfaite resignation à l'ordre de la Iustice.

dice de Dieu, qui ſçait ſe ſervir quand il luy plaiſt de l'injuſtice des hommes pour executer ſes Arreſts divins. Il reconnut, comme j'ay dit auparavant, que Dieu puniſſoit en luy ſes crimes cachez, & il ſouffrit dans cette veuë, non ſeulement le dernier ſupplice avec l'infamie qui l'accompagne, ayant eu la teſte coupée en pleine Greve, mais encore les inſultes de ſes ennemis, dont la mauvaiſe volonté paroiſſoit à peine ſatisfaite par ſa mort.

Ie ne m'arreſte point à dire icy ce qui ſe paſſa à l'égard de Monſieur le Garde des Sceaux de Marillac ſon frere, qui mourut dans la priſon pour la même cauſe; & à l'égard de la Reyne mere du Roy, cette illuſtre Princeſſe que ſon exil & ſa mort ont renduë encore plus illuſtre que ſa vie. Ce ont eſté autant de victimes dévoüées au chagrin d'un Miniſtre Politique, qui ne trouva point d'autre moyen d'aſſurer ſa haute fortune, que par la perte de tous ceux qui s'oppoſoient à ſes deſſeins, & qui s'attachoient uniquement au ſervice & aux intereſts veritables de leur Roy. Je veux paſſer maintenant à ce qui regarde une autre de ſes victimes, dont la

personne fut encore plus illustre que celle du Maréchal de Marillac, & dont la fin fut aussi tragique, quoy que sa cause fust moins innocente. Ie parle du grand Duc de Montmorency qui ne pouvant supporter la domination violente de celuy qui c'étoit rendu en quelque sorte maître de l'esprit & de la personne du Roy, se ligua avec Monsieur le Duc d'Orleans pour delivrer la France, tous les Grands & le Roy méme, de l'oppression sous laquelle ils gemissoient. Tel fut son dessein dans lequel il ne paroissoit rien que de loüable. Mais les moyens dont il se servit ne furent pas également innocens. Car n'étant jamais permis de prendre les armes contre son Prince pour quelque sujet que ce puisse estre, il se crut bien assuré d'engager dans son party le Frere unique du Roy, & pouvoir en sa Compagnie se soulever non pas tant contre son Souverain, que contre celuy qui abusoit de son autorité pour abbaisser tous les Grands & tous les Princes. Il ne consulta pas en cela autant qu'il devoit son devoir & sa raison : & il devoit auparavant considerer qu'il n'est pas seur dans ces rencontres de

faire un grand fonds sur la liaison des Princes, qui s'engagent d'autant plus facilement dans ces revoltes qu'ils abandonnent facilement dans la suite ceux qu'ils ont engagez, & qu'ils trouvent toûjours dans leur qualité, l'impunité de leur faute.

Monsieur de Schombert estant alors dans le Languedoc avec une armée pour s'opposer aux desseins de Monsieur & du Duc de Montmorency, nous eûmes ordre Monsieur de S. Preüil & moy avec quelques Compagnies des Gardes, de l'y aller joindre. Lorsque nous fumes arrivez auprés de Monsieur le Maréchal, toute l'armée qui n'étoit que de six à sept mille hommes marcha vers la ville de Castelnau-d'Arry capitale de l'Auragais qui tenoit pour Sa Majesté. Celle de Monsieur, & du Duc de Montmorency composée de treize mille hommes s'approcha à trois lieuës des celle du Roy. Mais il y avoit entre les deux armées de grandes ravines & fondrieres qui nous asseuroient beaucoup dans le desavantage que nous avions à cause de nostre petit nombre.

Il se trouva environ à un quart de lieuë de là au milieu de quelques vignobles,

une maiſon toute vuide fort commode pour y poſer un corps de garde, à cauſe qu'étant en un lieu aſſez élevé on y pouvoit découvrir toutes les démarches de l'ennemy. C'eſt pourquoy M. le Maréchal de Schombert y envoya un Sergent & quelques Soldats avec ordre de ſe retirer en cas qu'ils y fuſſent attaquez. Cependant le Duc de Montmorency qui s'étoit avancé avec cinq cens hommes pour reconnoiſtre la poſture de nôtre armée, ayant apperçû cette petite maiſon crut qu'il pourroit bien y avoir quelque corps de garde. Il l'alla charger auſſi-tôt & n'eut pas de peine à luy faire quitter ce poſte où il mit un puiſſant corps de garde de cent cinquãte hommes. Noſtre armée ne branloit point, & Monſieur de Schombert avoit reſolu eſtant le plus foible d'attendre l'attaque, ayant d'ailleurs la Ville de Caſtelnau-d'Arry pour retraitte aſſurée dans le beſoin. Le Duc de Montmorency étant retourné fort gay vers Mr. luy dit. Ah, Monſieur, voicy le jour où vous ſerez victorieux de tous vos ennemis; voicy le jour où vous réjoindrez le Fils avec la Mere (entendant parler du Roy & de la Reine mere.)

mais il faut, ajoûta-t'il en montrat son épée, rougir cette épée jusqu'à la garde. Monsieur le Duc d'Orleans qui craignoit l'issuë du combat, luy répondit assez froidement. Ho, Monsieur de Montmorency, vous ne quitterez jamais vos rodomontades. Il y a longtemps que vous me promettez de grandes victoires, & que je n'ay encore eu que des esperances. Quant à moy je veux bien que vous sçachiez que je sçauray bien toûjours faire ma paix & me retirer moy troisiéme. Sur cela, quelques paroles de chaleur furent dittes de part & d'autre, & le Duc de Montmorency s'étaut ensuitte retiré en un coin de la salle où étoiét les Comtes de Moret, de Rieux & Monsieur d'Aiguebonne un de mes intimes amis de qui j'ay sçu tout cecy; il dit à ces deux premiers, parlant de Monsieur le Duc d'Orleans: nôtre homme seigne du nez. Il parle de s'enfuir luy troisiéme. Mais ce ne sera ny vous Monsieur de Moret, ny vous Monsieur de Rieux, ny moy, qui luy servirons du troisiéme dans sa retraitte; & il faut que nous l'engagions aujourd'huy si avant, qu'il soit obligé malgré luy de mettre l'épée à la

main dans le combat. Dans ce temps que Monsieur de Montmorency ce disposoit à s'approcher, M. de Schombert mit son armée en bataille devant la Ville de Castelnau-d'Arry, où il pensoit comme j'ay dit, se retirer, s'il estoit poussé. Vn Gentilhomme du païs âgé de soixante & dix ans vint alors luy dire, que s'il vouloit luy donner cinq cent mousquetaires & deux ou trois cent chevaux, il l'assuroit de la victoire, & qu'il defferoit l'armée des ennemis en leur dressant une embuscade qu'ils ne pourroient éviter, auprés d'un Pont où il falloit qu'ils passassent pour pouvoir venir attaquer l'armée du Roy. Le Maréchal de Schõbert écouta l'avis de ce Gentilhomme avec joye, & crut ne pouvoir manquer de le suivre voyant qu'il ne hazarderoit que huit ou neuf cens hommes pour toute l'armée. Il commanda donc à Monsieur de Saint Preüil, à quelques autres Officiers & à moy de suivre le Gentilhomme avec cinq cens mousquetaires des Gardes que nous avions amenez à l'armée, & il y ajoûta trois cent chevaux. Le lieu se trouva en effet tres propre pour dresser une embuscade. Car c'étoit des fon-

drieres, des chemins creux, & des fossez, auprés desquels l'armée de Monsieur devoit necessairement passer pour aller gagner le Pont. Nous plaçâmes donc les mousquetaires dans ces lieux creux où ils ne pouvoient être vûs, & la Cavalerie en un endroit plus élevé, parce qu'elle avoit ordre d'attaquer, afin de conduire & de faire tomber les ennemis dans l'embuscade de l'Infanterie, qui estoit rangée de telle sorte qu'elle pouvoit faire en fort peu de temps une décharge de cinq cent coups de mousquet. Le Duc de Montmorency ayant persuadé à Monsieur de s'avancer avec l'armée, nonobstant la pique qu'ils avoient euë, marchoit à la teste de l'avantgarde, & derriere luy les Comtes de Moret & de Rieux : Monsieur tenoit le corps de bataille, & il n'y avoit point d'arriere-garde, mais seulement un gros de reserve. Monsieur de Montmorency comme chef de l'avantgarde donna le premier dans le chemin de l'embuscade, & ayant esté attaqué par nos gens de Cheval, il les repoussa vigoureusement & les deffit en partie. Mais comme il poursuivoit un peu trop chaudement sa pointe, il tomba avec l'avantgarde dans nostre

embuſcade qui en moins de rien fit une ſi furieuſe décharge ſur eux qu'on ne vit jamais un plus grand carnage en ſi peu de temps. Les Comtes de Moret, de Rieux, & de la Feüillade y furent tuez ; Le Duc de Montmorency luy méme aprés avoir fait tout ce qu'un grand general pouvoit faire en cette rẽcontre, & forcé méme quelques rangs des noſtres fut à la fin abbatu ſous ſon cheval, & la nouvelle s'étant répanduë à l'heure méme qu'il avoit eſté tué avec tous les autres, Monſieur jetta ſes armes à terre, & dit qu'il ne s'y joüoit plus. Ainſi il fit ſonner la retraitte. Cependant un Sergent des Gardes nommé ſainte Marie me vint dire qu'il croyoit avoir vû Monſieur de Montmorency abbatu ſous ſon cheval. Mais comme j'eſtois tres-bon amy de ce Duc, je ne voulus pas aller moy-méme le faire mon priſonnier étant fort touché de ſon infortune. I'en avertis donc Monſieur de S.Preüil étant bien aiſe d'ailleurs de luy ceder cette gloire. Il ne voulut pas non plus y aller tout ſeul, & il me preſſa ſi fort qu'il me fit reſoudre de l'acc͂opagner. Nous nous en allâmes donc avec le Sergent & quelques Soldats, au

lieu où il l'avoit vû. Monsieur de S. Preüil l'ayant apperçû en ce pitoyable état, s'écria ; Ah mon maître, qui étoit le nom dont il l'appelloit toûjours. Le Duc de Montmorency qui avoit eu autrefois quelque picque contre luy pour le jeu, s'imagina qu'il pourroit bien se servir de cette occasion, pour s'en venger en le tuant, & dans cette crainte il luy cria : Ne m'approche pas : j'ay encore assez de vie pour t'ôter la tienne. Monsieur de S. Preüil qui étoit bien éloigné d'avoir une si cruelle pensée, luy repartit : Ah mon maistre, je ne viens icy que pour vous servir. Ne craignez point : j'aimerois mieux étre mort que d'avoir rien fait contre ce que je dois à vôtre personne. Monsieur de Montmorency s'étant rassuré & m'ayant vû nous dit: je ne pouvois gueres tomber en de meilleures mains. Nous nous approchâmes ensuitte pour le secourir ; & nous eûmes toutes les peines du monde à le dégager de la fosse où sa cuisse étoit engagée sous son cheval mort qui étoit tres-pesant. Le pauvre Duc étoit tout couvert de sang, & presque étouffé par celuy qui luy sortoit de la bouche étant fort blessé. Je le pris enfin entre mes

bras & le mis dans un manteau que je fis porter par quatre Soldats qui le tenoient chacun par un coin. Nous rencontrâmes Monsieur de Brezay que le Duc de Montmorency ayant apperçû, comme il craignoit alors toutes choses & qu'il n'avoit pas toute la liberté de son jugement, il eut peur qu'il ne le tuast à cause qu'il étoit son ennemy. C'est pourquoy il demanda à Monsieur de S.Preüil un Confesseur afin de pouvoir au moins mourir en Chrêtien. Mais Monsieur de S.Preüil le rassura de nouveau luy promettant que qui que ce soit ne luy toucheroit. Il fut ensuitte conduit au Maréchal de Schombert, qui luy dit avec un tres-grand sentiment de compassion, qu'il étoit extraordinairement touché de son mal-heur, & qu'il auroit souhaitté qu'il luy eust couté de son sang & ne le pas voir tombé dans cette infortune. Car tout le monde avoit du respect pour la personne & pour le merite de ce grand homme. Il demanda à Monsieur de Schombert un Confesseur craignant à toute heure de mourir en cet état sans confession. Mais le Maréchal de Schombert l'assura qu'il n'avoit rien à craindre, & qu'il luy

donneroit ſon Chirurgien pour le penſer ou tel autre qu'il voudroit choiſir, & on le mena quelque temps aprés à Létoure.

Comme j'avois ordre du Roy de l'aller trouver, s'il ſe dõnoit quelque combat, afin de luy en porter les nouvelles, je partis le plus promptement qu'il me fut poſſible, & fus le premier de trois Courriers qui étoient partis en méme temps, qui arrivay à Pezenas où s'étoit rendu ſa Majeſté. Etant entré dans la ſalle où elle étoit avec Monſieur le Cardinal de Richelieu & pluſieurs Grands de la Cour, je m'adreſſay non au Cardinal comme faiſoient beaucoup d'autres, mais au Roy, & luy dis qu'il y avoit eu combat & que ſon armée avoit eſté victorieuſe. Le Roy à cette nouvelle fut ſaiſi d'une ſi grande crainte que ſon frere n'eût eſté tué, qu'il devint tout paſſé & tout défait, & qu'il s'écria à l'heure méme dãs un tranſport de douleur: Quoy donc mon frere eſt-il mort? Ie le raſſuray dans l'inſtant en luy diſant qu'il ne l'étoit pas & qu'il ſe portoit fort bien. Le Cardinal de Richelieu étant fort ſurpris de ce tranſport d'affection que ſa Majeſté avoit fait

paroiſtre envers ſon frere, dit à quelques perſonnes qui étoient preſentes. Il a beau faire la guerre à ſon frere, la nature ſe declare & luy fait violence.

Ie rendis enſuitte compte au Roy des particularitez du combat & de la priſe de Monſieur de Montmorency: & dans le temps que je luy faiſois le recit de toutes choſes, les autres Courriers arriverent, qui s'addreſſant non au Roy, mais au Cardinal luy declarerent les mémes choſes que je venois de declarer à ſa Majeſté.

Quelque temps aprés toute la Cour s'achemina vers Tholoze; & comme je voulois prendre cette occaſion voyant la guerre finie, d'aller faire un tour à Pontis où je n'avois point eſté depuis long-temps, le Roy ne voulut pas me le permettre, & me commanda de l'accompagner juſqu'à Tholoze. Son deſſein étoit de me faire conduire Monſieur de Montmorency à Paris, où en qualité de Pair de France, il devoit étre Iugé par le Parlement des Pairs qui eſt celuy de Paris. Mais le Cardinal de Richelieu qui le regardoit comme ſon ennemy particulier, n'aimant pas les longues procedures, & craignant que

la qualité, les alliances, & le merite de celuy qu'il haïssoit, ne fussent capables avec le temps de flêchir l'esprit du Roy, il aima mieux user de voyes abregées, & passant par dessus toutes les regles établies pour le jugement des Pairs de France, il fit consentir sa Majesté à ce que le Procez du Duc de Montmorency fust fait au Parlement de Tholoze. Il vouloit peut-étre aussi le faire mourir au milieu de son Gouvernement, & à la veuë de tout un peuple dont il étoit si fort honoré. Cependant le Roy me commanda d'aller trouver ma Compagnie qui étoit à quelques lieuës de là, & que j'avois laissée auprés de sa Majesté au commencement de la guerre sous la conduite de l'Enseigne seul, lorsque je reçûs ordre avec Monsieur de Saint Preüil comme j'ay dit, de conduire cinq cens mousquetaires en Languedoc. Il me dit en méme temps de me rendre le lendemain avec elle à Narbonne, où sa Majesté devoit arriver pour continuer son chemin vers Tholoze. Il y avoit quelques jours qu'on entendoit d'épouvantables bruits sur la mer, comme des mugissemens de taureaux ; ce qui presageoit certainement quelque grade

& furieuse tempeste. La suitte le fit bientost connoistre, car comme j'étois en chemin, accompagné de mon valet, nous entendîmes un tres grand coup de Tonnerre avec de furieux éclairs, & il tomba à l'instant une si effroyable pluye, que durant prés de quatre heures l'on ne voyoit presque ny Ciel ny Terre. Ayant à passer un Pont qui étoit sur une petite Riviere, je courus à toute bride pour tâcher de prévenir les grandes eaux : mais elle se grossirent si fort en tres-peu de temps, & il vint par dessus le Pont un si grand flot qu'il s'en fallut peu que mon cheval ne fust emporté en ayant jusques au ventre. Mon valet y perdit son Chapeau & fut encor en plus grand danger que moy d'y perir. Nous courûmes risque ensuitte d'étre noyez mille fois, nos chevaux étant obligez de nager en divers endroits, & tous les chemins étant des Rivieres. Le Roy qui étoit sur le chemin de Narbonne n'eût pas moins de peine à se sauver au grand trot dans la Ville. Toute la Cour perdit son bagage : il y eut plus de 300. hommes de noyez : plusieurs carrosses & entr'autres de ceux de la Reyne y demeurerent: & ses filles

eurent bien de la peine à être sauvées. Vn chevau-leger en sauva deux les ayāt mises l'une devant & l'autre derriere luy sur son cheval. Pour moy étant arrivé avec toutes les peines du monde au lieu où étoit ma Compagnie, je vis toutes sortes d'Oiseaux & de bêtes jusqu'aux Lapins, entrer dans les maisons au travers de tout le monde & se sauver dans les greniers. On eust cru que c'eût esté un nouveau deluge, la pluye ayant duré, comme j'ay dit 4. heures dans sa grande force, & 24. heures en tout. Si quelqu'un se trouva embarassé ce fut moy. Car me picquant d'étre exact, & ayant ordre de me rendre le lendemain à Narbonne avec ma Compagnie, je ne voulois pas y manquer. Ie l'y menay en effet, mais avec une fâtigue incroyable, jusques-là que le Roy m'en fit des reproches, & me dit que je me mocquois de mener des Troupes par la Cāpagne durant un tel temps. Sa Majesté continua son chemin jusqu'à Tholoze où Monsieur de Montmorency fut aussi conduit par son ordre. Il y arriva le 27. d'Octobre 1632. sur le midy. On le mena dans la maison de Ville, & on le mit en la garde de Monsieur de Lau-

ney Lieutenant des Gardes du Corps du Roy. Les ruës & les places publiques qui sont depuis la porte par où il entra jusques à l'Hôtel de Ville, étoient bordez de Soldats des Gardes & de Suisses, & on avoit encore posé des corps de garde en divers endroits dans tout le reste de la Ville ; tant le Cardinal apprehendoit que son prisonnier ne luy échapast.

Trois heures aprés que Mr. de Montmorency fut arrivé, deux Commissaires se rendirent à l'Hôtel de Ville pour l'interroger. On luy lût d'abord la commission que le Parlement avoit reçûë pour luy faire son Procez. Surquoy il dit avec beaucoup de douceur, qu'encore qu'il ne dût estre jugé qu'au Parlement de Paris à cause du rang qu'il tenoit en France, il reconnoissoit neanmoins que son affaire étoit d'une telle nature, que si le Roy ne luy faisoit grace, il n'y avoit point de Iuges qui n'eussent droit de le condamner ; qu'il étoit ainsi tres-content d'avoir pour ses Iuges Messieurs du Parlement de Tholoze, qu'il avoit toûjours honorez, & qu'il estimoit fort gens de biens. Les Commissaires s'assirent au bout de la table

& le firent asseoir à leur main gauche. On luy confronta sept témoins ; sçavoir quatre Officiers du Regiment des Gardes, deux Sergens, & le Greffier des Estats de Languedoc. Il avoüa tout ce que les Officiers du Regiment des Gardes déposerent touchant la journée de Castelnau-d'Arry. Et l'un d'eux étant interrogé s'il avoit connu Monsieur de Montmorency dans le combat, il répondit en pleurant que l'ayant vû tout couvert de feu, de sang, & de fumée, il eut de la peine à le reconnoître;mais qu'en fin luy ayant vû rompre six de leurs rangs, & tuer quelques Soldats dans le septiéme, il jugea bien que ce ne pouvoit étre que luy,& qu'il l'avoit sçû depuis certainement, lorsque son cheval étant tombé mort sous luy, il demeura au méme lieu sans se pouvoir dégager.

Les Commissaires luy demanderent s'il avoit signé la déliberation des Etats de Languedoc du 22. de Juillet, dans laquelle ils appelloient Monsieur le Duc d'Orleans à leur protection,& promettoient de fournir l'argent pour l'entretenement de son party & de ne se separer jamais de ses interests. Il nia

qu'il l'eût signée. Et le Greffier luy ayant été confronté, il se mit en une grande colere contre luy l'appellant faussaire & l'accusant d'avoir supposé son seing.

Toute la Cour cependant étoit occupée à faire des supplications au Roy pour la grace de Monsieur de Montmorency; & tout le monde faisoit en même temps des prieres à Dieu pour ce sujet. Car outre qu'il étoit extrémement aimable pour sa personne, les grandes alliances qu'il avoit avec la maison Royale, étant beaufrere du premier Prince du sang, & Oncle de deux autres Princes & d'une Princesse qui est Madame la Duchesse de Longueville; & le nõ illustre de sa Maison qui a été cõnnu en Frãce en même temps que celuy de la Religion, étoient cause que tout le Royaume s'interessoit dans sa conservation. Le Cardinal de la Valette par dessus tous fit paroître un zele extraordinaire en cette rencontre, & aprés avoir fait auprés du Roy tout ce qu'il pût aussi bien que le Nonce du Pape & que tous les Princes, il eût recours aux prieres de l'Eglise en faisant faire par tout, y assistant luy même avec plu-

sieurs personnes de la Cour, & n'oubliant rien de tout ce qu'une veritable amitié pût luy inspirer. Les Penitens Bleux firent aussi une Procession à laquelle il se méla grand nombre de Personnes de qualité, & allerent visiter les corps des saints Apôtres saint Simon & saint Jude le jour de leur Feste dans l'Abbaye de S. Cernin, où la Messe fut chantée & beaucoup de monde Communia, chacun témoignant qu'il faisoit ses devotions à l'intention de Monsieur de Montmorency dont il demandoit la vie à Dieu. Monsieur le Duc d'Orleans luy même, quoy que complice de la revolte, ayant mis comme j'ay dit les armes bas, & étant rentré dans son devoir n'oublia pas le Duc de Montmorency dans cét extréme peril. Il envoya un Gentilhomme qui s'étant jetté par trois fois aux pieds du Roy, le supplia de sa part avec toutes les instances possibles de vouloir faire grace à un homme qui avoit toûjours témoigné une tres-grande passion pour le service de sa Majesté, & qui s'étoit engagé dans ce malheur aussi bien que luy plûtost par legereté que par mauvaise volonté. Parmy tous ces grands qui solli-

citoient la grace de Monſieur de Montmorency, Monſieur de Saint Preüil mon Capitaine oſa par un manque de jugement preſque incroyable méler ſa ſollicitation particuliere, ayant demandé ſa vie au Roy en preſence du Cardinal de Richelieu : ce qui fut trouvé ſi ridicule qu'il fut le joüet de toute la Cour. Le Roy s'en mocqua ; & le Cardinal luy dit par un compliment à la Richelieu, lorſqu'il l'entendit faire cette priere à ſa Majeſté ; Saint Preüil, ſi le Roy vous faiſoit juſtice, il vous feroit mettre la teſte où vous avez les pieds. J'entendis moy-même ce compliment qui me parut un peu cavalier pour un Evêque. Mais il eſt vray que ce n'étoit pas à un petit Officier à demander une grace que tant de Princes & de grands Seigneurs ne pouvoient point obtenir. Ce qu'on peut dire pour ſon excuſe, eſt qu'aimant comme il devoit le Duc de Montmorency, & l'ayant fait ſon priſonnier, il crût avoir plus de droit de demander ſa grace, & conſulta moins en cela la lumiere de ſa raiſon que la juſtice de ſon amitié. Pour moy qui l'aimois auſſi bien que luy, & qui pouvois également le regarder comme étant mon priſon-

nier ; je crus devoir me contenter des puissantes sollicitations de ceux qui étoient les premiers du Royaume, ne pouvant me joindre à eux que par mes souhaits & par mes vœux. J'étois touché à un point que je ne peux exprimer, tant par moy même, que par la vûë de la desolation presque generale qui paroissoit & dans la Cour & parmy le peuple même ; jusques-là qu'un jour lorsque le Roy étoit dans sa salle avec grand monde on entendit tout d'un coup un grand tumulte causé par le peuple qui tout transporté de douleur & de tristesse, se mit à crier auprés du logis du Roy ; misericorde, misericorde : grace, grace. Le Roy demanda ce que c'étoit que tout ce grand bruit : & Monsieur de Brezay que le Roy avoit fait Maréchal de France depuis la journée de Castelnau-d'Arry, luy ayant dit que si sa Majesté vouloit prendre la peine de mettre la teste à la fenestre elle auroit compassion de ce pauvre peuple, le Roy répondit assez fierement & suivant sans doute les impressions que luy avoit données le Cardinal ; si je voulois suivre les differentes inclinations d'un peuple, je n'agirois pas en Roy.

Pendant que toutes ces sollicitations & que toutes ces prieres se faisoient pour la conservation de Monsieur de Montmorency, & qu'il sembloit qu'il n'y eust qu'une seule voix de tous les Grands & de tout le peuple, qui d'un commun consentement demandoient à Dieu & au Roy la vie d'un seul homme chery uniquement de tout le monde, ce Duc luy seul sembloit presque s'être oublié luy-même pour ce qui étoit de la vie du corps. La persuasion où il étoit de s'être rendu coupable de mort, & la connoissance particuliere qu'il avoit du caractere de l'esprit de son principal ennemy, luy ôterent toute pensée & toute inquietude touchant sa grace ; & s'abandonnant entre les mains de Dieu, il pensa uniquement à se procurer une autre grace que celle de cette vie qu'il étoit tout resolu de quitter. Ainsi l'on peut dire que tous ceux qui prioient n'ayant point été exaucez, le furent d'une maniere beaucoup plus avantageuse à son salut, & qu'en même temps que le Roy refusoit de luy accorder sa grace, Dieu le favorisa tres particulierement de celles du Ciel, l'ayant touché d'un vif repentir de ses fautes, &

dû desir de les expier par la mort. Il s'y prépara en effet par une Confession generale à laquelle il se disposa pendant deux jours, par une application toute particuliere sur luy même & sur toute sa vie passée : Et souhaittant de se fortifier davantage contre une aussi violente tentation que celle qu'il avoit à soutenir, il demanda & reçût le Corps de nôtre Seigneur comme le sacré Viatique dont il esperoit toute sa force. Le même jour qui étoit le 29. d'Octobre, les Chambres étant assemblées au Parlement ; Monsieur le Garde des Sceaux s'y rendit accompagné de six Maistres des Requestes, & l'on y examina son procez. La nuit suivante tous les Gens de Guerre qui étoient aux environs de Tholoze eurent ordre d'entrer dans la Ville, & se mirent en bataille dans toutes les Places & les Carfours jusqu'au nombre de plus de 12000. hommes. Sur les sept ou huit heures du matin Monsieur le Comte de Chalus alla prendre M. de Montmorency dãs l'Hôtel de Ville & le mena au Palais dans son Carrosse. Il le conduisit jusqu'à la Chambre où Messieurs étoient assemblés & où Monsieur le Garde des Sceaux

avoit pris Sceance, & aprés l'avoir mis sur la sellette il se retira : les Juges baisserent tous les yeux lors qu'il entra, & la plûpart tenoient leurs mouchoirs à leur visage comme s'ils eussent voulu cacher leurs larmes qu'ils ne pouvoient faire paroître en cette occasion avec bienseance. La sellette étoit placée au milieu du Parquet : & on l'avoit extraordinairement élevée ensorte qu'elle étoit presque à la hauteur des Sieges des Juges. Il étoit sur la sellette nû teste, sans être lié, contre l'usage du Parlement de Tholoze où nul ne paroît sur la sellette que les fers aux pieds. Monsieur le Garde des Sceaux aprés luy avoir fait les interrogations ordinaires qui sont de formalité, luy demanda s'il avoit signé la Deliberation des Etats de Languedoc : surquoy il répondit qu'il étoit vray qu'il l'avoit signée, qu'il s'en étoit souvenu aprés y avoir pensé, & qu'il avoit eu tort de le nier.

On luy demanda s'il avoit appellé Monsieur le Duc d'Orleans dans son Gouvernement ; il dit que non, mais que les Etats de la Province l'avoient prié de vouloir prendre la protection

de

de leurs Privileges. Interrogé si Monsieur ne luy avoit pas fait prendre les armes, il dit qu'il ne vouloit point chercher des excuses sur Monsieur. Interrogé, qui l'avoit donc obligé à faire ce qu'il avoit fait? Il répondit que ç'avoit été son malheur & son mauvais conseil. Interrogé du nom de ceux qui l'avoient suivy au Combat, il dit qu'il étoit demeuré d'accord avec les témoins de ce qui s'étoit passé. Interrogé s'il avoit intelligence avec les Etrangers sur la Frontiere, il le nia absolument, & soutint qu'il n'avoit jamais eu intention de nuire à l'Etat. Il répondit à tout ce qu'on luy demanda avec tant de moderation & de civilité, & d'un ton de voix si charmant que les Juges ont avoüé qu'ils eurent une extrême peine à se contenir voyant ce grand homme dans cét état si touchant. A la fin de l'interrogatoire, Monsieur le Garde des Sceaux luy demanda s'il ne reconnoissoit pas qu'il avoit fait une tres-grande faute, & qu'il meritoit la mort : à quoy il repartit avec un grand sentiment, qu'il meritoit au delà de tout ce qu'on pouvoit dire. Estant ensuite sorty, il demanda à rentrer, & excusa

devant la Cour le Greffier des Etats qu'il avoit chargé le jour precedent. Lorsqu'il se fut retiré, pendant qu'on le remena à l'Hôtel de Ville le Parlement étoit aux opinions ; on ne pouvoit pas beaucoup deliberer sur ce sujet : & un homme qui avoit été pris ayant les armes à la main contre son Prince, ne pouvoit pas n'être point condamné à la mort. Ainsi l'un des Commissaires forma le premier l'advis de mort, & on remarqua qu'en finissant il avoit les larmes aux yeux. Toute la Compagnie ayant osté le bonnet sans dire un seul mot, Mr. le Garde des Sceaux conclud le même, & fit dresser & signa l'Arrest avant que de sortir du Palais. Alors tous les Juges se retirerent en grande hâte dans leurs maisons pour dôner toute la liberté à leurs larmes & à leurs soûpirs qu'ils avoient été contraints de retenir par ceremonie dans le Siege de la Justice. L'Arrêt ayant été porté au Roy, Sa Majesté ne pût elle-même s'empescher de s'attendrir, & elle changea deux Articles de l'Arrest : l'un, que l'execution qui devoit être faite dans les Halles, se feroit à huis clos dans l'Hotel de Ville, & l'autre que Monsieur de

Montmorency pourroit disposer de ses biens qui avoient été confisquez : ce qu'il fit ensuite par un testament qu'il donna à Monsieur de Saint Preüil pour le porter à sa Majesté, le priant de luy demander pardon de sa part. Et il voulut par une action digne d'un vray Chrétien, témoigner encore à son plus grand ennemy, qu'il renonçoit en mourant à tout ressentiment & à toute haine, ayant chargé le même Monsieur de Saint Preüil d'offrir à Monsieur le Cardinal de Richelieu un Tableau de Saint François, pour marque qu'il mouroit son serviteur.

Sur le midy du même jour que l'Arrest fut donné, les deux Commissaires & le Greffier Criminel se rédirent dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, où l'on fit venir Monsieur de Montmorency, lequel se mit à genoux au pied de l'Autel, & ayant les yeux sur un Crucifix, il oüit prononcer son Arrest. S'étant ensuite levé, il dit à ceux qui étoient presens: priez Dieu Messieurs qu'il me fasse la grace de souffrir Chretiennement l'execution de ce qu'on me vient de lire. Les Commissaires le laissant entre les mains de son Confesseur, l'un d'eux dit,

Monsieur, nous allons faire ce que vous nous avez commandé ; nous prions Dieu qu'il vous fortifie. Comme il demeura dans la Chapelle & qu'il leva de nouveau ses yeux sur le Crucifix, les ayant ensuite baissez sur ses habits qui étoient fort riches, il jetta sa robe de chambre, & dit oseray-je bien, étant criminel comme je suis, aller à la mort vétu avec vanité, lorsque je vois mon Sauveur mourir innocent tout nud sur la Croix ? il faut, mon Pere, ajoûta-t'il en parlant à son Confesseur que je me mette en chemise pour faire amande honorable devant Dieu des grands pechez que j'ay commis contre luy. Dans ce moment le Comte de Charlus vint luy demander de la part du Roy l'ordre du Saint Esprit & le bâton de Maréchal de France. Il employa tout le temps qui luy restoit à s'offrir à Dieu, à se fortifier contre la mort, per la vûë des souffrances de Jesus-Christ, & à le prier de vouloir luy pardonner ses pechez. S'étant informé de l'heure en laquelle il devoit être executé, il demanda comme une grace de mourir l'heure que Jesus-Christ étoit mort, c'est-à dire, environ deux heures plûtost qu'il

n'avoit été ordonné : ce qui fut laissé à son choix. Il écrivit auparavant que de mourir, à Madame de Montmorency sa femme, un billet par lequel il la conjuroit de vouloir se consoler, & d'offrir à Dieu pour le repos de son ame, la douleur qu'elle ressentoit de sa mort en moderant son ressentiment dans la vûë de la misericorde que Dieu luy faisoit. Il se fit couper les cheveux par derriere, & étant nud en calçon & en chemise, il traversa au milieu des Gardes qui le saluërent à son passage, une allée qui conduisoit dans la Court de l'Hôtel de Ville, à l'entrée de laquelle il rencontra l'échaffaut qui pouvoit être de quatre pieds de hauteur. Losqu'il fut monté accompagné de son Confesseur & suivy de son Chirurgien, il salüa la compagnie qui n'étoit que du Greffier du Parlement, du grand Prevost & de ses Archers, & des Officiers du Corps de Ville, qui avoient eu ordre de s'y trouver. Il les pria de témoigner au Roy qu'il mouroit son tres-humble sujet, & avec un regret extrême de l'avoir offencé, dont il luy demandoit pardon aussi bien qu'à toute la Compagnie. Il s'informa où étoit L'executeur qui ne l'a-

voit point encore approché & ne voulant plus souffrir par humilité que son Chirurgien le touchât, mais s'abandonnant absolumẽt entre les mains du Bourreau pour qu'il l'ajustât, qu'il le liaſt, qu'il le bandaſt, & qu'il luy coupaſt encore les cheveux qui ne l'étoient pas aſſez, il dit avec un profond ſentiment d'humilité qu'un grand pecheur comme luy ne pouvoit mourir avec aſſez d'infamie. Enfin il ſe mit à genoux proche le billot ſur lequel il poſa ſon cou en ſe recommandant à Dieu ; & l'executeur à l'inſtant luy coupa la teſte, chacun ayant détourné les yeux, tous fondant en larmes, & les Gardes jettant les plus grands ſoûpirs.

Ainſi mourut Henry de Montmorency Duc & Pair, Maréchal, & autrefois Amiral de France, Gouverneur de Languedoc, petit Fils de quatre Conneſtables & de ſix Maréchaux, premier Chreſtien & premier Baron de France, Beaufrere du premier Prince du Sang, & Oncle du fameux Prince de Condé, aprés avoir gagné deux batailles, l'une Navalle contre les Heretiques, par laquelle il diſpoſa la priſe de la Rochelle, & l'autre ſur Terre contre l'Empire,

l'Italie, & l'Espagne, par laquelle il força les Alpes, & disposa la delivrance de Cazal, qui toutes deux ont contribué à cette grande gloire qui a elevé le Roy de France au dessus de tous les Princes de l'Europe. Ceux qui assisterent à sa mort luy ont rendu ce témoignage qu'on ne vit jamais en une semblable occasion, & dans une personne de sa qualité tant de pieté ny de courage: aussi étoit-il juste que l'on vît en la personne du premier Chrétien & du plus vaillant homme de France des merveilles de la nature avec des miracles de la grace. Depuis la Monarchie, il ne fut point de Seigneur dans le Royaume à qui la nature & la fortune eussent fait de plus riches presens. Il nâquit en 1595. le plus riche, le mieux fait, & le plus noble Seigneur du Royaume. Sa conversation & sa parole étoient charmantes. Il avoit une honnesteté & un accüeil qui le rendoient infiniment aimable. Il employa dans toute sa vie pour les interests de sa Majesté tout ce que son esprit, sa sagesse, & les avantages de son naturel luy acquirent de credit & de reputation, tant parmy les estrangers que parmy ses compatriotes;

jusques-là qu'il a renoncé à ses propres interests pour le service du Roy & pour les affaires publiques, & a fait la Guerre à ses dépens en Languedoc pendant dix années contre les rebelles. Enfin le Roy a publié luy-même deux diverses fois dans son Royaume, ses loüanges en des termes si avantageux & si honorables, qu'on peut dire en quelque sorte de ce dernier engagement où il s'est trouvé, qu'il a paru un peu excusable de n'avoir pû vivre en voyant la Reine Mere du Roy chassée de France, le frere unique de sa Majesté éloigné de la Cour, & tant de grands ou exilez, ou emprisonnez, ou executez à mort, par la violence d'un seul Ministre; & que ç'a esté un grand malheur pour luy d'avoir cru pouvoir rendre un service considerable à son Prince, en prenant les armes contre ce Ministre.

Il ne faut plus s'étonner aprés ce que je viens de dire, si tous les Peuples, & tout le Royaume furent touchez si sensiblement de sa mort. Aussi à l'instant que l'execution eût été faite, le Grand Prevost ayant fait ouvrir les Portes, tout le Peuple entra en foule avec un empressement incroyable pour voir le

corps. Leur douleur & la veneration qu'ils avoient pour la personne du grand Duc de Montmorency étoit telle que ne pouvant se consoler d'une autre maniere de la perte qu'ils avoient faite, ils s'étouffoient presque les uns les autres pour s'approcher davantage de l'échaffaut & recueillir le sang répandu qu'ils mettoient dans leurs mouchoirs. Quelques-uns mêmes allerent jusqu'à cét excez que d'en boire;& tous generalement fondoient en larmes. Cependant deux Ecclesiastiques qui appartenoient à Monsieur le Cardinal de la Valette vinrent prendre le corps & le porterent dans la Chapelle de la Maison Abbatiale de S. Cernin, où ayant esté embaumé il fut mis dans un Cercüeil de plomb, & enterré sur les neuf heures du soir, par un privilege tout particulier, dans l'Eglise de S. Cernin, dans laquelle depuis le tems que Charlemagne y apporta les Corps des Saints Apôtres, nul n'avoit été enterré;en sorte que les Comtes de Tholoze ne purent pas eux mêmes y avoir leur Sepulture. Ce qui ne fut pas une petite marque de la veneration qu'on avoit pour cét illustre Criminel que l'on crut di-

gne d'être enterré en un lieu où nul autre n'avoit droit de l'être. Dés quatre heures du matin on commença à y dire quantité de Messes selon la coûtume ; & entre les autres qui la dirent furent Messieurs les Evêques de Pamiez & de Commenges. La plûpart de Messieurs du Parlement y furent aussi avec le peuple rendre les derniers devoirs à celuy qu'ils n'avoient pu cõdamner qu'en pleurant & avec le dernier regret. Ainsi finit cette sanglante tragedie qui en faisant voir le plus grand homme du Royaume executé sur un échaffaut, à la veuë de toute la Cour, & au milieu de la Province & de la Ville Capitale dont il étoit Gouverneur, represente en même temps dans sa personne combien la grace du Ciel qui l'assista si divinement sur cét échaffaut est plus estimable que la faveur de la Cour qui l'abandonna en un besoin si pressant. On ne sera peut-être point fâché de voir icy quelques petits vers qui furent faits pour luy servir d'Epitaphe, avec lesquels je finiray ce sujet.

Il est mort ; ce n'est plus que poudre :
Et ce grand Phenix des Guerriers

Sous une Forest de Lauriers
N'a pu se sauver de la foudre.
Sa trame vient d'être couppée
Du conspect de tout l'Univers.
Il ne vit plus que dans nos vers.
Et par ce qu'a fait son épée.
Toy qui lis, & qui ne sçait pas
De quelle façon le trépas
Attaqua cette ame Guerriere,
Ces deux vers t'en feront sçavant.
La Parque le prit par derriere,
N'osant l'attaquer par devant.

Le Roy avec toute la Cour partit aprés pour s'en retourner à Paris. Et nous eûmes l'année suivante qui étoit 1633. de nouveaux troubles & de nouvelles broüilleries du côté d'un autre Prince, qui bien qu'il fût Souverain, l'étoit neanmoins avec dépendance du Roy. Le Duc de Lorraine rompant divers traittez qu'il avoit faits avec Sa Majesté, & refusant de faire hommage à la Couronne à cause du Duché de Bar, le Roy resolut de s'aller faire Justice luy même les armes à la main. Il partit vers le mois d'Aoust, pour aller mettre le Siege devant la Ville de Nancy, qui étoit une des plus for-

tes Places de l'Europe. J'eus l'honneur de l'accompagner par tout lors qu'il se donnoit la peine d'aller luy même tendre les cordeaux pour dresser les lignes des retranchemens, ce qu'il faisoit avec une habileté particuliere, excellant dans toutes les choses de la Guerre.

Le Duc de Lorraine se voyant en un assez grand peril de perdre tous ses Etats par sa faute, envoya au Roy le Cardinal de Lorraine son frere afin qu'il traittât de la Paix : & aprés beaucoup de détours & de vaines défaites, il fut à la fin contraint de ceder à une plus grande puissance & à une lumiere plus penetrante que la sienne. Il resolut de venir luy même trouver le Roy en son Cartier qui étoit à Neuville, à une lieuë de Nancy, où il luy fit toutes sortes de soumissions. Le Roy luy fit un fort bon accüeil, & le reçût avec les mêmes témoignages d'amitié que s'il n'avoit eû aucun sujet d'être mal satisfait de luy. Il eut le chapeau à la main durant quelque temps, & s'étant couvert ensuitte, il fit aussi couvrir le Duc. Mais comme il connoissoit parfaitement, aprés plusieurs experiences la souplesse de son esprit, il prit resolution

de l'empeſcher adroittement d'aller ce jour-là à Nancy, ſe doutant bien que s'il y alloit, il pourroit encore luy jouër quelque mauvais tour, en s'enfermant peut-être dans la Ville, & luy refuſant d'en ouvrir les Portes nonobſtant la parole qu'il luy donnoit. La chambre du Roy étoit fort obſcure, c'eſt pourquoy feignant de ne pouvoir lire des Lettres qu'il avoit reçeuës il fit apporter des flambeaux, afin que lors que la nuit viendroit le Duc ne s'en apperçût pas. Il étoit environ quatre heures aprés midy au mois de Septembre. Le Duc de Lorraine qui avoit grande envie d'aller à Nancy, voyant que le Roy ſe mettoit à lire des Lettres, voulut prendre congé de luy & le pria de luy permettre de s'en aller pour donner ordre à l'execution de ce qu'il luy avoit promis. Le Roy qui ſçavoit que c'étoit plûtoſt pour en empêcher l'effet, luy répondit ſimplement : Mon Couſin, vous êtes bientoſt las de nous voir ; il n'eſt pas tard, il n'y a qu'une petite lieuë d'icy à Nancy ; & il ne vous faut pas une heure pour y aller. Ainſi le Roy fit ſi bien par ſes adreſſes, en le careſſant, en liſant des Lettres, & en l'entretenant que

la nuit vint insensiblement. Enfin le Duc de Lorraine commençant à s'ennuyer fort voulut une seconde fois prendre congé du Roy & s'en aller. Le Roy sans faire semblant de rien demanda à ceux qu étoient presens quelle heure il étoit ; & ayant sçû qu'il étoit sept heure, il dit au Duc comme s'il eût été fort surpris, cela est étrange comme le temps passe vitte : Il est trop tard, mon Cousin, pour que vous vous en retourniez presentement. Le Duc qui eût mieux aimé sans comparaison marcher toute la nuit que de demeurer entre les mains du Roy luy répondit qu'il connoissoit tres bien les chemins, qu'il seroit bientost à Nancy, & qu'il ne luy falloit que tres peu de temps, comme Sa Maiesté elle mesme luy avoit fait l'honneur de le luy dire. Le Roy qui se vit pressé & qui ne vouloit rien témoigner de son dessein s'en tira fort adroitement en demandant à quelques Officiers qui étoient presens si la Garde étoit posée. Car comme ils luy eurent répondu qu'elle l'étoit & que tous les ordres étoient déia donnez, il dit au Duc de Lorraine ; mon Cousin, il n'y a pas d'apparence que vous partiez au-

jourd'huy, il eſt trop tard, & la Garde étant poſée il faudroit tout troubler. Il vaut mieux que vous couchiez ici, & vous partirez demain de grand matin. Ainſi aprés beaucoup d'inſtances qu'il fit de nouveau il fut enfin obligé d'acquieſcer à la volonté du Roy n'oſant le choquer. On luy donna la maiſon de Monſieur le Cardinal de la Vallette pour ſon logement : Et le Roy commanda à Monſieur le Duc de S. Simon & au Comte de Nogent de l'entretenir durant ſon ſouper, & à moy avec quelques autres Officiers de le ſervir. Mais cet honneur que Sa Maieſté luy faiſoit rendre tendoit à s'aſſurer davantage de ſa Perſonne. Car ce fut dans ce même deſſein qu'elle ordonna que 12. Suiſſes garderoient ſa porte comme par honneur. Le Duc de Lorraine fit ſouper avec luy Meſſieurs de S. Simon & de Nogent qui l'entretinrent iuſqu'à onze heures de nuit. Cependant l'on fit entrer ſecrettement dix ou douze Soldats pour s'aſſurer du dedans de la maiſon ; & nous nous retirâmes enſuite tout autant que nous étions d'Officiers avec Monſieur le Duc de Saint Simon & le Comte de Nogent. Son

Alteſſe de Lorraine s'étant couchée ie fus commandé pour faire bonne garde avec ma Compagnie tout autour de ſa maiſon de peur qu'il ne luy prît envie de s'enfuïr à la faveur de la nuit. Ainſi voyant l'importance de cette garde ie poſay des Sentinelles de ſix pas en ſix pas, & je me plaçay ſous un arbre auprés d'une Sentinelle vis à vis d'une des feneſtres de la Chambre où eſtoit couché le Duc. La penſée qu'il eut d'avoir eſté pris pour duppe & joüé par le Roy lui donnoit une merveilleuſe inquietude, & ne pouvant prendre aucun repos dans ſon lit, il voulut tenter s'il ne pourroit point s'enfuïr. Il ſe leva donc environ à une heure aprés minuit, & vint mettre la teſte à la feneſtre qui donnoit ſur l'arbre ſous lequel j'eſtois, pour le moins auſſi éveillé que luy. D'abord il ſe mit à chanter comme pour ſe deſennuyer : & appellant peu de temps aprés la Sentinelle, il cria : Sentinelle, Sentinelle, j'entens beaucoup de bruit, qu'eſt-ce que c'eſt. Je pris la parole au lieu de la Sentinelle & luy reſpondis que c'eſtoit un Corps de Cavalerie qui faiſoit la ronde. De combien eſt-il, ajoûta le Duc? Il eſt, Monſieur, luy dis-

dis-je, de deux mille chevaux. Comment de deux mille chevaux, repliqua-t'il, cela est extraordinaire ! la garde n'a pas accoûtumé d'étre si grande. Pardonnez moy, Monsieur, luy dis-je, elle est d'ordinaire aussi forte. Ho quelque chose de moins, repartit-il ; vous la faites plus grãde qu'elle n'est, passe, passe: Et qui est celuy qui la commande? Chacun à son tour, Monsieur, répondis-je; tantost les Maréchaux de Camp, tantost les Lieutenans Generaux, & ainsi des autres. Vrayment, dit le Duc, la garde est bonne, il n'y a rien à craindre. I'ajoutay que par tout où étoit le Roy on faisoit la garde de méme. Ensuitte comme il vouloit me sonder, il continua de cette sorte : mais n'est-ce point un Officier à qui je parle ? Ie luy répondis que j'étois un pauvre Cadet son serviteur. Oüy ! ajouta-t'il en s'étonnant ; j'eusse pourtant creu à vous entendre parler que vous étiez un Officier. Hé bien donc Camarade, puisque tu és un Soldat, dis moy, y a-t'il longtemps que tu fais le métier ? Monsieur, luy dis-je, il y a dix ou douze ans. Et combien y a-t'il que tu és dans les Gardes ? je luy répondis qu'il pouvoir

bien y avoir environ cinq ou six ans. Comment ? Il y a donc long-temps, ajouta-t'il, que tu sers sans recompense. D'où vient que tu n'est pas monté plus haut ? Ie luy repliquay qu'il y avoit des gens plus heureux les uns que les autres, & que pour mois j'étois des derniers,& que j'attendois tous les jours le bon-heur que je voyois arriver à quelques-uns de mes Camarades. Il me demanda si aumoins l'on me payoit bien mes monstres ; je luy répondis que je n'avois nul sujet de me plaindre de ce costé-là, & que si j'étois mal-heureux dans le reste j'étois heureux dans ce point. Aprés qu'il m'eut demandé de nouveau combien on me donnoit, & que je luy eus répondu que je recevois la paye ordinaire des Soldats;il ajouta : mais c'est étre pourtant bien mal-heureux de demeurer toute sa vie en cét état sans monter à quelque Charge. Ne desirerois tu pas bien donc d'avoir quelque employ ; je luy dis qu'assurément si le Roy vouloit me dőner quelque Charge je ne la refuserois pas. Ho bien, continua-t'il,écoute Camarade, si tu veux, il y a bien moyen de faire icy la fortune d'un honnête homme. Ie luy

répondis que j'avois l'honneur de servir le plus grand Prince du monde qui avoit bien le pouvoir de me recompenser si ie sçavois bien le servir. Il me repartit fort agreablement: mais tu ne l'as donc pas encore bien servy iusques icy, puis qu'il y a si long-temps que tu le sers, & qu'il ne t'a point encore recompensé. C'est qu'il me veut éprouver long-temps, Monsieur, luy dis-ie, afin de mieux iuger si i'en suis digne. L'on ne pert rien à attendre. C'est pourquoy i'attens tous les iours ; & ce sera peut-étre dés demain qu'il me recompensera. Ie suis aumoins assuré que ie ne sçaurois manquer de luy étre fidelle & que c'est l'unique moyen pour avancer ma fortune. Le Duc de Lorraine iugea bien par ma réponce que ie parlois avec connoissance, & qu'il n'avoit rien à esperer de mon costé. C'est pourquoy bien qu'il se sentit picqué iusqu'au vif & outré au dernier point de se voir ainsi duppé, il fit mine neanmoins d'estimer nôtre Sentinelle en luy disant : Va mon Camarade, tu es un brave Garçon. Ie t'aime de cette humeur ; Adieu : Et incontinent il se retira. Vn Gentil-homme qu'il avoit avec luy, & qui entendit

ce pourparler luy dit auſſi-toſt ! Ah, mon Maiſtre vous étes arreſté:Il n'y a pas moyen de nous ſauver. Cependant ie m'en allay à l'heure méme donner avis à Monſieur le Duc d'Epernon, de l'entretien que i'avois eu avec ſon Alteſſe afin qu'il en avertit le Roy. Mr. d'Epernon eſperant que le Duc pourroit peut-étre revenir une ſeconde fois à la charge, voulut luy-méme en avoir le divertiſſement & vint ſe poſter avec moy ſous mon arbre. Le Duc en effet ne manqua pas de ſe preſenter de nouveau à la fenêtre peu de temps aprés;& il cria; camarade,Sentinelle quelle heure eſt-il ? Ie luy dis qu'il n'étoit pas encore deux heures. Il me demanda ſi ce n'étoit pas à moy à qui il avoit déja parlé. Ie luy dis que c'étoit moy méme qui avois eu cet honneur. Il aioûtat vous étes bien long-temps en ſentinele; car il luy ennuyoit merveilleuſement, & il euſt bien ſouhaitté d'avoir affaire à un autre qu'à moy. Ie luy répondis qu'il n'y avoit pas encore deux heures que i'étois en faction & que le tẽps approchoit qu'on me devoit bientoſt relever. D'où vient,aiouta le Duc, que ie n'entends plus le méme bruit,

que tantoſt ? C'eſt Monſieur, luy dis-ie que la patroüille a paſsé ; & elle repaſſera peut-étre bien-toſt. Vrayment, dit-il, cette garde eſt belle & bien grande ! Mais il eſt vray que c'eſt un grãd Prince qu'elle garde. Va tu es heureux de ſervir un ſi grand Roy. C'eſt le Prince de l'Europe qui ſçait le mieux tous les ordres de la Guerre. Ie ferois, Monſieur, luy dis-ie, le plus mal-heureux homme du monde ſi ie ne connoiſſois mon bon-heur d'étre au ſervice d'un ſi grand Prince ; & vous pouvez bien, Monſieur, aioutay-ie, iuger de ſa grandeur mieux que perſonne en ayant vû quelque choſe. Ne fait-il pas faire luy-méme l'exercice, continua le Duc? Oüy, Monſieur, luy dis-ie. Il le fait faire à ſon Regiment des Gardes, à ſes Mouſquetaires, & à tous les Regimens. Il vous fait bien travailler, à ce que ie vois, aiouta-t'il, & ne vous laiſſe guere en repos. Il eſt vray Monſieur, luy repartis-ie, qu'il nous fait ſouvent bien ſuer : mais il ne s'épargne pas auſſi luy-méme. Il me demanda enſuitte où étoit le logis de Monſieur le Cardinal, ajoutant qu'il ſe doutoit bien qu'on y faiſoit bonne garde : & ſur ce que ie l'aſſu-

ray que par tout le quartier du Roy ‹
faisoit la méme garde,il dit en riant ;
y a du plus ou du moins. Tous n'o
pas besoin d'étre gardez également.
s'étendit fort ensuitte sur les loüang
du Roy ; & aprés m'avoir tourné l
tous les sens,me trouvant par tout ég
lement à l'épreuve de ses attaques ,
me dit enfin ; Ho bien,mon camarad
qui que vous soyez ; ie suis vostre se
viteur. A Dieu:& ainsi il se retira. M
le Duc d'Epernon avoit pensé tout g
ter n'ayant presque pû s'empescher d'
clater de rire ; tant le ieu luy paroiss
agreable. Car outre que les choses d'
les-mémes étoient plaisantes, l'air do
nous nous parlions l'un à l'autre sa
nous voir , l'un étant toûiours à l'att
que , & l'autre sur la defensive , av
quelque chose de divertissant. Ie n
retiray quelque temps aprés ayant do
né ordre à la Sentinelle que si le D
mettoit de nouveau la teste à la fen
tre, & vouloit le faire causer, il luy
assez rudement;retirez vous Monsieu
dormez s'il vous plaist. C'est icy u
heure induë. Mais il ne fut pas da
cette peine. Car le Duc ne se prese
ta plus se voyant pris. Le Roy aya

esté informé par Monsieur d'Epernon à son reveil de cette agreable conference s'en divertit avec ceux qui étoient presens;& il avoit grande envie de me l'entendre conter à moy - même. Ie ne tarday guere à l'aller trouver, & luy en fis tout le recit de la maniere la plus naïve qu'il me fut possible. Et comme ie luy témoignay que le Duc m'avoit tenté en me disant qu'il y avoit moyen de faire la fortune d'un honneste homme ; sur ce que Sa Maiesté me dit que ie devois le pousser plus avant & faire mine d'accepter l'offre qu'il me faisoit, pour voir iusqu'où il auroit esté, ie luy repartis assez prestement que si ç'eust esté à recommencer ie l'aurois fait,parce que Sa Maiesté me le commandoit ; mais qu'il n'eust pas esté seur pour moy de le faire auparavant;puisque i'aurois eû peut-être assez de peine à persuader Sa Maiesté que i'en faisois seulement la mine:& qu'ainsi i'aimois tousiours mieux ioüer au plus seur. Le Roy voulant avoir le plaisir de faire luy même ce conte, comme il le faisoit fort agreablement, me deffendit d'en parler. Et lors qu'il avoit conté la chose à quelque Seigneur de

ſa Cour, il m'appelloit & vouloit que ie confirmaſse ce qu'il avoit dit. Chacun en dit le bon mot: Et à toute heure le Duc de Lorraine & le Lieutenant de Pontis eſtoient en conference l'un avec l'autre. Le Roy envoya le matin demander au Duc de Lorraine des nouvelles de ſa ſanté, & luy dire en même temps qu'il s'eſtonnoit qu'aprés avoir écrit à ceux de Nancy, ils ne luy ouvroient pas les Portes ſelon le traitté: Car ſon Alteſſe leut avoit déia écrit une fois ſur ce ſuiet: mais il leur avoit deffendu auparavant d'obeïr à ſa lettre, quelque commandement qu'il leur pût faire à moins qu'ils n'y viſſent une marque particuliere dont il eſtoit convenu avec eux. Le Roy donc luy fit témoigner, qu'il avoit quelque ſuiet de croire qu'il ne luy voulut pas tenir ſa parole; qu'il le prioit d'agir en homme d'honneur, & d'écrire de nouveau à ſes ſuiets de la ville de Nancy. Le Duc leur eſcrivit pour la ſeconde fois; mais ſans y mettre encore la marque dont i'ay parlé. Ce qu'il faiſoit dans l'eſperance que le Roy le laiſſeroit enfin aller à Nancy pour faire luy même ouvrir les Portes. Ceux de Nancy n'ayant

n'ayant donc pas davantage obeï à cette seconde Lettre qu'à la premiere : Le Duc de Lorraine estant pressé de nouveau par le Roy de luy tenir sa parole, & n'esperant plus avoir la liberté d'aller à Nancy s'il n'executoit le traitté, il leur écrivit enfin un billet avec la marque qui étoit comme le signal auquel ils devoient obeïr. Ainsi ils ouvrirent les Portes au Roy. Toutes ses Troupes y entrerent les picques baissées, les rangs fort serrez, la mêche allumée, & toutes prestes à combattre, si on leur faisoit quelque trahison. Nous nous rendîmes maîtres de tous les Cartiers & de toutes les Places, & l'on fit ensuite commandement à toute la Garnison Lorraine de mettre les armes bas. Un de mes amis nommé de la Serre, qui estoit un des principaux Officiers de la Garnison, entendant crier les armes bas, pensa se desesperer & me dit que s'il eût crû qu'on les eût dû traitter de la sorte, le Roy n'y seroit jamais entré que par la brêche. J'adoucis un peu son courage, & le portay à souffrir paisiblement son malheur. Ainsi le Roy fut entierement maître de Nancy dont il donna le Gouverne-

ment à Monſieur de Braſſac.

L'année ſuivante qui eſtoit 1634. quelques mois aprés la reduction de Nanci, le Roy eût une bonne volonté pour moy, & reſolut de me faire Commiſſaire general de tous les Suiſſes qui eſtoient en France. Il ſçût que pluſieurs Suiſſes avoient beaucoup de creance en moy, & que m'ayant fort prié de leur montrer l'exercice je n'avois pu les refuſer: ce qui eſtoit cauſe qu'ils venoient ſouvent me trouver chez moy, où ie tâchois de leur apprendre ce qu'ils deſiroient. Le Roy ſçavoit donc que i'eſtois aimé de ces bonnes gens, & il iugea que l'eſtime qu'ils faiſoient de moy me donneroit une grande facilité pour faire d'eux ce que je voudrois. Ainſi m'ayant un iour demandé lors qu'il eſtoit à Verſailles, ſi les Suiſſes me venoient toûiours voir, & s'ils apprenoient quelque choſe: comme ie luy eus reſpondu qu'ils y venoient à l'ordinaire, & qu'ils eſtoient un peu peſans, mais tres bonnes gens, il me repartit tout d'un coup: Il faut que ie vous eſtabliſſe leur Commiſſaire general dans mon Royaume, afin que vous les regliez tous comme vous

avez reglé vôtre Compagnie. J'acceptay avec grande joye cette proposition qui m'estoit trés-honorable, & ie témoignay au Roy la profonde reconnoissance que i'avois de l'honneur qu il me faisoit, de me choisir pour cet employ. Mais ie ne voyois pas bien clairement le moyen d'y parvenir manque d'argent : c'est pourquoy ie ne m'avançay point davantage pour lors, voulant voir si le Roy feroit quelque chose de plus, que de me tesmoigner de la bonne volonté. Celui qui estoit alors pourvû de cette Charge estoit un nommé Ferrary, qui ne plaisoit pas à Sa Maiesté. Et c'estoit encore une des raisons pour lesquelles le Roy pensa à me la donner, afin que comme i'estois entierement à lui, ie prisse la place d'un autre dont il n'estoit pas satisfait. Quelque temps aprés qu'il m'en eut parlé la premiere fois, il m'en parla de nouveau & me dit qu'il falloit que ie vendisse ma Charge de Lieutenant aux Gardes pour m'aider à acheter celle de Commissaire general des Suisses Il me dit même avec une bonté extraordinaire, qu'il se chargeoit de faire lui même le marché de ma Lieutenance, & qu'il m'en feroit

donner le plus d'argent qu'il se pourroit. Je consentois fort volontiers à toutes ces propositions qui m'estoient aussi avantageuses qu'honorables. Mais j'envisageois les suites d'un engagement pour lequel ie sçavois qu'il me falloit trouver trois fois autant d'argent que valoit ma Charge. Je laissois neanmoins agir le Roy, n'osant m'opposer à ses ordres,& esperant qu'il auroit égard à ma pauvreté. Il fit donc venir Monsieur de Chenoise qui m'aimoit fort & qui vouloit achepter une Lieutenance dans les Gardes, pour son fils le Baron de Boucaut:Et mon affaire estant entre les mains d'un aussi puissant entremetteur que le Roy, le marché fut conclu par le prix de douze mille écus qui estoit plus d'un tiers plus qu'on ne vendoit alors les Lieutenances aux Gardes.Le Roy me pressa ensuite de traitter avec Monsieur Ferrari pour sa Charge, & me promit de me faire donner une quittance de ses Finances, par laquelle l'Epargne seroit obligée de payer à mes creanciers ce qu'ils m'auroient avancé pour cette Charge, en cas que ie vinse à être tué. Cela m'obligea de penser tout de bon à en trait-

ter, & ie conclus le marché avec Monsieur Ferrari par le prix de trente mille écus. Cependant comme mes amis venoient en foule m'offrir de l'argent pour payer la Charge, ie pressois le Roy de me faire donner la quittance de Finances qu'il m'avoit promise, & ie sollicitois aussi moy même pour l'avoir. Allant un iour chez Monsieur de Bullion pour ce suiet, & trouvant sur l'escallier Monsieur de Belliévre qui a depuis esté Premier President du Parlement de Paris, je le priay instamment de vouloir prendre la peine de remonter pour recommander mon affaire à Monsieur le Surintendant. Il remonta aussi-tost, & fit ce que ie souhaitois avec cette grace & cette honnesteté qui l'ont fait aimer de tout le monde. Quoy que Monsieur de Bullion fust tout à fait au Cardinal de Richelieu qui ne m'aimoit pas, il respondit assez civilement qu'il auroit bien souhaitté de me servir; mais que si le Roy m'accordoit cette prerogative par dessus tous les autres Officiers, il les auroit tous ensuite sur les bras; qu'ils demanderoient au Roy la même grace, que sa Maiesté ne pourroit leur accorder.

ſans engager extraordinairement ſon Epargne, ni leur refuſer ſans me faire autant d'ennemis qu'il y auroit d'Officiers dans l'armée;que ie pouvois neanmoins preſenter ma Requeſte au Conſeil, & que là on en délibereroit en preſence de ſa Maieſté. Je crois qu'il ne manqua pas d'en parler à Monſieur le Cardinal, & qu'il eut bon ordre de s'y oppoſer. Car quoy que le Roy fuſt bien reſolu de m'accorder cette grace, qu'il en eut même parlé à Monſieur le Chancelier qui teſmoigna l'approuver, & qu'il ſe fuſt chargé de preſenter luy-même ma Requeſte dans ſon Conſeil, ie ne laiſſay pas d'être debouté de ma demande, ainſi que le Roy prit la peine de me le dire au ſortir du Conſeil en ces termes remarquables : nous avons, me dit-il, eſté tondus, nous avons perdu nôtre cauſe:mais ne vous mettez pas en peine ie vous recompenſeray, & vous donneray quelque choſe qui vaudra plus. Il eſt vray que ie ne pus aſſez admirer qu'un Prince perdiſt ſa cauſe de cette ſorte dans ſon Conſeil, en une affaire qui dépendoit abſolument de ſa liberalité, & que voulant faire une grace & donner une iuſte recompenſe à un

de ses Officiers,il ne le pust pas.Mais il n'estoit pas difficile de iuger d'où pouvoit venir cette impossibilité. Cependant quoy que le Roy me promist, comme i'ay dit, de m'assister & de me recompenser d'vne autre maniere, ie n'estois nullement d humeur à m'asseurer sur une promesse dont ie voyois si clairement que les effets pourroient bien n'être pas en son pouvoir. J'eusse mieux aimé de l'argent comptant; & me voyant ainsi engagé sur l'asseurance que le Roy m'avoit donnée tout d'abord,craignant que mes creanciers ne fussent en danger de perdre quelque chose à cause de moy, i'estois presque déja dégouté de cette charge avant que d'en avoir pris possession. Le Roy neanmoins me pressa si fort que ie fus obligé de passer par dessus tout, & d'entrer en possession de la charge.Pour faire le serment accoûtumé, il me fallut habiller à la Suisse d'un habit de velours noir avec du passement. J'avois une tôque de grand prix que le Roy me donna, où il y avoit une fort belle aigrette, un oyseau de Paradis, avec quelques autres eniolivemens. Je fis venir une partie des Officiers Suisses

iusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingt;& étant entré à leur teste dans la salle où le Roy étoit avec grand monde, j'allay salüé sa Maiesté à la Suisse. Le Roy me reçût cóme les Ambassadeurs, étant debout à côté de son lit. Il m'ôta le chapeau, & me donna sa main à baiser, & il me dit par galanterie; parlez Suisse. Je luy répondis que sa Maiesté ne m'avoit pas donné le loisir de l'apprendre. Aprés que j'eus fait le serment selon la coûtume, je me mis au côté du Roy, & à mesure que chacun des Officiers Suisses s'avançoient pour luy faire la reverence, je les presentois en luy marquant toutes les bonnes qualitez des uns & des autres, & faisant en peu de mots le portrait de chacun d'eux, pour faire connoître au Roy leurs differentes humeurs: ce qui fut sans doute pour ce Prince & pour les Seigneurs de sa Cour qui se trouverent presens, une espece de comedie ou de farce qui leur donna un assez grand divertissement. Car je tâchois d'affecter par mes gestes & par mes paroles la naïveté de ces bonnes gens, paroissant vray Suisse comme eux tant que i'eus l'habit de Suisse. Le Roy m'entretint

long-temps de ma charge, & me dit qu'il avoit dessein de la rendre entre mes mains une des premieres charges de sa Cour. En effet il y attacha de tres-beaux Privileges, & me donnant luy-même des regles pour me conduire à l'égard de tous les autres Officiers de l'armée, il me marqua qui étoient ceux à qui il vouloit que ie cedasse, & ceux à qui je ne le devois pas faire. Je n'avois au dessus de moy de tous les Officiers Suisses, que le Colonnel qui étoit Monsieur le Maréchal de Bassompierre : & j'étois le premier quant à la police du Regiment des Gardes Suisses, & de tous les autres qui étoient en France jusqu'au nombre de sept à huit mille, ce qui étoit selon son ancienne institution. Le Roy voulut même que lorsque Monsieur le Maréchal de Bassompierre seroit absent, je commandasse aussi bien pour ce qui regardoit la guerre, que pour ce qui étoit de la police : & ie peux dire veritablement que c'étoit pour moy la plus belle charge que je pusse souhaiter. Huit ou quinze jours aprés que j'en eus pris possession, comme i'ay dit, & fait le serment entre les mains de sa Maiesté, ie fis faire l'exercice au Regiment en pres-

ſence du grand monde & de beaucoup de perſonnes de qualité. Je commençay par le ſerment que je fis faire en ces termes au Lieutenant Colonnel, qui avoit le chappeau bas comme tout le Regiment, moy ſeul étant couvert : Ne jurez vous pas ſur la part que vous pretendez en Paradis, d'être fidelle au Roy toute vôtre vie, & de mourir plûtôt que de rien faire contre ſon ſervice; de luy dire ou de luy faire dire ce que vous ſçaurez qui pourroit être prejudiciable à ſa perſonne ou à ſon Etat? *&c.* Aprés qu'il eût fait le ſerment en cette ſorte, je luy commanday de le faire faire de même à tout le Regiment, & je leur fis enſuite faire l'exercice.

Mais quoy qu'il n'y eût rien que de grand & que d'honorable dans cette charge que ie poſſedois avec tous les anciens Privileges, je m'en dégoutay bien-toſt pour pluſieurs raiſons. Le Roy me donnoit tous les jours divers ordres pour le reglement de tous les Suiſſes, qu'il vouloit que i'accoutumaſſe à une diſcipline auſſi exacte que celle d'un Cloître tres reformé. Ie me trouvois accablé ſous la multitude des ſoins dont il me chargeoit, & des comptes

que i'étois obligé de luy rendre tousles jours. Sa Maiesté ne me parloit à toute heure que de nouveaux reglemens, & je me voyois mille fois plus assuietti qu'auparavant. A quoy donc me sert, disois-je en moy même, cet honneur qui me rend esclave & miserable, & pourquoy vendre ma liberté & ma vie pour un peu de vent & de fumée? Ie voyois d'ailleurs mes amis en danger de perdre l'argent qu'ils m'avoient presté; parce que si le Roy avoit bonne volonté pour moy, on ne souffroit point qu'il l'executât, & on s'opposoit aux graces qu'il me vouloit faire. Il y eut même quelques personnes qui me representerent à quoy ie m'engageois;& quoy que ie le visse & le sentisse mieux qu'eux, toutes ces choses iointes ensemble contribuerent à me faire prendre une ferme resolution de me deffaire de cette charge qui m'étoit devenuë insupportable. Ma grande peine étoit d'y faire consentir le Roy,& ie regardois comme une disgrace assurée pour moy de lui en parler. Ie me sentois neanmoins disposé à tout,& l'étant un iour venu trouver, ie lui dis que ie me trouvois dans une étrange extremité, qu'ayant achepté ma charge

ſur la parole qu'il lui avoit plû de me donner, que ſon Epargne en tiendroit compte à mes creanciers, ils me ſollicitoient maintenant de leur donner quelque aſſurance. Vôtre Maieſté, lui diſie, iugera de ce que ie peux faire en cette rencontre, & s'il eſt iuſte que ie trompe & que ie fraude mes amis. I'aime mieux, Sire, remettre ma charge entre les mains de vôtre Maieſté, & m'en défaire avec ſon agrément, que de me voir obligé de l'importuner ſi ſouvent pour une choſe de cette nature. Le Roy quoy que tres choqué de la demande que ie lui faiſois ſe contint pour lors. Il me répondit qu'il étoit vray qu'il m'avoit promis de m'acquitter ſur ſon Epargne ; mais que ſon Conſeil pour pluſieurs raiſons s'y étoit oppoſé. Qu'au reſte puiſque i'avois toutes ces inquietudes, & que ie voulois me défaire de cet employ, ie viſſe à choiſir quelqu'un qui lui agreât. Aprés que i'eus obtenu cette permiſſion du Roy, ie traittay avec un nommé Saint Denis, qui me fit perdre deux mille écus ſur ma charge, n'ayant jamais voulu m'en donner plus de 28 mille, de 30 que ie l'avois achetée. M'ayant ainſi

fait perdre cette somme, il ne laissa pas de me demander encore une grace qui étoit que ie parlasse en sa faveur afin que le Roy lui conservât cette charge avec les mêmes privileges qu'il y avoit attachez. Ie lui rendis le bien pour le mal, lui promettant de faire tout mon possible pour lui procurer cet avantage, mais lui témoignant en même temps que i'estois trompé si ie l'obtenois. En effet en ayant parlé au Roy & le lui ayant presenté, comme ie fis son éloge à Sa Maiesté, & que ie la suppliay de vouloir lui conserver les mêmes privileges dont elle m'avoit honoré, Elle reietta bien loin ma demande, & nous renvoya sans écouter ce que ie disois. Ainsi il fallut se tenir encore trop heureux de ce que le Roy lui accordoit cette charge avec ses droits ordinaires. Cependant Sa Maiesté étant tout à fait en colere contre moy de l'empressement que i'avois eû pour me défaire de ma charge, ne put s'empêcher de me le témoigner quelques iours aprés en des termes qui me donnerent lieu de croire que ie ferois mieux de m'esloigner de la Cour pour quelque temps. Ce qui choqua plus le Roy fut la pensée qu'il eût

que i'avois esté dégouté de son service. L'experience qu'il avoit de la maniere dont on lui enlevoit tous les iours ses plus fidelles Serviteurs lui donna le même soupçon de moy, ce qui lui fit dire sur mon suiet à Monsieur le Chancelier, qui me l'a redit depuis : N'est-ce pas une chose étrange qu'aussitost que i'ay un bon serviteur, on me le débauche ? Mais ce Prince ne me faisoit pas en cela la iustice qu'il m'a faite depuis ; & ayant eu l'honneur d'approcher de sa Personne depuis si long-temps, i'étois encore peu connu de lui pour ce que i'étois ; puisque rien au monde n'estoit capable de me détourner du service legitime que ie devois à mon Prince, & que nul autre que lui n'eût pu avoir la même place dans mon cœur. Ma disgrace ne dura pas neanmoins beaucoup de temps, & Sa Maiesté m'envoya bien-tost faire commandement de l'aller trouver lors qu'il s'en alloit à Sainte Geneviéve des Bois. Ie demeuray quelques mois auprés de luy comme auparavant sans avoir de Charge que celle d'Ordinaire auprés du Roy.

La Guerre estant déclarée à l'Espa-

gnols vers la fin du mois de May de l'ãnée 1635. on leva plusieurs Armées, dont l'une devoit entrer dans les Païs-Bas par la Picardie. Me voyant alors sans Charge, je suppliay sa Maiesté de me donner quelque employ, & de me permettre d'aller avec Monsieur le Maréchal de Brezay en Hollanda, lui témoignant que je m'ennuïois de ne rien faire pour son service, & de manger inutilement le pain qu'il me donnoit. Le Roy m'ayant demandé avec beaucoup de bonté, si ce n'estoit pas assez pour moy que je fusse auprés de sa Personne, je lui répondis qu'il estoit vray que je ne meritois pas cet honneur, mais que c'estoit afin d'en être plus digne que je souhaittois d'aller en Hollande, & d'apprendre en un Païs étranger & dans l'école la plus parfaite de la Guerre, diverses choses qui contribuëroient à me rendre encore plus capable de le servir. Le pretexte dont je me servois estoit specieux, & la conjoncture où je me trouvois n'étoit pas moins favorable. Mais ce Prince qui se voyoit enlever tous les jours, comme j'ay dit, ses plus fidelles Serviteurs, témoigna d'abord beaucoup de peine à

m'accorder ce que je demandois, craignant que lors que je serois ainsi éloigné, j'en fusse moins attaché à sa Personne, & plus susceptible des impressions que l'on voudroit me donner. Il fut neanmoins obligé de ceder enfin aux importunitez de plusieurs de mes amis qui solliciterent puissamment pour moy & obtinrent avec quelque violence mon congé. Monsieur le Maréchal de Brezay m'aimoit fort, & pour marque de son amitié, il me donna une medaille d'or qui valoit bien quatre ou cinq pistolles, sur laquelle étoit gravée une épée d'un côté, & une bourse de l'autre, voulant m'assurer par là que son épée & sa bourse estoient à moy:ce qui n'estoit pas un petit honneur sur tout de la part d'une personne dont l'humeur a esté assez connuë de tout le monde. Il me chargea de lever son Regiment dont il me fit premier Capitaine & Major,& de plus comme son aide de Camp. L'armée de Picardie qu'il commandoit alternativement avec le Maréchal de Châtillon, n'estoit pas moins de 20. mille hommes de pied, & de 6. à 7. mille chevaux.

Le dessein des Generaux étoit d'aller assieger

assieger la Ville de Namur scituée sur la Muse. C'est pourquoy lorsque l'armée en approcha de quatre ou cinq lieuës, M. le Maréchal de Brezay nous envoya Monsieur de Vientais, Mr. de Lansac, & moy, pour reconnoistre auparavant les ennemis & la Ville, & nous dõna une escorte de trois cens chevaux. Nous prîmes au Village d'Avain quelques prisonniers de qui nous sçeûmes que les ennemis s'avançoient avec leur armée sous la conduite du Prince Thomas qui en estoit General, du Comte Feria Fils du Comte de Benevent Gouverneur d'Anvers son Lieutenant general, & du Comte de Buquoy qui commandoit la Cavalerie. Nous marchâmes toute la nuit, & nous estant avancez jusqu'assez prés de Namur, nous laissâmes dans un Bois nôtre escorte, afin de pouvoir nous approcher davantage de la Ville & mieux reconnoistre toutes choses. Nous entendîmes aussi-tost toutes les Trõpettes, les Tambours, & tout le chari-varis d'une armée qui marche avec son bagage & avec son artillerie. Comme il faisoit clair de Lune, nous commençâmes aussi bientost à voir l'armée qui passoit sur le

Pont de la Meuse, & nous contâmes iusqu'à quarante compagnies de Cavalerie. En ayant trop vû & entendu pour n'estre pas assurez que ce ne fust l'armée ennemie, nous retournâmes promptement trouver nôtre escorte, & regagner le Village d'Avain au grand trot : Car il ne faisoit pas trop seur de s'arrêter en chemin, les ennemis ayant commencé bien-tost aprés à détacher quelques pelotons de Cavalerie pour battre la campagne & reconnoître nôtre armée. Si i'eusse voulu croire Messieurs de Vientait & de Lansac, nous nous fussiôs arrestez à Avain pour nous reposer à cause que nous estions beaucoup fatiguez ; mais ie leur representay si fortement le peril où ils s'exposoient d'étre égorgez par les coureurs, ce qui ne leur eust pas esté honorable, que nous continuâmes nôtre marche iusqu'à l'armée. Nous fîmes nôtre rapport à Mr. le Maréchal de Brezay, qui eut d'abord quelque peine à croire que les ennemis fussent si proches : mais ne pouvant neanmoins démentir nos yeux & nos oreilles, il donna à l'heure même tous les ordres pour que nous ne fussions pas surpris par les ennemis. Mr. le Maréchal

de Châtillon avec toute l'arriere garde estoit encore assez esloigné, ce qui mit un peu en peine Mr. de Brezay; mais il l'envoya avertir de s'avancer en diligẽce, ce qu'il fit: Et les Ennemis s'estant emparez d'Avain, on fut obligé de disposer nostre Armée en bataille dans un vallõ fort estroit, où nos Generaux n'eurent pas une petite peine à corriger par leur habilité le desavantage du lieu. Le Maréchal de Brezay prit l'aile gauche, & Mr. de Châtillon l'aile droite. Pour moy, sans parler des autres, ie faisois la Charge de Major, & comme d'aide de Camp, & i'estois neanmoins aux enfans perdus, qui ayant commencé l'attaque furent soutenus vigoureusement par les Ennemis, & même repoussez du premier choc. Mais s'estant ensuitte ranimez de nouveau, ils en devinrent plus furieux; & toute l'armée venant aux mains le cõbat & le carnage dura longtemps de part & d'autre, iusqu'à ce qu'enfin les ennemis furent contraints de plier. Le Prince Thomas estant extraordinairement presſé par nos Gens fut obligé de sauter par dessus une muraille pour se sauver, & en sautant il laissa tomber son chapeau & sa canne,

au bout de laquelle ses armes estoient gravées sur une poignée d'or. Ie la pris, & la donnay ensuitte au Maréchal de Brezay qui en fit, quelque temps aprés, present au Roy. De plus nous poussâmes si vivement le Comte Feria son Lieutenant General, qu'il fut obligé de me demander quartier en criant ; sauve la vie, rançon de dix mille écus. Ainsi ie le fis mon Prisonnier. Mais quelque grande & signalée qu'ait esté cette victoire, elle fut sanglante pour la France qui perdit un tres-grand nombre de braves Gens qui y furent sacrifiez pour le bien general de l'Etat. On y prit une infinité de Drappeaux & de Cornettes, & on y fit beaucoup de Prisonniers. Le principal estoit, le Comte Feria dont i'ay parlé. Dom Charles, bâtard de l'Archiduc Leopold, le Colonnel Sfondrate Italien. Le Colonnel Brons Anglois y furent aussi pris. Pour le Prince Thomas & le Comte de Buquoy, ils trouverent leur seureté dans leur fuite. I'eus un assez grand different aprés le Combat, avec celuy qui commandoit les Enfans perdus, lequel soutenoit que le Comte Feria estoit son Prisonnier à cause que c'estoit ceux qu'il comman-

doit qui l'avoient poussé à bout, & qu'ainsi il appartenoit à celuy qui les conduisoit. Ie luy répondis que c'estoit à moy que le Comte Feria avoit demãdé cartier ; & que c'estoit à moy qu'il s'estoit rendu, & qu'au reste ie m'en rapporterois au iugement du Prisonnier même. On luy demanda donc de qui il se reconnoissoit le Prisonnier, & il répondit aussi-tost que c'estoit à moy qu'il avoit demandé cartier, & qu'il s'estoit rendu. Ainsi nostre different fut iugé par la daclaration de ce Comte, lequel à l'instant & pour marque d'amitié, me donna son escharpe de General. Il me fit present aussi d'un reliquaire qu'il portoit sur soy, lequel i'ay gardé tousiours depuis. Ie m'attendois bien de recevoir de la liberalité du Roy les dix mille écus qui se payent ordinairement pour recompense, à celuy qui a pris dans un Combat un General. Mais ie ne fus pas plus heureux dans cette rencontre que dans toutes les autres de ma vie, où il sembloit que ce qu'on appelle la fortune du monde s'enfuist toûjours de devant moy. Car Dieu permit qu'au bout de quelques mois le Comte Feria se sauva ; & quoy que le Roy ne

laissa pas de me promettre la même somme qui m'estoit duë pour ma recompense, ie n'en vis aucun effet. Ie veux croire qu'il me conserva cette bonne volonté iusqu'à la fin, & qu'il la declara peut-estre dans son testament qui ne fut pas executé.

Aprés cette celebre iournée de la bataille d'Avain, le Prince d'Orange qui avoit esté declaré Generalissime de deux armées de France, & de Hollande, & qui estoit à plus de dix lieuës de nostre armée, eut un grand dépit de ce que nos Generaux avoient donne la Bataille sans luy. Il desesperoit de n'avoir point eu de part à une action si glorieuse, & peu s'en falloit qu'il ne regardast cette victoire comme une perte considerable pour luy. Lors donc que nos Trouppes victorieuses s'avancerent, & que nous cōmençions à nous approcher de son armee, Messieurs les Maréchaux de France iugerent à propos de m'envoyer vers luy pour le saluër de leur part, & luy dire que quand il plairoit à son Excellence, elle trouveroit toute nostre armee preste à le recevoir & à luy rendre les honneurs qui luy estoiēt dûs. Ils me donnerent ordre aussi qu'en

cas que le Prince se mist en chemin, ie le quitasse à une lieuë de nostre armée & retournasse au grand galop les avertir, afin que tous les Generaux & les principaux Officiers luy allassent au devant. On commanda en même temps à tous les Soldats & à tous les Officiers de l'armée, de se mettre en la meilleure posture, & de prendre sur eux tout ce qu'ils avoient de plus beau & de plus riche, afin de faire plus d'honneur à celuy qu'ils reconnoissoient pour leur Generalissime ; & l'on mit ensuitte toute l'armée en bataille. Estant arrivé auprés de M. le Prince d'Orange, ie luy fis mon compliment de la part de Messieurs nos Generaux le mieux qu'il me fut possible, & luy témoignay l'empressement qu'ils avoient de luy rendre eux-mêmes, & de luy faire rendre par toute l'armée ce qu'ils luy devoient comme à leur Generalissime. Mais ce Prince sur l'esprit duquel la victoire d'Avain avoit fait une terrible impression se trouva si fort interdit, qu'il ne sçavoit proprement que me répondre, ny quelle resolution il devoit prendre. Comme je le vis chancelant & irresolu, & qu'il ne me répondoit rien de positif, me disant

tantôt une chose,& tantôt une autre,ie me lassay à la fin,& luy dis que ie n'attendois que sa responce pour m'en retourer vers nos Generaux. Se voyant ainsi presſé,il me dit qu'il vouloit bien venir trouver nostre Armée, & en méme tẽps il détacha environ mille Chevaux du corps de la sienne, afin qu'ils l'accõpagnassent iusqu'au lieu où étoit la nôtre. Mais il changea de sentiment bien-tost aprés,& il n'avoit pas encore fait une demy lieuë qu'il me dit, qu'il estoit trop tard ce iour là pour qu'il vinst joindre nostre Armée, & qu'il vouloit differer iusqu'au lendemain. Ce fut alors qu'il se découvrit,& qu'il me témoigna assez ouvertement le dépit qu'il avoit eu de ne s'estre pas trouvé à la Bataille : Car il me dit, quoy que par maniere de raillerie ; vostre Armeé est presentement bien glorieuse, & elle triomphe, ie m'assure, d'avoir remporté une si belle victoire. Quand elle nous auroit attendu pour nous y laisser prendre quelque part, elle n'auroit pas eû suiet de s'en repentir,& elle auroit au moins éprouvé si les Hollandois sont bons Soldats. Ie luy répondis fort respectueusement que nostre Armée

avoit esté presſée par celle des Ennemis, & que nous n'avions combatu que parce que nous n'avions pu differer le Combat : mais que comme il estoit nôtre Generaliſſime, il y avoit la plus grande part, & la principale gloire ; qu'on ne doutoit point du courage des Hollandois, & qu'il ſe trouveroit encore aſſez d'occaſions où ils pourroient le faire paroiſtre. Ie pris enſuitte congé de ſon Excellence & retournay vers nos Generaux, qui furent tres-mal ſatisfaits de ce que le Prince n'avoit pas voulu venir ce jour là, où chaque Soldat en particulier & toute l'Armée en general eſtoit dans le plus bel ordre où elle eût iamais eſté. Mais la choſe ne fut differée qu'au lendemain où ſon Excellence fut recuë avec tous les honneurs & toutes les ceremonies accouſtumées. Les deux Armées marcherent enſuitte vers Tillemant, ville qui eſt devenuë celebre par ſa priſe & par le ſaccagement horrible qui en fut fait avec tant d'inhumanitez & de ſacrileges que ie ne puis encore y penſer ſans que les cheveux me dreſſent preſque à la teſte. Il fallut d'abord prendre les Faux-bourgs : Et comme j'eſtois des premiers avec les

Enfans perdus, j'eus dans l'assaut une grande broüillerie avec Monsieur de la Mottehoudencour. Car me voyant en même rang que luy, & dans une aussi grande ardeur de pousser ma pointe & de monter le premier à l'escalade, il commença à me crier; Monsieur Monsieur de Pontis, vous ne marchez pas en vostre rang. Ie suis Mestre de Camp; je dois marcher devant vous. Ie luy répondis sans m'émouvoir: Monsieur, chacun garde le Poste qui luy a esté donné. Vous gardez le vostre; & ie tâcheray de conserver le mien. Ma response au lieu de l'adoucir l'aigrit encore davantage. Il ne peut souffrir ma froideur & ma fermeté: & il commença à jurer furieusemēt & à crier encore plus haut, que si je ne m'arrestoit il se ressentiroit de cét affront. Ie luy répondis en riant; que je croyois qu'il ne s'en souviendroit que pour m'en aimer davantage, lors que nous serions tous deux entrez glorieusement dans la Ville; & que c'estoit là tout le ressentiment que j'attendois de son amitié. Il ne prit pas neanmoins en raillerie ce que ie disois, & comme nous avançions toûjours chacun de nostre costé; lors que ie mon-

tois déja dessus un travail avancé en forme de bastion;me voyant prest d'ê-tre monté,& de luy ravir l'hõneur qu'il prétendoit de monter le premier,il me cria tout transporté & tout hors de luy; que si ie ne m'arrestois, il alloit faire tirer sur moy. C'estoit une aussi agrea-ble chose que l'on puisse s'imaginer de nous voir ainsi tous deux parlementer & combattre touchant l'honneur de l'as-saut,l'un avec le froid d'un homme qui rit, & l'autre avec toute la chaleur d'u-ne personne qui est transportée de co-lere. Je ne m'estonnay pas davantage de ce dernier compliment que des pre-cedens; & ie luy dis avec la même ga-yeté qu'à l'ordinaire: Si ie ne connois-sois M. de la Mottehoudencour, & quelle est sa generosité, j'aurois sujet de craindre ce dont il me menace; seu-lement pour rire. Ie m'en vais Mon-sieur, ajoutay-je, vous faire le chemin & vous ouvrir un passage. En mesme temps ie gagnay le dessus du bastion avec mes Soldats, & les ennemis se vo-yant forcez de tous costez se retirerent dans la Ville. Ie me trouvay iustement, estant monté, vis-à-vis d'une des por-tes, & comme ce poste estoit tres-avan-

tageux, cela servit à augmenter encore la mauvaise humeur de M. de la Motte-houdencour qui fut obligé de prendre un détour; & se rencontra en un autre poste peu favorable. Mais je fus prophete, & nostre querelle n'ayant cõmencé qu'avec le combat se termina bien-tost heureusement. Mr. le Maréchal de Brezay, ayant sçû qu'il y avoit dans les fossez des tanneries qui estoient fort propres pour placer quelque corps de garde, me pria de les aller reconnoistre. I'y fus au milieu des mousquetades qui sifloiẽt de tous côtez, & que Dieu par un effet de sa Providẽce, que je ne sçaurois assez admirer, détournoit de moy pour mon salut. Ayant rencontré une de ces tanneries, je la trouvay en effet tres-propre pour y poster un corps de garde. I'en avertis M. le Marêchal de Brezay, & luy dis en même temps qu'il ne falloit pas y hazarder beaucoup de Soldats; parce qu'en cas de sortie, ils seroient tous en peril évident d'estre massacrez par les ennemis. Mr. de la Motte-houdencour estoit lors present, & comme il estoit déja un peu revenu de cette mauvaise humeur dont j'ay parlé, il commença à rire à son tour, & à me

dire assez galamment: il faut avoüer que j'ay esté tantost horriblement en colere contre toy. Ie pense que si ie t'eusse tenu entre mes dents, ie t'eusse cassé tous les os. Pour faire nostre paix il faut que tu me menes voir cette tanniere; ce qu'il disoit par une espece de bravoure qui convenoit peu à une personne de sa qualité. Aussi jugeant à peu prés de son intention, & croyant bien que je luy ferois plaisir de le refuser, je luy dis assez brusquement, que ie ne ferois point ma paix avec luy à condition de le mener ensuitte à la boucherie, que ce seroit se reconcilier en ennemy, & que ie ne le regardois pas comme tel : qu'il qu'il n'estoit nullement necessaire qu'il s'allast faire tuer par vanité. Mr. le Maréchal de Brezay qui ne vouloit pas paroistre moins brave que Mr. de la Mottehoudencour, me dit sur cela qu'il vouloit luy-même y aller, & que ie les y menasse tous deux. Mais ayant honte pour un Maréchal de France qu'il se piquast de ces sortes de bravoures, & voyant que tout cela n'estoit qu'une vaine galanterie, & qu'une rodomontade à contre temps, ie luy répondis avec la même liberté que j'en avois ou-

blié le chemin. Il fit mine de se fâcher, quoy qu'il l'eust esté bien davantage, si j'avois voulu le mener au lieu dont il s'agissoit, & il me dit qu'il estoit tout de bon en colere contre moy, & que je m'étois fait deux ennemis, au lieu d'un que j'avois auparavant. Je luy repartis sans m'étonner beaucoup de sa colere ; que ce n'estoit pas un General à se faire tuer par galanterie, que ce droit n'appartenoit qu'à la jeunesse, & que le moindre Soldat de l'armée avoit interest au salut de son General. Ainsi tout nostre differend s'appaisa, il trouva son compte, & moy le mien : & aprés qu'ils eurent tous deux satisfait leur petite vanité, ils se trouverent trop heureux de ce qu'il ne leur en couta rien.

Les ennemis se voyant pressez & hors d'état de pouvoir resister à deux si puissentes armées, ne voulurent pas se hazarder de soutenir le grand assaut, & estant sortis par une porte de derriere qui n'estoit pas investie, ils se sauverẽt. On vint en donner avis au Maréchal de Brozay qui dit qu'il falloit laisser fuir la garnison & se rendre maistre de la Ville. Je fis approcher son Regimẽt contre la porte, aprés avoir abbattu à

grande peine le Pont-levis. Mais comme la porte étoit bien barricadée par derriere, & qu'il étoit necessaire d'entrer dedans afin de la debarrasser, ie fis fort serrer les Soldats qui étoient contre la porte, & étant monté sur leurs épaules avec un Soldat qui avoit une hache, je le fis entrer par une des fentes dans lesquelles joüent les solives qui soutiennent le Pont-levis : voulant ensuitte y entrer moy-même, il arriva dãs ce moment que les Soldats s'écarterent tant soit peu, & que tombant au milieu d'eux je pensay estre estouffé. Ie me relevay prõptement & remontay de nouveau sur leurs épaules, & n'ayant iamais pû retirer mes souliez, j'entray nuds pieds par la même fente & fis rompre la porte par laquelle tout nostre Regiment & le reste de l'armée entra. L'on étoit convenu auparavant avec le Prince d'Orange que les Hollandois n'entreroient point dans la Ville, à cause des violences & des violemens ausquels ces esprits heretiques sont accoutumez. Et M. le Maréchal de Brezay pensant à empescher le desordre, m'envoya aussitost avec une ving-taine de Soldats pour garder un Convent de Religieuses. Y

ayant trouvé quantité de draps d'écarlatte avec d'autres marchandises qu'on y avoit apportées comme en un lieu de seureté ; & connoissant le desordre de la guerre, je dis à ces Religieuses, qu'elles joüoient à faire piller leur maison ; que ie ne leur conseillois pas de demeurer là plus long - temps ; & que si les Trouppes y venoient, il ne seroit peut-étre pas en mon pouvoir d'empescher le pillage. Ces bonnes Religieuses me répondirent toutes éperduës : Ah, Monsieur sauvez nous la vie & l'honneur ; nous ne sçavons où aller ny que faire. Ie leur repartis que i'y ferois tout mon possible, mais qu'il n'y avoit pas trop de sureté. Cependant le Prince d'Orenge qui étoit fâché contre la Ville de Tillemont, à cause qu'elle ne luy avoit pas payé beaucoup d'argent qu'elle luy devoit, laissa entrer ses Soldats dans la Ville contre l'accord. Ces miserables s'étant répandus en un moment dans tous les Cartiers, pillerent, ravagerent, & massacrerent les Prêtres, & les Religieux avec les plus grandes inhumanitez qu'on puisse s'imaginer. Comme le Convent de Religieuses que ie gardois étoit grand, il ne manquerent pas aussi

d'y venir en tres-grand nombre partie Hollandois, partie Cravates, partie Frãçois, tous enragez & pires que des demons, tous ſans Dieu, ſans Religion, & ſans raiſon. Ie me battis furieuſement avec le peu de Soldats que j'avois, & ie ſoutins tant que j'eus des forces, contre cette multitude de furieux. Ayant enfin enfoncé les Portes il entrerent en foule, chargerent noſtre Corps de garde, dont ils bleſſerent les uns, mirent les autres en fuite. Pour moy comme ie me defendois touſiours avec mon épée ſans vouloir leur ceder le paſſage, un des Officiers plus brutal encore que ſes Soldats voulut me fendre en deux d'un coup de ſon Sabre, ce qu'il auroit fait ſi je n'avois avec mon épée ſoutenu l'effort du coup, qui la rompit neanmoins en deux. Ainſi me voyant ſans defenſe, ils ſe jetterent ſur moy, m'arracherent ce qui me reſtoit de mon épée, & me couperent mon baudrier, qu'ils emporterent. Comme ie me mis à crier hautement que ie m'en plaindrois à ſon Excellence, ils eurent peur, & me laiſſerent la vie, m'ayant ſeulement chaſsé dehors. En même temps ne trouvant plus d'obſtacles à leur fureur,

ils rompent toutes les portes du Convent, brisent tout, violent, & massacrent toutes les Religieuses qu'ils rencontrent, pillent toutes les marchandises dõt j'ay parlé & causent des desordres qu'il est impossible de representer. Ie vis avec une douleur que je ne sçaurois exprimer une de ces pauvres Religieuses qui couroit toute éperduë ayant un cousteau enfoncé dedans la teste, & qui crioit en pleurant ; Hé Messieurs, sauvez-moy la vie. I'eusse bien voulu me sacrifier pour leur service : mais i'étois sans armes, & fort éloigné, outre qu'il m'eût esté impossible de resister à la foule. Ayant ensuitte rencontré le Colonnel que je connoissois, ie commençay à luy crier en colére; Comment, Mensieur, est-ce là l'ordre que vous observez dans la Guerre ? Aprés que les Generaux m'ont envoyé en ce lieu avec un Corps de Garde vous souffrez que ces coquins cy s'en viennent nous massacrer comme ennemis ; qu'ils m'ôtent mes armes par force ; & qu'ils pillent une maison Religieuse que les Generaux ont prise en leur sauve-garde? Que voulez-vous que ie fasse, me dit-il ? Ce sont des Cravates qui sont pires que

des bestes farouches. Allez y, luy dis-je, avec une Canne & frappez fort & ferme ; chassez moy tous ces coquins qui m'ont arraché mes armes, & qui mont voulu assommer. Il me respondit qu'ils le tuëroient luy même s'il y alloit, estant acharnez comme ils étoient, & qu'il ne sçavoit comment j'avois pu échapper d'entre leurs mains, & comment ils ne m'avoient point mis en pieces. Ce n'étoit pas là me donner satisfaction, & j'étois en une terrible colere d'avoir esté ainsi mal-traitté, & de voir qu'un Colonnel ne put pas se faire obeïr par ses Soldats. Ie m'en allay à l'heure même trouver Monsieur le Maréchal de Brezay ayant les yeux tout étincelans de fureur. Ie me plains qu'ō à violé son autorité, qu'on m'a voulu assommer dans ce Convent où il m'avoit envoyé, & qu'il n'y a non plus de raison à ces voleurs qu'à des loups furieux & affamez. Ce Maréchal au desespoir de voir la perfidie des Hollandois, fit mener une partie de l'armée derriere ce même Convent, & s'estant cantonné là, il donna moyen de se sauver à six ou sept de ces pauvres Religieuses ; qui se refugierent vers luy s'é-

tant échappées par derriere. Il arriva deux ou trois iours aprés qu'étant avec quelques Officiers de mes amis, & m'en allant au Cartier du Roy, ie rencontray ce miserable Officier qui m'avoit si mal-traitté. Ie le reconnus aussitost à cause que la douleur d'un si mauvais traittement avoit peint tres-vivement son visage dans mon esprit & dãs ma memoire; & je commençay à luy dire tout encolere: Ah mal-heureux ie te reconnois pour le traistre qui me fit l'autre iour un si grand affront; rends-moy mon épée & mon baudrier. Sur cela il voulut mettre l'épée à la main: Mais ie luy sautay prestement au colet, & luy appuyant le bout du pistolet contre la teste, ie luy dis que s'il ne me rendoit sur le champ son épée & son baudrier, ie luy cassois la teste. Il ne le voulut pas éprouver, & étant fort estonné, il fut obligé de me donner ce que ie luy demandois. Alors je le pris par le bras, & luy dis avec fermeté & avec la méme authorité que j'aurois parlé à un Soldat: Tu n'es qu'un coquin, ie te vas faire pendre toute à cette heure. Ce pauvre miserable fut tellement interdit & effrayé de l'audace avec laquelle ie

luy parlois, qu'il se trouva trop heureux de me demander pardon, & de me promettre mon épée & mon baudrier qu'il n'avoit pas, m'ayant déja donné la sienne. Il me fit present aussi pour m'appaiser d'une boitte d'argent doré dans laquelle on met la poudre, avec un cordon de tresse d'or qui s'attachoit en forme de bandouliere. Il meritoit assurément d'étre pendu pour les violences horribles qu'il avoit exercées luy-méme & fait exercer par ses Soldats. Mais comme ie n'en avois pas l'authorité, & que d'ailleurs il estoit de l'armée du Prince d'Orenge, ie me contentay pour mon particulier de la satisfaction qu'il me fit, sans parler de mon épée & de mon baudrier, qu'il me fit rendre depuis. Son Excellence neanmoins en ayãt reçû de grandes plaintes de Monsieur le Maréchal de Brezay, le menaça en ma presence de le faire pendre avec tous ses compagnons, ainsi qu'ils le meritoient en bonne justice. Ie ne sçay si les menaces furent suivies de l'effet.

Les deux armées se diviserent au sortir de Tillemont : celle du Prince d'Orenge tourna vers Bruxelles, comme si elle eust voulu l'assieger, & celle de

France alla vers Louvain. Elle s'arréterent plusieurs jours dans le Païs qui est entre Tillemont, Louvain, & Bruxelles. Mais comme l'armée Françoise tiroit vers Louvain, les Espagnols commencerent à se découvrir à leur queuë. Le Maréchal de Brezay un peu surpris, me me donna ordre de faire entrer dans un clos qui étoit derriere nostre armée, trois Regimens, afin d'arrester les ennemis. Ie l'executay fort promptement, & plaçay nos gens d'une maniere assez avantageuse pour pouvoir mettre à couvert nostre armée, & nous deffendre nous-mêmes de ceux qui nous attaqueroiét. Ie pensay perdre en cette rencontre une partie de mon bagage, une roüe d'une charette s'étant rompuë, lorsque l'armée ennemie n'estoit esloigné que de cinq ou six cens pas. Mais estant couru à l'artillerie j'en achepťay une quarante livres, & la fis mener fort diligemment, & mettre à la place de celle qui estoit rompuë. Ainsi j'eus encore le temps de sauver cette charette. Nos trois Regimens étant postez dans le clos d'ont i'ay parlé, les ennemis s'approcherent pour nous attaquer, & il y eut grande escarmouche de part & d'autre. Cependant

tout le reste de l'armée battoit en retraitte étant trop foible & marchoit toûjours à grand pas: Ce qui commença à faire un peu murmurer les trois Regimens,qui disoient tout haut que ie les exposois à la boucherie. Ie leur répondis que j'attendois à toute heure les ordres du General; que ie ne pouvois pas de moy-méme leur faire quitter ce poste; & que s'il y avoit du peril pour eux,il n'y en avoit pas moins pour moy. Nous ne fûmes pas long-temps en cette peine, parce que Mr. le Maréchal de Brezay m'envoya dire bien-tôt de nous mettre en marche pour le venir joindre. Les ennemis nous escarmouchoiēt toûjours en queuë, & lorsque nous fûmes arrivez à un Bourg avec toute nôtre armée, ils commencerent à nous pousser assez vigoureusement, & nous obligerent enfin de quitter le Bourg & de nous retirer en combattant, iusqu'à ce qu'ayant gagné un lieu plus estroit, nous nous mismes à faire ferme, & à nous battre d'égales forces. Les ennemis ayant ainsi perdu tout l'avantage que leur donnoit auparavant leur grand nombre, jugerent plus à propos de se retirer, pour aller donner sur la queuë

de l'armée du Prince d'Orenge. Mais ils ne la trouverent plus, ce Prince ayãt marché toute la nuit, & mis ses Troupes à couvert. Les deux armées confederées allerent ensuitte planter le Siege conjointement devant Louvain. Comme ie ne fus que dix ou douze iours à ce Siege pour la raison que ie marqueray dans la suitte, ie ne puis en rien dire de considerable. Il m'arriva seulement une querelle de jeu & de galanterie avec deux de nos Generaux, qui firent mine d'étre fort en colere contre moy, à cause que je les retiray d'un peril où ils s'exposoient, par pure bravoure, à se faire tuer ridiculement. Monsieur le Maréchal de Brezay & Mr. le grand Maistre de la Meilleraye estant montez par galenterie sur le haut d'un retranchement, i'allay par derriere prendre Monsieur de la Meilleraye par le milieu du corps, & l'emportay iusqu'au bat du même retranchement : je fis à l'instat la méme chose à M. le Maréchal de Brezay, leur donnant à peine le loisir à tous deux de se recõnoistre, & ie leur dis ; voila de plaisantes galanteries qui nous couteront la vie à tous. Si les Generaux sont tuez, qui commandera l'armée ?

mée?Et que deviendront les autres Officiers & les Soldats? Ces deux Messieurs aussi surpris qu'ils l'eussent jamais été,se regardant l'un l'autre mirent l'épée à la main,& commencerent à courir aprés moy,comme pour se vanger de cet affront.Mais ne voulant pas leur donner lieu de faire quelque chose de mal à propos & contre leur volonté, aprés que je leur avois rendu un si bon service, je me mis aussi à courir tout de mon mieux, de peur que le jeu ne tournât à quelque malheur. Je sçavois bien que dans le cœur,ils n'étoient point mécontens de se voir tirez d'un peril où ils ne s'étoient engagez que par une vaine émulation. Aussi quand ils me virent courir de la sorte,ils furent bien aises de ne me pouvoir atteindre,& ils s'arrêterent. Ie ne voulus pas neanmoins me montrer si-tost devant eux,pour sauver au moins les apparences, & répondre par des mines à celles qu'ils avoient faites de me vouloir beaucoup de mal. Quelque temps aprés ayant reçû aux retranchemens un coup de mousquet dans le bras qui ne me blessa que legeremet, on rapporta à Monsieur le Maréchal de Brezay que j'étois blessé ; surquoy fai-

ſant fort le fâché contre moy, il dit, qu'il auroit voulu que je fuſſe mort. Il parloit ſans doute contre ſon intention; car il m'envoya auſſi-tôt ſon Chirurgien pour me penſer, & lorſque j'allay l'en remercier ayant le bras en écharpe, je ne pus m'empêcher de lui témoigner de nouveau que bien loin de me repentir de ce que ie leur avois fait, je ne croyois pas pouvoir leur mieux témoigner le reſpect que je leur portois, que d'empêcher de telles bravades qui alloient à la perte de l'armée. J'admire que de grands hommes ſoient ſujets à de ſi grandes beveuës, comme ſi un General étoit reduit à ne pouvoir faire paroître ſon courage, que dans ces ſortes de ieux plus dignes de ieunes Soldats étourdis, que du moindre des Officiers, dont la vie n'eſt pas tant à lui qu'au Roy, & qui doit la ménager pour ſon ſervice & pour le ſalut de ſes Soldats au lieu de la prodiguer ridiculement par vanité. Je ne demeuray, comme j'ay dit, que peu de jours devant Louvain. Car Monſieur de Brezay manquant d'avoine & de fourage pour ſes Chevaux, me donna commiſſion d'aller forcer un Château nommé Arſcot qui eſt à

huit ou neuf lieuës de Louvain, où il y avoit grande abondance de toutes sortes de vivres pour Hommes & pour Bêtes. Il me donna pour cet effet une vingtaine de charettes, & environ quatre cens mousquetaires avec lesquels ie m'avançay durant la nuit vers ce Château qui étoit tout entouré de fossez extraordinairement larges & pleins d'eau, & deffendu par une garnison qui étoit dedans. Je trouvay moyen d'approcher de la porte avec mes gens, partie sur un Bâteau & partie dans l'eau jusqu'à la ceinture, sur les ruines du Pont qui avoit esté rompu. Je fis enfoncer la porte à grands coups de levier & entrât par force, nous contraignîmes la garnison apres deux ou trois heures de combat, de se retirer dans une tour d'où ils firent leur capitulation. Ie fis charger aussi tôt d'avoine & de foin les Charettes que j'avois menées avec moy, & les envoyay à M. le Maréchal de Brezay, lui mandant que s'il vouloit m'envoyer les Charettes de l'Artillerie, j'avois dequoy en charger cinq cens, de bled, d'avoine, de foin, d'orge & d'autres choses. Car il y avoit de grands greniers qui en étoient pleins, à cause que l'on

avoit retiré dans ce Château toutes les richesses des Villages d'alentour. Ie pensay ensuite à me fortifier & à me barricader le mieux que ie pus, pour la deffense de nos grains, & Monsieur de Brezay m'ayant envoyé de nouveau grand nombre de Charrettes, ie les renvoyay toutes chargées comme auparavant ; ce qui rafraîchit un peu le train de nos Generaux. Il m'arriva vers ce même temps un grand different avec Monsieur le Marquis de Sẽneterre qui est auiourd'huy Maréchal de France. Comme il vit que i'envoyois à l'armée tant de vivres & tant de fourages il voulut y avoir part ; & étant venu avec sa Compagnie de cent Maîtres à ce Château où i'étois, il resolut d'y entrer pour partager le butin. Nous étions deslors assez mal ensemble, parce qu'étant autrefois Maréchal des Logis, ie lui avois marqué une maison où il y avoit beaucoup de fourage & grand logement, mais peu de cuisine, à cause que l'Hôte n'y étoit pas : Ce qui le mit en colere contre moy & le porta à me reprocher que i'entendois fort bien à le loger seichement. Lors donc qu'il fut proche du Château d'Arscot qui étoit,

comme j'ay dit, entouré de fort grands fossez pleins d'eau, il demanda à me parler. Je sortis dehors ayant pourtant une barriere entre luy & moy, & vingt cinq ou trente Mousquetaires qui étoient prets à tirer, si l'on eût voulu faire la moindre violence. Alors le Marquis de Senneterre commença à me congratuler de l'heureuse rencontre que j'avois faite, & me dit avec beaucoup d'amitié, qu'il venoit faire sa paix avec moy, & qu'il reconnoissoit bien qu'il y avoit eû de sa faute & un peu de chaleur de jeunesse dans l'affaire qui s'étoit passée entre nous deux. Comme je vis que cette reconciliation étoit forcée & ces complimens interessez, je lui répondis assez froidement, que j'étois bien aise pour l'amour de luy qu'il reconnût qu'il avoit eû tort. Quoy que ma réponse ne lui plût pas, il passa outre, & en vint au sujet principal de ses complimens. Il me demanda à entrer & à avoir quelque charetée de fourage. Je lui répondis que sans un ordre des Generaux je ne pouvois lui rien donner de ce qui étoit dans le Château, parce qu'ils m'y avoient envoyé, & que tout ce qui étoit dedans

leur appartenoit : Que ie ne pouvois pas non plus le laisser entier avec sa Compagnie sans leur ordre exprés ; mais que s'il vouloit y entrer seul on lui ouvriroit la porte. Là dessus il commença à changer de langage, & à me dire en jurant, que ie parlois en Roy & en Souverain. Il me menaça en même temps d'y entrer par force, & de se faire ouverture l'épée à la main. Plus il s'échauffa, plus je fis paroître de froid, & sans m'étonner ie lui dis, que ie ne lui conseillois pas de l'entreprendre, que s'il branloit, ie ferois tirer sur lui sans remission. Etonné qu'il fut du calme avec lequel ie répondois à ses menaces, il me dit : Tu es aussi froid qu'une corde à puis, & tu me menaces de me faire tuer. Je fais ma charge sans m'émouvoir, lui repartis-ie. Enfin il prit le party le plus seur pour lui qui fut de se retirer, quoy qu'en me faisant de grandes menaces dont ie n'étois gueres épouvanté. Me doutant bien neãmoins qu'il ne manqueroit pas de s'aller plaindre à M. le Maréchal de Brezay, & qu'il pourroit le prevenir contre moy, ie lui écrivis à l'heure même un billet, où ie lui mãdois dans la verité, comment la cho-

se s'étoit passée. Ainsi lorsque M. le Marquis de Senneterre alla lui faire ses plaintes, & qu'il lui dit entr'autres choses pour me desservir, que ie faisois si mauvaise garde qu'il auroit pu me surprendre dans le Château, s'il avoit voulu. Ce Maréchal qui avoit été informé de ma conduite & du suiet de ses plaintes par ma Lettre, lui témoigna n'ajoûter pas grande foy à ce qu'il disoit, & me croire un peu trop vigilant pour ceux qui entreprendroient de me surprendre. Il me récrivit en même temps une Lettre, où il me loüoit d'avoir agy comme j'avois fait, en refusant l'entrée & le fourage au Marquis de Senneterre. Il m'envoya même un ordre exprés de la part du Roy de ne recevoir qui que ce fût dans le Château, & de ne donner du fourage à quelque Personne de qualité que ce fût, s'il ne venoit avec un ordre de M. le Prince d'Orenge, ou de M. le Maréchal de Châtillon, ou de luy même. Monsieur le Marquis de Senneterre ne sçachant pas cette réponse de M. le Maréchal de Brezay ni ce nouvel ordre que j'avois reçû, revint une seconde fois au Château d'Arscot, & me dit avoir parlé à M. le Maréchal

de Brezay, qui avoit fort blâmé ma conduite ; il aioûta qu'il falloit que ie lui ouvrisse à l'heure même si ie ne voulois me revolter contre l'ordre du General. Je l'attendois sur cét article, & lui montrant de loin sur le champ la Lettre que i'avois reçûë, ie lui criay ; Voici un homme qui m'informera mieux des sentimens de M. le Maréchal de Brezay que M. de Senneterre. Voilà comme il me commande de vous ouvrir, en me loüant de ce que ie ne vous ouvris pas l'autre iour ; & me deffendant de la part du Roy d'ouvrir à qui que ce soit qui n'apporte un ordre exprés de nos Generaux. Montrez moy vôtre ordre, lui dis-ie, & toutes les portes vous seront ouvertes. Le pauvre Marquis se trouva merveilleusement étourdi & eût une extrême confusion de se voir si honteusement démenty par celuy là même dont il s'appuyoit. Il se retira à l'instant fort en colere, sans avoir d'autre satisfaction que d'avoir dit plusieurs choses desobligeantes contre M. le Maréchal de Brezay & contre moy. Je ne fus pas neanmoins aussi heureux dans la suite, que je me l'étois proposé, en devenant Maître de ce Château;

teau ; & il m'arriva à mon ordinaire que ce qui devoit faire la fortune d'un autre ne m'apporta aucun avantage. Le peu d'union qui étoit entre le Prince d'Orange & nos Generaux, étant cause que le Siege de Louvain n'avançoit point, il fut resolu qu'on le leveroit. Monsieur le Maréchal de Brezay m'envoya à l'heure même une vingtaine de Charettes avec une escorte de quelques Compagnies commãdées par des Lieutenans, & me manda que le Siege étant sur le point d'être levé, il me prioit de faire charger ces Charettes de Bled, d'Avoine & de Foin ; que ie laissasse dans le Château les Officiers qu'il envoyoit avec leurs Compagnies, & que ie revinsse au Camp avec les Trouppes que j'avois. Cette nouvelle à la verité m'étonna fort : car ie m'attendois assurément que Louvain seroit pris, & que le Château d'Arscot me demeureroit en partage avec une bonne quantité de meubles qu'on y avoit retirez, & qui étoient dans des coffres que j'avois toûjours épargnez iusqu'alors, les regardant comme à moy, & ne voulant point les rompre qu'à la fin. Mais ie comptois sans mon hôte, & le soin que i'eus de

les bien garder ne servit qu'à ces Officiers qui ayant pris aussi-tôt ma place rompirẽt tout, & s'accommoderent aux dépens de ceux à qui ces riches meubles appartenoient. Ie partis donc assez mécontent, aprés avoir fait charger le plus promptement qu'il me fut possible ces vingt Charettes que le Maréchal de Brezay m'avoit envoyées, & ie les fis escorter par les 400. Mousquetaires que ie remenois à l'armée. Nous apperçûmes à quelques lieuës de là, un parti de quatre à cinq cens chevaux ennemis qui paroissoient d'un peu loin, & qui venoient à la traverse nous coupper chemin. Nous crûmes d'abord être perdus, & taillez en piéces à cause de la campagne où nous étions, & où la Cavalerie avoit un grand avantage sur nous. Mais le guide me rassura, en me disant qu'il y avoit un peu plus loin un chemin assez élevé & étroit où nous pourrions nous mettre à couvert de quelques Bois; & que si nous voulions nous hater nous aurions encore le temps de le gagner avant que d'être ioins par les ennemis, qui seroient bien-tost obligez de prendre un détour à cause d'un fossé qu'ils trouveroient en leur chemin. Ie

mis à l'instant tous mes Soldats en bataille & les enfermay à mon ordinaire entre les Charettes sur lesquelles i'en fis monter quelques uns. On toucha ensuite les chevaux & en faisant tres grande diligence nous arrivâmes au chemin dõt i'ay parlé, où nous fûmes approchez & attaquez par la Cavalerie des Ennemis. Ie fis alors faire alte à nos gens, & leur commanday de faire bien leur devoir, en recevãt à grands coups de mousquet les premiers qui se presenteroient. Il est vray que ie ne fus iamais mieux obeï, & que iamais assaillans ne furent plus gayement reçûs. Car il se fit tout d'un coup une si furieuse décharge sur ces premiers qu'elle en coucha grand nombre par terre & ôta aux autres l'envie de s'y iouër. Ainsi s'étant retirez plus sages, mais en plus petit nombre, ils nous laisserent marcher en toute assurance.

Cependant le Maréchal de Brezay eut avis que i'avois été rencontré par quelques escadrons de Cavalerie; & s'imaginant que tout étoit taillé en pieces, il commença à entrer dans une fort méchante humeur contre moy, & à m'accuser d'en avoir été la cause par ma negligence, comme étant party trop tard;

& ayant mal à propos employé beaucoup de temps a m'enrichir du butin de ce Château. Ie le trouvay dans cette méchante humeur lorſque j'arrivay, & quand il ſceut que nous n'avions rien perdu, il paſſa d'un grand chagrin à une joie encore plus grande, & me dit avec le dernier étonnement, qu'il ne pouvoit pas comprendre comment nous en étions échappez. Je lui fis entendre ce que j'avois fait, lui témoignant en même temps mon mécontentement, de ce qu'on expoſoit ainſi les Trouppes du Roy pour quelque fourage.

On leva le Siege auſſi-toſt aprés : & nôtre armée eſtant allée pour ſe rafraîchir vers Ruremonde y fut au contraire bien mal traittée. Ce Païs étant tout de ſables, il s'y éleva une ſi furieuſe tempeſte avec de ſi grands tourbillons, qu'on n'y reſpira, durant pluſieurs jours que le ſable au lieu de l'air pur. Cinq à ſix mille hommes en furent étouffez ſubitement, où moururent en tres peu de temps par les maladies que formoit en eux cette grande corruption. Car non ſeulement celuy qui ſe reſpiroit par le nez, mais encore celui qu'on mangeoit avec les Viandes qui en étoient toû-

iours fort assaisonnées, formoit une espece de contagion dans les corps qui s'en trouvoient bien-tôt accablez. Cela affoiblit si fort nôtre armée & la reduisit en un si pitoyable état, qu'elle ressembloit plûtost à un hôpital remply de malades, qu'à un camp de Soldats prets à combattre. Ce qui fut cause que plusieurs demanderent leur congé, & soupiroient aprés l'air natal pour recouvrer leur santé, que cet air malin avoit presque entierement consumée. Parmi ce grand nombre de malades & de miserables, i'apperçûs un iour un homme vestu comme un gueux qui alloit demander l'aumône, & qui estoit mangé de vermine & couvert de teigne. Aprés l'avoir consideré, ie le reconnus & vis que c'étoit un Gentilhomme qui avoit mangé tout son bien & s'étoit reduit par sa faute dans cette horrible misere. Ie fus touché de compassion, & ayant donné quelque argent à mon valet pour lui acheter le plus necessaire, ie lui commanday de le suivre. On l'habilla : & comme il m'eût témoigné souhaitter extrémement de s'en retourner en France à cause qu'il se mouroit de maladie & de misere en ce païs là,

j'obtins, quoy qu'avec beaucoup de peine, son congé, à cause qu'il estoit de nôtre armée, & que Monsieur le Maréchal de Brezay avoit reçû ordre de ne laisser retourner personne en France. Comme la maladie & la misere l'avoient obligé de quitter le service, ie sollicitay puissamment Monsieur le Maréchal, qui ne pût pas me refuser pour cet homme, ce qu'il n'accordoit presque à personne, & ie lui donnay cinquante écus pour la dépése de son voyage. Mais quoy qu'il se restablît depuis, & se mit même fort à son aise, il fit bien voir que les plus grands services sont souvent peu reconnus, & qu'un faux honneur fait quelquefois oublier volontairement l'obligation dont on a honte de se souvenir. Car il fut six ans entiers sans venir seulement me remercier, fuyant même autant qu'il pouvoit de me rencontrer, & il reçut la pendant neuf années à me payer ce que j'avois avancé pour le tirer de la misere. Lors que nôtre Armée étoit malade en Hollande, ainsi que i'ay dit, ie perdis, & ie retrouvay d'une maniere assez plaisante le meilleur cheval que i'eusse alors. Quelqu'un me l'ayant pris dans

le Camp, ie rencontray quelques iours aprés qu'on me l'eut volé, un Cavalier monté sur un cheval qui ressembloit tout à fait au mien. Je lui dis sans hésiter que ce cheval estoit à moy, & lui demanday de qui il l'avoit acheptè. Il me respondit fort franchement que cela pouvoit bien être, parce qu'il l'avoit eu à tres bon marché, d'un soldat qui le lui avoit vendu pour trois pistoles, & qu'il estoit prêt de me le rendre pour le même prix. Ainsi en lui donnant cet argent i'eus le cheval que i'avois crû être le mien, quoy que ce ne le fût pas. Quelque temps aprés comme ie criois un peu haut en appellant quelqu'un dans le Camp, mon veritable cheval qui connut ma voix, comme estant fort accoûtumé à moy, se mit à l'instant à hannir fort & ferme, comme pour marquer qu'il connoissoit la voix de son maître. Ie reconnus aussi moy-même son hannissement, & i'envoyay un valet au lieu où ie l'entendois, afin qu'il vist si ie ne m'estois point trompé. Il reconnut mon cheval, & revint m'en donner avis. Sur quoy m'en estant allé trouver celui qui l'avoit, je l'obligeay, quoy qu'avec assez de pei-

ne, à me le rendre. Ainsi i'eus en fort peu de temps mon cheval, & celui qui lui ressembloit. Mais il arriva par une rencontre assez agreable que ce dernier retrouva aussi bien-tôt son maître. Car l'Officier qui estoit son veritable maître, m'ayant rencontré avec son Cheval, le reconnut, & me fit le même compliment que ie lui aurois fait sans doute si i'avois esté en sa place, qui estoit que ce Cheval lui appartenoit. Il m'en donna même une marque assez certaine, qui estoit que l'on trouveroit sous un de ses pieds un morceau de drap vert en forme d'emplâtre qui y avoit esté mis à cause d'un mal qu'il y avoit. On trouva ce qu'il avoit dit. Je lui demanday les trois pistolles qu'il m'avoit coûté. Aprés quelques difficultez qu'il me fit, il me donna une paire de pistollets qui valoient plus que l'argent que j'avois payé. Ainsi chacun eut son bien, & les deux chevaux retournerent à leurs maîtres.

Cependant les Espagnols ayant emporté le Fort de Schinck, qui est situé en une Isle du Rhein à quinze ou seize lieuës de Ruremonde, le Prince d'Orange resolut de le reprendre, & fit

marcher dans ce dessein les deux Armées vers ce Fort. Ce fut en cette occasion que ie commençay à avoir beaucoup d'accez auprés du Prince d'Orange, &, si ie l'ose dire, une union tres particuliere avec son Excellence. Voulant connoître tous les Officiers de nôtre Armée & sçavoir leur nom, il les fit venir les uns aprés les autres dans une salle où il estoit. I'y allay donc à mon rang; & comme il avoit déia oüy parler de moy à nos Generaux, & qu'il me connoissoit par lui-même de cette deputation dont ie fus chargé vers lui de leur part, lors que i'allay, comme i'ay dit, lui témoigner l'empressement où estoit toute nôtre Armée de le recevoir comme leur Generalissime, il s'entretint plus particulierement avec moy qu'avec tous les autres. Il m'interrogea sur differentes choses de la guerre, sur lesquelles ie tâchay de le satisfaire le mieux que ie pus. Et à la fin m'ayant demandé si ie pourrois lui fournir dans le besoin soixante ou quatre-vingt mousquetaires qui fussent tous braves soldats, & qui eussent leurs armes bien nettes, ie lui répondis sans crainte de m'engager trop, que ie ne lui en four-

nirois pas ſeulement quatre-vingt, mais cent, & deux cent, & trois cents s'il le vouloit : Que i'oſois bien l'aſſurer qu'il n'y avoit point de Regiment dans toute l'Armée, qui eût les armes toûjours nettes & toûiours luiſantes comme le nôtre, qui eſtoit celui du Mareſchal de Brezay, & qu'il eſtoit composé de braves ſoldats. Le Prince me demanda de nouveau comment ie faiſois ainſi tenir les armes de mes ſoldats toûiours luiſantes, même dans la marche de l'Armée: Et ie lui dis qu'en arrivant à quelque Bourg où il y avoit un Armurier, j'avois ſoin de faire frotter toutes les armes de nos gens. Cette conferéce que j'eus avec le Prince d'Orange, où j'eus l'honneur de m'entretenir avec lui ſur bien des choſes, me concilia ſi bien ſes bonnes graces, qu'il me témoigna une bonté extraordinaire, iuſques-là que lors que j'eſtois ſur le point de prendre congé de lui pour faire place à un autre, il me dit que ie lui donnaſſe la main ; ce que refuſant d'abord par reſpect, & voulant baiſer celle du Prince, il voulut abſolument que ie lui donnaſſe la mienne, laquelle il prit, & mettant la ſienne dedans il me dit fort fa-

milierement : Ie veux être vôtre ami, & que vous soyez le mien. Vous m'avez plus satisfait qu'aucun autre: Ie suis tres content de vous : les autres ne font que begayer : Mais pour vous, vous me parlez franchement. Depuis ce temps-là toutes les fois que ce Prince me voyoit, il m'appelloit & me parloit pour me tesmoigner son affection devant tout le monde, me faisant même promener quelquefois du temps avec luy. Tout cela tendoit à m'atturer à son service, les Princes n'ayant pas accoûtumé d'en user avec ces manieres si obligeantes, inutilement. Aussi il me fit tenter dans la suite, & me dire de sa part qu'il me conjuroit de demeurer auprés de lui, me promettant de me regarder & de me traiter comme son ami. Mais ie sçavois trop mon devoir, & m'y tenois trop attaché pour manquer à la fidelité que ie devois à mon Prince : outre que i'avois appris par une assez longue experience quel fonds ie pouvois faire sur ces amitiez des Princes. Ainsi répondant toûjours avec toute sorte de reconnoissance & de soumission aux offres qu'on me faisoit, ie témoignois ouvertement la volonté où i'étois de ne me point dé-

partir du service de la France. La bonté si particuliere que ce Prince faisoit paroître à mon égard, me suscita beaucoup d'envieux. Chacun en parloit à sa maniere, & plusieurs se trouvoient blessez de ce qu'en diverses rencontres son Excellence prenoit à tâche de me relever par dessus les autres. Ce que j'avouë ne pouvoir pas approuver moy-même dans un Prince, qui doit ce me semble menager davantage ceux qu'il honore particulierement de son amitié, que de les exposer de la sorte par des loüanges souvent excessives, à la haine de leurs Confreres. Mais c'est aussi neãmoins une assez grande iniustice de s'en prendre à ceux qui sont innocens de cette faute. Car si un Prince par prévention ou avec justice aime quelqu'un plus que les autres, celui qu'il aime de cette sorte, ne s'acquittant que de son devoir n'en est pas coupable. Et c'est tres injustement que ceux qui sont moins aimez que lui en prẽnent suiet de le haïr. Aussi M. le Mareschal de Brezay m'ayant dit un jour qu'il ne sçavoit pas ce que j'avois fait au Prince d'Orange, pour le porter à me tesmoigner tant d'amitié; ie lui répondis nettement en ce peu de

mots qui renfermoient un aſſez grand ſens : Je n'ay fait, Monſieur lui dis-ie, à ſon égard que ce que ie fais tous les iours au vôtre : C'eſt à dire que j'ay tâché de m'acquitter de mon devoir pour le contenter auſſi bien que vous. Et s'il me témoigne tant d'amitié, c'eſt une marque de la bonté de ſon naturel, qui ſçai aimer ceux qui le ſervent avec affection. Il me repartit ; Au moins ne vous laiſſez pas débaucher: Car ie vous enleverois moy-même d'entre les bras du Prince d'Orange. Surquoy ie lui dis fort cordialement & avec beaucoup de reſpect: Monſieur, vous êtes mon General, & mon Maître particulier, & vous le ſerez toûjours aprés le Roy. Ie ſçay trop les obligations que ie vous ay, pour les payer d'une ingratitude dont ie ne me ſens pas capable. Ie ne fus pas peu étonné enſuite lors qu'on m'amena un grand Chariot à ſix chevaux qui me fut preſenté de la part des Etats, afin de porter mon bagage. C'étoit le Prince d'Orange qui me l'avoit procuré pour une plus grande marque de ſon affection : Et il eſtoit entretenu aux dépens des mêmes Etats ſans qu'il m'en coûtât un ſoû ; Ce qui me vint fort à propos,

parce que deux de mes chevaux s'étant époulez mon Chariot étoit demeuré. Lors que nous fûmes aussi arrivez au Fort de Schinck, les mêmes Etats me fournirent un bâteau à leurs dépens durant tout le temps que i'y demeuray. Le Siege fut planté devant ce Fort sur l'entrée du mois de Septembre de la même année 1635. Et ce fut durant ce Siege que le Prince d'Orange voulut éprouver si i'étois homme de parole. Car ayant formé une entreprise secrette sur la place, il me demanda tout d'un coup deux cens mousquetaires, que ie lui fournis à l'instant tels qu'il me les avoit demandez. Son entreprise étant découverte & manquée, il m'en sçeut autãt de gré que si elle avoit bien reüssi. Ie ne me souviens point qu'il soit rien arrivé d'extraordinaire pendant que nous fûmes à ce Siege. On repoussa seulement avec beaucoup de vigueur le Cardinal Infant qui se presenta avec son Armée pour secourir les Assiegez, les François s'étant accordez dés auparavant avec les Hollandois, que ceux-ci continuëroient toûiours le Siege, & que ceux-là, c'est à dire les François, n'auroient soin pour lors que de

repousser les Ennemis, ce qu'ils firent aussi avec beaucoup de courage, les ayant contraint de se retirer sans rien faire. Enfin à l'entrée de l'Hyver l'Armée de France alla hyverner dans le Canton qui lui fut marqué: Et le Prince d'Orange laissa pour continuer le Siege le Comte Guillaume de Nassau, qui prit la place par capitulation sur la fin du mois d'Avril de l'année suivante, c'est à dire au bout de huit mois. Nôtre Regiment fut distribué dans quatre villes differentes, dans chacune desquelles i'avois aussi mon logement. Mais ie passay la plus grande partie de l'Hyver, proche le Prince d'Orange à la Haye.

Le Roy cependant se souvint de moy, quoy que ie fusse éloigné de sa personne, & me donna une Charge de Capitaine dans son Regiment des Gardes. I'avouë qu'aprés de si longs services i'ay quelque honte de parler d'une si petite recompense. Et ie puis dire sans vanité que si le Roy m'avoit fait justice, i'aurois dû long-temps devant recevoir quelque chose de semblable ou de plus grand. I'en voyois une infinité d'autres qui pour être moins fidelles

que ie n'estois, faisoient des fortunes considerables. Et pour moy ie demeurois toûiours, pour le dire ainsi, dans la poussiere; & l'attache que i'avois toute ma vie témoignée pour la personne & le service du Roy, sembloit ne me procurer aucun avantage que celuy d'être sous les pieds de tous les autres. Ie ne le dis pas tant neanmoins pour me plaindre, que pour déplorer la condition d'un Prince, qui pouvoit moins recompenser & avancer ses bons serviteurs, que le Ministre ne faisoit les siens. Le Roy me fit dõc expedier aussitôt une Lettre de cachet pour me faire revenir en France. Monsieur de Boulogne, mon amy intime dont i'ay tant parlé, en ayant sçû le suiet, m'écrivit en même temps pour m'obliger de revenir le plus promptement que ie pourrois à Paris, sans me marquer rien de particulier, mais seulement en general, que c'étoit pour une affaire qui m'étoit de consequence. Monsieur de Charnassay Ambassadeur pour le Roy en Holande, ayant reçû le paquet de la Cour, & ouvert les Lettres selon la coûtume, cõme il vit que sa Maiesté me dõnoit la charge dont i'ay earlé, il usa d'une tres mauvaise

vaise foy en mon endroit, & voulant se servir de cette occasion pour avancer son neveu, outre qu'il étoit bien aise de me retenir en Hollande, à cause de quelque grande entreprise qu'il avoit sur Gueldres, il retint par la plus grande de toutes les injustices, la Lettre de cachet qui étoit pour moy, & envoya à l'heure même son neveu à la Cour, afin qu'il parlast au Cardinal de ces entreprises qu'il formoit, & qu'il tâchast d'obtenir en recompense de ce bon service la charge que le Roy me destinoit. Mais son neveu perdit sa peine & ses frais, le Roy ayant témoigné plus de fermeté qu'on n'auroit cru, & dit tout net, qu'il avoit déja donné cette charge. Cependant je pressois fort pour obtenir mon congé, à cause de la Lettre de Mr. de Boulongne que i'avois reçuë; outre que ie n'avois plus d'argent. Mais soit que Monsieur le Cardinal s'y opposast secrettement, ou que Mr. l'Ambassadeur, & les Generaux fussent d'intelligence pour empescher mon retour, ie ne pûs iamais obtenir mon congé, & ie me vis obligé malgré moy, & contre l'ordre formel de sa Majesté, de demeurer tout l'Hyver dans le pays. Ce

ce feroit mettre comme le dernier comble à tant de faveurs. Lors que nous fûmes arrivez en France noſtre armée s'alla rafraîchir durant quelque temps en Normandie. Mais il vint bien-toſt un nouvel ordre de faire marcher toutes les Trouppes pour aller joindre le Comte de Soiſſons & le Maréchal de Brezay à la Fere. Ie m'y rendis donc auſſi avec noſtre Regiment : & comme je me trouvay extraordinairement fatigué je me retiray en un grenier pour y dormir. Ce qui me fut doublement avantageux, pour me repoſer & pour me ſauver d'un grãd peril où l'on m'auroit engagé. Les ennemis étant en campagne avec une puiſſante armée compoſée de quarante mille hommes, & conduite par le Prince Thomas & les deux celebres Generaux Picolomini & Iean de Vuerth, pilloient tout, ſe rendoient maiſtres de pluſieurs Villes, & faiſoient tout plier ſous leurs armes. De long-temps on n'avoit veu une ſi grande conſternation dans la France : & la puiſſance de l'Eſpagne prit ſi bien dans cette conjoncture l'aſcendant ſur nous, qu'il ſembloit qu'il y eut de la temerité à vouloir méme leur reſiſter. Comme

on jugea qu'ils ne manqueroient pas d'assieger le Catelet,le Comte de Soissons pensa à m'y envoyer, & me fit chercher de tous costez. Monsieur le Maréchal de Brezay qui sçavoit bien où j'estois, me fit un tour d'amy, & iugeant bien que ce seroit m'exposer visiblement de m'envoyer dans une place qui ne pouvoit pas tenir contre une si puissante armée,il ne voulut jamais témoigner qu'il sçeut où i'étois. Aussi il est sans difficulté que i'y serois pery, puisque n'étant pas d'humeur à me rendre sans me bien battre, i'aurois peut-estre exposé la place à estre emportée d'assaut. Comme donc on m'eut bien cherché sans me trouver, on fut contraint d'y envoyer un autre au lieu de moy. Et les ennemis l'ayant assiegée vers le mois de Iuillet de la même année 1636. s'en rendirent bien-tost les maistres. De la Fere nostre armée alla à Bray pour empescher les ennemis de passer la riviere. Chacun travailla à se cantonner le mieux qu'il put. Pour moy, mettant pourpoint bas avec tous les Officiers & les Soldats de nostre Regiment, nous nous retranchâmes si bien en quatre heures de temps, dans une

prairie en deça de la riviere, vis-à-vis de la montagne par où devoient descendre les ennemis, que nous estions entierement à couvert de leur canon. I'avois fait aussi planter dans la riviere quantité de pieux pour empescher le passage de la cavalerie. Ayant veu ensuitte de loin un homme qui sondoit le gué, i'allay aussi-tost avertir celuy qui commandoit le Regiment de Champagne de se preparer, & de s'attendre à estre bien battu dans peu de temps, à cause que le poste où ils estoient se trouvoit moins avantageux & plus exposé. Ie courus en meme temps pour donner avis de toutes choses à Mr. le Maréchal de Brezay & pour recevoir ses ordres. Mais il n'en avoit point à nous donner, tant il se trouvoit alors embarrasé; Et ie ne fus pas peu surpris de l'entendre lors qu'il me dit; Que ie me deffendisse comme ie pourrois, parce qu'ils ne sçavoient tous où ils en estoient. Les Ennemis parurent bientost aprés, & ayant pointé au haut de la montagne quatorze piece de canon, ils commencerent à saliier nostre Regimẽt avec grand bruit, mais peu d'effet. Car nous estant retranchez au pied de cette

montagne, & comme enfoüis bien avant dans terre, le canon ne pût nous faire aucun mal, & les boulets passoient par dessus nostre teste: au lieu que nous autres au contraire avions toute liberté de tirer sur eux sans nous montrer, & de les incommoder merveilleusement. Ainsi ne pouvant forcer ce Cartier ils transporterent leur canon, pour aller battre le Regiment de Champagne, lequel en effet ils foudroyerent, estant beaucoup plus à découvert. Nos Generaux se voyant forcez par cet endroit, firent mettre en marche nostre Armée pour se retirer à Nesle, parce qu'il n'y avoit aucune apparence de resister, & que d'ailleurs, comme i'ay dit, les Ennemis avoient l'ascendant sur nous, par ie ne sçay quelle frayeur qui s'étoit répandue dans tous les esprits. Le dessein avoit esté pris de faire rafraîchir l'Armée à ce Bourg; Mais j'avertis Monsieur le Comte de Soissons qu'il y avoit au delà un tres-grand marais, & que si nous estions poursuivis par les Ennemis, nous pourrions bien à cause du long défilé y perdre une partie de nos Trouppes. Ainsi qu'oy qu'on eust déja planté le piquet pour le retranche-

ment, il fut resolu que l'Armée passeroit tout ce grand marais sans s'arrêter. Lors que Mr.le Comte de Soissons étoit à table où il m'avoit fait l'honneur de me faire asseoir aussi, on luy vint dire tout d'un coup : que les Ennemis s'étoient avancez, que nostre premier Corps de garde avoit déja esté poussé, & que les Enfans perdus couroient risque d'être taillez en pieces. C'étoit environ deux mille chevaux qui s'étant détachez de leur Armée, se hâtoient de venir donner en queuë sur la nostre. Alors chacun montant à cheval avec précipitatiõ, courut au lieu de l'attaque. Mais on trouva que nos gens avoient déja esté rompus. Ainsi nous fûmes contraints de battre en retraitte & de chercher la seureté de nostre Armée dans la ville de Noyon. Tant d'heureux succez donnoient grand cœur aux Ennemis, & causoient une étrange consternation parmy les François, qui sembloient n'avoir plus de force que pour s'enfuir. Les Generaux d'Espagne voyant le Comte de Soissons comme trop foible, retiré à Noyon avec son Armée, allerent mettre le Siege devant Corbie, resolus de penetrer plus avant dans la

France, & de pousser la pointe de leurs victoires.

Quelque temps aprés le Roy étant à Chantilly m'envoya faire commandement de l'aller trouver sur le champ. Comme ie ne l'avois point encore salué depuis mon voyage d'Hollande, sa Majesté s'informa fort de toutes les nouvelles de ce pays-là; & aprés que ie luy eus dit le principal de ce qui s'étoit passé, il me parla fort du Prince d'Orange, qui sans doute luy avoit écrit en ma faveur. Il me dit qu'il ne sçavoit par quels charmes ie l'avois pû si bien enchanter, & me mettre si avant dans ses bonnes graces. Surquoy ie luy répondis, comme à Mr. le Maréchal de Brezay, que ie n'avois rien fait que m'acquitter fidellement de mon devoir, & que i'étois obligé à son Excellẽce de ce qu'elle avoit eu tant de consideratiõ pour mes services. Le Roy enfin me demanda pourquoy ie n'étois pas venu plûtost aprés la lettre de cachet qu'il m'avoit fait envoyer. Ie luy dis qu'on ne m'avoit rien rendu de sa part, & qu'on m'avoit refusé de me dõner mon congé sous pretexte qu'on avoit besoin de moy dans ces Cartiers. Sa Majesté ne

ne voulant point ſe découvrir davantage ny me declarer le deſſein qu'elle avoit eu de me donner une Charge de Capitaine dans ſon Regiment des Gardes, ſe contenta de me dire, que le malheur m'en vouloit & que je ne ſerois jamais heureux. Surquoy il ne m'étoit pas difficile de luy repartir que ma fortune étoit entre ſes mains & dépendoit abſolument de ſa volonté. Je remarquay dans ce moment une demy-lune qu'on avoit faite devant la porte du Château, & je ne pus m'empêcher de rire. Le Roy m'en ayant demandé la cauſe, je lui dis; que je ſuppliois treshumblement ſa Majeſté de faire abbatre cette demy-lune afin qu'on ne la trouvaſt pas là à la honte de la France: comme ſi l'on avoit eu beſoin de cette fortification pour mettre en ſeureté la perſonne d'un ſi grand Prince. Le Roy me donna ordre enſuite d'aller promptement à Abbeville & d'y mener nôtre Regiment, me preſſant de faire grãde diligence afin de porter de l'argent aux Suiſſes, & de ſecourir la ville avant qu'elle fuſt aſſiegée par les Ennemis. Il fit venir en même temps un valet de chambre, qui en preſence de ſa Maje-

ſté, du Cardinal de Richelieu, & de M. de Chavigny, me couſit & m'ajuſta une chemiſette pleine de piſtolles; juſqu'à la ſomme de ſeize mille livres. Je partis enſuite, & étant allé rejoindre le Regiment de Brezay, nous fimes ſi bonne diligence marchant jour & nuit, que nous arrivâmes à Abbeville aſſez à temps pour la ſauver. Nous y entrâmes ſur les deux heures aprés minuit avec une joye incroyable, tant des habitans que de ceux de la garniſon qui attendoient ce ſecours avec la derniere impatience, craignant à toute heure de ſe voir ſurpris & obligez de ſe rendre, ou bien emportez d'aſſaut. Auſſi nous trouvâmes toute la Ville comme en feu à cauſe de la multitude des chandelles & des flambeaux qui étoient à toutes les fenêtres; Et chacun ſe rejoüiſſant, on n'entendoit qu'un ſeul cry d'une infinité de voix d'hommes, de femmes & d'enfans, qui tous enſemble faiſoient retentir *vive le Roy.* Ils avoient ſans doute ſujet de ſe rejoüir; Car la garniſon étant de beaucoup trop foible pour la deffenſe de la ville, ſi nous fuſſions ſeulement arrivez une demy journée plus tard, il n'y avoit gue-

res d'esperance de sauver la place. Dés le jour suivant l'on vit paroître vers les dix heures du matin cinquante-sept escadrons de Cavalerie, les Ennemis venant à dessein d'emporter la place. En même temps, M. le Comte d'Alais, qui s'y étoit retiré & qui avoit comme un petit escadron de Cavalerie, sortit dehors, & je le suivis avec tout nôtre Regiment que je divisay en plusieurs bataillons. Le reste de la garnison se posta sur les ramparts, & l'on fit commandement à tous les habitans portans armes de s'y presenter aussi, de sorte qu'on ne voyoit par tout que soldats. L'on fit tirer de la ville quelques volées de canon & quelques coups de mousquet, plûtôt pour faire voir aux Ennemis qu'on avoit dequoy se deffendre, que dans le dessein de leur faire beaucoup de mal. Les Ennemis delibererent pendant deux heures de ce qu'ils feroient; Et cependant dix ou douze trompettes de M. le Comte d'Alais firent quantité de fanfares, pour témoigner qu'on étoit en belle humeur de les recevoir s'ils s'avançoient. Enfin jugeant qu'ils pourroient être arrêtez dans leurs conquestes s'ils entreprenoient l'attaque

d'une ville soûtenuë par une si forte garnison, ils s'en retournerent porter ailleurs leurs armes victorieuses.

Je demeuray environ un an dans Abbeville avec le Regiment du Maréchal de Brezay, parce qu'on craignoit toûjours quelque entreprise de la part des Ennemis qui étoient en garnison dans des villes qui n'en étoient pas fort éloignées. Quelques jours aprés que je fus arrivé, comme j'ay dit, dans cette place, Monsieur Miré dont j'ay parlé, qui avoit couru la charge de Capitaine aux Gardes que le Roy me vouloit donner, y arriva aussi avec le Regiment du Marquis de Brezay duquel il étoit Major. Monsieur de la P...... qui étoit un des plus braves hommes de son temps l'y suivit bien-tost, ayant une grande querelle avec lui pour un soufflet qu'on disoit que Monsieur Miré lui avoit donné. Tous les amis de part & d'autre s'employerent pour appaiser ce different. Monsieur Miré declaroit qu'il n'avoit point donné le soufflet; mais M. de la P...... ne pouvant souffrir qu'on eust la pensée qu'il avoit reçû un soufflet, resolut de s'en vanger à quelque prix que ce fût. Monsieur

Miré qui me témoignoit beaucoup d'affection, quoy qu'il m'eust joüé le mauvais tour dont j'ay parlé, me pria de vouloir bien m'entremettre de cette affaire, me disant en termes exprés qu'il étoit disposé à faire telle satisfaction qu'on voudroit, & qu'il se remettoit pour cela au jugement de telles personnes qu'on voudroit choisir. Souhaittant donc d'accommoder ce differend par les voyes de la douceur, je fis mon possible pour porter Monsieur de la P...... à y consentir. Je me promenay plusieurs fois avec luy dans ce dessein, & lui dis que je ne connoissois pas le sujet de leur querelle, & que je ne voulois pas non plus le connoître, mais quelque affront qu'il eût receu il ne pouvoit être si grand qu'on ne pût le reparer par des voyes d'accommodement & de douceur, sans être obligé d'en venir où il pretendoit. Je l'exhortois à s'en remettre au jugement de leurs amis, & ie luy disois tout ce qu'une longue experience m'avoit appris que je pouvois lui dire, pour le porter davantage à un accommodement, & le détromper, de la persuasion où il étoit, de ne pouvoir sau-

ver ſon honneur ſans un duel. Il n'écouta rien de ce que ie lui diſois, ou s'il l'écoutoit en apparence, il n'en étoit pas moins reſolu d'executer ſon deſſein: Et il le fit en effet au bout de dix ou douze jours, s'étant battu hors la Ville avec M. Miré qu'il bleſſa mortellement de cinq coups, & de qui il reçût auſſi luy-même deux coups. Monſieur Miré ayant été ainſi bleſſé, je le fis porter chez moy, & en pris un tres-grand ſoin juſques à ſa mort, qui n'arriva que trois ſemaines aprés. Je n'épargnay à ſon égard ny peine ny argent, & ie n'eus pas moins de ſoin de ſon ame que de ſon corps, ayant eu toûiours chez moy, & nourri à mes dépens durant toute ſa maladie, un Religieux lequel ne le quitta point. Ce qui étoit étonnant, c'eſt que Dieu permettoit que ſans le ſçavoir, i'obligeaſſe iuſqu'à ce point une perſonne qui m'avoit lui-même ſi fort deſobligé & comme ruiné ma fortune, ayant voulu m'enlever la Charge que le Roy m'avois deſtinée, & ayant été la premiere cauſe que ſa Maieſté la donnaſt enfin à un autre. Ce pauvre homme ſentant ſa conſcience chargée de ce crime, & le ſentant d'autant plus qu'il ſe

voyoit comme accablé de bien-faits par celuy-là même à qui il avoit rendu un ſi mauvais office, reſolut enfin de s'ouvrir à moy ſur ce ſuiet. Quelques iours avant ſa mort tout fondant en larmes, il me parla de cette ſorte. Ah, Monſieur mon cher amy, ie me vois enfin obligé de vous témoigner le déplaiſir tres ſenſible que i'ay de vous avoir deſſervy dans une affaire dont vous ne pouvez vous douter. Il y a long-temps que ie cherchois l'occaſion de vous en parler, & de vous en demander pardon. Ie vous coniure donc, mon cher Monſieur, de pardonner à un homme qui a été aſſez malheureux pour ruiner vôtre fortune. Moy fort étonné de ce diſcours, ne pouvant m'imaginer ce que c'étoit, ie lui répondis bonnement que ie croyois qu'il m'aimoit trop pour avoir fait ce qu'il diſoit. Mais ma réponſe n'ayant ſervy qu'à augmenter ſes larmes & ſes ſanglots, il me repartit: Helas, c'eſt cela même qui me touche iuſqu'au vif, de ce qu'ayant tant de ſuiet de vous aimer, i'ay pû neanmoins me reſoudre à vouloir bien m'avancer à vos dépens. Mais ſi vous ne me pardonnez avant que ie vous le declare, ie

ſeray au deſeſpoir, puis que le tort que ie vous ay fait eſt ſi grand, que ſi vous ne me le pardonnez dans ce moment que ie vas paroître devant Dieu, i'ay ſuiet de craindre qu'il ne me pardonne pas mon crime. Il n'y avoit gueres à déliberer dans l'état & la diſpoſition où ie le voyois. C'eſt pourquoy ie lui dis à l'heure même avec beaucoup de compaſſion; Que ie pouvois l'aſſurer, & lui proteſtois que ie n'en aurois aucun reſſentiment, & que s'il m'avoit effectivement offenſé, ie luy pardonnois de tout mon cœur. Sur cette aſſurance que ie lui donnay de la meilleure grace qu'il me fut poſſible, il me declara toute la choſe en ces termes; C'eſt moy, dit-il, mon cher Monſieur, qui ay renverſé vôtre fortune. C'eſt moy qui ſuis cauſe que vous n'êtes pas preſentement Capitaine dans le Regiment des Gardes. C'eſt moy qui ay empêché que vous ne ſoyez revenu d'Hollande, en retenant par le moyen de mon Oncle les lettres du Roy, qui vous mandoient de retourner à la Cour pour prendre poſſeſſion de cette Charge. Il eſt vray que ie demeuray dans une ſurpriſe incroyable. Mais l'extreme compaſſion

que j'avois de le voir en cet état, étouffant tout ressentiment au dedans de moy, je l'assuray de nouveau que ie luy pardonnois de tout mon cœur, & que ie ne l'en aimerois pas moins pour cela; mais qu'au contraire ie l'en aimois davantage d'avoir bien voulu me le declarer, puisque c'étoit une marque qu'il me connoissoit, & qu'il avoit l'opinion qu'il devoit avoir de moy. En effet i'eus toûjours depuis la même affection pour luy: Et aprés sa mort ie luy fis faire un enterrement aussi solennel que si c'eust été à un General, les deux Regimens marchant en ordre les picques traînantes, & tout le reste étant observé selon la coûtume des pompes funebres. Il étoit alors abandonné de tous ses parens & amis: & Dieu menagea par sa Providence qu'il fût uniquement assisté par celuy que les fausses regles de l'honneur du monde sembloient devoir rendre son ennemy. Monsieur son pere ne manqua pas neanmoins quelque temps aprés de me témoigner sa reconnoissance, & de me rendre à Paris tout l'argent que j'avois dépensé pour luy.

J'eus d'assez grandes broüilleries avec

les Officiers de la Gabelle dãs le temps que je demeuray en garnison à Abbeville. Nos soldats qui n'étoient pas trop bien payez faisoient un petit trafic fort commode pour les Bourgeois, & pour eux-mêmes. Allant achepter du Sel à S. Vallery, ils le vendoient aux habitans à grand marché; & trouvant ainsi leur compte les uns & les autres, il n'y avoit que les Officiers de la Gabelle qui desesperoient de n'être pas assez forts pour empêcher ce qui ne leur étoit pas avantageux. Ces Messieurs en firent grand bruit, & s'en plaignirent à Monsieur le Duc d'Angoulême, qui les soûtenoit pour quelques interests particuliers. Pour moy, comme ie n'avois pas dequoy satisfaire & payer le Regiment, je les laissois agir, ne voyant pas grand mal à cela, & y trouvant même le compte du Roy, qui trouvoit ainsi moyen de faire subsister ses Trouppes sans rien débourser, & sans charger les Sujets. Je ne leur commandois pas neanmoins de le faire, mais je souffrois qu'ils le fissent sans m'y opposer. Etant venu à Paris dans ce même temps pour rendre compte au Roy de la Garnison, je fus jusqu'à prés d'une heure aprés minuit à

m'entretenir avec sa Majesté de toutes choses. Je lui dis aussi ce que m'avoit declaré Monsieur Miré avant sa mort, touchant la Charge qu'il lui avoit plû de me destiner, & pris de là occasion de lui en rendre mes tres-humbles actions de graces, luy disant que mes ennemis n'avoient pû au moins, me priver de la reconnoissance que je devois à sa Maiesté. Comme ie vins ensuite à parler de la Garnison, je dis au Roy que ie me trouvois extrémement embarrassé, ne recevant point d'argent pour la paye des soldats. Et sur ce que sa Maiesté me demanda comment donc je pouvois faire subsister la Garnison, je luy répondis avec toute la liberté qu'elle vouloit que je prisse auprés d'elle, qu'ils avoient trouvé un moyen de se payer eux-mêmes. Ils vont, Sire, luy dis-je, achepter du Sel à bon marché & en tirent quelque argent, en attendant que vôtre Maiesté puisse avoir pourvû à leur payement. Le Roy se mit aussi-tôt à rire & me dit; Ecoute, je ne les empêcheray pas d'être faussonniers, mais s'ils sont pris par la Iustice, je ne les empêcheray pas aussi d'être pendus. Ie luy répondis assez gayment qu'ils

étoient braves ſoldats, & que j'étois fort trompé s'ils ſe laiſſoient prendre. Cela ſe paſſa ainſi en riant. N'ayant pû me coucher plûtôt cette nuit que ſur les trois heures, je me recompenſay ſur le jour, & je dormis juſqu'à huit heures du matin : Ce qui m'empeſcha de pouvoir me rendre ſi-tôt auprés du Roy. Je fus bien heureux de lui avoir pû parler le ſoir de devant. Car M. le Duc d'Angoulême étant au Louvre dés le matin, entretint beaucoup le Roy des deſordres que cauſoit la Garniſon d'Abbeville. J'y arrivay ſur ces entrefaites, & rencontray quelques-uns de mes amis qui me dirent; Vrayment on te lave bien la teſte là-haut. Je ne laiſſay pas de monter, n'ayant pas beaucoup d'apprehenſion à cauſe que j'avois parlé au Roy. Comme je fus à la porte de la chambre, le Roy qui me vit, & qui vouloit avoir le plaiſir de faire un peu diſcourir M. le Duc d'Angoulême ſur mon ſujet en ma preſence, me fit ſigne de ne me pas montrer. Ie compris à l'heure même ce que ſa Maieſté me vouloit dire : C'eſt pourquoy me coulant doucement derriere le monde qui ſe trouva dans la chambre, j'allay iuſte-

ment me placer derriere M. d'Angoulême, qui parloit avec beaucoup de chaleur contre nôtre Garnison. Alors le Roy faisant l'étonné de ce qu'il disoit, & voulant le faire donner de bonne foy dans le panneau, luy dit : Mais quoy, Pontis n'est-il pas à Abbeville, & n'empêche-t'il pas ces desordres ? Sire, luy répondit M. d'Angoulême, il y est, mais il fait comme les autres ; on dit neanmoins qu'il y tient un peu la main. Prenez garde, luy dit le Roy, comme vous parlez, il y a un homme icy qui vous écoute. En même temps ie me presentay devant M. d'Angoulême, & luy dis comme en riant ; Vrayment, Monsieur, ie vous suis bien obligé du bon office que vous me rendez auprés de sa Maiesté. Luy étant extraordinairement surpris de me voir, me dit tout d'un coup en se retractant avec un peu de precipitation ; Ah Monsieur, Monsieur de Pontis ; On m'avoit bien dit cela de vous, mais ie ne l'ay iamais crû. Le Roy & tout le monde qui étoit dans la chambre rit de bon cœur en entendant cette retractation si subite : Et ie luy dis de nouveau assez prestement : Vrayment, Monsieur, je vous en suis

encore plus obligé, de ce que ne l'ayant pas crû vous l'avez voulu faire croire au Roy. Il s'en tira comme il put, & toute la chose fut tournée en raillerie, Monsieur d'Angoulesme m'assurant de son amitié & de ses services.

Estant retourné à ma Garnison j'y trouvay plus grand bruit qu'auparavant. Car les soldats se voyant en quelque sorte appuyez en ce qu'on ne leur deffendoit point leur petit trafic, levoient le masque, & travailloient assez hautement pour leu profit sans se mettre en peine des Officiers ny des Archers de la Gabelle qui n'étoient pas les plus forts. Ils s'en allerent un jour jusqu'au nombre de soixante ou quatrevingt bien armez à S. Vallery. Les Officiers de la Gabelle an ayant eu avis mirent en campagne un aussi grand nombre d'Archers, avec ordre de charger les soldats, & de les leur amener pieds & poings liez. Cet ordre étoit plus difficile à executer qu'à donner. S'étant rencontrez ils se battirent furieusement. Plusieurs Archers y furent tuez, & quelques soldats blessez, mais les soldats eurent l'avantage. Lors

qu'ils furent arrivez à Abbeville, deux de ceux qui étoient blessez vinrent se retirer chez moy comme en un azile. Ie commençay à crier contr'eux les appellant des coquins, de ce qu'ils ioüoient ainsi à me perdre, & les fis sortir par une porte de derriere, les logeant dans une pauvre maison où on les pensa fort secrettement. Les Officiers de la Gabelle picquez de ce desavantage & de cette disgrace qu'avoient reçûë leurs Archers, me vinrent trouver aussi-tôt & faisoient grand bruit, se plaignant que toute la Ville étoit en desordre à cause de nos Soldats, & me menaçant d'en faire porter leurs plaintes iusqu'au Roy. Ie feignis d'être fort encolere contre les Soldats, & dis à ces Officiers, que s'ils pouvoient en faire arrêter quelques-uns, i'en ferois iustice sur le champ. Ie me mis moy-même à en faire la recherche, & quoy qu'on ne pût rien découvrir, ces Officiers témoignerent être si satisfaits de moy, outre qu'ils étoient merveilleusement las de ces batteries qui ne leur apportoient aucun profit, qu'ils vinrent un ou deux iours aprés me trouver pour me parler d'accommodement. Ils me dirent qu'ils

voyoient bien que i'étois homme d'honneur,& tres attaché aux intereſts & au ſervice de ſa Maieſté, & qu'ainſi ils ne pouvoient mieux faire pour arrêter tous ces deſordres,que de s'adreſſer à moy-même, & me propoſer un expedient dont ils s'étoient aviſez, qui étoit de permettre à nos Soldats d'aller achepter le Sel à Saint Vallery,& qu'au lieu qu'ils le vendoient aux Habitans d'Abbeville,ils l'apporteroient au Grenier du Roy, où le même argent qu'ils recevoient des Bourgeois leur ſeroit payé. Je trouvay cette offre trop avantageuſe pour nos gens, & voulant me faire prier ſur cela;ie dis à ces Officiers qu'ils étoient trop honneſtes gens, & que ceux de la garniſon ne meritoient pas cette grace, que ie voulois abſolument faire pendre les coupables. Mais ſoit qu'ils iugeaſſent favorablement de mon intention ou autrement, ils me preſſerent & me coniurerent ſi bien ſur cela, que ie fus contraint de leur accorder ce que ie ſouhaittois plus qu'eux. Ie fis donc la propoſition aux Soldats, qui l'accepterent de tout leur cœur, ayant depuis vendu leur Sel au Grenier du Roy,& ne laiſſant pas auſſi de s'ac-

com

commoder ſecrettement avec les Bourgeois ; contenant ainſi à fort bon marché les uns & les autres. Ie gagnay par ce moyen l'affection de tout le monde, & ſur tout des Habitans qui ne pouvoient aſſez me témoigner leur reconnoiſſance, de ce qu'empeſchant par une bonne diſcipline, qu'ils ne receuſſent aucun tort de la garniſon, ie ſouffrois même qu'ils ſe procuraſſent par leur moyen, un avantage ſi conſiderable. I'eus auſſi durant le temps que ie demeuray à Abbeville un honneur aſſez particulier, qui fut d'avoir voix déliberative dans le Conſeil de Mr. de Seve alors Intendant de Iuſtice, & depuis Prevoſt des Marchands à Paris ; lequel par une grace toute ſpeciale, me donna part dans ſes iugemens, & me témoigna par cette intime confidence l'amitié dont il m'honoroit.

Au mois de May de l'année 1637. le Regiment du Maréchal de Brezay que ie commandois, reçût ordre de venir ioindre les Trouppes du Cardinal de la Vallette, qui ſe diſpoſoit à entrer avec une armée dans les Païs-Pas. Le Roy ayant eu deſſein de me faire ſon Lieutenant dans Abbeville, ie ne pus

goûter cette charge qui bien qu'honorable, me reduisoit à la Bourgeoisie, & me privoit de l'unique plaisir que ie prenois à commander dans les armées, & à me battre contre les ennemis de l'Etat. I'en fus neanmoins fort presſé, & sans doute que la Ville eut beaucoup de part dans les sollicitations pour me faire avoir cette charge. Mais ie répondis toûjours que ie l'accepterois de bon cœur si le Regiment que ie cõmandois demeuroit à Abbeville. Et ie ne voulus y entendre en aucune sorte sans cela. Les Habitans dont j'avois entierement gagné le cœur témoignerent beaucoup de regret de ce que ie les quittois : & les principaux d'entr'eux voulurent au moins se réjoüir avec moy avant mon départ, m'ayant regalé trois ou quatre jours le mieux qui purent. Ie crois que Messieurs de la Gabelle me virent partir avec moins de déplaisir. Mais il seroit difficile de satisfaire tout le monde. I'allay joindre nostre armée que commandoit le Cardinal de la Vallette, & le Duc de Candale, & ie ne fus pas long-temps sans payer le bon traittement & toute la bonne fortune que i'avois goûtée depuis un ans dans une Ville où j'é-

tois chery & honoré de tout le monde. Nostre armée s'étant approchée de Cateau-Cambresis dans le Païs-Bas, je fus commandé avec deux cens hommes à la teste de toute l'armée pour aller poser un corps de garde plus avant, & la Cavalerie avoit ordre de nous soutenir. Mais cet ordre ayant esté tout d'un coup changé, & la Cavalerie étant envoyée sur le champ à un autre poste, nous nous vîmes tout à coup investis de quelques escadrons de Cavalerie des ennemis, que nous regardâmes d'abord comme des chevaux de nostre armée. Mais nous fûmes bien-tost détrompez; & nous trouvant ainsi surpris, nous nous iettâmes dans un lieu entourré de Hayes où nous nous deffendîmes fort & ferme assez long-temps. Voyant enfin que le nombre des ennemis croissoit à toute heure, je crus qu'il y auroit de la temerité à vouloir tenir davantage contre plus de mille chevaux qui nous attaquoient, sans qu'il parût que l'on se mist en état de nous secourir. Ie criay donc; Cartier, Messieurs, Cartier. C'est assez vous avoir donné des preuves de nostre courage, & ce seroit temerité de resister plus long-temps. Comme ie vis

que l'on continuoit à nous charger ; ie criay tout de nouveau : Cartier, Messieurs : si vous refusez de nous le donner, vous allez voir d'étranges affaires, & vous pourrez vous en repentir, puisque nous mourrons jusqu'au dernier l'épée à la main. Ils s'arrêterent sçachāt bien ce que c'étoit que des hommes desesperez, & nous donnerent cartier ; les seuls Officiers furent retenus avec moy. On renvoya les Soldats, & on nous mena à Cambray. Aussi-tost que le Roy eut sçû que i étois fait prisonnier, il envoya à Cambray Monsieur de la Sablonniere valet de la garderobe de sa Majesté avec ma rançon. Ainsi ie ne demeuray pas plus de six semaines ou deux mois prisonnier : & le Roy eut encore la bonté de payer toute ma depense, & les habits que ie me fis faire.

Estant de retour au mois d'Aoust, ou de Septembre de la même année 1637. i'allay ioindre l'armée de M. le Maréchal de la Melleraye dans le temps qu'il se resolut d'aller mettre le Siege devant la Chappelle. Il étoit fort mal dans l'esprit du Roy, & ainsi le Cardinal qui l'aimoit fort, se trouvoit assez embarrassé, à cause de cette mauvaise dispo-

ſition où étoit le Roy ſur ſon ſujet. Cependant le Maréchal de la Melleraye voulant ſe rendre conſiderable par quelque action éclatante, crut qu'il devoit entreprendre, comme i'ay dit, d'aſſieger la Capelle. Ce n'étoit pas neanmoins le ſentiment du Cardinal, qui iugeant qu'il ſe perdroit tout à fait dans l'eſprit du Roy, s'il ne pouvoit prendre cette Ville aprés s'y être engagé, s'efforça de l'en détourner, & luy manda qu'il conſideraſt que l'entrepriſe eſtoit dangereuſe, & la place aſſez forte pour luy faire recevoir un affront. Ce Maréchal ne ſe rendoit point pour cela; & il répondit à ſon Eminence, que bien qu'il y eût bonne garniſon, il la voyoit en état de pouvoir être priſe, pour pluſieurs raiſons qu'il luy marquoit. Aprés luy avoir écrit de la ſorte, il planta le Siege devant la place. Le Cardinal craignant tout pour une perſonne qu'il aimoit, luy récrivit qu'il ne luy conſeilloit point d'aſſieger la place, & luy en marqua pluſieurs raiſons, qui faiſoient aſſez connoiſtre que ſon Eminence ne ſe tenoit pas alors elle-même ſi bien appuyée qu'elle puſt luy promettre une aſſurance contre la diſgrace du Roy.

Car les grands progrez qu'avoient fait les Ennemis, comme i'ay dit, les années precedentes, avoient un peu ébranlé la fortune & la fermeté de ce Ministre, qui eut besoin de toute la force de son esprit pour se soûtenir cõtre les insultes & les plaintes generales de tout le Royaume, comme il eut encore depuis besoin de toute sa politique pour se deméler de toutes les nouvelles intrigues que l'on forma contre luy, ainsi que i'en toucheray quelque chose dans la suitte. Le Maréchal de la Melleraye ne s'étonnant point de tout ce que luy mandoit M. le Cardinal de Richelieu, luy recrivit que la place étoit déja investie, & qu'il n'en pouvoit esperer qu'une bonne issuë: Et aprés plusieurs autres choses qu'il luy marquoit sur ce sujet, il ajoûta au bas de la lettre, comme il me le dit luy-même, cette celebre parole d'un Poëte, *Audaces fortuna juvat.*

Dieu me preserva pendant ce Siege d'une maniere que ie ne peux assez reconnoistre, en me retirant d'une occasion où je devois me trouver, & où la mort sembloit m'estre inévitable. Vn jour que mon Regiment devoit entrer en garde sur le soir, ayant sçu que M. de

Rambures, mon amy intime qui estoit pour lors en garde, s'étoit trouvé mal la nuit passé, ie l'allay voir. On me dit à sa Tente qu'il étoit à la teste des trenchées. Ie m'y rendis à l'heure même, & l'ayant trouvé tout tremblant comme un homme qui avoit encore la fiévre, ie luy dis avec un grand sentiment d'amitié, qu'il se mocquoit de demeurer ainsi à la teste des trenchées, lors qu'à peine il pouvoit se soustenir. Ne devriez-vous pas, ajoûtay-je, être au lit? La trenchée est-elle le lieu d'une personne malade? Si les Ennemis font quelque sortie, que ferez vous en l'état où vous vous trouvez? Il me répondit, que ce n'étoit rien que son mal, & que pour ce qui regardoit les Ennemis, il n'y avoit point d'apparence qu'ils voulussent faire aucune sortie, qu'ils avoient esté dans un grand repos toute la nuit precedente, & qu'il ne paroissoit pas qu'ils eussent alors de grands desseins. Ie luy repartis, selon l'experience que j'en avois, que j'étois bien d'un autre sentiment que le sien, & que je trouvois qu'il y avoit d'autant plus à craindre qu'il croyoit qu'il n'y en avoit aucun sujet; Que ce grand repos

des Ennemis m'étoit suspect & ne pouvoit rien presager de bon ; Que les habiles pilotes craignoient beaucoup le grand calme de la Mer. Ie m'entretenois ainsi fort serieusement avec luy, lors que Mr. le Comte de Bussy Lamet, mon amy intime, vint rompre nostre entretien me prenãt en particulier pour me dire un grãd secret, qui étoit qu'on luy avoit fait present d'un pâté de cerf; & qu'il vouloit que ie fusse à l'ouverture qui devoit s'en faire ce même matin à déjuner. Sur ces entrefaites arriva Monsieur le Maréchal de la Melleraye, à qui ie dis avec liberté, comme estant aimé de luy ; Vrayment, Mr. ne faites-vous point conscience de souffrir qu'un homme malade comme Mr. de Rambures qui a eu la fiévre toute la nuit, & qui l'a encore presentement, se tienne à la teste des trenchées ? Commandez-luy, s'il vous plaist, d'aller se coucher, car il a presentement un autre ennemy à combattre que l'Espagnol. Monsieur de Rambures prit aussi-tost la parole, & voulant paroistre negliger sa fiévre lors qu'il s'agissoit de s'acquitter de sa Charge, il tourna en raillerie ce que ie disois, & assura qu'il se portoit bien.

M.

M.le Maréchal de la Melleraye le pressa de se retirer:Mais luy courant à sa mort s'en excusa, & ne voulut point quitter son poste. Alors M. de la Melleraye qui avoit formé un dessein contre la ville, me dit qu'il falloit que ie l'obligeasse en luy rendāt un petit service, qui étoit de partir dans le moment & d'aller dire de sa part au Lieutenant de l'Artillerie qu'il luy fit faire quatre mille fascines, & les tinst prêtes pour six heures du soir precisément, parce qu'il en avoit absolument affaire. Ie luy promis d'y aller; & luy s'étant retourné vers d'autres, M. le Comte de Bussy Lamet me dit tout bas d'attendre que Mr. de la Melleraye fust party, afin que nous puissions déjuner ensemble avant que ie m'acquitasse de sa commission. Mais M. le Maréchal qui croyoit que ie dûsse partir dans le moment, m'ayant encore apperçû quelque temps aprés me cria: Cōment vous n'êtes pas encore party; Ie pensois que vous voleriez pour l'amour de moy. Ie lui dis que ie n'osois partir devant lui, & que i'attēdois qu'il s'en fust allé: Surquoy il me répondit, que puisque ie n'étois pas encore party nous nous en irions ensemble

jusqu'au bout de la trenchée, & que là nous monterions tous deux à cheval pour aller chacun de nostre costé. Ainsi ie manquay le déjuner dont j'avois un tres-grand besoin ; mais par une providence toute particuliere de Dieu, i'évitay une occasion où i'aurois infailliblement perdu la vie, comme on le verra dans la suitte. Aussi-tost que i'eus quitté M. le Maréchal de la Melleraye qui alla faire la visite des travaux, ie courus au quartier du Lieutenant de l'Artillerie. Ie n'avois pas encore fait plus de six ou sept cens pas, que i'entendis un tres-grand bruit d'une infinité de coups tirez. Ie me retournay, & ie vis de loin toute la trenchée en feu aussi bien que la courtine;& ie crus bien qu'il y avoit grande batterie, & que les Ennemis avoient donné dedans nos retranchemens. Ie me trouvay dans ce mom nt plus embarrassé que ie ne puis exprimer. D'une part l'amitié intime que ie portois à M. de Rambures me rappelloit à la teste de la trenchée. D'autre costé la crainte de mécontenter & de choquer le Maréchal de la Melleraye, me pressoit d'executer l'ordre qu'il m'avoit donné. Enfin ie me resolus de pourvoir à l'un

& à l'autre, s'il étoit possible, par mon extraordinaire diligence. C'est pourquoy continuant mon chemin à toute bride, à l'heure même que j'eus rencontré le Lieutenant de l'Artillerie, sans luy faire de grands discours ie luy dis tout net Monsieur de la Melleraye m'avoit envoyé luy commander de sa part de tenir pour cinq heures & demie du soir quatre mille fascines toutes prêtes; & de peur qu'il ne m'eust pas assez entendu ie le repetay encore une fois. Il me répondit que Monsieur le Maréchal luy commandoit une chose impossible. Ie luy repetay pour la troisiéme fois sans m'arrester à raisonner avec luy, qu'il fist comme il pourroit, mais que i'avois ordre de luy dire de sa part qu'il falloit quatre mille fascines pour cinq heures & demie du soir; & à l'heure même le quittant ie retournay à toute bride vers la trenchée. Mais c'en étoit déia fait. Tout avoit esté rompu; & ie rencontray en chemin le pauvre Maréchal de Rambures qui avoit la cuisse casée, que l'on reportoit en sa tente. Il me dit d'abord en s'écriant; Ah! Monsieur, le pauvre Bussy est tué, & tous ceux que vous avez veus avec moy à la teste de

la tranchée. Le Corps de garde s'eſt laiſſé ſurprendre ; ce qui nous a fait tous perir. Tout ce que vous m'aviez dit m'eſt arrivé. I'euſſe été plus ſage de vous croire. Alors voyant que i'avois perdu un de mes meilleurs amis, que l'autre étoit ſi fort bleſſé, & qu'un tel carnage s'étoit fait en un moment, je fus accablé de douleur. Mais il n'étoit pas temps de s'écouter, & M. de Rambures lui même me pria de courir à la tranchée pour voir ſi l'on n'auroit point beſoin de moy, & s'il ne ſeroit point neceſſaire d'y mener mon Regiment pour repouſſer les Ennemis. Ie courus donc le mettre en bataille, & le Maréchal de la Melleraye étant ſurvenu & m'y trouvant me dit fort ſurpris : Hé quoy M. de Pontis vous n'avez donc pas été où ie vous ay dit ? Ie lui repliquay que c'étoit fait, & que i'avois dit & repeté par trois fois au Lieutenant de l'Artillerie, ce qu'il m'avoit ordonné ; que ce Lieutenant trouvoit la choſe bien difficile, mais qu'il feroit ſon poſſible pour le contenter. Il me dit enſuite qu'on n'avoit pas beſoin de mon Regiment parce que les ennemis étoient déja repouſſez. Et il ajou-

ta en me parlant avec beaucoup d'affe-ction. Il faut avoüer que nous avons eû icy d'étranges affaires dans le peu de temps que tu as été absent. Tu m'as obligation de la vie ; car si tu étois demeuré à la tranchée un quart d'heure davantage tu n'aurois pas été plus heureux que le pauvre Bussy & Rambures qui ont esté tuez. Monsieur, lui dis-je, il est vray que ie vous en ay l'obligation. Vous avez perdu en la personne de M. de Bussy un de vos meilleurs serviteurs & amis. Car c'étoit un tres-brave homme. Pour M. de Rambures il n'est que blessé. Monsieur de la Melleraye déplora fort la mort de Monsieur de Bussy, disant qu'il perdoit en lui un de ses meilleurs amis ; & que Monsieur le Cardinal y perdoit aussi un de ses meilleurs serviteurs. Il me dit ensuite de me tenir en état avec tout mon Regiment pour l'entreprise du soir ; & qu'il alloit reconnoître un chemin fort avancé. Souhaittant de l'accompagner je luy demanday s'il ne vouloit point que ie le suivisse pour prendre ses ordres. Il me dit d'abord qu'il n'étoit pas necessaire. Mais s'étant depuis ravisé il voulut bien que ie le suivisse. Et aprés

que nous eûmes reconnu l'endroit, il y avança le soir un logement vers la Ville de plus de cent cinquante pas, par le moyen des fascines qu'il avoit commandées, pour se faire un passage dans un Canal.

L'année suivante, c'est à dire, en 1638. vers le mois de Iuin le Roy m'envoya à l'armée de M. le Duc de Lógueville qui assiegoit la ville de Poligny dans la Franche-comté. I'étois pour lors à Paris, & i'en partis avec ordre de reconnoistre l'état de l'armée, & de retourner en faire mon rapport à sa Maiesté. Quelque temps aprés que i'y fus arrivé, comme ie n'avois point d'autre employ que de voir & de combattre des yeux : Le Munitionnaire de l'armée qui avoit quelque confiance en moy, me pria de vouloir l'accompagner dans la visite qu'il alloit faire des Montagnes voisines afin d'y chercher des vivres. I'y consentis de bon cœur me lassant de ne rien faire, & ce qui pouvoit paroistre alors seulement une rencontre du hazard, fut depuis d'une tres-grande consequence pour l'Etat, ainsi que ie le diray presentement. Tandis que nous parcourions ces Montagnes nous nous ren-

contrâmes avec un bon Suiſſe fort âgé qui portoit des Lettres. Ie reconnus ſon viſage, du vieux temps où ie l'avois veu dans les armées; & voulant à cauſe des troubles de la Guerre luy prendre ſes Lettres adroittement, pour voir s'il n'y avoit rien qui pût concerner le ſervice du Roy, ie renoüvellay d'abord les anciennes connoiſſances, & l'abordant avec beaucoup d'amitié ? Hé bien mon bon homme, luy dis-je, où allez vous ainſi tout ſeul dans ces montagnes ? Ie vais, Monſieur, me dit-il, porter quelques Lettres en un tel lieu. Il me ſemble, ajoutay-je, que ie vous ay veü autrefois dans les Gardes du Roy de France; n'y avez-vous pas ſervy en un tel temps ? Oüy, Monſieur, me répondit-il, i'y étois dans ce même temps, & i'y ay ſervi tant d'années. Ie croyois bien auſſi ne me pas tromper, continuay-ie: ie n'ay pas encore perdu la memoire. Hé bien, qu'eſt-ce mon cher amy; comment vivons nous ? Vous portez-vous encore bien à voſtre âge ? Helas, oüy, Monſieur, graces à Dieu, me dit-il, autant qu'un homme âgé comme ie ſuis ſe peut bien porter. Vois-tu, mon cher camarade, luy repartis-ie, nous

avons tous deux une consolation, qui est que si nous ne pouvons plus esperer de vivre long-temps, nous n'en craindrons pas si long-temps la mort. Pour moy, i'ay trouvé que le meilleur remede de la vieillesse, étoit de se réjoüir un peu, & de ne pas trop entretenir sa melancolie. Dis moy; fait-il bon vivre en ce Païs-cy? Le vin y est-il à bon marché? A ce mot de vin le bon homme commence à montrer un visage plus serain, selon l'humeur des gens du Païs; & apres qu'il m'eut assuré qu'il n'y faisoit pas mauvais vivre, & que le vin n'étoit pas trop cher; Ho bien, luy dis-je, ie veux que nous beuvions à la santé l'un de l'autre, & que nous renouvellions nos connoissances. Allons, beuvons à la santé de la vieillesse. Ie fis ensuitte entrer le bon homme dans une Hostellerie, qui étoit proche: & là comme il eut bû quelques verres par dessus la juste mesure, ie luy pris ses pacquets de Lettres, que j'ouvris, & où ie trouvay que les Suisses vouloient prendre les armes pour se maintenir dans leurs droits qu'ils croyoient que le Roy de France vouloit usurper, à cause que le Duc de Longueville assie-

goit Poligny où il y à des Salines, sur lesquelles ils avoient droit de prendre du Sel. Comme donc ces bonnes gens sont merveilleusement ialoux de leurs libertez, & qu'ils craignoient que le Roy ne voulust ainsi peu à peu usurper leurs Droits, ils s'entr'exhortoient, selon leur coutume, les uns les autres par ces Lettres à prendre les armes, & à envoyer un certain nombre de gens de guerre en divers endroits pour deffendre leurs Privileges. Ayant vû la consequence de ce soulevement, ie laissay là le bon homme assoupy comme il étoit, & ie retournay à l'heure méme trouver Monsieur de Longueville à qui ie dis sans luy parler d'autre chose, que comme i'étois inutile à l'armée, aprés avoir satisfait à l'ordre du Roy, ie le priois de me donner mon cong[é], & de me laisser aller rendre compte à sa Maiesté de la commission que i'avois reçûë. Ie partis donc du Camp de Poligny, & fis la plus grande diligence qu'il me fut possible pour arriver promptement à Paris, où i'allay à l'heure même trouver le Roy; & aprés luy avoir rendu compte de l'armée, ie luy presentay les pacquets de Lettres que j'avois

pris un bon homme Suisse, & luy dis de quelle maniere ils m'étoient tombez entre les mains. Le Roy extrémement étonné de ces nouvelles, mais tres-content du service que ie luy avois rendu, fit écrire en diligence à Monsieur de Longueville, & aux cantons Suisses, pour les assurer de sa part, qu'il ne pretendoit en aucune sorte leur oster leurs Droits; qu'ils avoient eu un injuste soubçon de sa conduite; qu'il les aimoit, & les aimeroit toûjours, & les protegeroit contre tous. Ce qui appaisa tous les troubles qui étoient prés de s'élever dans leur Païs.

Il n'en falloit peut-estre pas davantage pour élever la fortune d'un autre plus heureux que moy. Mais il estoit dans l'ordre de la Providence que ie ram[illegible] toûjours à terre pour ainsi dire. Et il sembloit que plus le Roy paroissoit m'aimer, & plus ie le servois fidellement; plus aussi il prenoit à tâche de me traitter comme Dieu traitte ses bons serviteurs sur la terre, qu'il humilie & afflige, & qu'il tient toûjours rabaissez. Il ne me mâquoit ainsi pour être heureux, que de regarder en la personne du Roy que ie servois, un autre plus

grand Roy, puis qu'en demeurant toûjours ſans recompenſe aprés de ſi grãds ſervices, i'aurois remonté plus haut, & regardé comme une faveur de n'être point recompenſé, comme tant d'autres qui le meritoient moins que moy, mais d'être du nombre de ceux qui ont le travail & la pauvreté pour partage. Il eſt vray que ie ne ſçaurois me laſſer de conſiderer, & d'admirer en méme tẽps, tous les differens effets de la conduite de Dieu ſur moy dans ma vie. Car quoy que ie fuſſe alors dans une inſenſibilité étonnante touchant les choſes de mon ſalut, ie vois clairement maintenant, & ie remarque en cent conjonctures differentes le ſoin qu'il prenoit de moy en tant de manieres lors qu'à peine ie penſois à luy. Il me preſerva encore par ſa Providence, l'année ſuivante, qui eſtoit 1639. d'une occaſion où il eſt viſible que i'aurois eu aſſez de peine à me ſauver : & il ſe ſervit pour m'en détourner d'un chagrin & d'une mauvaiſe humeur que ie cõçus ſur le ſujet que ie vais dire. Vn de mes amis dõnant un iour à diſner à M. de Feuquieres, & à un autre de mes amis, cõme i'avois quelque deſſein d'aller à la Campagne ſuivante avec M. de

Feuquieres, à cause qu'il entendoit fort bien les ordres de la Guerre, & que ie ne demandois pas mieux que d'apprendre: je me priay de moy même à ce disner, afin de pouvoir luy parler de mon dessein. Vn de ceux de la compagnie, intime amy de M. de Feuquieres, ne fit autre chose pendant ce disner, que de dire un mot à l'oreille, tantost a l'un & tantost a l'autre: ce qui deplaisoit assez à M. de Feuquieres qui affectoit de parler toûjours tout haut. Aussi-tost aprés le disner ce même amy prit M. de Feuquieres par le bras avec M. & Madame de S. Ange pour les entretenir en particulier en un coin de la chambre. Nous demeurâmes ainsi, un Gentil-homme & moy, tout seuls trés-mécontens de ce procedé. Car ie n'étois nullement accoûtumé à me voir traitté de la sorte, parlant familierement à tous les plus grands Seigneurs. Nous nous levâmes donc pour nous en aller. Et quoy que Madame de S. Ange fit ce qu'elle pût pour m'arrêter voyant bien que ie n'étois pas contét & que ie n'avois pas sujet de l'étre, ie m'en allay tout fâché sans avoir pû parler à M. de Feuquieres; & ainsi ma mauvaise humeur fut cause que mon voyage

fut rompu, & que n'ayant point servi M. de Feuquieres comme ie l'avois souhaité en cette Cãpagne, ie ne me trouvay point à la celebre bataille de Thionville, d'où il est sans doute que i'aurois eu peine à me sauver parce que i'aurois esté inseparablement attaché à la personne de ce grand homme. Ie pris donc party d'un autre costé, & servis cette Campagne durant quelque temps, dans l'armée qui étoit à Vervins sous la conduite du Cardinal de la Vallete & du Duc de Candale, ie servis en qualité de Major de Brigades, c'est à dire Major de quatre ou cinq Regimens, à qui ie donnois les ordres aprés les avoir reçûs des Generaux. Nous avions encore une autre armée dans Maubeuge, que celle des Ennemis y tenoit comme bloquée, étant campée entr'elle & la nôtre. Comme donc il s'agissoit de ioindre les deux armées : on tint Conseil dans celle du Cardinal de la Valette, de la maniere dont on pourroit secourir celle qui étoit dans Maubeuge. Monsieur de Gassion, le Marquis de Praslin & deux autres s'offrirent d'entrer dans la Ville avec d'excellens Chevaux qu'ils avoient ; & d'avertir ceux de de-

dans que nôtre armée marchoit pour les ſecourir afin qu'ils ſe tinſſent prets un certain iour, & que l'on pût attaquer en même temps les Ennemis de deux côtez. Les Generaux acceptérent l'offre qu'ils faiſoient. Ceux-cy donc étant fort bien montez, commencerent à picquer droit vers les Ennemis. La Sentinelle qui les apperçût, donna à l'*inſtant* le ſignal au Corps de garde, qui leur voulut couper le chemin. Le Marquis de Praſlin ayant un excellent Cheval paſſa outre avec deux autres. Mais le Colonnel de Gaſſion, qui fût inveſti par les Ennemis ne fit pas un coup moins hardi que l'autre. Car ſe jettant à côté dans la riviére tout habillé, botté, & eperonné, la bride de ſon cheval paſſée dans ſon bras, il ſe ſauva à l'autre bord à la nage, & revint enſuite par un autre tour ſe rendre dans nôtre armée. Celle qui étoit dans Maubeuge ayant eu avis par le Marquis de Praſlin de la marche de la noſtre, & du iour que nous devions attaquer les ennemis, ſe tint toute préte pour ce temps-là, & attendoit ſous les armes le moment de l'attaque. Cependant nous marchâmes vers les ennemis; & lors que nous commen-

cions à les approcher, il s'éleva tout d'un coup un si horrible broüillars, qu'on pouvoit à peine se voir de dix pas, & qu'on ne sçavoit où l'on alloit. Toute l'armée étoit dans une tres-grande inquietude, craignant de tomber dans quelque embuscade sans y penser. Les Regimens que ie conduisois me donnerent des peines infinies, en me rompant continuellement la teste par leurs cris & par leurs demandes, comme des gens qui ne sçavoient à tous momens où ils étoient. Et ce qui augmentoit ma peine est que Messieurs les Generaux étoient assez éloignez à cause que nous étions les premiers, & marchions à la teste de toute l'armée. Enfin me trouvant importuné de leurs cris, & voulant voir si ie ne découvrirois rien plus loin, ie m'avançay à la teste de toutes les Trouppes quelque quarante pas devant: & fort peu de temps aprés lors que nous marchions toûiours ie commençay à découvrir d'assez prés quelques Trouppes ennemies. Ie criay à l'heure mesme à nos gens: Avance, avance, à moy, à moy. Ie fis battre dans le moment la charge, & nous chargeâmes si vertement les ennemis qu'ils se

retirerent avec peu de resistance à la faveur de ce gros broüillars, nous ayant ouvert le passage. Car ceux de Maubeuge les ayant attaquez en méme temps par derriere, ils ne voulurent pas se hazarder de soutenir tout à la fois deux armées.

Ie me trouvay l'année suivante au Siege celebre de la Ville d'Arras, qui fut investie vers le mois de Iuin par Messieurs les Maréchaux de Châtillon & de la Melleraye. Ces deux Generaux ayant dessein de la surprendre diviserent leurs armées en deux, & firent mine d'aller assieger quelque autre Place, ce qui fut cause qu'une bonne partie de la garnison de cette puissante Ville en sortit, pour renforcer quelques autres garnisons pour qui on craignoit. Mais ceux d'Arras se virent bien étonnez étãt tout d'un coup investis à méme jour. & à méme heure de deux côtez differés par les deux armées de nos Generaux, ensorte qu'il fut impossible d'y faire entrer du secours. L'on fit aussi-tost la circonvallation autour de la Ville, & les retranchemens pour le Camp. Comme ie voyois que ce Siege pourroit durer, ie me fis faire une maison de charpente vitrée

vitrée, où il y avoit deux belles grandes chambres, dans une desquelles le Maréchal de Châtillon se retiroit, & se déroboit tres souvent pour y dormir en repos, sans être importuné de personne.

Le Comte d'Isembourg Gouverneur d'Arras, qui étoit sorti de la Place peu de temps auparavant qu'on l'investist, afin de conduire un renfort dans la garnison de Bethune, qu'il croyoit que nous deussions assieger, fut au desespoir voyant Arras ainsi bloqué, & il se resolut d'y jetter quelque secours; mais tous les passages se trouvoient si bien fermez qu'il ne vid point d'ouverture pour le faire seurement. Ainsi il alla presser le Comte de Lamboy, qui commandoit l'armée d'Espagne dans le Païs-Bas, de venir au secours de la place. Ce Comte en effet vint camper à quelques lieuës d'Arras, & détacha quelques Trouppes de son armée pour venir donner sur nos tranchées. On tenoit Conseil chez Monsieur le Maréchal de la Melleraye où j'étois aussi, lorsque cette alarme vint au Camp. A l'heure même que j'eus entendu le bruit, ie pensay à monter à cheval pour courir à mon cartier Monsieur de Comminges Guitaut qui étoit un de

mes meilleurs amis, voyant le peril où ie m'exposois de tomber certainement entre les mains des ennemis, qui me couperoient chemin, se mit à crier que l'on devoit m'empêcher de courir ainsi à ma mort. En effet, Messieurs les Generaux qui m'aimoient, me dirent qu'ils vouloient au moins me donner une escorte de Cavalerie, pour me conduire iusqu'à mon cartier. Mais comme ie me confiois en la bonté de mon cheval, ie refusay cette escorte, disant que ie serois moins exposé si i'étois seul, & ie partis en même temps. I'avois une haquenée admirable, dont i'ay depuis refusé quatre-vingt pistolles; & ie peux dire qu'elle me sauva la vie dans cette rencontre. Car comme ie courois à découvert pour aller gagner mon cartier, ie fus apperçû par un escadron de Cavalerie, qui voulut me couper chemin, en courant à toute bride à moy, le pistolet à la main, & me criant; arrête, arrête. Mais n'étant pas accoûtumé d'obeïr à l'ordre des ennemis, ie picquay tout de nouveau mon cheval, ayant moy-même le pistolet à la main, & sans écouter, ie passay outre. Il y avoit un peu au delà une montagne fort escarpée, qu'il

falloit que ie montasse pour me sauver, à cause que ces Cavaliers me poursuivoient toûiours, & me fermoient le chemin ordinaire de la montagne. Me voyant dans cette extremité, ie pressay mon cheval de faire un effort pour se sauver luy & son maître. Et en effet ce petit animal, comme s'il eût connu le peril où nous étions, fit un effort extraordinaire pour grimper cette montagne escarpée où il pensa être crevé par l'ésoufflement, & la peine horrible qu'il eut à monter. Les ennemis crurent sans doute que i'avois des aîles, & n'osant pas entreprendre de me suivre par un chemin si dangereux, ils monterent par un autre endroit pour tâcher de me couper encore chemin. Mais comme ie fus monté beaucoup plûtost qu'eux, aprés que i'eus un peu fait reprendre haleine à mon cheval, & que ie l'eus caressé, pour ce bon service qu'il me rendoit, ie me mis tout de nouveau à courir, & les ayant devancez, ie gagnay enfin le cartier. Nos Generaux ayant eu avis que i'avois été poursuivi par un escadron de Cavalerie, étoient en peine du succez de ma course, lorsque Monsieur le Mareschal de la Melleraye étant arrivé

quelque temps aprés à mon cartier, me trouva avec mon Regiment que j'avois mis en bataille,& qui étoit tout prest à bien faire. Mais nous n'en eûmes pas d'occasion, parce que les ennemis s'étant seulement montrez, & ayant vû tout nostre Camp preparé à les recevoir, se retirerent.

Je perdis durant ce Siege diverses choses contre ma coutume, ayant toûjours assez heureusement conservé ce que i'avois. Vn iour entr'autres, j'avois envoyé quelques-uns de mes valets chercher du fourage pour mes chevaux qui étoient en tout au nombre de dixhuit ou vingt. Je leur dis de n'y en mener que deux ou trois,afin que s'ils faisoient quelque mauvaise rencontre, ie ne fusse pas en danger de les perdre tous à la fois. Mes gens esperant rapporter un plus grand butin,ne laisserent pas cōtre l'ordre que ie leur avois donné d'y en mener sept ou huit.Quelques Troupes ennemies étant survenuës, nos braves ne penserent qu'à se sauver laissant mes chevaux pour les gages. Il y avoit entre les autres un limonnier, qui étoit assurément un des meilleurs chevaux de sa qualité. Il avoit un courage natu-

rel, & une fierté digne d'un cheval de bataille, & il ne lui manquoit que la taille & la forme pour meriter de porter un General d'armée. Ce cheval guerrier n'étant pas accoûtumé au langage Espagnol, & voyant bien qu'il étoit parmy des ennemis, se mit à joüer des quatre pieds & des dents contre tous ceux qui étoient auprés de lui, & il entra tout d'un coup en une telle fureur, que ceux qui croyoient l'avoir pris ne pouvant en être les maîtres l'abandonnerent enfin, & le laisserent aller en disant, qu'il falloit qu'il eust le demon dans le corps. Comme il étoit attaché avec un autre, il le sauva & l'emmena avec lui, & on les vit revenir tous deux toûiours courans jusqu'au Camp & iusques dans mon écurie, dont ils sçavoient parfaitement le chemin. Je fus ravy du courage de cet animal; & ie dis à un valet d'aller voir si les autres ne seroient point d'humeur à revenir comme ces deux là. Mais ils ne parurent point. Ie perdis encore une nuit que j'étois en garde dans les tranchées toutes mes provisions de bouche. Mes gens avoient preparé dés le soir tout mon dîner, pour le lendemain d'assez bon matin; & i'avois accoutu-

mé de donner à disner aux Officiers de la Garde, lors que i'y étois. Comme donc i'attendois avec impatience qu'on m'apportât mon dîner, on me vint dire que tout avoit esté emporté. On me prit plus de quarante iambons, un muid tout plein de viandes salées, & beaucoup d'autres choses, ce qui se montoit à une assez grande somme. Ie ne fus pas neanmoins entierement mal-heureux. Car nos Generaux & quelques uns des principaux Officiers ayant sçû mon infortune m'envoyérent abondamment dequoy reparer cette perte; & ie trouvay qu'il m'étoit avantageux d'avoir été volé ayant recouvré plus que ien'avois perdu.

Les assiegez voulurent un iour faire une sortie d'importance sur nous, & attendirent pour cét effet, le temps auquel on changeoit les Gardes comme le plus favorable, à cause qu'il y a toûiours quelque desordre. Etant donc sortis de la Ville environ huit cens hommes, ils marchoient avec une ardeur incroyable, droit au Cartier où nous étions. Comme ie les vis venir à nous en si belle humeur ie criay à nôtre Maréchal de Camp; Monsieur, voici des Gens

qui ſont dans une grande diſpoſition de nous bien battre ſi nous le voulons ſouffrir ; ie m'en vais, aioutay-ie, au devant d'eux pour leur faire la civilité ;& m'adreſſant auſſitoſt aux Officiers de mon Regiment, Allons Meſſieurs, leur dis-ie, allons entrer avec eux dedans leur Ville. Ie ſors à l'inſtant de la trenchée, & la plus part des Officiers me ſuivirent avec toute la Soldateſque. Les Ennemis nous voyant venir au devant d'eux, pour le moins en auſſi belle humeur qu'ils pouvoient être, ſe tinrent tres contens de nôtre civilité, & tournant tout court à côté, ils attaquerent un autre Cartier où ils n'étoient pas ſi bien attendus. Ils y battirent en effet tres rudement le Regiment des Gardes, iuſqu'à ce qu'ils furent enſuite repouſſez dans leurs foſſez par ceux qui le ſoûtenoient. I'avois remarqué que deux ou trois Officiers de mon Regiment avoiét fait la ſourde oreille lors que ie les avois appellez, pour ſortir de nos trenchées ; & c'en étoit qui hors le peril faiſoient les braves. Ie voulus leur faire connoître leur devoir, & leur dis au retour fort en colere, que puiſqu'il étoit dans l'ordre que le Regiment obeiſt

à celui qui avoit l'authorité pour commander, ie sçaurois bien faire observer la discipline; & que ie ferois tirer sur le premier qui manqueroit à marcher lorsque ie l'appellerois. Si vous ne voulez pas obeïr, leur dis-ie, faites donc ma Charge & ie feray la vostre. Cette parolle que ie prononçay étant émeu, à cause de l'amour que j'avois pour la discipline, me fit plusieurs ennemis : Et ils se disoient les uns autres; quand il seroit nostre General il ne parleroit pas autrement. Je dis aussi à un de ces Officiers pour l'étonner davantage; que si ie voulois, ie pouvois le perdre d'honneur ; qu'il faisoit le brave quand il n'y avoit rien à craindre, & qu'il reculoit dans l'occasion du combat. Comme il connoissoit la verité de ce que ie lui disois, il me demanda pardon & me coniura de l'épargner.

J'ûs encore un assez grand different avec le Lieutenant Colonel de mon Regiment, nommé M. du Plessis Belliere, pour un sujet qui ne sembloit pas devoir nous broüiller. Recevant tous les iours des plaintes de nos Soldats, de ce qu'ils n'étoient point payez, ie m'avisay d'un expedient pour avoir de l'argent, &

j'en

I'en parlay à ce Lieutenant Colonnel, afin qu'il en parlât aux Tresoriers de l'Armée. Celui-cy gagné possible par ces Thresoriers, au lieu de me seconder dans ce dessein, me prit à partie, & me demanda assez brusquement, dequoy ie me meslois ? aioutant que c'étoit mon ordinaire de ne me pas contenter de faire ma Charge, mais que ie voulois faire encore celle des autres. Ie luy repartis à peu prés du même ton qu'il l'avoit pris; qu'il estoit de mon devoir de prendre soin des interets du Regiment: & que puisque c'étoit à moy que les Soldats faisoient tous les iours leurs plaintes sur ce suiet, c'étoit aussi à moy à y pourvoir; & que si les autres ne s'aquitoient pas de leur Charge ie devois les en faire souvenir. Il continua de me pousser en me disant que ie devois me contenter de faire ma Charge, & que les autres sçauroient bien faire la leur & se passeroient tres-bien de mes conseils. Comme ie le vis s'opposer ainsi avec si peu de raison au bien general du Regiment, sans que ie l'eusse offensé, ie le poussay aussi à mon tour & luy repliquay, que sans faire tort à sa qualité, il y avoit de plus grands Sei-

gneurs que luy qui ne tenoient pas à deshonneur de me consulter ; & vous même, Monsieur, ajoutay-je, vous sçavez le faire aussi dans les occasions sans croire vous rabaisser. Là dessus nous nous échauffâmes beaucoup de part & d'autre : & il y avoit grand sujet d'en apprehender de fâcheuses suites, si Messieurs les Generaux en ayant été avertis, ne nous eussent accommodez, en sorte que depuis ce temps-là nous avons toujours été bon amis. Mais Monsieur l'Evesque d'Auxerre son parent, ayant sçeu nôtre querelle, en conçut contre moy une haine si furieuse & si indigne de son Caractere, qu'il resolut de me perdre à quelque prix que ce fût auprés de M. le Cardinal, qui me haïssoit déjà autant qu'il aimoit cet Evesque vindicatif & courtisan. Messieurs ses freres, qui étoient de mes bons amis m'en avertirent, & me dirent plusieurs fois qu'il me perdroit, & que je prisse garde à moy parce que j'avois à faire à un homme puissant & habile pour faire le mal, ce qui étoit une tres belle qualité pour un Prelat. Je les priay de me servir auprés de luy, & il est sans doute qu'ils l'eussen fait de tres bon cœur, s'ils l'avoient

pû : mais ils me dirent qu'ils n'y pouvoient rien, & que c'étoit un esprit farouche & intraittable qui étoit capable de les perdre eux-mêmes s'ils le choquoient en quelque chose. On peut bien juger de la disposition où j'étois ayant un ennemy si violent, dont je ne pouvois repousser les violences qu'un manteau Episcopal mettoit à couvert. Il fallut donc en venir aux soumissions: & je peux dire qu'il est incroyable combien j'en fis,& combien de machines differentes je remuay pour adoucir cét homme si fier, le craignant sur tou à cause du Cardinal de Richelieu qui ne m'aimoit pas. J'allay même une fois chez luy avec M. d'Orgeval pour luy donner toute la satisfaction qu'il auroit pû souhaiter. Je l'assuray que je n'avois eu aucun dessein de le blesser dans ce qui s'étoit passé entre M. du Plessis Belliere & moy, mais que je venois luy témoigner le regret sensible que j'avois de ce qu'il s'en étoit tenu offensé. Il fit l'étonné, & me répondit que je ne l'avois pas offensé; & comme je le pressay un peu sur ce sujet pour l'obliger de s'ouvrir à moy, il me tourna tout d'un coup le dos avec la derniere incivilité,

& il rentra dans sa chambre. Ainsi ie ne pûs jamais rien gagner sur son esprit, & il m'arriva enfin ce que ses freres m'avoient prédit, qui étoit qu'il me perdroit : car il fut cause en effet de ma disgrace dont ie parleray aprés la prise d'Arras. Mais la raison pour laquelle il ne voulut pas se reconcilier avec moy fut la mal-heureuse necessité où il s'étoit mis en quelque sorte de me haïr pour toujours, par la maniere odieuse dont il avoit déja parlé à M. le Cardinal sur mon sujet, pour mieux faire sa Cour auprés de luy. Car entr'autres choses il lui avoit dit que j'étois si fort attaché au Roy, que quelque chose qu'il me commandât i'étois disposé à l'executer. Ce qui étoit le plus miserable office que l'on pût iamais me rendre auprés de son Eminence qui craignoit tout, & qui ne pouvoit rien apprehender davantage dans un Serviteur du Roi, que cette disposition qu'on m'atribuoit, d'être capable de tout faire pour son service. Je ne m'explique point davantage sur cela; l'on verra dans la suite qu'il me fit assez connoître comment il l'avoit entendu, m'aiant humilié & rabaissé iusques

dans la poussiere, & privé même autant qu'il étoit en son pouvoir du secours & de la protection de Sa Maiesté. Ce que i'admirai davantage en cette rencontre fut qu'au lieu qu'un Cavalier & un Officier de l'armée, comme M. du Plessis Belliere, se dépoüilla si promptement de toute l'animosité qu il avoit euë contre moi, un Evesque, dont le Caractere ne lui devoit inspirer que des mouvemens de paix & de charité, nourist dans son cœur une haine irreconciliable contre celui de qui il se croioit offensé, & mist sa gloire à le pousser iusqu'à la derniere extremité. Cette conduite si differente, d'un homme d'épée & d'un Prélat, pourroit fournir un ample suiet de réflexion à ceux qui connoissent mieux que moi iusqu'où doit aller la perfection Episcopale. Ie leur laisse à faire ces réflexions me contentant d'en avoir marqué ici le suiet.

Le Roy aiant fait partir un iour, un tres grand Convoi, pour le ravitaillement du Camp, avec une escorte de plus de cinq mille Chevaux; Monsieur le Marechal de la Melleraie sortit du Camp & alla au devant d'eux avec en-

core trois mille Chevaux. L'armée ennemie ne manqua pas de prendre cette occasion pour donner sur les tranchées. Aussitost qu'ils parurent d'assez loin, M. le Marquis de Grammont, qui commandoit nôtre Cavalerie, commença à dire à M. le Maréchal de Châtillon auprés duquel j'étois pour lors attendant ses ordres; Monsieur voyla les Ennemis qui paroissent; il faudroit aller au devant d'eux avec quelques escadrons de Cavalerie, afin de rompre leur premier effort, & les empescher de forcer nos retranchemens. Monsieur le Maréchal de Châtillon luy répondit; Monsieur, il ne s'agit pas d'aller combatre l'armée des Ennemis, il s'agit de deffendre nos tranchées. Mais, Monsieur, continua Monsieur de Grammont, c'est aussi pour les deffendre, que je veux aller au devant des ennemis: celuy qui attaque est d'ordinaire le plus fort. Ouy, Monsieur, repartit Monsieur de Châtillon; & si vous êtes repoussé, qui deffendra nos tranchées; Voyez vous, ajouta-t'il, cette Ville là (en montrant Arras) est nôtre maîtresse. Il ne s'agit que de la prendre, & il le faut faire à quelque prix que ce soit, en répandant s'il est besoin

qu'à la derniere goute de nôtre sang.
ne faut point aller chercher les enne-
is, il faut les attendre de pied ferme,
voir ce qu'ils nous diront. Ah, Mon-
eur, repliqua Monsieur de Grammont
ort en colere, c'est une jalousie que cela.
Vous me faites un affront de m'arrêter
n cette occasion. Je m'en plaindray
u Roy. Ouy, Monsieur, je trouveray
bon que vous en fassiez vos plaintes,
répondit Monsieur le Mareschal, & je
vous prie de m'avertir quand vous les
ferez, afin que j'y sois present. Mais ce-
pendant, Monsieur, sur mon honneur
retournez vous en à vôtre poste, & n'en
sortez pas. Monsieur de Grammont fort
offensé, se retira en disant qu'il ne pou-
voit pas ne point obeïr au General, mais
qu'il s'en plaindroit hautement. Cepen-
dant les ennemis commencerent à don-
ner avec tant de fureur sur nos tran-
chées vers le cartier de Monsieur de
Rantzau, qu'ils y taillerent en pieces
quelques Regimens, pillerent tout le
cartier, & se disposoient à enfoncer
beaucoup plus avant, pour tâcher de
jetter quelque secours dans la place. Le
Fort de Rantzau fut pris & repris plu-
sieurs fois en cette rencontre, & nous

demeura à la fin. J'accompagnai Monsieur le Mareschal de Châtillon durant tout ce combat, qui dura pres de cinq heures,& eus le plaisir de voir tout sans combatre, à cause que nôtre cartier n'étoit pas attaqué, estant éloigné d'une lieuë de là. Quelques-uns estant venus crier à Monsieur de Châtillon que tout étoit perdu, que les ennemis nous alloient forcer, il leur répondit gravement & sans s'estonner. Attendez, attendez qu'ils aient tout fait ; & fort peu de temps apres, il commanda tout d'un coup à un corps de reserve de quatre mille chevaux de donner sur les ennemis. Aussi-tost dit, aussi-tost fait. Ils allerent à l'heure même les charger si vertement qu'ils les chasserent de tous les retranchemens, regagnerent quelques pieces qui estoient perduës, & les poussérent encore bien loin par de là le Camp. Ce fut alors qu'on reconnut, & que Monsieur de Grammont avoüa luimême,que ç'avoit esté un coup de sagesse à Monsieur de Chatillon, d'avoir empeiché qu'il ne sortist avec la Cavalerie, puisque ce fut elle qui sauva tout, estant demeurée dans le Camp.

Enfin la mine aiant ioüé, & fait une

z grande breche, & deux autres
nt encore toutes prestes à joüer, nos
ieraux firent sommer ceux d'Arras
se rendre, en leur declarant que
s se sentoient assez forts pour esperer
soustenir encore aprez l'effet de ces
ix mines, ils avoient droit de refu-
de se rendre ; & que s'ils vouloient
surer eux-mesmes de la verité de ce
on disoit, on leur prometoit de les
faire mener seurement, sans qu'ils
sent lieu de rien craindre. Quelques-
s donc estant sortis de la Ville, &
nt veu toutes choses ne douterent
s de l'impossibilité qu'il y avoit à re-
er plus long-temps, & l'on con-
t à la capitulation aussi-tost aprez
'ils eurent fait leur rapport ; car on
leur avoit donné qu'une heure pour
resoudre, de peur qu'un plus long
ardement ne leur donnast le moyen de
idre inutile l'effet qu'on se promettoit
ces deux mines. Ainsi les articles
ant dressez, lors que l'on fut convenu
part & d'autre de toutes choses, la
lle fut remise entre les mains du Roy
mois d'Aoust, de l'année mil six cens
arante. Monsieur le Cardinal de Ri-
elieu en avoit promis le Gouverne-

ment à Monſieur de Saint Preüil en cas qu'elle fût priſe, & il luy tint ſa parole, l'en ayant pourvû aprés ſa réduction. Monſieur de Saint Preüil, qui, comme j'ay dit, étoit fort de mes amis, s'en étoit ouvert à moy dés auparavant, & il m'avoit même extrémement preſſé de demander la Lieutenance de Roy dans la même Place. Je l'euſſe bien ſouhaittée étant tres uny avec luy: mais ne pouvant me reſoudre de la demander, je le preſſay fort luy-même de la demander pour moy, luy témoignant qu'il pourroit bien me procurer cette Lieutenance aprés avoir obtenu ſi facilement pour ſoy l'aſſurance du Gouvernement. Comme il connoiſſoit la diſpoſition de Monſieur le Cardinal ſur mon ſujet, il n'oſa jamais s'engager à faire cette ſollicitation pour moy: & ainſi aprés la réduction d'Arras la Lieutenance de Roy tomba entre les mains de Monſieur du Pleſſis Belliere dont j'ay parlé. Et j'y demeuray en garniſon pendant quelques mois avec mon Regiment, qui étoit toûjours celuy du Marechal de Brezay.

Mais je reſſentis bien-toſt les effets de la mauvaiſe volonté de Monſieur l'Evêque d'Amiens, qui réüſſit ſi habilement

à irriter le Cardinal contre moy, que je me vis en un instant dépoüillé de tout, & comme tombé par terre. Etant venu à Paris par ordre du Roy pour faire une recruë fort considerable, & la conduire à Arras; je travaillay à m'acquitter de cette commission, & quelques iours auparavant que ie retournasse à Arras avec les Troupes que i'avois levées, ie voulus traiter les Tresoriers extraordinaires de l'armée à Aubrieres à une lieuë de Paris. Je le fis le plus magnifiquement qu'il me fut possible, n'épargnant rien pour bien regaler des personnes, dont ie sçavois qu'il étoit avantageux de s'acquerir les bonnes graces, & ne pensant gueres à la disgrace qui devoit bien-tost m'arriver, & pour laquelle i'eusse eu grand besoin de ménager cet argent que ie dépensay assez inutilement. Ce iour si gay & si serain, fut suivy d'un autre bien triste pour moy. Car lorsque i'étois à table avec quelques-uns de mes amis, & que ie pensois uniquement à me divertir avec eux, il arriva au logis une personne qui demanda à me parler de la part de Monsieur des Noyers. M'étant aussi-tost levé de table, pour sçavoir ce qu'il me vou-

loit, il me representa un ordre écrit de la main de mondit sieur des Noyers, qui me mandoit que Monsieur le Cardinal me faisoit sçavoir de la part du Roy, qu'il n'estoit pas necessaire que je conduisisse la recreuë des Soldats à Arras; & que j'eusse à ne point sortir de Paris, sans un ordre particulier de sa Majesté. Cette nouvelle fut comme un coup de tonnerre pour moy, qui en demeuray tout étourdy. Apres neanmoins être un peu revenu, je dis à cet homme que je ne manquerois pas d'executer ce qui étoit marqué dans cet ordre; & me surmontant le plus qu'il m'estoit possible, je vins me remettre à table sans rien témoigner de ma douleur. Il ne fut pas neanmoins en mon pouvoir d'empescher qu'elle ne parût à ceux qui estoient à table. Ils me dirent aussi tost, qu'ils voyoient bien qne j'avois reçû quelque mauvaise nouvelle. Mais je m'en defis comme je pus, & ne voulus rien leur déclarer. En mesme temps que je reçûs l'ordre, dont j'ay parlé, Monsieur le Cardinal fit envoyer des billets, tant à l'Epargne qu'aux autres lieux, pour deffendre qu'on me payast mes appointemens ordinaires. Ainsi je me vis tout

d'un coup aussi gueux, qu'en arrivant tout jeune à Paris : & n'osant plus me montrer au Louvre, ie vivois dans le dernier chagrin comme ie pouvois. Le Roy neanmoins avoit toûjours la même bonne volonté pour moy, mais comme il craignoit le Cardinal qui l'avoit choqué si hautement à mon égard, il se vit contraint de se ménager lui-même en cette rencontre, comme s'il n'avoit esté qu'un simple particulier; iusques-là que lorsqu'il vouloit me parler, il n'osoit le faire publiquement, mais me mandoit en secret, & me donnoit quelque rendé-vous pour se cacher de celui qui estoit l'autheur de ma disgrace. On croiroit à peine ce que ie dis, qu'un Roy ait esté reduit à user de tous ces ménagemens envers son Ministre; si ce que ie rapporte ici sur mon suiet n'estoit appuié par la connoissance generale de l'authorité absoluë de cette altiere Eminence. Vn iour entr'autres sa Maiesté voulant me parler, m'envoia le soir son premier valet de chambre qu'il affectionnoit, & en qui il se fioit entierement, nomme Archambaut, pour me dire de sa part de me trouver le lendemain une heure avant le iour en une

galerie de Saint Germain qu'il me marqua. Ie m'y rendis exactement, & ayant approché de la Sentinelle, ie luy dis de n'avoir point d'ombrage de moy, & l'asseuray que le Roy m'avoit commandé de me trouver en cet endroit à telle heure. La sentinelle ayant sçû mon nom, me dit qu'il avoit aussi reçû ordre de me souffrir en ce lieu, mais qu'il me prioit seulement de me promener, & de ne le pas approcher, n'étant pas dans l'ordre qu'on approchast une Sentinelle. Ainsi i'attendis en me promenant l'arrivée du Roy, qui étant sorti tout d'un coup, me fit faire deux ou trois tours comme à la dérobée, en s'entretenant avec moy, & me dit ensuite, qu'il m'avoit mandé dans le dessein de me mener à Versailles avec luy, mais que la nuit luy avoit fait changer de dessein, & qu'ainsi i'allasse trouver le Tresoriers de ses menus plaisirs, qui me donneroit quelque argent. Ie fus fidelle à m'acquitter de cet ordre, & ie touchay cinq cens écus qui me fortifierent un peu le cœur.

Ie diray icy en passant qu'étant un iour allé voir Monsieur des Noyers, qui ne me haissoit pas, & ayant pris la liberté de luy demander d'où venoit que

i'avois esté traité de la sorte,il me fit une réponse toute semblable à celle qui est ordinaire aux Inquisiteurs de Rome. Vous devez pourtant croire, me dit-il, que le Roy ne l'a pas fait sans avoir eu raison de le faire. Mais Monsieur, luy repartis-ie, ie ne me sens coupable de rien. Voyez, me repliqua-t'il, examinez vous. Il n'y a pas d'apparence qu'on vous eust traitté de la sorte sans quelque grande raison. Il fut broüillé avec Monsieur le Mareschal de Brezay sur mon suiet, à cause que Monsieur de Brezay qui m'aimoit fort, croyoit que Monsieur des Noyers me vouloit du mal, & me rendoit de mauvais offices, quoy que dans la verité, il ne me haïssoit pas par luy même.

L'oysiveté produit ordinairement du mal, & il m'arriva aussi dans ce temps de ma disgrace où ie n'avois aucune occupation, une malheureuse affaire, dont Dieu permit neanmoins que ie retirasse à la fin un grand bien. Il y avoit une Dame de qualité fort belle & fort riche que M. de Saint Preüil aimoit & qu'il vouloit épouser. Vn des Cousins de M. de Saint Preüil, qui étoit un homme tres bien fait, aimoit comme luy

cette Dame & avoir les mesmes pretensions. Cette concurrence comme il arrive presque toûjours produisit entr'eux une mortelle jalousie : & M. de S. Preüil ne pouvant plus souffrir ce rival, resolut de se batre contre lui, & de decider leur different par cette voye diabolique. Comme c'est un des fruits les plus ordinaires de l'amitié du monde, de rendre des amis participans de ses crimes il me choisit pour le seconder dans ce miserable dessein : & auparavant que de l'executer nous passames prez de deux mois dans une occupation dont j'ose à peine parler icy, en faisant des armes tous les iours l'un contre l'autre p ur apprendre quelque coup extraordinaire qui pût nous servir à nous deffaire chacun de nôtre homme en peu de temps. De cét exercice digne de l'Enfer on ne pouvoit esperer que des suites tres funestes, si Dieu par une bonté que je ne sçaurois assez adorer n'eût empeché la consommation de nôtre crime, en la maniere que ie vais le raporter. Il m'inspira en ce mesme temps d'aller à confesse, & de consulter quelque bon Pere sur nôtre dessein qui me donnoit quelquesfois de grands remords

mords de conſcience. Je m'en allay aux Peres Feüillans de la ruë S. Honnoré à Paris, où je demanday d'abord au premier Religieux que ie rencontray, qu'il me fit la grace de me faire parler au plus ſaint & au plus ſçavant homme de leur Maiſon, ajoutant, que j'avois quelque choſe d'importance à luy communiquer. L'on fit venir en effet le plus venerable de leurs Peres, qui étoit un tres bon homme, comme on le va voir. C'étoit un vieillard nommé Borromæo, dont la ſeule veuë étoit capable de jetter de l'effroy dans l'eſprit d'un vieux pecheur comme j'étois. L'ayant abordé, je luy dis que ie le priois de me vouloir faire la grace de m'entendre en Confeſſion, ce qu'il m'accorda. Aprés m'être confeſſé & luy avoir declaré entre autres choſes la diſpoſition preſente où j'etois, & l'exercice miſerable que ie faiſois pour me preparer à un duël : le bon Pere friſſonnant preſque d'entendre l'état horrible où il me voyoit me dit avec fermeté & avec colere ; comment avez-vous la hardieſſe d'approcher du Tribunal de Ieſus-Chriſt, eſtant dans cette volonté criminelle, de commettre une action ſi deteſtable, & vous

exerçant tous les jours pour tuer le corps & l'ame de vôtre frere ? Vous êtes dans un pire état que le diable même. Car ce malheureux esprit ne desire la perte des hommes qu'à cause qu'il est perdu & damné luy même pour jamais. Mais vous qui étes dans le sein de l'Eglise, qui faites partie, & qui étes un membre du corps de Jesus-Christ, vous vous disposez tous les jours à damner l'un de vos freres, & l'un de vos membres. Si c'étoit quelque rencontre impreveuë où vous fussiez obligé de vous deffendre, ou que ce fût un mouvement subit & un transport de colere, vous seriez moins criminel, & peut-être que vous pourriez esperer quelque pardon. Car Dieu a compassion de la foiblesse de l'homme. Mais de dire que de sang froid l'on se prepare depuis long-temps à une action si malheureuse par un exercice aussi détestable qu'est celuy d'apprendre le moyen de percer promptement le cœur de vôtre frere, est ce étre homme, est ce étre Chrestien ? Je ne puis pas vous donner l'absolution en l'état où je vous vois. Dieu me le deffend. Et je me rendrois coupable de vôtre crime si je prétendois vous en ab-

ſoudre par un ab oli tion auſſi crimi-
nelle que vôtre action. Lorſque j'en-
tendis ces parol s prononcées avec co-
lere & avec force, je crûs à la veri.é en-
tendre un coup de tonnerre qui m: fou-
droya & m'abattit de telle ſorte que
je ne ſçavois plus du tout où j'en
étois. Dieu m'aſſiſta neanmoins. Et
bien loin de reſiſter à ce que me diſoit
ce bon Pere, je luy repondis avec dou-
ceur que je luy étois infiniment obligé
de ce qu'il m'avoit parlé de la ſorte;
que je voyois bien que ma diſpoſition
étoit abominable aux yeux de Dieu &
des hommes: & que je ne pouvois plus
rien eſperer que de la grande miſericorde
de Dieu, & de l'aſſiſtance de ſes prieres.
Ce bon Pere me voyant ainſi étonné &
touché de ſes paroles commença à me
parler, d'un air plus doux & me dit
avec une grande tendreſſe de cœur:
Il eſt vray, Monſieur, que vôtre crime
eſt ſi grand, qu'il ſemble être indigne
de toute miſericorde. Mais il n'eſt rien
d'impoſſible à Dieu. Il faut implorer
ſa bonté; il faut le prier, & gemir.
Mais helas comment luy demanderez
vous miſericorde étant plongé dans
une ſi effroiable miſere? Comment

oserez vous le prier, & vous mettre en sa presence ayant le crime dans le cœur, comme vous l'avez? Me sentant touché par la tendresse de ce bon Religieux & par la force de la verité, je me levay, & luy se levant en même temps, je l'embrassay avec beaucoup de cordialité, & luy dis qu'il estoit vray que par moy-même je ne pouvois rien esperer, mais que j'avois confiance en ses prieres que je luy demandois de tout mon cœur. Il m'embrassa à son tour, & me dit avec une tendresse de vray Pere; Oüy, je vous promets de me souvenir demain, de vous dans le Saint Sacrifice de la Messe. Il faut esperer que Dieu par le merite du sang que Iesus Christ à repandu pour les pecheurs exaucera nos prieres. Je luy demanday son nom, afin que je puisse avoir le bonheur de le venir voir. Il me le dit, me témoignant qu'il seroit ravy de me servir, & je retournay ainsi chez moy bien estonné.

Monsieur de Saint Preüil ayant voulu, selon sa coûtume, faire avec moy le mesme exercice qu'auparavant, fût bien surpris lorsque je luy dis, que je ne voulois plus m'amuser à tout cela; que j'avois parlé à un homme qui m'avoit si

bien l'avé la teste sur ce sujet, que je n'avois pas d'envie de m'attirer un nouveau prône, étant plus que satisfait du premier. Saint Preüil qui étoit, comme l'on sçait, un determiné, & qui n'alloit presque jamais à confesse, me répondit en se mocquant : Vrayment nous y voicy. Et quelle nouvelle devotion t'a-t'il pris ? Tu es devenu bien scrupuleux. Mais quel est donc cet homme là ? Je voudrois bien luy parler. Vous voudriez bien, repartis je, luy parler ? Cela n'est pas bien difficile si vous le voulez. Je suis asseuré qu'il vous étourdira aussi bien que moy, fussiez vous encore plus mêchant que vous n'estes. Mais qui est-il encore, me dit-il ? Apres que je luy eus fait promettre qu'il l'iroit voir, je luy declaray qui c'estoit, ajoutant que ce bon Pere m'avoit dit mes veritez, sans les deguiser, & que j'estois bien assuré qu'il luy diroit les siennes avec aussi peu de deguisement. Ah, vrayment, s'écria Saint Preüil, te voila bien encapuchonné avec tes Moines. Il ne restoit plus que cela pour t'achever. Ecoutez, luy repartis-je, ne pensez pas vous en mocquer. Je suis trompé s'il ne vous déferre tantost aussi bien que moy. Ar-

mez-vous de tout vôtre courage, & soye brave tant qu'ils vous plaira, vous le serez bien si vous resistez à ce Moine. Nous le verrons, repliqua-t'il. Ie le menay donc aux Feüillans ; & le Pere Borromæo étant venu nous trouver dans le jardin, je luy dis ; Mon Pere, voila un homme que je vous amene qui est encore plus méch nt que moy, quoy que je me reconnoisse pourtant devant Dieu plus méchant que luy. Voyez si vous le pourrez convert r. Cependant je m'en vais me promener dans une autre allée pour vous laisser dans la liberté. Saint Preüil ayant declaré à ce bon Pere sa disposition presente, il l'entreprit de telle sorte, & luy representa si vivement l'horreur de son crime & de sa vie, & les jugemens effroyables de Dieu qui le menaçoient, que tout brave qu'il étoit, il se trouva terrassé, & qu'au lieu qu'il étoit venu dans le dessein de se mocquer, il reçût luy-même une confusion, qui ne se peut exprimer, jusques-là que lorsque nous eûmes pris congé du Pere, il me dit en nous en retournant. J'en ay jusqu'aux gardes. Il m'a parlé de telle sorte, que si je veux esperer d'être sauvé, je n'ay plus qu'à me faire

Capucin. Ie fus étonné de l'impression si puissante que les paroles de ce bon Religieux purent faire sur son esprit. Car outre qu'il renonça dés ce moment au duël dont j'ay parlé, il se fit même depuis quelque changement dedans luy, ayant été jusqu'alors un vray Athée qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour me débaucher. Ie retournay voir plusieurs fois le Pere Boromæo, & je fus toujours merveilleusement édifié de ses entretiens. Mais nous étions encore & Saint Preüil & moy terriblement éloignez de la voye dans laquelle j'ay connu depuis qu'il falloit marcher pour vivre Chretiennement : & nous verrons dans la suite la fin tragique de cet homme que j'avois eü toujours pour amy, lequel aprés être tombé dans la disgrace de M. le Cardinal, aussi bien que moy, perit enfin malheureusement.

I'ay parlé auparavant d'une perte que je fis de quelques-uns de mes Chevaux pendant le Siége d'Arras. Mais j'en perdis un admirable durant ma disgrace que j'apellois Millefleurs, à cause qu'il étoit tout moucheté & marqué de toutes sortes de couleurs. La maniere dont je le perdis, & dont je le re-

couvray ensuite, me donnant occasion de parler de celui qui me l'enleva, m'engage à faire une petite relation qui ne sera pas desagréable touchant cét homme qui ne me duppa qu'aprés avoir duppé, pour le dire ainsi, toute la France. Il étoit fils d'un Ministre nommé Regis, de la Ville d'Orenge. Il s'étoit mis au service de l'Empereur contre son Prince naturel, qui étoit le Roy de France. Aiant été pris prisonnier à la bataille de Volfenbutel par les nôtres, on vouloit lui faire couper la teste, comme à un suiet qui avoit été pris portant les armes contre son Roy. Mais ce garçon qui avoit un grand esprit, s'en servit avantageusement en cette occasion si perilleuse; disant qu'il étoit parent de Monsieur de l'Ediguieres, & il se faisoit appeler le Baron de Champolcon. Monsieur le Comte de Guebriant aiant ouy qu'il estoit parent de Monsieur de l'Ediguieres, dit qu'il lui avoit trop d'obligation pour ne pas sauver la vie à un de ses alliez. Ainsi il le mit entre les mains de Monsieur de Choisi de Caën, Chancelier de Monsieur le Duc d'Oleans, qui estoit alors Intendant de l'armée, afin qu'il le ramenât

ramenaſt avec lui à Paris. Lolſqu'ils furent à la derniere Hôtellerie proche Paris, M. de Choiſy de Caën dit à ce jeune homme qu'il me pouvoit pas le loger chez luy, parce qu'il avoit femme & enfans, & que c'étoit la mode de Paris de loger chacun chez ſoy : mais qu'il pourroit le venir voir quand il voudroit, & il luy donna dix piſtolles pour les beſoins qu'il pouvoit avoir. Nôtre jeune Baron étant plein d'eſprit ayant une prodigieuſe memoire, parlant fort pertinemment de toutes choſes, & ſur toutes ſortes de ſuiets, connoiſſant tous les Princes d'Allemagne, & tous les intereſts des Eſtats, reſolut de dupper la Cour de France, ce qu'il fit avec une addreſſe & une habileté merveilleuſe. Il trouva moyen, par quelques amis qu'il ſe fit bien-toſt à Paris, d'avoir accez aupres du Cardinal de Richelieu. Il lui parla des intrigues & des affaires les plus ſecrettes de l'Allemagne, avec tant d'eſprit, d'agréement, & de ſuffiſance, qu'il l'empauma tout à fait, lui faiſant accroire qu'il êtoit fort propre pour ſes deſſeins qu'il connoiſſoit la pluſpart des Princes de l'Empire, qu'il êtoit aſſuré d'avoir quand il voudroit cinq à ſix

mille chevaux que lui donneroient un tel Du, un tel Comte, & un tel Prince. Le Cardinal voulut neanmoins s'assurer de la verité de ce qu'il disoit, & en confera avec quelques uns de ses confidens qui connoissoient plus à fonds toutes les affaires d'Allemagne. Il relût même quelques Memoires qu'il avoit touchant tous ces Princes, & ayant trouvé toutes choses conformes à ce que ce jeune Baron lui avoit dit, il le crût, & dit à quelque personne de ses amis. Ce jeune homme entend parfaitement toutes ses affaires : il faut nous servir de lui, il pourra nous estre utile. Pour le mettre donc de belle humeur, il donna ordre à M. des Noyers de lui expedier un brevet de 4. mille francs. Lui qui voyoit que son jeu lui avoit bien réussi (comme il estoit extraordinairement adroit en toutes choses) il contrefit aussi-tost la lettre de M. des Noyers, & au lieu qu'elle ne portoit que quatre mille francs, il en mit douze mille, & signa, *Noyers*, aussi bien que Monsieur des Noyers lui-même. Car il faisoit tout ce qu'il vouloit de son corps & de ses doits, contre faisant habilement toutes sortes d'Ecritures, & joüant

tres-bien des instrumens de Musique. Il ne se contenta pas d'avoir ainsi attrapé les Finances du Roy ; il duppa encore differens particuliers de la même sorte, sous pretexte que Monsieur le Cardinal l'envoyoit pour negocier quelques grãdes affaires en Allemagne. Entre les autres, il voulut surprendre M. de Boüillon. Mais pour cette fois, il fut lui-meme surpris, & tomba d'une assez plaisante maniere dans son propre piege. Il alla trouver Monsieur de Boüillon, & lui fit un compliment fort bien tourné, pour le prier de vouloir lui faire la grace de lui donner une lettre de recõmandation pour Sedan, où il témoignoit que Monsieur le Cardinal l'envoyoit, pour delà passer en Allemagne & y traiter de quelques affaires importantes. Ce qu'il demandoit à Monsieur de Boüillon estoit que lorsqu'il seroit arrivé à Sedan, il pût avoir une bonne escorte pour passer outre avec seureté. Le Duc de Boüillon ne pouvant pas lui refuser ce qu'il demandoit à la consideration du Cardinal qu'il n'osoit choquer, écrivit à son Lieutenant de Sedan, & lui commanda de donner bonne escorte au Gentilhomme qui lui rendroit sa

lettre, à cause qu'il estoit envoyez en Allemagne pour des affaires de grande importance. Nostre Baron ayant cette Lettre en contrefit aussi tost un autre fort habilement, dans laquelle il mandoit à ce Lieutenant que celui qui lui rendroit la presente estoit une personne de grande qualité, que Monsieur le Cardinal consideroit & aimoit fort, & qui alloit de sa part pour negocier de grandes affaires en Allemagne; qu'ainsi il vouloit qu'il lui donnast telle escorte qu'il demanderoit pour y passer, & qu'il ne lui refusast rien de tout ce qu'il souhaitteroit estant bien aise de trouver cette occasion pour faire voir à M. le Cardinal qu'il estoit affectionné à son service. Mais comme il ne pouvoit pas contrefaire le cachet aussi bien que l'écriture, il prit la peine d'en faire faire un exprez sur celui de cire qui fermoit la Lettre de Monsieur de Boüillon. Il alla ensuite à Sedan où aprez qu'il eut rendu cette lettre contrefaite au Lieutenant, celui cy l'ayant leuë, lui promit d'executer fidelement tout ce que le Duc de Boüillon lui ordonnoit. Et sur ce que le jeune Baron le pressa en lui disant qu'il

falloit qu'il partit ce jour là méme, Il luy témoigna que cela étoit impossible pour ce jour là, parce que leurs meilleures gens étoient en campagne, & ne reviendroient qu'au soir, & que d'ailleurs, il falloit bien le reste de la journée pour préparer toutes choses: Mais il l'assura que tout seroit prest pour le lendemain, & qu'il luy feroit toucher trois cens pistolles, qui étoit ce qu'il avoit demandé. Le jeune Baron eut bien de la peine à se resoudre d'attendre jusqu'au jour suivant, craignant merveilleusement que son jeu, par quelque rencontre ne fust découvert. Mais il fallut en passer par là, ne pouvant faire autrement, & faisant de necessité vertu, il tâcha de soutenir son personnage jusqu'à la fin, & alla saluër Madame la Duchesse de Boüillon, qui étoit pour lors à Sedan, & qui luy fit un tres bon accueil. Cependant par un grand malheur pour luy le Secretaire de Monsieur le Duc de de Boüillon arriva la nuit de Paris à Sedan pour les affaires de son maître. Il sçut aussi tost qu'un Gentilhomme venoit d'arriver aussi de Paris avec une Lettre de Monsieur de Boüillon, qui ordonnoit à son Lieutenant de luy don-

ner une bonne escorte & deux ou trois cens pistoles s'il les demandoit. Lui surpris de ce que son maître ne lui en avoit point parlé, dit aussi-tost, qu'il étoit un peu étonné du secret qu'on lui avoit fait de cette affaire; qu'il connoissoit l'humeur de M. de Boüillon; mais qu'il sçavoit qu'il n'estoit point assez liberal pour en vser de la sorte, & qu'il eust bien souhaitté de voir cette lettre. On la lui fit voir aussi tost, & l'ayant vûë, il dit; il est vrai que je reconnois l'écriture & le cachet de mon Maître; mais ie suis pourtant le plus trompé du monde si cette lettre n'est supposée & contrefaite. Car ie sçai que si c'est l'écriture de M. le Duc de Boüillon ce n'est point là son esprit. Il va trouver en même temps M. la Duchesse de Boüillon, & lui témoigna librement sa penseé. Mais la bonne Dame qui craignoit beaucoup le Cardinal, pressa fort qu'on dônât au Gentilhomme ce qu'il demandoit. Nous ne sommes pas déja trop bien avec M. le Cardinal, disoit elle; & il ne faut qu'une mauvaise rencôtre comme celle-ci pour achever de nous perdre. Il vaut mieux hazarder tout. Qu'on lui donne ce qu'il demãde.

Le Secretaire lui répondit avec fermeté qu'il ne doutoit point que ce ne fût un faussaire, & qu'il souhaittoit de le voir auparavant qu'on lui donnast rien. Le landemain le Baron estant venu demander si tout estoit prest, le Lieutenant l'assura qu'il avoit donné ordre à toutes choses; qu'il pouvoit partir quand il voudroit, & que le Secretaire de M. de Boüillon estoit arrivé la nuit & souhaittoit de lui parler. A cette nouvelle il fut fort surpris: Mais faisant bonne mine il répondit gayement, qu'il en estoit bien aise,& seroit ravi de lui parler: On le fit donc parler au Secretaire lequel l'ayant un peu consideré lui dit en presence de beaucoup de monde. Monsieur, ie suis arrivé de Paris un peu aprez vous, & ie m'estonne fort que mon Maistre ne m'ait point parlé de la Lettre que vous avez apportée. Ie connois un peu son humeur, & je vous avoüe que j'ay peine à me persuader qu'il ait voulu me faire un secret de cette affaire. Car même je ne vous ay point veü chez nous quoy que j'y fusse dans ce temps là. Le Baron voyant son jeu decouvert luy répondit en colere. Quoy donc vous me prenez

pour un faussaire ? Ie veux bien que vous sçachiez que je suis homme d'honneur. Ie m'en plaindray à M. le Cardinal. Monsieur, repartit le Secretaire, je parieray tout ce qu'on voudra, que cette Lettre n'est point de la main de mon Maître, quoi que le cachet & l'écriture soient semblables. Vous me faites un affront, repliqua le Gentilhomme, qui vous coutera bien cher. Ouy, Monsieur, ajouta le Secretaire; quand j'en devrois perdre la vie ; je veux écrire auparavant à mon Maître, & me constituë prisonnier avec vous. Cependant Madame de Bouïllon crioit; Qu'on le laisse aller : qu'on lui donne ce qu'il demande. Cet homme là sera cause de nôtre perte. Mais le Secretaire s'obstina de telle sorte qu'on les mit tous deux en prison, selon qu'il l'avoit demandé, en attendant qu'on pût recevoir des nouvelles du Duc de Bouillon. Il arriva quelque temps aprez un Ministre qui venoit voir Madame de Bouillon, laquelle estant fort en peine de cette affaire lui declara le sujet de son inquietude & de sa crainte, & le pria de prendre la peine de voir cet homme que l'on avoit ainsi arresté. Ce Ministre

connoissoit le pere du jeune Baron,qui étoit comme j'ay dit Ministr. à Orenge, & il l'avoit lui même connu autrefois. Etant donc entré dans la chambre ou il étoit,apres qu'il l'eut un peu consideré, il le reconnut, & lui dit qu'il souhaittoit de lui parler en particulier. Comme ils se furent mis à l'écart:Hé quoy, lui dit-il, n'êtes vous pas le fils d'un tel? N'avez-vous pas de honte de deshonorer vôtre famille par une action si indigne? Le jeune homme tout rempli de confusion lui avoüa toutes choses, le priant d'excuser la necessité qui l'avoit reduit à en user de la sorte, & de vouloir bien le servir en cette récontre, pour le tirer de ce mauvais pas où il s'étoit engagé. Le Ministre le lui promit; & lui tint effectivement sa parole. Car il fit si bien qu'on le mit dehors, & qu'on le laissa sortir sans bruit. Il alla donc retenir place dans le Coche pour retourner à Paris.Mais n'étant pas plus sage qu'auparavant, il attrapa les Maître du Coche aussi bien que tous le autres. Car comme plusieurs eurent donné de l'argent en differentes monnoyes, & qu'il vit que le Commis paroissoit embarrasé à compter l'argent à cause

de la diverſité des eſpeces, êtant d'un eſprit fort vif, il fit l'obligeant & dit au Commis que ce compte êtoit bien facile à faire. Il prit à l'inſtant toute cette monnoye, & ayant en un moment diſtribué & ſeparé chaque eſpece particuliere, il leur fit voir tout le compte clairement. Il prit enſuite lui même avec les deux mains tout cet argent & le mettant dans le ſac il en fit couler adroitement un bon nombre dans ſes manches, dont on ne s'apperçeut point jusqu'a Paris, où le ſac ayant êté vuidé on y trouva beaucoup à redire: mais il s'êtoit deſia êchappé par un autre tour qu'il joüa pendant ce même voyage. Un bon vieil Suiſſe fort gros, s'êtant approché du Coche à cheval, noſtre Baron lui dit comme par honneſteté & par charité, qu'il voyoit bien qu'il êtoit fort incommodé à cheval, que s'il vouloit prendre ſa place, ils iroient l'un apres l'autre dans le Carroſſe. Le Suiſſe qui êtoit un fort bon homme, s'excuſa d'abord comme d'une grande civilité qu'on lui faiſoit. Mais enfin ne pouvant plus reſiſter aux inſtances ſi obligeantes du Baron, il deſcendit de Cheval pour monter dans le Caroſſe, & le Baron prit

ſon Cheval. Lorſqu'on payoit à l'Hôtellerie, il diſoit au Suiſſe, je m'en vais paier pour vous, & nous conterons tantoſt. Quand il eut ainſi payé pluſieurs fois pour luy, ce bon homme, avec une ſimplicité de Suiſſe, lui preſenta ſa bourſe en lui diſant, qu'il n'avoit qu'à prendre ce qu'il avoit avancé pour lui & ce qu'il pourroit encore payer pour le reſte du voyage : mais le jeune homme ayant la bourſe & le Cheval du Suiſſe qui êtoit tout ce qu'il vouloit, ne penſa plus qu'à s'êchapper ; & en effet, il laiſſa la compagnie, & alla toujours devant à Paris. Ce fut alors qu'il trouva moyen de m'attrapper auſſi bien que tous les autres. Il vint loger chez un Tailleur en chambre garnie, & fit croire à ce Tailleur, qu'il êtoit un homme de grande importance ; qu'il avoit un ordre du Cardinal pour aller en Allemagne à une grande commiſſion ; qu'il devoit là commander ſept ou huit mille Chevaux ; & qu'il le feroit ſon Intendant s'il vouloit; il lui promit des montagnes d'or, lui remplit l'eſprit de belles eſperances, & l'engagea inſenſiblement à lui faire un habit magnifique, à lui achepter quantité de hardes, &

beaucoup de Vaiſſelle d'argent. Ce Tailleur ſi genereux, ne penſoit à rien moins qu'à établir une tres haute fortune, & il n'apprehendoit pas d'avancer tout cet argent pour celui qu'il regardoit,comme un homme de la faveur, & des confidens du Cardinal. Voulant le loger plus honorablement qu'il n'étoit, il l'amena dans une maiſon garnie où j'étois pour lors, & le plaça juſtement dans un lieu fort propre, pour joüer ſon perſonnage, & dupper pluſieurs perſonnes. Comme il avoit un eſprit tres-agreable, une memoire prodigieuſe, une connoiſſance tres-exacte de l'hiſtoire, & une facilité incroyable pour debiter toûtes choſes,il charmoit ceux qui l'écoutoient; il y avoit preſſe à qui l'auroit,& on recherchoit ſa converſation & ſon amitié, comme d'une perſonne de qualité & de credit, qui ſoutenoit l'un & l'autre par un eſprit extraordinaire. Il ſçeut enfin ſi bien gagner le cœur de tout le monde, qu'il n'y avoit qui que ce ſoit des plus raffinez, qui ne fut tres diſposé, & qui ne ſe tint même fort honnoré de le ſervir de ſa bourſe,comme de toute autre choſe. Je n'y fus pas moins attrapé que les au-

tres, me trouvant charmé par la langue de cet homme, & par mille témoignages d'amitié qu'il me donna. Il voyoit toûjours cependant Monſieur le Cardinal de Richelieu, & quelques autres perſonnes de la Cour, trompant tous ces Grands pour le moins auſſi habillement que nous autres. Enfin apres qu'il eut amaſsé beaucoup d'argenterie, & de hardes qu'il fit partir devant lui, & qu'il eut fait un beau train, il reſolut d'attraper auſſi mon beau Cheval, done j'ay parlé, qui ſe nommoit Milleſleurs, & qui eſtoit une des plus belles, & des meilleures aquenées qu'on ait jamais vûës. Il me pria de luy prêter ce Cheval pour aller voir ſon Eminence à Ruel, & il avoit donné ordre à ſon train de l'aller attendre en un certain lieu qu'il leur marqua. Perſonne ne pouvoit ſe douter de rien tant il faiſoit toutes choſes avec adreſſe & avec eſprit; & comme je n'êtoit pas plus defiant que tous les autres à l'êgard d'un homme que j'aimois, je ne deliberay gueres à luy prêter ma haquenée, tenant à honneur de l'obliger. J'en eus en effet pour mon honneur. Car au lieu d'aller à Ruel, il prit le chemin de Flandres & ſe ſauva

avec tout ce qu'il avoit emprunté. Mais il arriva heureusement pour moy, que ce miserable ayant été rencontré par un parti de la Ville d'Aire ou de Bethune, il fut mené prisonnier, & mon Cheval ayant ensuite esté repris par un autre parti d'Arras, tomba entre les mains d'un Officier à qui j'avois fait avoir une Compagnie. Cependant comme ie vis que mon Cheval ne revenoit point, & que j'entendis les plaintes du Tailleur & de tous les autres qui avoient esté duppez, ie commençay à me persuader tout de bon, que j'avois été attrapé comme eux tous. J'écrivis donc en Catalogne, en Provence, en Flandres, en Allemagne, par tout où j'avois quelque connoissance, afin que si l'on voyoit mon Cheval, qui étoit connu de tout le monde, on s'en saisist, & qu'on me le renvoyast, parce qu'il m'avoit été derobbé. En ce même temps Monsieur de Bourgailles, qui m'avoit succedé dans la charge de Major du Regiment de Brezay, qui étoit pour lors à Arras, & à qui j'avois donné pour don ma charge de premier Capitaine, me manda que l'Officier, dont j'ay parlé, avoit mon Cheval. J'écrivis à cet Officier à l'heure

même, que ie le croyois trop homme d'honneur, trop mon amy, pour vouloir garder un Cheval qui êtoit à moy. Il me fit reponse, qu'en ayant donné un autre pour l'avoir, il n'êtoit pas raisonnable qu'il y perdist. Quelque temps apres ce même officier êtant venu pour quelques affaires à Paris sur mon Cheval, le Major dont j'ay parlé, me le manda. I'allay aussi-tost le chercher à son auberge, & ayant sçû qu'il n'y êtoit pas, êtant entré dans l'êcurie, ie dis au valet de sceller mon Cheval, & de dire à son maître quand il seroit de retour, que c'êtoit moy qui l'avoit pris pour aller jusqu'à un tel lieu, & qu'il ne le trouveroit pas mauvais. Ie m'en retournay ainsi chez moy avec mon Cheval; & oncques depuis n'entendis parler du Capitaine, qui n'osa jamais me venir redemander ce qu'il sçavoit bien ne lui appartenir pas. Je perdis depuis ce beau Cheval lorsque ie fus prisonnier & mené en Allemangne, comme ie diray dans la suite de ces Memoires.

La liaison si particuliere que j'ay toujours euë avec Monsieur de Saint Preüil Gouverneur d'Arras, depuis que ie fus Lieutenant de sa Compagnie dans les

Gardes, m'engage à parler icy de sa disgrace & de sa mort, qui arriva pendant que j'êtois aussi moy-même disgracié. Ie m'assure qu'on ne sera point fâché d'apprendre diverses particularitez, qui regardent les accusations dont on le chargea, & que ie puis mieux connoître que beaucoup d'autres, ayant sçû dans la verité, à cause de l'amitié tres êtroitte qu'il me portoit, autant ce qui pouvoit le justifier que ce qui le rendoit coupable.

Il faut donc sçavoir qu'il y a eu quatre ou cinq chef d'accusation, qui ont rendu odieux Monsieur de Saint Preüil, & qui l'on conduit peu à peu sur l'êchaffaut, par un jugement de Dieu, qui voulut faire un exemple de sa Iustice, en la personne du plus determiné qui fut peut-être dans les armées; quoy que la pluspart de ces accusations particulieres que l'on forma contre lui, & qui furent cause de sa perte, alloient beaucoup moins à son desavantage qu'on ne la cru communément. Le premier chef fût celui-cy. Un Religieux de la grande & celebre Abbaye de S. Vast d'Arras, êtant mécontent de son Prieur, pour s'en venger vint trouver ou fit avertir Monsieur de

de Saint Preüil, qu'il y avoit dans cette Abbaye quantité d'armes, que l'on y avoit cachée dans le temps que les Espagnols étoient encore maîtres de la Ville. Il luy donna méme un billet, par lequel il luy marquoit precisément les endroits où étoient ces armes, en cas qu'il voulut les venir chercher; & il l'assura de plus qu'il y en avoit aussi beaucoup d'autres cachées dans un Monastère de Filles de la méme Ville; luy marquant en méme temps les lieux où il les pourroit trouver. Sur cette nouvelle, Monsieur de Saint Preuil alla aussi-tost trouver le Prieur de cette Abbaye, & luy dit, qu'il avoit été fort surpris de l'avis qu'on luy avoit donné, touchant plusieurs armes qui étoient cachées dans cette maison; & qu'il falloit qu'il luy remist entre les mains toutes ces armes qui appartenoient au Roy. Comme le Prieur refusa toûjours d'avoüer qu'il en eût aucune connoissance, Monsieur de Saint Preüil luy dit enfin tout en colere qu'il sçauroit bien les trouver, & il sortit à l'instant. Mais il revint bien tost aprés avec ses Gardes & suivant le memoire du Religieux ayant fait fouiller aux endroits où elles

étoient cachées,il les trouva les fit emporter,& ajoûta aux grands reproches qu'il fit au Prieur de rudes menaces disant qu'il feroit raser toutes les Maisons Religieuses de la Ville, & qu'il n'y avoit que les Moynes qui fussent infidelles au Roy, & qui eussent intelligence avec l'Espagnol. Mais ce Prieur persista toûjours à nier qu'il en eust eu connoissance : & peut-estre qu'il disoit vray, étant l'ordinaire de ces Maisons Religieuses de changer souvent de Superieur, & de cacher quelquefois aux nouveaux venus, ce qui s'est fait sous les anciens.

De cette Abbaye M. de S.Preüil alla voir l'Abesse du Monastere de Filles, dont le méme Religieux luy avoit parlé,& luy dit qu'il etoit fort étonné de ce qu'il avoit appris,que dans leur Maison elles cachoient quantité d'armes qui appartenoient au Roy, qu'il venoit les luy demander de la part de sa Majesté. Cette Fille luy répondit qu'elle n'étoit Abbesse que depuis un an,& qu'elle n'avoit aucune connoissance de ce qu'il luy disoit ; qu'elle ne croyoit pas non plus que ses Filles en sçûssent rien, mais que s'il vouloit les venir chercher

luy même on luy ouvriroit la porte, & qu'elles ne pretendoient point s'opposer aux intereſts ny au ſervice du Roy. M. de S. Preüil uſa de la liberté qu'on luy donnoit, & étant venu en plein jour avec bonne compagnie il entra dans le Monaſtere, & fit enlever toutes les armes qu'il trouva au même lieu qui luy avoit été marqué. Cependant cette action fit beaucoup crier le monde contre M. de S. Preüil, & luy cauſa beaucoup d'ennemis; les parens des Filles ayant publié qu'il entroit par force dans les Monaſteres, qu'il y violoit les Religieuſes, ou les expoſoit au violement des gens perdus. Il eſt bien vray qu'il y avoit une fort belle Religieuſe dans ce Monaſtere, & que tout le monde dans la Ville en étoit bien informé: ce fut auſſi ce qui ſervit de plus grand fondement à cette accuſation Mais connoiſſant tres particulierement M. de S. Preüil, je peux aſſurer qu'il n'étoit point capable d'une telle brutalité. Il y dit peut être quelques paroles injurieuſes contre ces Filles, étant tout à fait en colere de ce qu'elles cachoient ainſi des armes dans leur maiſon. Mais cela ſe peut excuſer dans un homme auſſi

prompt qu'il étoit, & en une occasion où il s'agissoit du service du Roy, & même lors qu'on eust sçû toute cette affaire à la Cour, le Roy fit expedier une lettre de cachet au Prieur de la grande Abbaye pour l'envoyer autre part.

Le second chef d'accusation fut plus criminel. Il y avoit un Mûnier à Arras, qui sous pretexte d'aller achepter du bled vers les villes frontieres des ennemis, entretenoit une intelligence secrette avec eux, & leur donnoit differens avis touchant la garnison & la place. Monsieur de S. Preuil en ayant été averty le fit arrêter, & vouloit luy faire faire son procez. Mais la femme de ce Mûnier qui étoit la plus belle femme du p y s s'étant venuë jetter à ses pieds, & luy ayant demandé avec larmes pour l'amour d'elle, la vie de son mary, M. de S. Preuil gagné par cette femme luy dit. Ouy je pardonne à vôtre mary pour l'amour de vous, mais faite si bien que vous l'empeschiez d'y retomber, car je ne luy pardonnerois plus. On tient qu'il abusoit de cette femme, & que le mary le sçavoit bien ; & que même ayant continué d'entretenir par le moyen de son trafic sa premiere intelli-

gence avec les ennemis ; ils luy dirent de permettre qu'on abusast ainsi de sa femme, sans témoigner qu'il en sçûst rien, à cause que par ce moyen sa femme connoîtroit mieux les secrets du Gouverneur, & que luy-méme pourroit ainsi les servir plus avantageusement, dont ils l'assuroient de le bien recompenser. Cependant ce misérable fut pris pour une séconde fois & fait prisonnier. Mais quoy que M. de Saint Preuil eut fait une si belle resolution de le punir, s'il étoit repris, il luy pardonna tout de nouveau, n'ayant pû resister aux prieres de sa femme qu'il aimoit. Il le menaça neanmoins de le faire pendre sans aucune remission s'il y retournoit. Trois ou quatre mois aprés, le Mûnier s'appuyant encore sans doute sur l'affection que le Gouverneur portoit à sa femme, recommença à faire le méme métier qu'auparavant. Mais il se trouva bien trompé dans ses mesures. Car celuy qui ne craignoit pas d'authoriser le violement de la foy conjugale, dans sa femme, afin de pouvoir plus impunément violer luy-méme la fidelité qu'il devoit au Roy, dans l'esperance d'étre recompensé par les enne-

mis de son Estat, réçût enfin une corde pour recompense de tous les bons services qu'il leur avoit rendus. Il fut decouvert par un épion qui ayant esté pris à Arras deposa qu'il n'estoit venu que par la persuation de ce miserable Mûnier, lequel fut arresté aussi-tost, & luy étant confronté il fut convaincu de trahison contre l'Estat, & comme tel condamné par l'Intendant de Justice, & le Presidial du lieu, à être pendu. Cette condamnation, quoy que si juste, aigrit extraordinairement tous les esprits contre M de S. Preüil, tout le monde disant qu'il avoit fait pendre ce Mûnier, afin de jouir plus librement de sa femme. Ce qui n'étoit pourtant pas. Car quoy qu'en effet, il se comporta fort mal avec elle ce qui paroissoit publiquement par les presens qu'il luy faisoit, & par le soin qu'il avoit de la rendre brave, il ne fit mourir son mary qu'à cause qu'il étoit visiblement criminel; outre que ce ne fut pas luy qui le condamna, mais comme j'ay dit, l'Intendant de Justice, & le Presidial. Mais Dieu conduisoit secrettement Monsieur de Saint Preüil à son malheur, à cause de ses impietez & de ses excez. Et j'a-

voüé qu'ayant eu de grandes raisons pour l'aimer, & lui ayant des obligations tres particulieres, ie ne peux asſez remercier Dieu de la grace qu'il m'a faite de prendre tout le moins de part qu'il m'a eu à sa mauvaise conduite, nonobſtant l'eſtroite amitié qui eſtoit entre nous deux. Car il ne tint pas à luy que ie ne participaſſe en ſes crimes; & dans ce temps meſme de ma diſgrace, dont ie parle, m'eſtant derobbé pour l'aller voir à Arras, ſans qu'on le ſceût, il s'efforça de me perſuader de me conduire auſſi mal que lui, à l'égard de cette femme, croyant ſans doute me donner un témoignage tout particulier de ſon amitie, de vouloir bien me faire part d'un bien qui ne luy appartenoit pas Mais ayant horreur de cette action, ie lui parlay ſi fortement, qu'il s'en fallut peu que ie n'euſſe querelle avec lui. Ie n'ay que faire, luy dis-je à la fin, ny d'elle, ny de vous; mais beaucoup moins d'elle. Ie n'ay pas envie d'aller porter ma teſte avec la voſtre ſur un échaffaut! Si vous ne prenez garde à vous, l'iſſuë ne vous en ſera pas avantageuſe ny honorable. Peu s'en faut que ie ne rompe avec vous dez à pre-

sent. Quoy donc, me dit il, je pense que vous voulez vous brouiller avec moy? Est ce que vous ne voulez plus m'aimer? Ce n'est pas cela, luy repartis-je, car aussi bien, je ne puis pas vous haïr; je vous ay trop d'obligation. Mais c'est que je n'ay pas envie de m'engager avec vous dans des affaires, dont vous ne sortirez peut être pas à vôtre honneur. Cela est étrange, ajoutay je, que vous ne songiez point que vous faites faire des plaintes contre vous de tous costez. L'on parle de bien des choses ausquelles vous devriez remedier. Ie vois de grandes suites à tout cecy. Ces paroles le piquerent mais non pas aussi vivement, que je l'aurois souhaitté pour son avantage. Car s'il eust eu tout le sentiment qu'il devoit avoir de ce que je lui disois, au lieu de se fâcher contre moy, il devoit plûtost se mettre en colere contre lui-même, & penser à lui serieusement.

Le troisiéme chef d'accusation, eut pour fondement un pur malheur, dont l'on peut dire que Monsieur de Saint Preüil estoit entierement innocent. M. le Marechal de la Melleraye, ayant pris par capitulation Bapaume, il fut arresté

arrété que la Garnison en sortiroit à huit heures du matin pour se retirer à Doüay. L'on écrivit en même temps aux Gouverneurs des Villes Frontieres, d'empescher les coureurs & les partis, à cause que cette Garnison devoit sortir de Bapaume à l'heure que j'ay marquée, pour arriver à Doüay vers les trois heures aprés midy. Cependant quelques retardemens étant survenus, la Garnison ne put point partir avant les trois ou quatre heures aprés midy ; & elle fut obligée de passer la nuit dans la Campagne environ à une lieuë de Doüay. L'escorte que le Mareschal de la Melleraye lui avoit donnée, n'ayant ordre de l'accompagner que jusqu'à une lieuë de Doüay, s'en retourna. Sur le soir de ce même jour, un espion étant venu rapporter à Monsieur de Saint Preüil que quatre cens hommes de la Garnison de Bethune étoient sur le point de sortir pour quelque dessein, on tinst Conseil où je me trouvay, étant pour lors à Arras où j'étois venu voir le Gouverneur, & nous jugeames tous ensemble, qu'ils pouvoient bien avoir quelque dessein sur la Place, & qu'il falloit pour une plus grande sureté, que tout le monde se tinst

prest. Sur la minuit il arriva un autre espion,qui rapporta que les quatre cens hommes étoient sortis avec quelque Cavalerie par la porte qui respondoit vers Arras. Ainsi aprés avoir fait assembler les Capitaines, l'on resolut d'aller au devant des ennemis. J'accompagnay Monsieur de S. Preuïl, & nous sortîmes environ six cens hommes de pied & trois cens Chevaux. Lorsque nous étions assez loin du lieu où étoit campée la Garnison de Bapaume,nous nous avançâmes Monsieur de Saint Preuïl & moy avec une escorte de Cavalerie devant les autres; & ayant vû les feux du campement, Monsieur de Sainr Preuïl dit aussi-tost;ce sont sans doute les ennemis,il faut les charger fort & ferme. Comme je n'étois pas tout à fait si boüillant que luy je, luy demanday si ce n'étoit point là le chemin de Bapaume à Doüay,ajoutant que ce seroit peutétre bien la Garnison de Bapaume:Mais Monsieur de Saint Preuïl me répondit, que cela ne se pouvoit pas, parce qu'on luy avoit mandé, qu'elle étoit partie le jour d'auparavant à huit heures du matin, & qu'elle devoit arriver à Doüay vers les trois heures aprés midy. Nous

rejoignîmes ensuite nos Troupes, & nous mîmes en bataille. La Garnison de Bapaume nous ayant vû d'assez loin venir à eux pour les charger se mirent en posture de nous recevoir & marcherent droit à nous dans le dessein de se deffendre, ayant neanmoins envoyé devant un Trompette de Monsieur le Mareschal de la Melleraye. Mais les nôtres s'avançant avec beaucoup de chaleur, le Trompette n'osa se presenter devant eux, & alla gagner le derriere de nos Trompes. Ainsi il y eut plusieurs coups tirez de part & d'autre. Ceux de Bapaume se voyant chargez vigoureusement crierent, *Bapaume*, *Bapaume*. A ce cry, Monsieur de Saint Preuïl bien étonné, fit aussi-tost sonner la retraitte: mais les Soldats étoient desia si acharnez, qu'ils pillerent le bagage des ennemis sans qu'on les pût empescher. Enfin neanmoins la grande chaleur s'étant refroidie, on delibera de ce qu'on feroit. Pour moy, ie dis à Monsieur de Saint Preuïl que c'étoit là une tres-méchante affaire, qu'il y alloit de l'honneur du Mareschal de la Melleraye, & qu'il falloit prevenir les mauvaises suites par toute sorte de satisfaction. Mon-

ſieur de Saint Preüil n'eut pas de peine à s'y reſoudre, voyant auſſi bien que moy les conſequences de cette affaire. Il alla donc trouver auſſi-toſt le Gouverneur de Bapaume, & luy parla avec toute la ſoumiſſion poſſible Je ſuis, Monſieur luy dit-il, au deſeſpoir de ce malheur qui eſt arrivé. Je vous en demande pardon ; mais je vous proteſte en même temps qu'il n'y a eu aucune mauvaiſe volonté de nôtre part. L'on me manda hier, que vous deviez arriver ſans faute à Doüay vers les trois heures aprés midy ; & il en eſt aujourd'huy ſix du matin. Qui eût jamais pû ſe perſuader que vous étiez encore en Campagne. L'on nous eſt venu de plus rapporter, qu'il étoit ſorty de Bethune un party. Nous avons crû que c'étoit vous, & nous l'avons crû d'autant plus, que vous êtes venus au devant de nous en bataille, ſans nous avoir même envoyé un Trompette. Toute l'apparence étoit contre vous au reſte, Monſieur, je vous aſſure, que ny vous ny tous vos Soldats n'y perdrez rien. Car je vous ferai tout rendre preſentement. Vous ſçavez qu'on n'eſt pas toujours maître d'eux, lors qu'ils ſont dans la premiere chaleur.

C'est ce qui m'a empesché de les pouvoir arrêter, aussi-tost que j'eusse voulu. Le Gouverneur qui étoit un fort homme d'honneur luy répondit avec beaucoup d'honnesteté, qu'il reconnoissoit que c'avoit été un coup de malheur; que le Trompette qu'il nous avoit envoyé avoit eu peur, & ne s'étoit point acquitté de sa commission; & qu'au reste il lui étoit obligé de sa civilité. Monsieur de Saint Preüil lui fit rendre ensuite generalemét tout ce qu'on avoit pillé, ayant même payé de son argent aux Soldats diverses choses qu'ils avoient prises: ce qui lui acquit si bien l'amitié de ce Gouverneur, qu'il publia hautement la reconnoissance qu'il avoit de sa generosité. Et comme Monsieur de Saint Preüil sçavoit bien que ses ennemis pourroient prendre occasion de cette malheureuse rencontre pour le décrier à la Cour, il pria le même Gouverneur de Bapaume de vouloir luy mettre par écrit ce qu'il lui disoit de bouche, & de le signer de sa main pour luy servir de justification en cas de besoin: ce qu'il fit à l'heure même avec de grands témoignages d'amitié, ne s'étant pas contenté de le signer, mais l'ayant fait en-

core ſigner à tous ſes Capitaines. Cependant quoy que l'innocence de Monſieur de Saint Preüil fut viſible en cette rencontre, ſes ennemis ſe ſervirent de ſon malheur pour l'accuſer malicieuſement. Et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour luy, fut qu'il s'étoit déja mis mal avec Monſieur le Maréchal de la Melleraye pour une autre occaſion. Car le Mareſchal allant reconnoître une des Villes de Flandres, paſſa par Arras dans l'aſſeurance qu'il avoit, que Monſieur de S. Preuil qui étoit fort ſon amy, luy fourniroit ſept où huit cens Chevaux pour l'accompagner juſqu'où il alloit. Mais il fut bien eſtonné lorſque Monſieur de Saint Preuil le refuſa, en luy diſant qu'il luy étoit impoſſible de luy accorder ce qu'il demandoit, parce que ſi les ennemis venoient attaquer la Place lorſque la Garniſon ſeroit ſi affoiblie, il couroit riſque d'étre cauſe de la perte de la Ville, & de ſa propre perte en méme temps. Ce refus picqua extraordinairement le Mareſchal de la Melleraye, ſur tout, à cauſe qu'il avoit dit au Cardinal en partant, que pour ce qui étoit de la Cavalerie, il ſe tenoit aſſuré de celle de la Garniſon d'Arras.

Le quatriéme chef d'accusation, fut sans doute le plus fort & le plus considerable ; & ie fus aussi témoin de ce qui y servit de fondement, m'étant trouvé à Arras lorsque la chose arriva pour la raison que ie m'en vais dire & dont i'ay déja touché quelque chose par avance. Nous avions esté mal ensemble Monsieur de Saint Preuil & moy comme j'ay dit auparavant, & ie m'étois veu sur le point de rompre avec luy, à cause de ses excez. Quelque temps aprés que ie fus retourné à Paris, Monsieur de S. Preuil écrivit à M. le Maréchal de Brezay, que nous avions eu quelque petite broüillerie ensemble, & qu'il souhaittoit de se remettre bien avec moy, en me procurant la Lieutenance de Roy dans Arras, dont Monsieur du Plessis Belliere, vouloit bien se deffaire en ma faveur, pourvû qu'on le recompensast, ce qu'il promettoit de faire; Qu'ainsi il le supplioit de m'en parler pour m'obliger d'accepter la charge, & que sçachant l'authorité absoluë qu'il avoit sur moy, il ne doutoit point que ie ne fisse ce qu'il me commanderoit. Le Mareschal de Brezay ne manqua pas de m'en parler, sans me dire que ce fût Monsieur de S. Preuil

qui luy en avoit écrit. Et il m'en pressa si bien, que je resolus de faire un voyage à Arras pour ce sujet. Monsieur de Saint Preüil m'y receut tres-bien à son ordinaire, & nous soupâmes en fort bonne compagnie. Il dit pendant le souper à Monsieur d'Aubray commissaire des Guerres, qui étoit à table avec nous, qu'il le prioit de vouloir faire la montre bien-tost, à cause que les Capitaines l'en importunoient tous les jours, & Monsieur d'Aubray, lui répondit fort honnestement, que ce seroit quand il voudroit Le lendemain de grand matin tous les Officiers de la Garnison se rendirent au logis de Monsieur d'Aubray, faisant grand bruit & pressant que l'on leur payast la montre. Luy faché peut être de se voir pressé de la sorte, leur répondit assez sechement, qu'il avoit ses ordres, que ce n'étoit pas à eux de regler sa commission, qu'il sçauroit bien prendre son heure pour empescher les passe volans; qu'il feroit la montre quand ils ne s'y attendroient pas. Les Officiers aussi picquez pour le moins de sa réponce qu'il l'avoit été de leur demande, vinrent trouver aussi-tost Monsieur de Saint Preüil, & luy firent de

grandes plaintes de Monſieur d'Aubray, en criant, qu'il ne vouloit point les payer, & qu'il les trompoit toujours, &c Monſieur de Saint Preüil alla auſſitoſt chez Monſieur d'Aubray, & me pria de l'accompagner, comme je fis avec tous ces Officiers. Il lui dit d'abord qu'il venoit voir s'il voudroit bien faire la montre ce jour-là. Monſieur d'Aubray lui répondit qu'il avoit ſon ordre; & qu'il la feroit quand il ſeroit temps. Comment, Monſieur, lui repartit Monſieur de Saint Preüil, vous m'avez donné parole de la fair quand ie voudrois! Monſieur, repliqua le Commiſſaire, ie ne puis pas changer les ordres du Roy. C'eſt à moi à faire ma charge, & à vous à faire la vôtre. Je vous la ferai bien faire moi, lui dit Monſieur de S. Preüil. Ainſi des complimens, on paſſa aux paroles picquantes; & de ces paroles, on en vint bientoſt aux mains. Car Monſieur de Saint Preüil, qui étoit fort haut à la main, lui donna quelques coups de canne, & ſi ie ne me fuſſe à l'inſtant mis entre deux, pour arréter cette violence, l'affaire euſt été beaucoup plus loin. Mais ie ne tardai gueres à les ſeparer, quoi-

qu'il n'y eust que moy seul de favorable à Monsieur d'Aubray, tous les Officiers étant ravis de le voir ainsi mal traitter. Comme ie voyois les consequences de cette miserable affaire, & que j'estois persuadé qu'elle seule pouvoit causer la ruine de Monsieur de Saint Preüil, ie fis mon possible, afin de les accommoder avant que Monsieur d'Aubray, qui étoit parent de Monsieur des Noyers, en eust écrit à la Cour, & je fis même consentir Monsieur de Saint Preüil à luy faire satisfaction. Mais il n'en voulut jamais recevoir, disant toûjours qu'il s'en plaindroit à Monsieur le Cardinal & au Roy. Enfin voyant qu'il n'estoit pas en mon pouvoir d'apporter aucun remede à cet affaire, je ne pensay plus qu'à m'en retourner à Paris sans vouloir songer à ce qui m'avoit amené à Arras, où je prevoyois dez lors qu'il arriveroit quelque bouleversement.

Un jour que j'allay voir Monsieur des Noyers, comme j'entray dans sa chambre, je marrêtay vers la porte voyant qu'il s'entretenoit avec le comte de Charost. Il se trouva justement qu'ils parloient de Monsieur de Saint Preüil, & que Monsieur des Noyers

s'emportant fort contre luy, disoit assez haut pour que ie le pusse entendre; qu'il renversoit tout dans la Garnison d'Arras; qu'il établissoit divers imposts sur la ville; qu'il étoit entré par force dans un Monastere, & y avoit violé des Religieuses; qu'ayant abusé de la femme d'un Mûnier, il avoit fait pendre son mary, afin de joüir plus librement de cette femme; & qu'il avoit mal traitté un Commissaire des armées. Monsieur le Comte de Charost m'ayant vû lors qu'il parloit de la sorte, lui dit, Monsieur, voila un homme qui vous écoute, qui peut bien vous en dire des nouvelles; car il a été son Lieutenant. Monsieur des Noyers lui répondit; Ho ie sçay bien que Monsieur de Pontis a été le Lieutenant de Saint Preüil, & c'est pourquoy, il ne manquera pas de l'excuser. Ie m'approchay d'eux en même temps, & dis à Monsieur des Noyers; qu'il étoit vrai que j'avois beaucoup d'obligation à Monsieur de S. Preüil, mais que j'étois tres-éloigné de l'excuser, s'il étoit coupable en quelque chose, parce que ie sçavois bien que ie devois encore plus au Roy qu'à lui. Ho ça, me dit-il, n'est-il pas vrai qu'il

est entré par force dans un Monastere de Filles,& qu'il en a violé quelques-unes? Monsieur,luy dis je, je jurerois devant Dieu, & mettrois ma main au feu qu'il n'a point fait cette action. Ie sçay bien qu'il a été chercher dez armes qui étoient cachées dans leur maison : mais le Roy mesme l'a approuvé, ayant anvoye une Lettre de cachet contre le Prieur de S. Vast;& contre l'Abbesse de ce Monastere. Sur cela Monsieur de Noyers s'échauffa beaucoup,& me soutint qu'il sçavoit de science certaine ce qu'il me disoit ; & que de plus, il étoit bien informé qu'il avoit fait pendre un Munier pour avoir sa femme. Ie luy repartis qu'il l'avoit fait pendre aprés qu'il avoit été surpris par trois fois, & convaincu d'intelligence avec les ennemis. Ie me contentay de luy répondre de la sorte sur les choses dont j'étois bien informé, & ne disois mot sur les autres pour luy faire mieux connoître que je ne voulois justifier que l'innocence,& non les crimes de Monsieur de Saint Preüil Mais Monsieur des Noyers qui étoit fort prevenu, s'emporta toûjours contre luy avec beaucoup de chaleur; ce qui fut cause qu'au sortir de-là,

Monſieur le Comte de Charoſt me dit, que comme j'étois ami de Monſieur de SaintPreuil il me conſeilloit de l'avertir de ſe mettre à la raiſon,& de travailler de bonne heure à faire ſa paix. I'allai trouver auſſi-toſt Monſieur le Mareſchal de Brezay , & lui contay tout ce que Monſieur des Noyers avoit dit contre Monſieur de ſaint Preuil. Il me répondit qu'il falloit que je l'allaſſe touver promptement , & lui dire de ſa part , qu'il étoit abſolument neceſſaire qu'il vint à Paris pour s'accommoder à quelque pris que ce fuſt avec Monſieur de la Melleraye & avec Monſieur des Noyers ; que tous ſes amis s'y employeroient ; & que ſi lui qui étoit beau-frere de M. le Cardinal avoit ces deux perſonnes pour ennemis . elles étoient aſſez puiſſantes pour le ruiner. Ie le priay de vouloir bien écrire cela ſur un billet,afin que M.de S.Preuil me crût plus facilement. Mais il me refuſa tout net en me diſant;Dieu m'en garde. Car quoi que je te diſe cecy preſentement ſi tu allois rapporter à quelqu'un que je te l'ay dit,je te démentirois auſſi-toſt. Je lui repartis que j'eſperois qu'il ne me donneroit pas de démentir

parce que ie n'en parlerois à personne. Je pris aussi-tost la poste, & étant arrivé à Arras ie m'entretins avec M. de S. Preuïl jusques à prez de trois heures apres minuit, & le fis enfin resoudre, quoy qu'avec grande peine de partir le lendemain pour s'en venir à Paris. En effet nous nous misines en chemin le jour suivant. Mais il ne persista gueres dans sa resolution; Car aprez que nous eûmes fait six ou sept lieuës il changea en un instant, & tournant bride tout d'un coup il me dit qu'il ne vouloit point sortir d'Arras, & que quand il seroit à Paris on lui ôteroit son Gouvernement. Il me fut entierement impossible de lui persuader le contraire. Car il étoit frappé de Dieu, & condamné à la mort par l'Arrest de sa Iustice. Nous retournâmes ainsi à Arras: Et comme je vis qu'il n'y avoit rien à faire auprés de lui, ne voulant point participer à son malheur ie retournay à Paris. Cependant ses ennemis travaillerent à le décrier auprez du Roy & de M le Cardinal de Richelieu. Monsieur le Maréchal de la Melleraye sur tout étant extraordinairement picqué contre lui de l'accident qui lui étoit arrivé à

l'égard de la garniſon de Bapaume, & ſe ſouvenant de refus qu'il lui avoit fait de l'eſcorte de cavalerie qu'il lui demanda, le mit ſi mal dans l'eſprit de ce Miniſtre qu'il ne fut pes difficille à M. des Noyers en venant tout de nouveau à la chage contre lui d'achever de le perdre. Le Roy & le Cardinal étant ainſi tres-mal diſpoſez ſur ſon ſujet, on donna ordre au Mareſchal de la Melleraye de l'arrêter en paſſant lors qu'il s'en alloit en Flandre reconnoître l'Iſle avec une armée. Le Mréchal donc étant proche d'Arras envoyat dire à M. de S. preu'il de preparer les logemens de l'armée. Tout le monde jugea auſſi toſt qu'il étoit perdu; Et il y eut même de ces amis qui lui conſeillerent de fermer les portes, lui diſant que puiſque ſa perte étoit comme aſſurée, il valoit encore mieux mourir les armes à la main. que d'aller porter ſa teſte ſur un écheffaut, Mais il repondit qu'il ne lui arriveroit jamais de prendre les armes contre ſon Roy; qu'il connoiſſoit la generoſité du Marêchal de la Melleraye, & qu'il vouloit même aller au devant de lui. Il y alla en effet avec quatre-vingt ou cent chevaux, & étant

descendu de cheval pour saluer M. de la Melleraye, ce Maréchal mit aussi pied à terre, & ils remonterent tous deux aprés s'être complimentez. Monsieur de la Melleraye lui dit qu'il avoit ordre de faire loger une partie des Troupes dans Arras, & lui demanda s'il avoit tout disposé pour cela. Monsieur de S. Preüil lui répondit qu'il avoit mis ordre à tout. Il lui demanda de nouveau quels Regiments il feroit entrer à quoi M. de S. Preüil répondit qu'il falloit toûjours faire entrer son Regiment, & qu'il avoit fait retirer tous les soldats de la garnison dans un Cartier de la ville. Quand ils furent arrivez à la grande place d'Arras, les Troupes furent disposées de tous côtez, & les seuretez étant prises, M. de la Melleraye dit tout d'un coup à M. de S Preüil, qu'il étoit bien fâché d'être obligé de lui dire qu'il avoit ordre du Roy de s'assurer de sa personne. Ainsi le pauvre homme fut arrêté & conduit en suite à Amiens, où il demeura prisonnier durant quelques mois. Je desirai fort de l'aller voir dans la prison, & en demanday la permission au Roy. Mais sa Majesté m'ayant renvoyé aux Juges qui

qui luy faisoient son procez, je fus refusé, à cause que personne ne le voyoit. Ce fut tres-assurément une grande grace que Dieu luy fit de le faire ainsi tomber dans la disgrace des hommes lors que la fortune où il se voyoit élevé le rendoit superbe & altier, & luy ôtoit tout souvenir de son salut. Il le reconnut luy même avant qu'il mourut, ayant dit à son Confesseur dans la prison, que Dieu avoit permis qu'il tombast dans ce malheur afin de le faire penser à luy, ayant toûjours jusqu'alors oublié Dieu, & vécu dans l'impieté. Tout cecy se passa durant le temps de ma disgrace. Car quoy que j'eusse ordre de ne point sortir de Paris, je ne laissois pas de me dérober quelquefois en avertissant neanmoins auparavant quelques-uns des meilleurs amis que j'avois en Cour, comme le Maréchal de Brezay, & le Comte de Charost, afin que s'il me fust arrivé quelque malheur, il pussent parler pour moy.

Dans ce même temps de ma disgrace, M. le Maréchal de Brezay qui m'honoroit comme j'ay dit, tres particulierement de son amitié, se vanta un jour de faire ma paix avec M. le Cardinal, au-

prés duquel il étoit tout puissant ; & il me dit de l'aller attendre de grand matin aux Capucins de la ruë S. Honoré, où il me promit qu'il me viendroit prendre pour me mener avec luy à Ruel. J'acceptay cet offre fort volontiers, étant tres las de la vie obscure & miserable que je menois à Paris. Je me rendis donc exactement au lieu marqué. Il y vint aussi, & nous nous en allâmes à Ruel ensemble. Mais il parut qu'il s'étoit vanté d'une chose qu'il ne pouvoit pas. Car comme nous eûmes suivy M. le Cardinal dans le jardin où il s'alla promener, M. le Maréchal de Brezay l'ayant salué & aprés s'être un peu entretenu avec luy, luy ayant dit, qu'il y avoit derriere son Eminence un homme qui s'appelloit M. de Pontis, qui auroit bien souhaitté de luy faire la reverence, le Cardinal ne se fut pas plûtost retourné, & ne m'eust pas plûtost apperçû qu'il me cria ; *Serviteur tres-humble* ; qui étoit le compliment de congé qu'il faisoit à ceux à qui il ne vouloit pas de bien. Je compris à l'heure même ce langage, & vis bien que cela me vouloit dire que je n'avois qu'à me retirer promptement. Je le fis aussi

le plus vîte qu'il me fut possible, & étant monté à cheval je m'en retournay fort legerement à Paris, croyant entendre à toute heure derriere moy le *Serviteur tres humble* du Cardinal de Richelieu. Le Marechal de Brezay m'ayant dit quelque temps apres que j'avois mal fait de m'en aller de cette sorte, je luy répondis que si je n'eusse pas trouvé la porte onverte, j'eusse plûtost sauté par dessus la muraille,& que ie ne me fiois point à de tels complimens. Mais il m'arriva depuis avec son Eminence une autre affaire beaucoup plus fâcheuses, qui étant capable de me perdre entierement,tourna neanmoins par un étrange revers à mon avantage, & fut même cause de mon retablissement. J'avouë qu'encore à present lorsque j'y pense,je ne sçaurois presque m'imaginer comme je pus sortir d'un si mauvais pas avec un si grand bonheur,& comment il fut possible qu'un ministre tres vindicatif & tout puissant, qui cherchoit toutes les occasions de me ruiner,en ayant trouvé une si favorable ne s'en servit au contraire que pour me témoigner de l'amitié,& pour vouloir m'attirer à son service.Voicy donc comment cette affaire se passa.

Monsieur de Cinq Marq grand Escuyer de France, étoit pour lors appointé contre le Cardinal de Richelieu, & il formoit une intrigue puissante pour debusquer ce Ministre qui étoit en butte à tous les Grands de la Cour. Comme il sçavoit que j'étois une personne tres fidelle & tres attachée au service du Roy, & par consequent ennemy du Cardinal, il crut qu'il pourroit luy être avantageux de m'engager dans son party & dans le dessein qu'il avoit de supplanter du Ministeriat, celuy qu'il ne pouvoit plus suporter. Et jugeant même que le temps de ma disgrace étoit favorable pour cela, il m'envoya un de ses confidens nommé Fouquerolles, qui étoit Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux legers, par lequel il me manda, que puisque le Cardinal de Richelieu me rendoit si miserable, & témoignoit me vouloir perdre, je me rengeasse de son côté & qu'il sçauroit bien me proteger contre ce tyrant, me promettant mille belles choses qu'il est inutile de marquer icy. C'étoit le temps où le Roy étoit sur le point de partir pour le Siege de Perpignan. Et ainsi il pretendoit m'engager à ce voyage. Je me trouvay merveilleusement

embarrassé sur le conseil que je devois prendre en cette rencontre. Car je prévoyois déja en quelque sorte la ruine de Monsieur de Cinq Marq, & je ne pouvois douter qu'il ne succombast sous la puissance d'un si redoutable ennemy. D'autre côté je craignois que Monsieur le grand Escuyer s'étant une fois découvert à moy de son dessein, ne me prist en aversion si je refusois de me joindre à luy. Je crus neanmoins qu'en attendant que j'y eusse pensé serieusement & à loisir, je pouvois sans rien gâter me servir du pretexte de l'ordre du Roy que j'avois reçû de ne point sortir de Paris. Ainsi je dis à Monsieur de Fouquerolles que Monsieur le Grand me faisoit un honneur que je ne meritois pas, de se souvenir de moy dãs un temps où presque tous mes amis m'avoient oublié; que je le reconnoîtrois toute ma vie, & aurois tout le sentiment que je devois d'une grace si particuliere; Qu'au reste la deffense formelle qui m'avoit été faite de la part du Roy de sortir hors de Paris, m'empeschoit de pouvoir accepter l'offre qu'il me faisoit; mais que je le suppliois de croire, que si je pouvois sans me rendre criminel entreprendre le

voyage, je luy étois entierement acquis & devoué à son service ; qu'ainsi ie luy demandois quelque temps pour en consulter avec mes amis. I'ecrivis ensuite à Monsieur de Vitermont un de mes intimes amis, pour le prier de conferer de cette affaire avec un autre de mes confidens nommé Monsieur de Vennes. Ie ne voulus pas neanmoins nommer Monsieur de Cinq Marq; mais je leur disois en general, que j'étois extremement en peine de ce que ie devois faire dans cette conjoncture du depart du Roy pour le voyage de Perpignan; & si ie le suivrois nonobstant l'ordre que j'avois reçu, & que je sçavois ne venir que du Cardinal. La faute que ie fis, fut qu'étant en colere lorsque j'ecrivis cette lettre, je m'emportay fort contre luy le peignant de toutes sortes de couleurs, & ne me servant pour le designer que de termes offençans, cóme de bonnet & de toque rouge, & d'autres semblables. Je pris toutes mes seuretez pour faire rendre en main propre cette lettre à celuy à qui j'écrivois. Mais toutes mes précautions n'empêcherent point qu'elle ne tombât dans la suitte entre les mains du Cardinal méme qui me faisoit observer mer-

veilleusement, & qui trouvant ce nouveau sujet de s'irriter contre moy, tourna enfin toute sa colere par un effet surprenant de sa politique, pour me procurer l'avantage de ses bonnes graces, & m'attacher s'il avoit pû à son service, ainsi que je diray plus bas.

Cependant le Roy étant déja à Fontainebleau, d'où il devoit partir pour le voyage de Perpignan, me fit la grace de m'envoyer Archambaut son fidelle & son confident pour me dire que je preparasse mon équipage, afin de le suivre. Je demanday confidemment au sieur d'Archambaut s'il m'apportoit cet ordre par écrit. Et comme il m'eut dit que non, je luy répondis fort librement, comme à mon amy; qu'ayant un ordre par écrit de ne point sortir de Paris; & n'en ayant pas un autre par écrit pour en sortir, s'il plaisoit à Monsieur le Cardinal de m'entreprendre sur cela, je me trouverois bien vîte abandonné par le Roy même entre les mains de son Ministre, qui ne me pardonneroit pas; qu'ainsi je ne pouvois pas sortir de Paris sans un autre ordre que celuy qu'il m'apportoit. Mais je m'avise, ajoutay-je, d'un moyen facile pour me tirer de cette affaire,

comprit. Sa Majesté témoigna être tres-satisfaite de la fidelité de mon zele. Mais ne voulant pas que j'exposasse si inutilement ma vie, il dit au sieur d'Archãbaut de m'écrire de sa part, qu'il me deffendoit de me mettre en chemin, que je ne fusse parfaitement guery : ce qui n'arriva pas si-tost, mais seulement aprés son retour de Perpignan, lorsque ma disgrace finit où celle d'un autre auroit deu commencer.

Le Roy ayant donc fait son voyage en Roussillon, & la Ville de Colliovre ayant été prise sur les Espagnols, il y eut un grand differend entre Monsieur le Cardinal de Richelieu & Monsieur le Grand Escuyer, qui demãderent tous deux au Roy le Gouvernement de cette Place pour quelqu'une de leurs creatures. Monsieur le Grand l'ayant demandé le premier, l'emporta au préjudice du Cardinal à qui le Roy répondit lors qu'il le luy demanda depuis, qu'il n'en étoit plus le maître, ayant déja donné sa parole à un autre. Le Cardinal qui sçavoit bien que cet autre étoit Monsieur le grand Escuyer, regarda comme le dernier affront qu'il pust recevoir, de ce que celuy qui étoit sa creature, & qui

depuis étoit devenu son ennemy, avoit pu emporter sur luy ce Gouvernement. Comme il s'étoit persuadé qu'il étoit maître de tout, & qu'il croyoit même s'estre rabbaissé d'avoir demandé une chose qui dépendoit de son pouvoir, il fut picqué tres-sensiblement du refus du Roy : & jugeant que ce ne pouvoit être qu'un effet de la mauvaise volonté de ses ennemis qui l'avoient mis mal dans l'esprit de sa Majesté, il commença à entrer dans quelque apprehension de voir bien-tost renverser toute sa fortune. Car il sçavoit, comme j'ay dit auparavant, qu'il se formoit de puissantes caballes contre luy. C'est ce qui le fit resoudre peu de temps aprés à se retirer en Païs de seureté, afin que quelque chose qu'il pust arriver, il fust en état de se sauver par la fuite. Ce sont de grandes affaires & de grands ressorts que je n'entreprends pas d'éclaircir icy. Mais il me suffit d'ajouter qu'auparavant qu'il en vint à cette grande extremité de quitter en quelque sorte la partie, il s'avisa par la plus grande de toutes ses souplesses de me mettre en jeu avec Monsieur le Grand Escuyer, & de se servir de mon nom pour emporter sur

son ennemy,ce qu'il ne pouvoit souffrir qu'il luy enlevast. Quoy que ce fût luy-même qui eust causé ma disgrace, sçachant neanmoins que je n'étois pas desagreable au Roy,& qu'il avoit été tres-sensible à ce Prince de me voir éloigné de sa personne par une violence où il n'avoit eu aucune part, il crut qu'en parlant à sa Majesté en ma faveur dans cette rencontre, il pourroit peut-être obtenir pour moy ce qu'on luy avoit déja refusé,ne se mettant gueres en peine s'il obligeoit un simple Officier qu'il haïssoit,pourvû qu'il fist retomber sur son principal ennemy l'affront qu'il craignoit de recevoir.Il feignit ainsi de m'aimer, & de se souvenir de moy en cette occasion importante; & il dit au Roy,avec sa simplicité ordinaire, lors qu'il luy eut refusé le Gouvernement dont j'ay parlé: Mais quoy,Sire, vôtre Majesté ne se souvient-elle pas du pauvre Pontis qui n'a rien,qui est miserable,& qui merite bien neanmoins pour recompense de ses services,de recevoir ce Gouvernement,dont il aura plus de soin que pas un autre! Le Roy connut aussi-tost le déguisement & l'artifice de cette demande,ainsi qu'il me le témoi-

gna luy-même depuis sçachant trop que c'étoit luy seul qui m'avoit rendu miserable,& que ce ne pouvoit être que par une fausse compassion d'interest propre, qu'il feignoit alors d'être touché de ma misere. Mais ce Prince ne voulut pas luy faire connoître qu'il penetroit dans ses desseins,& dans les replis cachez de sa pensée : & faisant semblant de goûter fort la proposition qu'il luy faisoit, il luy répondit assez prestement;que pour celuy-là, en parlant de moy, il n'auroit pu le refuser ; mais qu'ayant déja donné sa parole, il n'en étoit plus le maître. Ainsi Monsieur le Cardinal, avec toute cette bonne volonté apparente qu'il me témoignoit par rapport à ses interests, fut deboutté de ses pretensions, & contraint de chercher par d'autres moyẽs à renverser son ennemy, comme il fit, & comme il se voit dans l'histoire où la fin tragique de Monsieur le Grand Escuyer, & de Monsieur de Thou son confident,& les causes de leur perte sont representées fort au long.

Lorsque Monsieur le Cardinal leur eût fait faire leur Procez,il s'en revint à Paris.& partit de Lyon le méme jour qu'ils y devoient être executez.Sa mar-

che depuis Lyon jusques à Paris se fit d'une maniere aussi extraordinaire qu'on en ait jamais ouy parler. Comme il étoit incommodé, il trouva moyẽ de marcher sans se lever de son lit y étant couché & porté par seize personnes. Jamais il n'entroit par la porte dans la maison où il devoit loger. Mais M. des Noyers son fidelle, faisant, pour le dire ainsi, le Maréchal des logis alloit devant, & avoit soin de faire faire une ouverture à l'endroit des fenestres de la chambre où il devoit reposer. On dressoit en même temps un grand échaffaut dans la ruë sur lequel on montoit par des degrez, afin que l'on pust passer & faire entrer dans la chãbre par cette ouverture le lit magnifique dans lequel son Eminence étoit couchée. On tendit les chaînes à Paris dans toutes les ruës par où il devoit passer afin d'empêcher la grande confusion du peuple qui accouroit de toutes parts pour voir cette espece de triõphe d'un Cardinal & d'un Ministre couché dans son lit, qui retournoit avec pompe aprés avoir vaincu ses ennemis. Ie me trouvay comme les autres à son passage, & me plaçay pour le voir dans

la ruë de la Verrerie. Comme il n'étoit pas si malade qu'il ne jettât de côté & d'autre les yeux sur ceux qui le regardoient, il m'apperçût au milieu de ces spectateurs, & dit aussi-tost au Lieutenant de ses Gardes qui étoit proche de son lit; avertissez M. de Pontis que je viens de voir de se trouver au Palais Cardinal dans le temps que j'y descendray. Au même instant cet Officier se mit à crier au milieu de cette foule, en me nommant &demandant si je n'étois pas là. Je répondis m'entendant nommer, & m'étant montré, il me dit ce que le Cardinal lui avoit donné ordre de me dire. Aussi-tost tous mes amis commencerent à me blâmer d'imprudence de m'être montré, disant, que j'avois beaucoup de sujet de craindre; Que le Cardinal ne pouvoit avoir que quelque mauvais dessein contre moy; Que j'étois trop fier,& que je ne devois pas m'engager ainsi temerairement dans le peril sans necessité. Pour moy au contraire qui avois toute l'assurance d'un homme qui ne se sent coupable de rien, ne sçachant pas que ma lettre dont j'ay parlé auparavant eût été surprise,je leur dis que j'étois resolu d'al-

ler voir ce que son Eminence souhaittoit de moy : Et étant party à l'heure méme je me rendis à son Palais, lorsqu'il y arriva. Je me presentay avec tous les autres ; Mais comme il y avoit un tres-grand monde, ou il ne me vid pas, ou s'il me vid, il ne voulut pas me parler en si bonne compagnie, se reservant de le faire en une meilleure occasion. Il dit étant arrivé d'un air fort content ; Ah Dieu soit loüé, c'est une grande douceur d'étre chez soy. Et comme tous ceux devant lesquels il passoit, se prosternoient avec un profond respect, il leur disoit seulement *le serviteur tres-humble* ; mais d'un accent bien different de celui dont il me le dit lorsqu'il me mit en fuite par cette seule parole dans son jardin.

Voyant qu'il ne m'avoit rien dit, je priay le Lieutenant de ses Gardes de témoigner à son Eminéce, que je n'avois pas manqué de m'acquitter de l'ordre qu'il m'avoit donné. Il me le promit, & me pria de revénir le lendemain pour sçavoir sa réponse. J'y retournay diverses fois sans pouvoir salüer M. le Cardinal, qui se trouva occupé tous ces premiers jours à recevoir les compli-

mens d'un grand nombre de perſonnes de qualité qui venoient luy faire la Cour aprés un ſi long voyage. Enfin comme j'étois un jour dans ſon antichambre & m'entretenois avec M. le Premier Preſident Molé, on me vint dire que ſon Eminence me demandoit, & ainſi ayant eu audience M. le Premier Preſident fut laiſſé derriere. Auſſitôt que je fus entré, ceux qui eſtoient auprés du lit ſe retirerent à un coin de la chambre hormis deux Pages qui demeurerent aux pieds du méme lit en garde. M'étant approché je ſalüay M. le Cardinal & baiſay ſon drap. D'abord il me demanda, pourquoy je n'avois pas été au voyage de Perpignan avec le Roy. Je lui répondis qu'ayant reçû un ordre exprés de ne point ſortir de Paris, je n'en avois point reçû d'autre depuis ny de la part de ſa Majeſté, ny de celle de ſon Eminence. Mais eſt-ce là, me dit-il, la veritable cauſe qui vous en a empéché? Je lui repartis, que ç'avoit eſté la ſeule crainte de deſobeïr au Roy & à ſon Eminence. Mais encore continua-t'il, n'y a-t'il point quelque autre raiſon particuliere qui vous a porté à demeurer? Car s'il n'euſt

tenu qu'à le demander au Roy, je sçay qu'il eſt ſi bon, qu'il ne vous l'auroit pas refusé. Il faut qu'il y ait eu quelque choſe de caché que vous ne voulież pas nous dire. Vôtre Eminéce ſçait aſſez, luy dis-je, que ce n'étoit pas à un particulier comme moy d'avoir la hardieſſe de demander au Roy qu'il m'approchaſt de ſa perſonne, lorſqu'il m'en avoit éloigné pour des raiſons qu'il ne m'eſt pas permis de penetrer. Je ſçay bien, me repliqua-t'il, que le Roy ne l'auroit pas trouvé mauvais de vôtre part: Et il n'étoit pas méme difficile que vous trouvaſſiez des amis qui ſe chargeaſſent de parler pour-vous, sãs que vous vous adreſſaſſiez immediatement au Roy. Il eſt vray, Monſeigneur, lui répondis-je, mais vôtre Eminence me permettra de lui dire que j'ay tâché toute ma vie de n'étre point à charge à mes amis, & de ne les employer preſque jamais pour mon regard particulier. Je ſçay que le Roy a beaucoup de bonté pour moy. Mais c'eſt à cauſe de cela même que j'ay toûjours crû eſtre obligé de recevoir ſes châtimens, & ſes faveurs avec une égale reconnoiſſance, étant perſuadé que plus il a de bonté

Pour moy, plus je ſuis coupable, lors que je l'ay offencé en quelque choſe. Je ſuis bien aiſe, me repartit le Cardinal, de vous voir dans ces ſentimens : Car on ne ſçauroit trop reconnoître les faveurs du Roy. Mais il me ſemble neanmoins que l'on pourroit accuſer en quelque ſorte une perſonne de n'avoir pas toute l'eſtime qu'il devroit du bonheur qu'il y a à être auprés de ſa Majeſté, & d'être méme coupable de quelque mépris, lorſqu'il ſe tient auſſi content d'en eſtre éloigné que d'en eſtre proche. Et ce n'eſt pas charger ſes amis que de les prier d'interceder pour ſoy dans ces rẽcontres. Je ne puis pas croire, ajoûta-t'il, qu'il n'y ait quelque autre raiſon que vous me cachez. Car enfin il n'y a point de Prince qui ſoit tellement irrité qui ne puiſſe eſtre appaisé. Nous parlions ainſi familierement, & nous conteſtions enſemble, luy étant toûjours ſur l'attaque, & moy ſur la défenſive. Enfin, comme il vid qu'il n'avançoit rien par toutes ſes interrogations ſi ſouvent reïterées, & que je me tenois toûjours fixe ſur le méme point ſans m'écarter, il me dit que puiſque je ne voulois pas lui répondre ſur ce qu'il

me demandoit, il ne vouloit pas aussi me dire le sujet pour lequel il m'avoit mandé ; mais que j'allasse trouver de sa part Monsieur des Noyers qui me le diroit. Il commanda en méme temps à un des deux Pages de sa chambre nommé la Grise de me mener chez Monsieur des Noyers.

Je ne manquay pas de faire quantité de reflexions sur cet expressement extraordinaire du Cardinal, pour sçavoir ce qui m'avoit arresté à Paris. Je ne sçavois pas encore que la Lettre que j'avois écrite sur ce sujet, fût tombée entre ses mains: & je crus que son inquietude pouvoit bien venir d'une rencontre qui m'arriva long-temps auparavant, & qui lui donna de fâcheux soupçons contre moy; Etant un jour chez le Roy, sa Majesté me fit signe de le suivre dans sa garderobe où je n'étois jusqu'alors jamais entré. Je n'osay d'abord suivre le Roy ; mais il avertit l'Huissier de me faire entrer: & s'étant assis sur un coffre fort pensif, il commença à me demãder avec beaucoup de confidence d'où venoit que les Capitaines qu'il avoit faits le quittoient tous, & qu'il n'en restoit presque pas un prés de sa personne. Je

les excusay le mieux que je pus, disant au Roy en general, que pour ce qui étoit des vieux Officiers, ils étoient usez par les fatigues de la Guerre, & hors d'état de s'acquitter de leurs charges; & que pour les autres, il y en avoit plusieurs qui avoiẽt été estropiez pour son service, & que quelques-uns pouvoient bien aussi s'être ennuyez des grands travaux de la Guerre. Le Roy m'ayant repliqué & demandé en particulier d'où venoit qu'un tel, qu'il me nomma, l'avoit quitté, pour se mettre au service de M. le Cardinal; je luy répondis fort franchement, & sans hesiter; Que celui-là n'avoit pas gagné au change, de quitter le maître pour le valet. Ce furent mes propres paroles, qui ne déplurent pas sans doute au Roy. Ce pauvre Prince se mit ensuite à compter avec ses doigts tous ceux qui l'avoiẽt quitté, déplorant en quelque sorte son malheur. Et j'avouë que quoy que je tâchasse d'excuser les uns & les autres le mieux qu'il me fut possible, j'estois tres-sensiblement touché de voir un Prince abandonné de la plus part de ses serviteurs: & je ne pouvois me persuader, l'aimant au point que je faisois,

comment on pouvoit être aſſez lâche, pour preferer à ſon ſervice,celuy d'un de ſes ſujets,quelque puiſſant qu'il puſt être.Il me parut être dans une inquietude extraordinaire durant tout cet entretien , paſſant continuellement d'un diſcours à l'autre , tantoſt demeurant comme tout penſif & tout interdit,& tantoſt me faiſant quelque nouvelle demande, en ſorte que comme il n'avoit pas accoûtumé de me parler avec toutes ces circonlocutions & ces figures,je crus indubitablement qu'il avoit quelque choſe dans l'eſprit qu'il n'oſoit me declarer,quoy qu'il eut bien voulu m'y faire tombre inſenſiblement.Car comme c'étoit dans le temps que le Roy formoit déja quelque deſſein contre Monſieur le Cardinal,il y avoit grand ſujet de croire,qu'il vouloit me confier quelque ſecret ſur cela.Mais il arriva tout d'un coup,que nôtre entretien fut rompu par le Comte de Nogent,qui regardoit à travers la porte par une fente ou par le trou de la ſerrure , dont le Roy s'étant apperçû, il cria demandant,s'il y avoit là quelqu'un. En même temps, le Comte de Nogent ayant gratté le Roy,comme tout ſurpris, ſe leva avec

tant de precipitation, qu'il pensa me faire tomber, témoignant assez par son exterieur, qu'il estoit fâché qu'on me trouvast en ce lieu avec luy. Aussi-tost que Monsieur le Comte de Nogent fut entré, il dit au Roy qu'il venoit de la part de Monsieur le Cardinal, pour demander à sa Majesté si elle demeureroit au logis sans sortir, à cause que sō Eminence souhaittoit de le venir voir. Le Roy fit réponce, que Monsieur le Cardinal seroit le tres-bien venu. Le même Comte de Nogent, me demanda ensuite dans le particulier, ce que le Roy me disoit lorsqu'il me parloit ainsi avec action, me faisant assez connoître, qu'il soupçōnoit quelque chose de cet entretien. Il est vray que j'eus merveilleusement envie de mortifier sa curiosité, & de luy faire comprendre qu'il se mesloit de ce qui ne le regardoit pas. Mais craignant un homme qui étoit si fort dans les interests du Cardinal, je luy répondis simplement, que le Roy m'entretenoit selon sa coûtume, de differentes choses touchant ses armées, les Soldats & les Officiers, Il me repartit, se doutāt bien que c'étoit une défaite, qu'il y avoit quelque autre chose sur le tapis.

Et s'en étant retourné chez Monsieur le Cardinal, il luy donna lieu d'avoir de mauvais soupçons de moy, luy disant qu'il m'avoit vû seul avec le Roy dans sa garderobbe ; & que le Roy me parloit comme en confidence de quelque affaire secrette.

Ce fut donc de cette rencontre particuliere & cet entretien familier, que j'avois eu avec le Roy, que je crus que Monsieur le Cardinal vouloit s'informer doucement, lorsque je le vis dans l'occasion dont j'ay parlé, & sur le sujet de laquelle j'ay rapporté tout cecy. Lors que je fus arrivé au logis de Monsieur des Noyers avec le Page de Monsieur le Cardinal, les livrées de son Eminence me firent ouvrir le passage au travers de tout le monde, qui attendoit pour avoir audience. Chacun me fit place, respectant celuy dont le Page me conduisoit. Et étant monté tout droit avec luy en la chambre de Monsieur des Noyers, aprés que je l'eus salué, & qu'il eust connu que je venois de la part de Monsieur le Cardinal, il me fit entrer seul avec luy dans son cabinet. Là il cómença à me faire les mêmes questions qui m'avoient déja été faites, me de-

mandant & redemandant d'où venoit que je n'avois pas suivy le Roy au voyage de Perpignan. Ie compris que c'étoit un dessein concerté entre Monsieur le Cardinal & Monsieur des Noyers, & que ce n'étoit pas sans sujet qu'ils paroissoient être d'intelligence sur cette affaire. Je trouvois d'ailleurs qu'il étoit du dernier ridicule, de me demander tãt de fois raison d'une chose qu'ils connoissoient beaucoup mieux que moy: Et j'étois d'humeur à me mettre tout de bon en colere si j'en eusse eu la liberté. Mais pensant à qui je parlois je me retins par la crainte du Cardinal, & demeuray toûjours ferme à la réponse que j'avois faite à son Eminence, Qu'ayant reçû un ordre par écrit de la part du Roy signé de M. des Noyers luy même pour ne point sortir de Paris, il auroit été le premier à me blâmer si je l'avois fait. Il me tourna & me retourna en toutes manieres, dans l'esperance de découvrir quelque chose. Mais comme il me vit à l'épreuve de toutes ses questions, aprés qu'il m'eut quelque temps entretenu, il prit une liasse de papiers sur la table, de laquelle il tira cette lettre fatale que j'avois écritte à M. de Vitermõt sur le

ſujet du voyage du Roy, & ſur la perſonne en particulier de M. le Cardinal, & me la donnant, il me dit, Voyez un peu cette lettre; Regardez ſi vous pourrez reconnoître vôtre écriture & vôtre ſeing. Je demeuray dans un étonnement qui ne ſe peut exprimer, voyant une lettre que je ne pouvois pas m'imaginer avoir pû tomber entre leurs mains ſans une eſpece de magie, puiſque j'étois aſſuré de la perſonne à qui je l'avois confiée, encore plus de celuy à qui je l'avois écritte, qui m'a depuis proteſté diverſes fois ne l'avoir jamais reçûë. Enfin n'y ayant pas moyen de nier que je l'euſſe écritte & ſignée; & n'étant pas accoûtumé à gauchir dans ces rencontres, j'aimay mieux la reconnoître franchement, & je luy dis ſans m'étonner. Il eſt vray, Monſieur, je reconnois cette écriture & ce ſeing: J'avouë que c'eſt moy qui ay écrit cette lettre, & par conſequent je ſuis obligé d'avouër tout ce qui eſt dedans quand je devrois être pendu aujourd'huy. Cette franchiſe plût ſans doute à M. des Noyers, lequel neanmoins ne laiſſa pas de m'entreprendre & de me parler ſur cela avec toute la force poſſible. Quoy, dit-il,

vous avez eu la hardiesse de traitter de la sorte M. le Cardinal, qui est le plus grand genie & le premier homme du monde ; luy qui fait du bien à toute la terre, & qui tire de la poussiere pour élever dans les charges considerables, ceux qu'il éprouve en être dignes ; luy qui travaille uniquement à contenter tous les sujets du Roy, qui fait du bien à ses ennemis mêmes ; & qui dans le méme temps que vous le déchiriez de la sorte dans cette lettre, a voulu vous servir auprés du Roy, en luy demandant pour vous le Gouvernement de Colio-vre ? Est-il possible que de petites gens attaquent si injurieusement les hautes puissances, & qu'on s'oublie jusqu'à ce point que d'outrager ceux à qui le Prince commet le soin & la conduite de ses Etats? Je luy répondis qu'il étoit vray que j'avois eu tort de parler ainsi d'une personne à qui je devois toute sorte de respect, mais que je le suppliois de ne pas trouver mauvais si un pauvre prisonnier comme j'étois, s'étoit échappé à se plaindre & à crier un peu plus haut qu'il ne devoit ; Que c'étoit toute la liberté qui restoit à un miserable de décharger son cœur en déplorant sa mi-

ſere ; Qu'on n'avoit point accoûtumé, de le trouver mauvais,ny de regarder une perſonne comme plus coupable pour avoir parlé moins reſpectueuſement dans ces occaſions où il ſembloit que ce fuſt plûtoſt la douleur qui parloit que la perſonne. C'eſt le ſeul moyen, luy dis-je, qu'ont les priſonniers de ſe ſoulager. Ils diſent tous librement ce qu'il leur plaiſt, & nul ne les accuſe de rendre par là leur cauſe plus mauvaiſe. Il n'eſt que trop naturel, Monſieur, de crier lors qu'on ſent du mal, & il ſemble qu'il y ait quelque ſtupidité à ſouffrir ſans dire mot. Enfin j'avouë que je n'ay pas eu toute la patience que je devois, mais je croy que vous avez trop de bonté pour ne me pas excuſer dans mon malheur, lorſque ne me ſentant coupable de rien je me ſuis veu tout d'un coup accablé ſous le poids d'une auſſi grande diſgrace que la mienne. Monſieur des Noyers qui fut touché de la maniere dont je luy parlois, & qui d'ailleurs avoit ſans doute bon ordre de bien ménager cette occaſion pour m'attirer au ſervice de M. le Cardinal, me dit qu'il vouloit me ſervir auprés de ſon Eminence, & qu'il ſe

chargeoit de tres-bon cœur de faire ma paix, pour me témoigner qu'il m'aimoit veritablement,& qu'il n'étoit pas moins mon amy qu'il l'avoit toûjours été. Je pris ainsi congé de luy, en l'assurant que je reconnoîtrois toute ma vie l'obligation que je luy avois. Je m'en retournay ne pouvant assez admirer les divers ressorts & les souplesses differentes de la politique de ce Ministre, qui me hayssant à cause de l'attache que j'avois à la personne du Roy,& cherchant depuis si long-temps un pretexte pour me perdre,aima mieux se servir de cette occasion qui se presentoit,pour m'attirer à son service, que pour me ruiner entierement.

Aprés étre retourné diverses fois chez M. des Noyers sans pouvoir jamais luy parler à cause du grand monde à qui il avoit affaire, ayant un jour rencontré M. le Maréchal de Brezay & M. le Maréchal de la Melleraye, ils me dirent qu'ils ne sçavoient ce que j'avois fait à M. le Cardinal, mais qu'il paroissoit tout changé sur mon sujet, & qu'il parloit souvent de moy en bonne part. M. de Brezay ajoûta qu'il vouloit me mener chez luy. Monsieur de la Melle-

raye dit que se seroit luy qui m'y meneroit. Aprés quelque contestation de part & d'autre, ils convinrent qu'ils m'y meneroient tous deux; Et ainsi étant allez tous ensemble chez M. le Cardinal, comme nous fûmes entrez dans sa chambre ils luy dirent; Monseigneur, voila M. de Pontis que nous amenons à vôtre Eminence bien repentant & bien resolu à vous servir. M. de Brezay dit Je me rends caution de sa fidelité à vôtre service. M. de la Melleraye ajoûta; & moy aussi je reponds pour luy. Cependant je ne disois mot, ne les avoüant de ce qu'ils avançoient pour moy que par un profond & respectueux silence. Alors M. le Cardinal s'addressant à moy me dit d'un ton riant & un peu railleur; Hé bien M. de Pontis il n'a tenu qu'à vous seul jusqu'icy de faire vôtre fortune. Vous avez crû gagner davantage ailleurs, & mieux avancer vos affaires, mais vous n'auriez pas perdu de vous approcher de nous. Ce compliment me donna un tres grand dépit au fonds de mon cœur, de voir qu'on raillast dans moy la fidelité inviolable que j'avois voüée à mon Prince, & qu'on me jugeast capable d'être debauché de son

ſervice. Mais je retins ma colere, comme j'y étois obligé, & luy répondis avec tout le reſpect exterieur que je luy devois; que j'étois confus de l'honneur que ſon Eminence me faiſoit de penſer à moy; que je m'en reconnoiſſois tres-indigne; que neanmoins ma conſcience ne me reprochoit point d'avoir manqué à m'acquitter fidellement des ordres que j'avois reçûs de ſa part, & à rendre à ſon Eminence tous les ſervices dont j'avois été capable: Mais qu'il étoit vray que j'avois crû ne pouvoir quitter le ſervice du Roy, ſans étre blâmé par elle méme d'une tres-grande ingratitude; puis qu'elle ſçavoit que je tenois de la pure liberalité du Roy, & ma fortune, & ma vie. Le Cardinal me répondit, ſans faire ſemblant de comprendre ce que je diſois, que le paſſé ne ſerviroit qu'à nous rendre meilleurs amis à l'avenir, & qu'il falloit que je révinſſe le voir. Mais comme je n'étois nullement accoutumé à ſa Cour ny à ſes manieres, je reſolus d'en uſer à peu prés à l'avenir, comme j'avois fait par le paſſé: & je jugeay à propos de donner avis de tout cecy au Roy, qui n'eût pas été content que je luy euſſe caché des particularitez qui le regar-

doient de si prés. Dés que je luy en eus touché quelque chose, il me fit entrer dans son cabinet où je luy contay naïvement tout ce qui s'étoit passé entre M. le Cardinal, Monsieur des Noyers & moy, dont il rit bien en son particulier. Mais lorsque je luy dis entr'autres choses ce que Monsieur des Noyers m'avoit declaré touchant le Gouvernement de Coliovre qu'il disoit que Monsieur le Cardinal avoit demandé pour moy à sa Majesté, le Roy ne put s'empescher de s'écrier avec quelque indignation de cette soupplesse & de cet artifice si grossier; *Ah le fourbe.* Je luy demanday ensuite s'il trouveroit bon que j'allasse voir Monsieur le Cardinal, comme il m'y avoit fort exhorté, ajoutant qne si c'étoit là le bon plaisir de sa Majesté, je ne verrois jamais cette Eminence qu'en tableau. Mais le Roy me répondit, qu'il valoit mieux l'aller voir cóme les autres pour luy ôter tous ombrages & me conserver au moins cette bonne volonté qu'il me témoignoit.

Depuis ce temps-là qui étoit vers le mois de Septembre de l'année 1642. je fus parfaitement bien en Cour, étant toûjours auprés de la personne du Roy

qui me mena avec luy diverſes fois chez M. le Cardinal lorſqu'il l'alla viſiter ſur les derniers jours de ſa vie, ſans neanmoins me faire entrer dans ſa chambre. Le jour que ce grand Miniſtre mourut, quelques heures avant ſa mort, comme j'étois dans la chambre du Roy M. des Noyers luy vint dire fort gay; que M le Cardinal étoit reſſuſcité, & qu'il ſe portoit beaucoup mieux aprés avoir pris un remede qui luy avoit fait des merveilles. Le Roy qui ſçavoit que la maladie du Cardinal étoit telle qu'il ne pouvoit pas en rechapper, demeura en recevant cette nouvelle au méme état qu'il étoit auparavant; ſans faire paroître ny joye ny triſteſſe. Il vint en effet un autre Ambaſſadeur quelque temps aprés qui dit au Roy que ſon Eminence étoit expirée, & qu'il l'avoit veu paſſer. Le Roy ne voulant pas ſe fier à cette premiere nouvelle, en attendit une ſeconde & une troiſiéme; & quand la choſe fut aſſurée, il dit à quelques-uns qui étoient auprés de luy; Il eſt mort un grand politique. Auſſi-toſt aprés Meſſieurs les Maréchaux de la Melleraye & de Brezay ſes creatures vinrent ſe jetter aux

pieds

pieds du Roy & lui demander sa protection. Le Roy les embrassa & leur dit qu'il avoit toûjours fait estime de leur personne, & qu'il les aimeroit toûjours pourvû qu'ils le servissent fidellement. En quoy ce Prince témoigna beaucoup de bonté, n'ayant jamais fait paroître le moindre ressentiment de ce qu'ils avoient été toûjours uniquement attachez au service du Cardinal. Et c'est sans doute une assez grande politique de menager quelquefois ses ennemis mémes lorsque quelque evenement extraordinaire les engage à changer de conduite à nôtre égard. Je ne joüis pas long-temps des bonnes graces du Roy depuis la mort du Cardinal. Ce Prince n'eut presque aucune santé depuis, mais fut toûjours dans une espece de langueur qui le reduisit enfin à un estat digne de compassion. S'étant mis un jour au Soleil qui entroit par une fenestre de sa chambre pour s'échauffer, comme je vins le saluër sans prendre garde à cela, j'allay justement me placer ensuite devant la fenestre : surquoy le Roy me dit assez agreablement. Hé Pontis, ne m'ôte pas ce que tu ne me sçaurois donner. Je ne compris point

ce que sa Majesté me vouloit dire,& en étant fort en peine, je demeurois toûjours à la méme place. Alors M. le Comte de Tresmes me dit que c'étoit le Soleil que j'ôtois au Roy,& je me retiray à l'heure méme. Ce pauvre Prince devint si maigre & défait qu'ayant pitié de soy dans l'état où il se voyoit, il découvroit quelquefois ses bras tout décharnez,& les montroit à ceux de sa Cour qui le venoient voir. Comme il étoit au lit de la mort, M. de Souvray premier Gentilhomme de la Chambre, ayant dit un jour, selon la coûtume, que tout le monde sortist, afin que le Roy pust reposer, & ayant tiré le rideau du lit du côté que j'étois pour m'obliger de sortir comme les autres, le Roy retira tout d'un coup son rideau,& m'ordonna de demeurer. Car son dessein n'étoit pas tant de reposer, que de se voir delivré de l'importunité des gens de Cour. Il commença ensuite à s'entretenir familierement avec moy. Et voyant de loin de dedans son lit par la fenestre de sa chambre du Château de S. Germain le clocher de S. Denys, il me demanda ce que c'étoit. Comme je lui eût répondu que c'étoit S. Denys; il

me dit envisageant déja sa mort ; voila où nous reposons. Puis tirant son bras de son lit, il me le montra, en me disant ; Tiens, Pontis, voila cette main, regarde ce bras, voila quels sont les bras du Roy de France. Je vis en effet, mais avec une angoisse & un serrement de cœur, que je ne puis exprimer, que c'étoit comme un schellette qui avoit la peau colée sur les os ; & qui étoit tout couvert de grandes taches blanches. Ce Prince me fit voir ensuite son estomach, qui étoit si fort decharné que l'on comptoit facilement tous les os, comme s'il n'y eût point eu de chair. Ce fut alors que ne pouvant plus retenir au dedans de moy la douleur qui m'étouffoit, je m'abandonnay aux larmes & aux soupirs, & fis connoître à sa Majesté en me retirant, que j'étois touché au dernier point de le voir en un état qui m'étoit, si je l'ose dire, plus sensible qu'à luy-méme.

Je ne parle point ici des conjectures que l'on fit touchant sa maladie. Ce sōt des ressorts cachez qu'il seroit assez inutile, & méme assez difficile de découvrir. Il suffit de recōnoître que ce Prince mourut au moment que Dieu avoit resolu qu'il devoit mourir. Il est le maî-

tre de la vie & de la mort des grands auſſi bien que des petits. Et c'eſt en vain qu'on s'efforce de connoître les vrayes cauſes de la mort des Princes, lorſqu'on ſçait qu'elles ſe rapportent toutes à la volonté de celuy qui a un empire ſouverain ſur les Rois. Il étoit tres-mal ſervy durant ſa maladie,& ne prenoit preſque jamais un boüillon qui fuſt chaud,ce qui me donnoit un extréme peine de voir unRoy beaucoup plus mal ſervy,au milieu de ce grand nombre d'Officiers, que le moindre Bourgeois de Paris. Je n'étois pas dans ſa chambre lorſqu'il mourut; car on empéchoit tout le monde d'y entrer.Mais je puis dire que cette mort m'affligea juſqu'à un tel point, que je demeuray prés de trois mois,ayāt l'eſprit comme aliené,ne ſçachant à qui m'en prendre de cette mort,cherchant tous les jours mon Roy & ne le trouvant plus,ce qui me reduiſit preſque au deſeſpoir.Car il eſt vray que j'aimois ce Prince,& que j'avois toûjours ſenty une tres-forte paſſiō pour ſon ſervice:& j'oſe dire que je me tiendrois bien-heureux ſi je pouvois me porter avec la méme ardeur à ſervir celui qu'on ne peut jamais perdre

en le servant fidellement, quoy qu'il merite infiniment plus d'amour que tous les Princes de la terre. Car Dieu a voulu me faire connoître par cet exemple tres sensible de l'amour desinteressé & ardent que je portois à son image, cōbien j'étois obligé de l'aimer luy-même. Et en effet j'ay quelquefois admiré la disposition dans laquelle il m'avoit mis sur le sujet de ce Prince, puisque bien que je fusse tres persuadé au fonds de mō cœur que quelque affection qu'il me temoignast, il m'avoit peu recompensé selon mes services, j'étois neanmoins si remply de reconnoissance pour les graces que j'avois reçûës de luy, que j'ay répondu diverses fois à quelques personnes qui blamoient la conduite du Roy sur mon sujet: N'étoit ce pas, leur disois je, un trop grand honneur & une trop grande recompense pour un ver de terre comme moy, de ce qu'un Roy m'avoit fait la grace de m'approcher de sa personne. Ainsi je ne considerois pas tant les grands services que j'avois rendus à ce Prince, que l'honneur qu'il m'avoit fait de les agréer, & je croyois n'avoir fait en tout cela que m'acquitter de l'obligation de ma naissance. Ie prati-

quois de cette ſorte ſans y penſer à l'égard d'un Roy de la terre, ce que l'Evangile m'a fait connoître depuis que nous devons pratiquer à l'égard de Dieu, en nous regardant comme inutiles à ſon ſervice, & comme infiniment trop heureux d'être jugez dignes de cõbattre ſous ſes enſeignes,& d'executer ſes ordres divins.

Je ne demeuray pas long-temps aprés la mort du Roy Loüis XIII. ſans employ. Et quelque las que je deuſſe être du ſervice aprês tant d'années que j'avois inutilement conſumées ſous divers Rois, je m'y rengageay de nouveau ſans penſer à autre choſe qu'à traîner les reſtes de cette miſerable vie,comme je pourrois,en ſuivant le cours du torrent du Siecle qui m'emportoit comme tant d'autres.Vn jour donc que j'étois encore au lit Monſieur le Maréchal de Vitry me vint ſurprendre,& comme la honte que j'en eus,me fit jetter de l'autre côté du lit dans la ruelle,en luy diſant,qu'il me faiſoit un affront,& qu'il ſeroit cauſe qu'on ſe railleroit de moy, ſi on venoit à le ſçavoir,il me dit qu'il avoit une affaire de conſequence à me communiquer.En même temps il retira

le rideau du lit, & me dit de me recoucher en me promettant qu'il me parleroit sans me voir, afin de ne me point faire de peine. Il me dit ensuite qu'il venoit pour me prier d'une chose qu'il vouloit que je luy accordasse avant qu'il sortist de ma maison. Comme je ne demandois qu'à être delivré de luy promptement, je luy répondis aussi-tost sans sçavoir ce qu'il desiroit de moy que je ferois tout ce qu'il me commanderoit étant son tres-humble serviteur; & je le chassay pour le dire ainsi bientost aprés; car ayant ma parole, il sortit tres-content sans s'expliquer davantage. Il ne differa gueres neanmoins à me declarer que ce que je luy avois promis étoit d'être premier Capitaine du Regiment de la Reyne, qu'on levoit, & dont son fils devoit être Mestre de Camp. Il me conjura en même temps par l'amitié que je luy portois de vouloir bien prendre le soin de former ce jeune Seigneur, qui étant sans experience avoit besoin d'être soutenu, & conduit par une personne qui sçeût le métier. Il est vray que je demeuray tout court à cette proposition qu'il me fit. Et quoy que je fusse déja engagé par ma parole, tenant alors

ces ſortes d'emplois au deſſous de moy, je fis tout ce que je pus pour m'en dégager. Mais il me fut impoſſible de retirer ma parole de Monſieur le Marechal de Vitry, qui ſçût d'ailleurs ſi bien m'empaumer, que je fus obligé d'y conſentir. Car il m'aſſura que je ſerois ſeul maître de tout le Regiment, & que ſon fils n'auroit que le nom de Meſtre de Camp; que je donnerois moy-même les Compagnies, & qu'enfin je luy rendrois le plus grand ſervice qu'il puſt attendre de moy en acceptant cet employ ſeulement pour cette année, & pour faire part à ſon fils d'une partie de ce que je ſçavois. Il étoit pour lors fort mal avec Monſieur le Duc d'Angoulémé, à cauſe qu'ayant été auparavant Gouverneur de Provence, & étant haï par les Provençaux, la Cour luy en ôta le Gouvernement pour le donner à Monſieur d'Angouléme. Ce qui fut cauſe d'une inimitié mortelle entr'eux, le Mareſchal de Vitry diſant que Monſieur d'Angouléme luy avoit rendu mille mauvais offices à la Cour. Il reſolut même de s'en vanger & de ſe faire iuſtice à ſoy même voyant qu'on ne la luy vouloit pas faire. Mais cette affaire en demeura-là.

Cependant tandis qu'on levoit le Regiment de la Reyne, je m'en allay à une terre de mes amis pour me divertir, & je donnay la Lieutenance de ma Compagnie à un neveu que j'avois, qui fut depuis tué au service du Roy d'un coup de mousquet. Comme j'étois donc à la campagne occupé à me divertir, je reçûs ordre d'aller à Sens pour faire marcher vers Troye quatre Regimens qui étoient là. Je le manday à l'heure même à M. le Marquis de Vitry, afin qu'il s'avançast aussi avec son Regiment, & je me rendis à Sens selon l'ordre que j'avois reçû de la Cour. Il arriva qu'étant un jour logez dans une Terre de M. de Belle-garde pere de M. l'Archevêque de Sens d'apresent, ce Seigneur me vint trouver, me dit que cette Terre luy appartenoit, & me pria de vouloir lui faire la grace de faire déloger les Troupes. Je lui répondis fort civilement, que ce cartier nous avoit esté donné pour y loger quatre jours, mais qu'en sa consideration, je ferois changer les ordres, & déloger les Regimens dés le lendemain matin. J'ajoûtay que s'il vouloit, je ferois tout mon possible pour les faire sortir à

l'heure même, mais que comme il étoit tard, & qu'ils avoient déja soupé, ils ne feroient gueres plus de mal jusqu'au lendemain matin. Il se trouva infinimẽt obligé de ma civilité, & me dit qu'il étoit plus à propos d'attendre jusqu'au lendemain, ce que je fis, & en parlant honnestement à ce Seigneur au lieu d'agir brutalement, comme font beaucoup d'Officiers, qui se croyent exempts de toute civilité lorsqu'ils ont la force en main, je gagnay son amitié & son cœur. Lorsque nous fûmes tous ensemble arrivez à Troye, nous y demeurâmes quelques jours pendant lesquels il s'éleva une grande sedition parmy nos Troupes. Un soldat de nôtre Regiment des plus méchans, & des plus determinez, s'étant enyvré donna un coup d'épée dans le ventre d'une femme enceinte, & de ce seul coup, tua la femme & l'enfant dont elle étoit grosse. Une action si noire ne pouvant pas être excusée par le vin, je fis prendre ce miserable, afin de le faire juger au Conseil de Guerre. La pluspart des Officiers qui estoient jeunes & inexperimentez, au lieu de s'élever contre un si grand crime témoignoiẽt être favorables à celui qui

l'avoit commis, croyant peut-être qu'il y alloit de leur honneur de soutenir un soldat contre des Bourgeois qui en demandoient la punition. Tous les soldats se mutinerent voulāt sauver leur camarade. Et je vis l'heure qu'une action si detestable demeuroit impunie. Pour moy qui n'étois pas accoûtumé à de telles injustices, & qui de plus étois d'humeur à ne pas plier sous le caprice d'une Soldatesque mutinée, je representay à M. de Vitry que c'étoit là sa premiere Campagne ; que s'il ne faisoit valoir l'autorité que le Roy luy avoit donnée, non seulement tous les Officiers, mais les soldats même le mépriseroient ; qu'il s'attireroit la hayne de toute une Ville qui pourroit bien porter ses plaintes jusqu'à la Cour, s'il accordoit l'impunité à un si grand crime ; qu'enfin cette occasion étoit pour luy de la derniere importance, & que d'ordinaire toutes les suites dépendoient des commencemens. Monsieur de Vitry entra fort dans ce que je luy disois ; & quelques importunitez qu'il reçût de la part des Officiers, il resolut de faire faire justice, & se reposa sur moy de la conduite de cette affaire. Il

eſt vray que ce fut une reſolution tres-hardie & tres-genereuſe à un jeune Seigneur comme luy d'apprendre de s'oppoſer à tout ſon Regiment. Mais comme il avoit tres-grande creance en moy,& que M.ſon Pere lui avoit particulierement recommandé de ne rien faire contre mon conſeil, il crut bien que je ne l'engagerois point en une choſe dont il ne pût ſortir à ſon honneur. J'entrepris en effet cette affaire, & la ſoutins avec tant d'autorité & de fermeté,que je fis enfin condamner le criminel à étre pendu & étranglé, & fis ſigner ſa condamnation par tous les Capitaines mêmes qui lui étoient favorables.Mais voyant que ces mêmes Officiers ne laiſſoient pas de venir enſuite importuner tout de nouveau M. de Vitry pour obtenir la grace de ce malheureux,comme je craignois qu'étant encore tout jeune il n'eût peut-être pas la force de reſiſter à tant d'Officiers, je le conjuray de ne point commettre ſon autorité en cette rencontre, & lui conſeillay d'aller plutôt faire un tour en ſa maiſon proche de Brie-Comte-Robert,lui témoignât qu'il pourroit peut-être bien arriver quelque mal.

heur ; que je voyois les esprits bien échauffez ; que les Officiers étoient la plus part nouveaux & ne sçavoient pas leur métier ; & qu'ainsi je me sentois obligé de le conjurer une seconde fois de se retirer,afin que s'il arrivoit quelque chose de fâcheux,sa reputation & son autorité n'y fussent point interessées ; mais que tout le mal retombast sur moy. Je lui parlay si fortement sur cela que je le fis à la fin resoudre de s'en aller & de me laisser seul chargé de l'affaire. Me voyant ainsi plenipotentiaire, & n'ayant plus à craindre quelque affoiblissement dans un autre qui fût au dessus de moy,je me disposay à faire marcher droit tout le monde,& je rappelay tout ce que j'avois de courage & de fermeté pour ne rien craindre que de ne pas faire assez craindre dans cette rencontre. Lors que l'heure de l'execution fut venuë, je fis mettre tous les Regimens en bataille resolu de perir plûtot que de ceder au caprice des nouveaux Officiers & des Soldats mutinez. Le crimiuel ayant paru,les mutins commencerent à faire grand bruit,& la sedition croissant de plus en plus, ils resolurent d'en venir

aux mains mettant la méche ſur le ſerpentin & criant tous enſemble *Grace, Grace.* Je me voyois preſque ſeul contre tant de perſonnes armées & prêtes à faire feu, la pluſpart des Officiers étant bien aiſes de cette revolte des Soldats & témoignant l'approuver. Mais comme la hardieſſe fait tout dās ces rencontres,& qu'un ſeul coup d'autorité eſt capable d'arreſter en un inſtant le plus grand feu de la revolte, ayant apperçû un grand plumet qui faiſoit le fanfaron plus que tous les autres,& qui crioit à haute voix,*Grace Grace*, je fendis la preſſe, & étant allé droit à luy ſans rien craindre je le ſaiſis moy méme au collet devant tout le monde, & lui dis avec autorité; Ouy Monſieur! vous faites donc le ſeditieux & le mutin!& vous oſez vous revolter contre les ordres du Roy! Vous ſerez pendu ſur le champ ſans autre forme de procez.Donnez ordre à vôtre cōſcience. Je hauſſay en même temps le ton de ma voix & faiſant lire ma juſte colere dans mes yeux; quiconque oſera branler, leur dis-je, & ne rentrera pas dans ſon devoir, je ſçauray bien en faire juſtice & ſauver l'honneur & l'au-

torité du Roy. A qui pensez-vous avoir à faire, Messieurs ? C'est le Roy même que vous attaquez. Je fis lier à l'instant mon homme qui bien étourdy se jetta à mes pieds & ne pensa plus qu'à me demander grace pour soy-même. Je feignis d'être inexorable, & lui dis en le faisant conduire vers la potence qu'il n'avoit plus de grace à esperer & qu'il se recommandât à Dieu, parce qu'il alloit estre pendu sur le champ. Cependant au même moment que j'eus saisis celui-cy, tous les autres en furent tellement effrayez, chacun craignant en particulier pour soy, qu'ils s'appaiserent & qu'il se fit un profond silence, pas un n'osant plus ouvrir la bouche, horsmis celui qui croyoit être pendu, & qui imploroit avec cris & avec larmes ma misericorde. Dans cét entre-temps le criminel pour qui toute la sedition avoit été excitée étant sur le point d'être secoüé, & se voyant sans esperance de salut voulû au moins décharger alors sa conscience, & declara devant tout le monde : que pour ce qui regardoit le meurtre qu'il avoit commis en la personne de la femme enceinte, le vin en avoit été cause, mais qu'il se sentoit de

plus obligé de découvrir plusieurs autres crimes qu'il avoit commis, pour justifier l'innocence de plusieurs personnes qui en étoient accusez. Ainsi il fit une déclaration publique de plusieurs meurtres dont il avoit été l'autheur;ensuite dequoy le bourreau pour penitence l'étrangla. Quand il fut question de prendre l'autre, comme je vis toute la sedition appaisée,je ne crus pas devoir me hâter ny pousser les choses plus loin de peur d'aigrir davantage les esprits;outre que je fus touché de la repentance & de l'étourdissement de ce Cadet qui n'avoit pas encore eû le loisir de se reconnoître. Ainsi je me contentay de le faire alors mener en prison où je lui dis que comme il n'avoit pas été jugé,je lui faisois grace, à condition qu'il serviroit un an entier dans le Regiment sans pouvoir sortir,ce qu'il accepta de grand cœur comme une penitence bien favorable. Ensuite d'une action si hardie & si heureuse, les principaux de la ville de Troye,le President, les Conseilliers, les Echevins, & plusieurs autres vinrent chez moy pour me remercier de la justice que j'avois faite d'un si méchant homme,& me témoigner

gner la reconnoiſſance publique qu'ils en avoient.

Monſieur de Vitry nous vint aprés rejoindre à Bar, lors que nous y fûmes arrivez avec les Troupes. Et là je luy dis que comme il ne vouloit pas aller joindre M. d'Angouleſme, ainſi que M. le Maréchal ſon Pere le luy avoit défendu, je croyois qu'il ſeroit bon que j'allaſſe trouver M. le Prince à Longvic afin d'y prendre ſes ordres. Il le jugea à propos auſſi bien que moy, & attendit mon retour à Bar avec ſes Troupes. M'étant donc rendu auprés de Monſieur le Prince je luy dis que je venois avertir ſon Alteſſe de l'approche de nos Troupes; que M. le Marquis de Vitry étoit à Bar avec le Regiment de la Reine; & qu'il eût bien deſiré de n'être point obligé de le conduire luy même, mais de ſe rendre au plutoſt prés de ſa perſonne, s'il le trouvoit bon. Monſieur le Prince me témoigna qu'il ſeroit bien aiſe de voir M. de Vitry, & qu'il tiendroit à honneur de l'avoir auprés de luy. Il me donna en même temps un memoire pour nôtre marche & nos logemens. Je n'employay que ſept ou huit jours dans ce voyage : Et cependant

mon abſence fut cauſe d'une nouvelle ſedition qui s'éleva dans le Regiment de la Reine contre M. de Vitry. Les Officiers entrent en grand differend touchant le rang de quelques-uns d'entr'eux;& ne voulant pas s'accorder à ce que Monſieur de Vitry en jugeoit, à cauſe qu'il étoit jeune,& n'avoit pas encore aſſez d'autorité pour les regler, ils députerẽt à ſon inſceu un de leur Corps nommé de la Fortiniere vers la Reyne pour porter leurs plaintes à ſa Majeſté. Monſieur de Vitry étant jeune, ne ſçavoit à quoy ſe reſoudre, ny comment ſe ſauver de cet affront,& il attẽdoit avec impatience que je fuſſe de retour. Je trouvay les choſes en cet état lorſque j'arrivay;& je fus bien-toſt informé de ce differẽd par les Officiers qui voulurẽt me prevenir ſur leur affaire, m'étãt tous venus trouver, & me demander ſi je ne prendrois pas les intereſts de tous les Officiers du Corps dõt j'étois moy-même. Je jugeay d'abord qu'ils pouvoient bien s'être broüillez avec Monſieur de Vitry,& ſans vouloir m'engager à rien; je vois bien, Meſſieurs, leur dis-je, qu'il eſt arrivé quelque choſe depuis que je ſuis party. Je ne puis pas

vous répondre auparavant que j'aye parlé à Monsieur le Marquis de Vitry: Vous me blâmeriez les premiers si j'allois si vîte. Il est étrange que vous ne puissiez vous accorder, ny obeïr, & qu'ayant été établis de la part du Roy pour faire observer la discipline parmy les Soldats, vous la violiez tous les jours vous-mémes en refusãt de vous soûmettre à celuy qui a l'ordre pour vous commãder. J'allay ensuite rendre compte de mon voyage à Monsieur le Marquis de Vitry qui me témoigna biẽ de la joie de la réponce de Monsieur le Prince. J'attendis qu'il me parlast le premier de ce qui s'étoit passé, ne voulant pas luy témoigner que j'en sçeusse rien. Et il le fit aussi-tost, en me disant qu'il avoit eu bien des affaires depuis que j'étois party; que tous les Officiers du Regiment s'étoient emportez jusques-là, que d'envoyer à son insceu un député pour presenter à la Cour leurs plaintes. Hé, quoy, Monsieur, luy dis-je, n'étes-vous donc pas Mestre de Cãp du Regimẽt de la Reine? Tous les Officiers n'õt-ils pas été soumis par l'ordre du Roy à Vôtre authorité; N'est-ce pas vous qui avez fait leur fortune, puisque

c'est de vous qu'ils tiennent leur charge, & que si vous aviez voulu, vous en auriez bien pû choisir d'autres ? Il ne falloit pas souffrir, Monsieur, qu'on fit cette injure à vôtre autorité qui est celle du Roy méme. C'est dans ces rencontres qu'il faut payer de sa personne. Comment, ajoûtay-je; ils ont envoyé à vôtre insceu un député à la Cour!Ne souffrez pas Monsieur, cet affront; il y va de tout vôtre honneur & de la dignité de vôtre charge. Si vous faites soutenir tous ces gens-cy dans vôtre premiere campagne, ils vous craindront à l'avenir. Mais s'ils sortent de leur devoir, & l'emportent malgré vous, ils seront toûjours dispósez à se revolter sãs que vous puissiez en être le maître. Il faut vous donner l'empire sur eux, ou bien ils l'auront sur vous. Monsieua de Vitry me répondit; Mais comment vouliez-vous que je fisse ? J'étois seul. Personne ne m'autorisoit:& j'attendois vôtre retour. Comment, Monsieur, luy dis je!Qu'importe que vous soyez seul étant revétu de l'autorité de vôtre charge ? Qu'est-ce qu'un seul Officier contre la multitude des Soldats qui luy sont soûmis ? Et cependant ne doit-il pas répondre au

Roy sur la vie de la discipline de ses Soldats?Tous les Officiers de vôtre Regiment ne sont-ils pas obligez de vous obeïr , & n'avez-vous pas l'autorité du Roy pour les commander?L'on n'a rien à craindre, Monsieur , lorsqu'on a le droit de son costé avec le pouvoir du Roy.Il faut ranger les mutins avec sagesse & fermeté. Mais puisqu'ils ont méprisé vôtre jeunesse , je sçauray bien les obliger encore à respecter vôtre personne. Et ils se repentiront d'avoir manqué à leur devoir.Ie luy dis ensuite qu'il dépeschast un courier à Monsieur le Maréchal de Vitry,auquel ie me donnerois l'honneur d'écrire pour luy faire entendre toute cette affaire. Pour cinquante écus,ajoutay-je,vous ferez soûtenir tous ces gens-cy d'une étrange sorte.Monsieur de Vitry s'y accorda;& j'écrivis à Monsieur le Maréchal son Pere à peu prés en ces termes.

MONSEIGNEVR.

Ayant été obligé de faire un petit voyage à Longvic pour y aller recevoir les ordres de son Altesse Monsieur le Prince,il est

arrivé un étrange desordre dans le Regiment de Monsieur vôtre Fils pendant mon absence. Ils ont eu si peu de respect pour son autorité, & ont fait paroître une si grande ingratitude pour leur bienfaicteur qu'oubliant de quelle main ils tenoient leurs Charges, ils ont député à son insceu un Lieûtenant nommé de la Fortiniere vers la Cour, pour porter leurs plaintes au Roy & à la Reine touchant leur rang, ayãt méprisé en cela l'autorité de Monsieur vôtre Fils à qui il appartenoit de juger. Que si ce député ne vous a point été voir, il a témoigné en cela le mépris qu'ils font encore de vôtre autorité; puisque s'ils ne vouloient pas recevoir justice par la bouche du fils, ils la devoiẽt demander au pere. J'ay donc crû, Monseigneur, être obligé par la part que je prends à tous les interests qui regardent vôtre Maison, de vous avertir de cette insolence, afin que vous leur fassiez sentir ce que vous pouvez à la Cour, & ce que peut une dignité offensée comme la vôtre & celle de M. vôtre fils. Faites, s'il vous plaist, qu'il soit doresnavant absolu dans le Regiment; & que tout le monde sçache que quiconque sera desormais assez insolent pour oser attenter sur l'autorité de

celuy qui commande de la part du Roy, il doit attendre une punition conforme à son crime. Je suis.

MONSEIGNEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,

DE PONTIS.

Monsieur le Mareschal de Vitry ayãt receu cette lettre alla aussitost chez la Reine, & il trouva que le sieur de la Fortiniere avoit déja remué & caballé beaucoup. Mais comme il ne mãquoit pas de raisons de son côté, & que d'ailleurs il les soutenoit par son credit à la Cour, il parla à la Reine de telle sorte qu'il renversa tout ce que ce Lieutenant avoit fait; & obtint de plus permission de le faire arréter prisonnier, comme il fit. Il eut la bonté en suite de m'écrire une lettre parfaitement obligeante dãs laquelle il relevoit extraordinairement l'affection toute particuliere & paternelle que je témoignois à son fils au prejudice de tous les Officiers du Regiment, me supplioit de la luy continuer, & m'assuroit que pour ce qui étoit du sieur de la Fortiniere, je n'avois plus à craindre de sa part, & qu'il l'avoit fait

enfin son prisonnier, aprés avoir détrompé la Reine sur les choses dont il l'avoit déja prevenuë. Il écrivit en méme temps à Monsieur son fils sur mon sujet d'une maniere qui me donnoit plus de confusion que de vanité, luy mandant qu'il n'avoit bien connu le merite de celuy qu'il luy avoit donné, qu'en cette importante occasion, qu'on ne trouvoit gueres de ces sortes d'amis, qui preferoient nôtre honneur à leur interest, qu'il se sentoit mon obligé en un point qu'il ne pouvoit exprimer, & qu'il luy commandoit sur toutes choses de m'honorer, de m'obeïr, & de suivre en tout mon conseil. Lorsque j'eus reçû la lettre si obligeãte que Monsieur le Maréchal de Vitry m'écrivoit, je la brûlay aprés l'avoir lûë, aimant davantage à obliger mes amis, qu'à étre loüé d'eux pour mes services, & craignant d'ailleurs que si cette lettre venoit à tomber entre les mains de quelqu'un, elle ne seruist qu'à me donner beaucoup d'envieux. Monsieur le Maréchal de Vitry me renvoya quelque tẽps aprés le sieur de la Fortiniere, à qui je fis une severe reprimande, luy faisant connoître que sa faute étoit plus grande que celle de

tous

tous les autres, premierement en ce qu'étant un vieux Officiers de l'armée, au lieu d'apprendre aux plus jeunes leur devoir, il avoit mieux aimé se rendre complice de leur revolte; secondement, en ce que s'étant chargé des plaintes de tous les autres, il s'étoit luy seul rendu coupable de la faute d'eux tous. Il s'excusa le mieux qu'il put, & fit tout son possible pour rentrer en grace & avoir une Compagnie. Mais ny Monsieur de Vitry ny moy, nous ne voulumes jamais luy en donner. Aussi meritoit-il plûtost punition que recompense.

Monsieur de Vitry alla donc, comme j'ay dit, trouver Monsieur le Prince, & je le suivis avec tous les Regimens. Je diray icy une chose assez extraordinaire que je vis en passant à Vauderange. Cette Ville est scituée sur les confins de la Lorraine environ à quinze lieuës de Mets. Elle est composée également d'Huguenots & de Catholiques. L'Eglise des Catholiques sert aussi de Prêche aux Huguenots. Le Curé & le Ministre vivent en une parfaite intelligence l'un avec l'autre. Les Dimanches les Catholiques entendent la Messe depuis huit heures du matin jusqu'à dix

heures. Et à dix heures les Catholiques ſortent pour faire place aux Huguenots, s'entre ſaluant les uns & les autres fort civilement. Et dans la même chaire où le Curé a preſché aux Catholiques, le Miniſtre preſche enſuite aux Huguenots, qui n'ont neanmoins que la Nef, le Cœur où eſt l'Autel étant propre aux ſeuls Catholiques. Et lorſqu'un Dimanche les Catholiques ſont entrez à l'Egliſe à huit heures, le Dimanche ſuivant ils n'y entrent qu'à dix heures. Enfin il s'obſerve une ſi parfaite égalité entr'eux, qu'ayant été traité par le Curé, le Miniſtre me vient prier de dîner auſſi chez luy, faiſant ainſi toutes choſes chacun à ſon tour.

Lorſque nous eûmes joint le Corps de l'armée où étoit Monſieur le Prince, qui devoit en laiſſer la conduite à Monſieur le Maréchal de Guebriant, ce Maréchal eut envie de traitter ſon Alteſſe & tous les principaux Officiers de l'armée en la Ville de Sarbourg qui eſt à dix ou douze lieuës de Longvic. Il me fit l'honneur de me prier d'être du feſtin, & de me choiſir pour faire les honneurs de la maiſon. Ce fut un des plus grands feſtins qui ſe ſoient jamais faits. Il y avoit deux

tables couvertes également dans deux ſalles differentes. Celle de Monſieur le Prince étoit d'environ vingt couverts, & il n'y avoit que ſon Alteſſe, le Maréchal, les Lieutenans Generaux, & les Mareſchaux de Camp; l'autre table étoit des Meſtres de Camp, où étoit Monſieur de Vitry, & où j'étois auſſi avec luy, ayant la Charge, comme j'ay dit, de recevoir ceux qui venoient, & de les conduire à la chambre du feſtin. Car on me venoit avertir, & quittant à l'heure même ma ſerviette, j'allois au devant d'eux pour les recevoir. Dans la chambre de Monſieur le Prince il y avoit pluſieurs Timballes & douze Trompettes, trois à chaque côté de la Chambre qui ſonnoient toutes enſemble, & chamarroient lorſque ſon Alteſſe beuvoit. Et il y en avoit vingt-ſix ou trente autres qui leur répondoient en un autre lieu avec pluſieurs inſtrumens qui formoiét un merveilleux concert, & qui ſonnoient la charge au vin & aux viandes. Lorſqu'on en fut au deſſert Monſieur de Rantſau Lieutenant General arriva dans la Cour. On m'en avertit, & comme je ſçavois que Monſieur le Prince ne l'aimoit pas, i'allay dire tout bas à M. le

Maréchal de Guebriant que Monsieur de Rantsau étoit dans la Cour. Il me dit fort embarrassé; laissez-le là, & ne faites pas semblant de l'avoir vû. Ainsi ie m'en retournay à nôtre table Mr. de Rantsau se rongea long-temps les ongles voyant qu'on ne le venoit pas recevoir. Mais enfin se lassant d'attendre, il monta assez brusquement à la Chambre. Et aussi-tost que Mr. de Guebriant l'eut apperçû, il se leva avec les autres faisant l'étonné, & luy portant chacun le verre, ils luy dirent, qu'il étoit venu un peu tard ; mais qu'il y avoit encore dequoy le regaler ? En méme temps on fit apporter devant luy des pilles de perdrix, de faisants, & de toutes sortes de gibier ; & comme il aimoit un peu la bonne chere on le regala avec excés. Aprés toute cette grande regale toutes les Troupes marcherent, & s'étant renduës en plusieurs iournées dans la plaine de Benfelt proche le Rhein, on mit là toute l'armée en bataille, & chacun prit congé du Prince qui devoit s'en retourner. Il y avoit quantité de monde qui souhaittoit de s'en retourner avec luy : mais il ne le voulut accorder à personne. Cependant comme mes amis

avoient sçû que nous devions passer en Allemagne, ils m'écrivirent avec assez d'empressement, & m'importunerent par diverses lettres pour me faire retourner, me mandant que i'avois déja vû l'Allemagne, & que i'allois perdre là mon temps. Mr. d'Espenan qui estoit fort aimé du Prince, & comme son favory, me dit méme qu'il vouloit parler à son Altesse pour moy : & l'ayant fait, il obtint avec assez de peine mon congé. Mais ayant depuis pensé plus serieusement à la chose, & considerant que Monsieur le Maréchal de Vitry me sçauroit tres mauvais gré, si i'abandonnois ainsi Monsieur son fils, ie resolus de passer outre, & de forcer mon naturel pour passer au delà du Rhein. Cependant en voulant menager les bonnes graces de Monsieur le Maréchal de Vitry, j'encourus l'indignation de M. le Prince, qui prit cette affaire au point d'honneur, & se fâcha tout de bon contre moy. Etant allé comme les autres luy faire la reverence pour prendre congé de son Altesse, il me dit tout bas, ne sçachant pas encore mon dessein ; Ne venez vous pas avec nous ? Je vous ay donné vôtre congé. Je luy répondis ;

que son Altesse m'avoit fait trop d'honneur de m'accorder une grace, qu'elle avoit refusée à tous les autres : mais qu'ayant consideré que si ie m'en retournois, cela causeroit à son Altesse beaucoup d'ennemis, & à moy beaucoup d'envieux, ie la suppliois de me permettre de demeurer. Monsieur le Prince se sentant picqué, comme si ie n'avois pas assez reconnu la grace qu'il m'avoit faite, me repartit; vous êtes un ingrat;i'ay fait pour vous ce que ie n'ay voulu faire pour personne; & vous ne m'en sçavez pas degré: & à l'heure même me tournant le dos, il se plaignit à Monsieur d'Espenan de ce qu'il luy avoit demandé pour moy une chose dont ie m'étois mocqué aussi-tost qu'il me l'avoit accordée. Assurement que ce fut une tres fâcheuse rencontre pour moy, quoy que ie fusse plus coupable de generosité que d'ingratitude. Car ayant plûtost souffert qu'on demandast mon congé que ie ne l'avois demandé moy-même, ie ne refusay de m'en servir, qu'à cause que i'aimay mieux me forcer, en faisant ce voyage contre ma volonté, que de desobliger Monsieur le Maréchal de Vitry en abandonnant M.

ſon fils contre ma parole. Mais enfin il me fallut boire cette confuſion qui m'avoit été preſentée de la main d'un Prince.

Toute l'armée ayant pris congé de sō Alteſſe, paſſa le Rhein vers la Ville d'Offéburg à quelques lieuës de Strasbourg. Et delà elle s'en alla ſous la conduite du Maréchal de Guebriant mettre le Siege devant Rotheüil. Monſieur le Marquis de Narmouſtier frere uterin de Monſieur de Vitry & Maréchal de Camp, m'envoya avec environ quinze cens hōmes pour paſſer la Foreſt noire, & faire teſte aux ennemis, juſques à ce que l'on euſt diſpoſé toutes choſes pour le Siege. Nous penſames perir dans les neiges dont nous eûmes toutes les peines du monde à nous retirer y en ayant trois pieds de haut ſur ces montagnes. Aprés que nous êumes paſſé quelques iours dās ces malheureux poſtes, le Maréchal de Guebriant nous envoya requerir & ſoutenir en même temps avec quelques Troupes ; & nous fîmes une tres belle retraitte à la vûë des ennemis qui ne nous pourſuivirēt pas plus loing que la Foreſt. Nous nous rēdîmes donc au Siege de Rotheüil où les ennemis ne

firent rien de considerable, qu'une sortie à laquelle il y eut un grand desordre parmy les nôtres. J'avois dit à mon neveu, dont j'ay parlé, de m'accompagner pour visiter le lieu de la garde; où nous étant transportez, je trouvay que les Regimens qui étoient en garde, & qui étoient de nouveaux Regimens, la faisoient avec beaucoup de negligence, se tenant presque aussi peu sur leurs gardes, que s'ils eussent été en païs de sureté. Voyant un si grand desordre, je commençay à leur crier; & comment, Messieurs, je pense que vous ne vous souvenez pas que vous êtes en garde? Les ennemis auroient bon marché de vous s'ils venoient presentement vous attaquer. Nous avons des Sentinelles & des Corps-de-garde fort avancez, me dirent-ils. Oüy, leur repartis-je; mais vos Corps-de garde seront forcez devant que vous puissiez avoir pris les armes. Je me fit montrer ensuite tous les Corps-de-garde, & les lieux où étoient posez les Sentinelles, & fis écrire le tout par mon neveu sur mes tablettes, afin que lorsque mon Regiment monteroit en garde, ie fusse informé de tous les postes. Dans ce méme temps voicy une

grãde sortie de la Ville d'envirõ six cẽs hommes qui viennent fondre sur ce cartier, & ayant forcé sans peine les premiers Corps-de-garde, viennent brusquement charger le gros. Me voyant ainsi tout d'un coup pressé avec mon neveu, ie commençay à crier; à moy, à moy, compagnons. Mais les Capitaines, les Lieutenãs & les Soldats qui étoient, comme i'ay dit, fort nouveaux dans le métier, prirent la fuitte sans m'écouter. Comme tout fuyoit sans resistance, Vrayment, dis-je, voila de fort braves gens; il n'entendent pas mal le métier. Hé quoy, les Officiers aussi bien que les Soldats s'enfuyent; Qu'est-ce que tout cecy? Nous n'arreterons pas nous deux, dis-je, à mon neveu, tous les ennemis. En méme temps nous nous mîmes aussi sur la retraite, & enfilant des chemins détournez, nous nous vîmes poursuivis & serrez de prés par quatre grands coquins qui estoient bien disposez à nous égorger, sans parler de plusieurs autres qui les suivoient. Nous sautâmes pour nous sauver une haye qui étoit proche, & gagnâmes un petit chemin étroit & élevé, d'où nous pouvions leur parler de haut en bas. Et ayant tourné tout d'un

coup visage, nous fîmes ferme. Ceux qui nous pressoient si vivement, iugerent qu'il ne faisoit pas seur pour eux de nous venir attaquer sur cette éminence, & s'en retournerent sur leurs pas. Cepẽdant tout le Cartier fut enlevé. Nous courumes prõptement au nôtre avertir Monsieur de Vitry, & mîmes le Regiment en bataille & luy à la teste pour tâcher de regagner les trãchées. Je donnay ordre à toutes choses, & fis marcher nos gens à la charge. Il y avoit un grand chemin par lequel nous devions passer, qui étoit commandé directement par un esperon bordé de huit ou neuf pieces de canon, dans l'embouchure desquels on se miroit facilement; ce qui ne nous étoit pas fort agreable. Pour éviter ce rude passage, je fis faire au Regiment un demy tour à droit tout à découvert, ayant fait rompre une haye, quoy que tous les Officiers, & les Soldats eussent bien de la peine à s'y resoudre. Les ennemis étant obligez de changer de place le canon, cela donna quelque temps aux nôtres de s'avancer. Mais on ne put faire neanmoins une si grande diligence que trois pieces de canon ne fussent pointées contre nous, & n'emportassent

à l'heure même trois de nos rãgs. Comme chacun s'avançoit en grande hâte ſans regarder derriere ſoy, & que c'étoient des derniers rangs, perſonne preſque ne s'en apperçeut que moy qui allay dire tout bas en riant à Monſieur de Vitry; trois de nos rangs ont été diſtribuez: mais n'en parlez pas je vous prie, de peur que cela ne décourage les autres qui n'en ont rien vû. Nous paſſâmes ainſi aſſez heureuſement tout à découvert, & nous allâmes charger tout d'un coup les ennemis avec une ſi grande vigueur, que nous regagnâmes en fort peu de temps tout ce qui étoit perdu, & les repouſſâmes juſques dans leur Ville: ce qui fut ſans doute tres glorieux au Regiment de la Reine, & à Monſieur de Vitry.

Monſieur le Maréchal de Guebriant voulant un jour aller reconnoître un poſte fort expoſé, pour y placer une batterie je le conjuray de n'y point aller, de peur de n'en pas revenir. Il ſe rendit à ma priere; & j'y allay au lieu de luy. Aprés que j'eus reconnu le lieu, je jugeay qu'il étoit effectivement tres propre pour ſon deſſein. Mais je découvris en même temps comme une eſpece

de feneſtre ſur laquelle eſtoit pointée une coulevrine qui me menaçoit perſonnellement. I'avoüe que ie me trouvay un peu embarraſſé craignant également d'avancer où de reculer, de peur de trouver la mort de côté ou d'autre. Enfin neanmoins comme ce coup étoit reſervé à un Maréchal de France, & non à un ſimple Capitaine comme moy, ie me ſauvay ſans recevoir aucun mal. Ie fis mon rapport à M. de Guebriant qui reſolut auſſi-toſt d'y aller luy méme. Ie m'y oppoſay tant que ie pû luy repreſentant le peril viſible où il ſe mettoit d'être en butte à cette piece de Canon. Mais luy m'ayant répondu qu'il y alloit de ſon honneur de prendre la Ville, n'écouta point ce que ie lui diſois. Il y alla en effet, & il y trouva la mort que ie lui avois predite. Car cette Coulevrine ayant été tirée ſur lui, il en eût le bras gauche tout briſé. Et comme on l'eut rapporté à ſon logis, il me dit avec fermeté lorſque ie le vins voir : Mon amy, ie t'aſſure que tous nos iours ſont contez. Il falloit neceſſairement que ie mouruſſe en ce lieu. Il vécut encore quelques iours. Cependant ſa bleſſure ayant été tenuë fort ſecrette, les Enne-

mis qui n'en sçavoient rien vinrent capituler dés le méme iour ; & lui estant dans son lit signa de sa main droite en leur presence la capitulation avec une assiette & une fermeté d'esprit qui les empescha de connoître qu'il étoit blessé, croyant seulement qu'il eust quelque legere indisposition. Aprés que la Ville eut esté renduë, on l'y transporta ; & il y mourut quelques iours aprés triomphant de l'Allemagne & de la France. Car tous les autres Lieutenans Generaux estoient fâchez contre lui de ce qu'il assiegoit cette Ville ; & le regardoient d'un œil ialoux.

Aprés la mort de M. le Maréchal de Guebriant, M. de R*** prit la conduite de l'Armée, laquelle décampant de Rotheüil, s'alla raffraîchir une partie vers Tubinghen qui fut le Cartier de Monsieur de R*** & une autre partie vers Meringhen, qui fut celuy de M. de Vitry, & le nôtre. Ce fut en ce lieu fatal qu'il arriva un grand échec à nôtre Armée ; dont la principale cause fut la mauvaise conduite du General, que le vin rendoit negligẽt à faire ce qui étoit de sa Charge. Car il fut assez miserable pour s'endormir en quelque sorte au

milieu des Ennemis qui vinrent avec une puissante armée le surprendre dans son Cartier, taillerent en piéces une partie de ses Trouppes & le firent luy même prisonnier. Nôtre Cartier estoit éloigné du sien d'environ quatre lieuës. Et nous ne fûmes avertis de ce desastre que par la rencontre que je vais dire. I'envoyay ce mesme jour dés quatre heures du matin à son Cartier les Sergens avec quelques autres Soldats pour aller querir le pain de munition ; & je leur donnay ordre de revenir à neuf ou dix heures au plus tard. Cependant comme ils n'étoient point de retour ny à neuf ny à dix heures, je commençay à entrer dans quelque inquietude, d'autant plus que j'avois entendu tirer quelques coups de canon. I'allay trouver M. de Vitri, & luy dis qu'assurement il estoit arrivé quelque malheur; que ces coups de canon que nous avions entendus ne nous presageoient rien que de mauvais ; que j'estois d'avis qu'on envoyât à l'heure mesme un homme sur un de ses meilleurs coureurs, afin qu'il pût nous rapporter promptement des nouvelles. Monsieur de Vitry approuva mon sentiment. Mais tous

es autres Officiers tant de noſtre Regiment que des autres Regimens qui toient avec le nôtre, crierent tous qu'il alloit s'enfuïr ; diſant que ſi les Ennemis venoient là nous attaquer, ils nous illeroient en pieces eſtant ſeparez du Corps de l'Armée. Ie m'oppoſay treſortement à cét avis, & leur repreſenay au contraire qu'ayant reçeu ordre e demeurer là, ſi nous n'eſtions aſſurez que le General eſtoit pris, nous ne ouvions nous enfuir ſans nous mettre ous en danger d'eſtre pendus comme les lâches, des traitres & des deſerteurs; qu'il falloit donc auparavant s'informer de la verité ; afin que ſi noſtre General eſtoit ſeulement attaqué, nous alliſſions promptement le ſecourir ; & que s'il eſtoit pris, nous puſſions enuite nous procurer une honorable retraite. Enfin quoy que puſſent dire tous es autres, je l'emportay au deſſus l'eux, & envoyay promptement un omme ſur un des coureurs de M. de Vitry, afin que nous ne differaſſions pas davantage à prendre noſtre party. Cét omme ayant fait une tres grande diigence pour ſe rendre au Cartier du General, & en ayant fait encore une

plus grande pour s'en revenir, rapporta que les Ennemis, s'estoient rendus maîtres de tout, & que tout le Cartier avoit esté fait prisonnier. Nous pensâmes aussi-tost à la retraite. Il estoit déja tard, & il falloit nous hâter de gagner jusqu'à la Forest qui étoit à trois lieuës de là. L'on disposa donc toutes choses avec grande precipitation, & comme il y avoit un pont fort étroit à passer sur le Danube vers sa source, & que c'étoit le tour du Regiment Mazarin commandé par Saint Germain de faire l'avangarde, il se hasta de passer le pont le premier afin de faire place aux autres qui devoient le suivre pour le soutenir. I'allay moy-mesme reconnoître le champ où il devoit estre mis en bataille aussi-tost aprés qu'il seroit passé; & ie m'en revins ensuite. Mais la Cavalerie des Ennemis nous attendoit au passage; & ce Regiment ne fut pas plutost passé qu'il se vit chargé par mille Chevaux qui parurent à l'instant & le taillerent en pieces. Lors donc qu'on se vid hors d'esperance de pouvoir passer, nous iugeâmes tous ensemble qu'il valoit mieux s'en retourner dans le Bourg de Meringhen, & nous y barricader

der comme nous pourrions, afin d'y
ire une honneste capitulation, où d'y
ourir tous en gens d honneur.

Comme c'étoit Monsieur de Vitry
ui commandoit toutes ces Troupes, &
u'il avoit ordre de M. son Pere, ainsi
ie j'ay dit, de ne rien faire que par
on avis, ie me vis engagé en cette
nportante occasion de faire la Charge
: General, outre qu'il est assez ordi-
ire dans ces rencontres impréveües &
ns ces necessitez pressantes que cha-
n se decharge fort volontiers de la
nduite sur celuy qui a une plus lon-
ie experience, & qui s'est acquis une
us grande creance dans les esprits. Ie
s donc d'abord à M. de Vitry qu'il
loit nous preparer à tout, & mena-
r cette occasion qui seroit peut-être la
us glorieuse de nôtre vie. Puis criant
haute voix, à tous les Soldats: Com-
gnons, leur dis-je, il faut mourir;
ais il faut vẽdre bien cher nôtre mort,
on ne veut pas nous donner la vie.
out le monde mettant ensuite la main
l'œuvre dans un peril qui regardoit
alement tout le monde, on barricada
utes les avenuës & toutes les portes;
llay moy-méme poser les Sentinelles,

les Corps-de-garde, & les Corps de reserve dans tous les lieux avantageux & importans. Ie tâchay d'animer tout le monde par le courage extraordinaire que je sentis & que je fis paroître en cette occasion;& je puis dire que je fus parfaitement secondé par Monsieur de Vitry qui bien que jeune, & à sa premiere Campagne se signala par dessus les autres, & surpassa toute l'attente qu'on eust pû avoir de luy. Aprés que nous eûmes donné ordre à tout, & pourveu à tout ce qui pouvoit procurer quelque seureté à nôtre petit corps d'armée où il y avoit plus de blessez que de sains dont le nombre ne se montoit pas à plus de saize ou dix-sept cens hommes en état de porter les armes. Il vint sur les neuf ou dix heures du soir un Trompette de M. de Lorraine,pour nous sommer de la part de son Altesse de nous rendre à discretion, & nous menacer qu'en cas de refus l'armée se presenteroit toute le lendemain, & que nous ne devions plus esperer de Cartier. Lorsque j'entédis qu'on nous sommoit de nous rendre à discretion, ie m'écriay tout en colere: à discretion nous autres, que nous nous rendions à discretion?

Quoy l'on pourra nous faire pendre, & brancher tous au premier arbre? Non, non, nous ne sommes pas nais Gentilshommes & François, pour estre pendus comme des coquins. Mourons, mourons l'épée à la main. Nous vendrons au moins nôtre vie bien cher. Qu'ils viennent, qu'ils viennent; Nous leur ferons bonne guerre. Tous les Officiers & les Soldats qui ne goûtoient pas non plus que moy cette sorte de discretion, étant le plus animez par mes paroles resolurent tous de mourir plûtost que de se rendre ainsi sans combattre à la discretion des ennemis. Le Trompette s'en retourna; & nous nous disposâmes à nous bien deffendre. Le lendemain trois armées des ennemis; sçavoir, celle de l'Empereur, celle du Duc de Baviere, & celle de Monsieur de Lorraine Generalissime se presenterent devant Meringhen; & le iour suivant arriverent quatorze pieces de canon qui furent pointées contre le Bourg, & foudroyerent toutes les murailles & les maisons durant cinq heures de temps.

Il y avoit une Chappelle environ à deux cens pas du Bourg dans laquelle les ennemis avoient posé un Corps de

garde de quelques quatre-vints hommes qui se trouvoient en un poste assez avancé pour pouvoir nous nuire beaucoup. Ne pouvant souffrir que les ennemis eussent la hardiesse de s'approcher si prés de nous, ie dis à Monsieur de Vitry qu'il étoit honteux de souffrir un Corps de garde si prés du Bourg, & qu'il seroit mesme dangereux de le laisser là plus long-temps, qu'il falloit y envoyer soixante bons Soldats bien resolus de les chasser ou d'y perir. Là dessus tous les Officiers me parurent assez froids, & chacun parlant sans doute pour soy dans la crainte qu'ils avoient d'y estre envoyez, ils dirent beaucoup de raisons pour montrer la difficulté de l'entreprise : Ie jugeay bien aussi-tost que c'étoit plus la peur qu'ils consultoient que la raison. Et voulant leur dõner l'exemple, ie leur dis : Ho bien, Messieurs, je vois ce que c'est. C'est-à-dire, qu'il faut que j'y aille moy-mesme. Vous connoîtrez que j'ay eu raison, lors que l'entreprise aura réüssi. Ie pris avec moy à l'instant cinquante ou soixante hommes, avec du feu & plusieurs bottes de paille, & ie sortis durant la nuit avec l'assurance d'une personne qui n'auroit

a aucuns ennemis à combattre. M'é-
ant approché de cette Chappelle, ie re-
onnus qu'on y faisoit assez mauvaise
arde, les ennemis ne s'attendant à rien
oins qu'à des sorties. Aussi les ayant
hargez fort vigoureusement nous les
aillâmes en pieces. Ie fis ensuite allu-
ner les bottes de paille, & mettre le feu
la maison, & fis voir aux ennemis &
nos gens l'avantage que nous avions
emporté contre l'attente des uns & des
utres. Chacun de nos camarades por-
a envie à la gloire de cette action, & il
'y en avoit pas un de ceux qui fai-
oient tant les difficiles auparavant qui
'eust souhaité de tout son cœur d'a-
oir eu part à l'entreprise.

Cependant une action si hardie de la
art d'un petit nombre de gens assiegez
ar trois armées, étonna si fort les enne-
nis, que toutes les trois armées recule-
ent à l'heure méme de plus de trois
ens pas craignãt qu'il ne se fist quelque
rande sortie, & redoutant la valeur &
a force de personnes desesperées com-
ne nous étions. Le lendemain le canon
oudroya les murailles & les maisons, &
es reduisit en poudre, comme n'estant
que de terre & que de bouë. Mais com-

me ie voyois les ſolives & les poûtres des maiſons renverſées, i'en pris ſujet d'encourager les uns & les autres, leur diſant que toutes ces ruines nous ſervoient d'autant de remparts contre l'attaque des ennemis. Monſieur de Vitry m'ayant prié quelque temps aprés de vouloir bien monter à une eſpece de petit dongeon qui eſtoit ſur la porte du Bourg pour découvrir la poſture des ennemis, ie luy dis voyant mieux que luy le danger où j'allois être expoſé; ie vois bien, Monſieur que vous ne voulez pas que j'en revienne; & en meſme temps pour donner courage à tous les autres, j'ajoutay avec reſolution; à Dieu donc, Monſieur, & j'y montay: mais ie fus plus heureux que ie ne penſois, n'y ayant reçû aucun mal, & aprés y avoir poſé une ſentinelle, ie m'en revins. Au bout de fort peu de temps la ſentinelle avertit que les armées s'avançoient, que tout eſtoit diſpoſé pour donner l'aſſaut, & que les enfans perdus marchoient déja à la teſte. Nous nous diſposâmes donc auſſi de nôtre côté à les recevoir. Mais avant que les ennemis donnaſſent l'aſſaut, ils nous envoyerent de nouveau un Trompette pour dire à Monſieur de

Vitry que M. de Lorraine le prioit de ne pas attendre les dernieres extremitez ; qu'il se devoit asseurer que son Altesse le traiteroit avec toute l'honnêteté qu'il en pouvoit esperer, & plusieurs choses semblables qui ne regardoient que sa personne en particulier. Comme je vis qu'on ne parloit que de la capitulation de M. de Vitry sans parler de celle de tout le reste des Troupes, ie demanday au Trompette si l'on ne nous feroit pas la méme capitulation qu'à nôtre General ; le Trompette me répondit qu'on nous traiteroit tous en gens d'honneur. Cette parole nous fit tous enfin resoudre à nous rendre à condition que les Capitaines payeroient rançon, & que les Soldats auroient la vie sauve. La raison qui fit changer si promptement de resolution aux ennemis estoit qu'ils furent trompez par le courage tout extraordinaire des nôtres qui leur fit croire que nous estions cinq ou six mille combattant dans ce Bourg, puisque nous avions osé soûtenir deux iours & demy devant trois armées ; & qu'ainsi il leur faudroit bien perdre du monde pour tailler en pieces six mille hommes desesperez & retranchez derriere des pou-

tres & des ruines. Il fut donc ainsi resolu qu'on donneroit des ôtages de part & d'autre pour une plus grande assurance de la capitulation. Monsieur de Lorraine nous en ayant envoyé un, & nôtre ôtage étant long-temps à s'apprêter, celuy des ennemis s'ennuya & se plaignoit fort de ce qu'on differoit si long-temps à envoyer l'ôtage de nôtre part. Enfin sa patience s'étant lassée, & ayant peut-étre pour suspect un si long retardement il voulut s'en retourner. Mais comme i'en vis la consequence je l'arretay tout court, lui presentant le pistolet à la teste, & lui dis : Non, Monsieur, vous ne vous en irez pas, s'il vous plaist, & vous demeurerez plutost sur la place. Vrayment il seroit fort beau, qu'aprés que vous avez reconnu icy toutes choses, vous allassiez comme un espion en donner advis à nos ennemis. Vous demeurerez, Monsieur, s'il vous plaist, & quand il ne vous plairoit pas. L'ôtage ayant esté ensuite envoyé les nostres se rendirent, & furent tous faits prisonniers. Les malades furent laissez à Meringhen, & tous les autres furent conduits par quelques Compagnies de Cavalerie au Cartier des ennemis, & ils

ſaluërent tous le Duc de Lorraine
 paſſant devant luy. Il y avoit cinq
 ſix des principaux Officiers qui eu-
nt permiſſion d'aller à cheval & de
orter l'épée, du nombre deſquels j'é-
is ayant la canne à la main & tâchant
faire auſſi bonne mine que ſi nous
euſſions pas été priſonniers. Ie fus
puté de tout le Corps, le ſoir de ce
ême iour pour aller faire la reveren-
à Monſieur le Duc de Lorraine, &
y demander l'effet de ſa parole. Et
mme ſon Alteſſe m'eût répondu qu'il
tendoit garder la capitulation, ie
 repartis; Mais cependant, Mon-
ur, l'on a fort mal traité pluſieurs
fficiers; l'on en a volé, l'on en a dé-
üillé, l'on en a tué. Ie ſupplie vô-
Alteſſe de ne pas permettre de ſi
andes violences contre le droit des
ns. Le Duc fort en colere me répon-
; Quoy l'on en a dépoüillé, & l'on
a tué? Les connoiſſez-vous? Tenez
us auprés de moy, afin que ſi vous
pouvez reconnoiſtre quelqu'un, j'en
ſe iuſtice en vôtre preſence. Son Al-
ſe fit faire publier auſſitôt une deffen-
ur toute l'armée de toucher à aucun
nôtres ſous peine de la vie. Cepédant

cette deffense ne put empescher qu'ils ne fussent presque volez: & ie diray même que S. A. y donnoit quelquefois les mains en particulier, ainsi que j'en fus témoin. Car estant assez proche du Duc j'entendis qu'un Chevau-leger luy vint dire tout bas qu'il avoit veu un joly cheval à un de nos principaux Officiers qui auroit esté bien propre pour l'écurie de S. A. & que si elle vouloit le lui permettre, il sçauroit bien le luy amener. Le Duc répondit tout bas qu'il le vouloit bien pourveu que ce ne fust pas devant luy ny proche de luy, parce qu'autrement il se verroit obligé d'en faire faire justice. Lors que ie l'eus entendu parler de la sorte i'allay promptement avertir cet Officier de s'approcher de S. A. & lui en dis la raison. Il negligea l'avis que ie luy donnois ne pouvant pas s'imaginer que l'on fust assez hardy pour lui ôter son cheval à cause de la qualité qu'il avoit dans nostre armée. Mais le Chevau-leger dont j'ay parlé n'ayant pas d'égard à sa qualité s'approcha de luy monté sur un mechant bidet, & luy dit pour compliment; qu'il n'avoit pas besoin d'un si beau cheval estant pri-

onnier, qu'il luy en amenoit un qui eroit plus convenable à son estat, & qu'ainsi il le prioit de harder contre e sien. Nostre Officier trouvant qu'il erdroit trop à ce change fit difficulté 'y consentir, & s'attira cet affront de e voir ietté tout d'un coup à bas de son heval, se croyant alors trop heureux e pouvoir monter le bidet de quinze cus dans la crainte qu'il avoit d'estre is à pied. Ainsi il y eut un tres-rand desordre parmi nos Trouppes nt par la mauvaise conduite des Generaux des Ennemis, que par la licen- & le peu de discipline de leurs Solats. On ôtoit aux uns leur manteau, arrachoit aux autres leur chappeau ec leur plume, à d'autres leur juste-corps; & nul presque n'estoit à couert de la violence de ces brutaux qui oyoient avoir tout droit de nous piler à cause que nous nous estions renus, quoy que nous ne l'eussions fait 'aprés la parole qu'on nous avoit nnée qu'on nous traiteroit en gens honneur. Comme ie vis cette grande justice ie commençay à m'animer ur la vengeance de nos compagnons. ainsi lors que j'en voyois quelques

uns de mal-traittez, i'allois sans rien craindre à leur secours; & comme si i'eusse esté l'un des Officiers des Ennemis, ie sanglois sur eux à grands coups de canne avec l'autorité que me donnoit le seul honneur & le seul courage. Et les nostres me secondoient en ce point faisant mine de ne me connoistre pas, afin que ie puisse mieux les servir. Craignant neanmoins, quelque trahison par derriere ie déboutonnay mon manteau de peur que quelqu'un ne le tirant tout d'un coup par force ne me renversast par terre. Et cette prevoyance ne me fut pas inutile. Car passant entre deux hayes fort élevées & épaisses, un Cavallier qui étoit caché derriere, m'enleva en un instant mon manteau, & s'enfuit aussi tost le long de la haye. Ie me retournay fort en colere, & i'aurois bien voulu pouvoir sauter cette haye pour aller frotter ce compagnon qui avoit eû la hardiesse de mettre la main sur moy: mais dans l'impuissance où i'étois de le faire ie me contentay de le mal-traitter de paroles, & me consolay en disant qu'aussi bien ce manteau me chargeoit & m'incommodoit. Ayant veü un de

ıos Capitaines mal-traitté par un Ca-
vallier qui vouloit luy arracher son iu-
te-au-corps chamarré d'argent, ie cou-
us à luy, & ayant déchargé cinq ou six
grands coups de canne sur ses oreilles ie
uy fis quitter prise & délivray mon
amy d'entre ses mains. Cependant com-
me ie ne pouvois plus souffrir un si
grand desordre & un si mauvais trait-
ement i'allay trouver de nouveau Mr
le Lorraine, & lui dis que tout le mon-
le méprisoit sa deffense; qu'on rompoit
a capitulation, & qu'on ne nous te-
noit point parole; qu'on m'avoit volé
ı moy-même mon manteau; & que
es violences qu'on exerçoit à l'égard de
ous nos compagnons estoient si gran-
les que ie me sentois obligé d'importu-
ner de nouveau son Altesse pour la prier
le nous traitter en gens d'honneur,
insi qu'elle nous en avoit donné paro-
e. Le Duc étant fort en colere dit qu'il
es feroit tous pendre. Et en effet il fit
uy-même aussi-tost aprés justice en la
personne d'un Cavallier qui avoit eû
a hardiesse d'arracher le manteau à un
le nos Officiers en sa presence. Car
'ayant poursuivy à l'instant le pisto-

let à la main cinq ou six cens pas, & l'ayant enfin approché, il luy cassa la teste & arresta pour ce iour là les violences.

On nous mena tous à Rotheüil que le Ennemis avoient resolu de reprendre. Nous pensâmes mourir de faim en chemin n'ayant pas une miette de pain à manger; de sorte que lors qu'ils se rencontroit quelque prunier sauvage, ou quelqu'une de ces ronces qui portent comme une espece de meures, on livroit autant de combats pour demeurer maistres du prunier & de ces ronces. Cette méchante nourriture me causa depuis comme à beaucoup d'autres des dissenteries qui nous incommoderent merveilleusement dans la prison. Ma principale crainte cependant estoit que le Duc de Lorraine ne me connust pour celuy qui l'avoit si bien joüé autrefois & empesché de se sauver au Siege de Nancy, comme ie l'ay rapporté en son lieu. C'est pourquoy ie pris toûjours grand soin de cacher mon nom en me faisant appeller le Capitaine de la Couronne. Ce fut pour cette mesme raison que ie refusay d'être prisonnier du Duc comme il

n'en pria lui mesme aprés que Rotheüil
eut esté pris en trois ou quatre jours,
& qu'il fust question de jetter le sort sur
es prisonniers pour les separer en trois,
çavoir pour l'Empereur, pour le Duc
le Baviere, & pour le Duc de Lorraine.
Car quoy qu'il me fût infiniment
plus avantageux de tomber entre les
mains de ce dernier de qui i'avois reçeu
toutes sortes de bons traitemens;
craignant neanmoins que s'il venoit
ensuite à découvrir que i'etois, il ne
s'en vengeast à mes dépens, ie pris la
liberté de lui répondre lors qu'il me
fit la grace de me demander si ie vouois
estre à lui, que i'estois bien aise
d'estre tiré au sort comme les autres;
que son Altesse me faisoit beaucoup
trop d'honneur: mais que ie ne desirois
aucune prérogative par dessus
tous mes compagnons. Je tombay donc
par le sort dans le partage du Duc de
Baviere. Et mon neveu de qui i'ay parlé
qui avoit la Lieutenance de ma Compagnie
étant prisonnier du Duc de Lorraine,
comme ie crus qu'il seroit moins
en danger que moy d'être volé, pouvant
être toujours auprés de sa personne, ie
lui donnay deux cens cinquante pisto-

les que i'avois, avec un diamant qui ne valloit gueres moins, luy disant qu'il me gardast cet argent, & qu'il ne s'éloignast point de son Altesse de peur qu'il ne fust volé. Mais lors qu'il eut reçû cet argent & ce diamant, il s'en alla tres-content, resolu de joüer à son oncle un tour de *nepos*. Il composa avec le Colonnel dont il étoit prisonnier, & luy fit entendre qu'il étoit un pauvre Soldat, mais que s'il vouloit luy promettre de luy donner la liberté, il tâcheroit de luy faire toucher cinquante pistoles qu'il demanderoit à Monsieur de Vitry qu'il connoissoit. Le Colonnel qui ne demandoit que de l'argent comptant, & qui n'avoit peut-être pas esperé d'en tirer tant de luy, luy promit de le faire conduire en lieu de sûreté moyennant les cinquante pistoles. Il n'eut pas de peine à luy fournir cet argent; & ayant par ce moyen obtenu sa liberté, il s'en retourna en France, s'équippa entierement à mes dépens, & sans penser à son oncle qui étoit prisonnier en un Païs éloigné, il se divertissoit tous les iours, & ioüoit comme si l'argent n'eust dû iamais luy manquer. Aussi trouva-t'il moyen de s'en-

ichir de nouveau pour pouvoir fournir à ces dépenses, étant allé recevoir en mon nom mes appointemens ordinaires sur les Finances. Et lors que ses amis ou ses parens luy reprochoient de ce qu'il ne se mettoit point en peine de solliciter pour ma liberté, il leur répondoit toûjours que son oncle ne manquoit pas d'amis qui avoient soin de luy, & que tout ce qu'il auroit pû faire pour moy ne m'auroit pas beaucoup servy.

Pour revenir à ce qui me regarde en particulier, aprés que Rothcüil eut esté pris par les ennemis, ie fus conduit à Ausbourg avec ceux de mes compagnons qui étoient prisonniers comme moy du Duc de Baviere. Lorsque nous estions en chemin, quoy que ie fusse moy-même presque mourant, ie prétay mon beau cheval mille fleurs à un de mes camarades, qui faisoit fort le maupiteux, & qui au lieu de me le préter de temps en temps pour me soulager à mon tour, ne pensa qu'à s'accommoder à mes dépens, & s'en alla beaucoup devant sans m'attendre. Comme ie n'en pouvois plus, ie dis à quatre ou cinq de mes camarades, qu'il

falloit nous aller un peu reposer & raffraîchir dans un cabaret qui estoit proche. Mais ce raffraîchissement que i'y cherchois, me couta bien cher. Car aprés que nous eûmes bû & mangé, ayant tiré de ma poche un écu d'or que ie iettay sur la table à la mode Françoise, en disant à l'hotesse; payez-vous là-dessus, & rendez-moy mon reste, & ayans pris ensuite & mis dans ma poche ce qu'elle me rendit sans le compter, cinq ou six Cavaliers Allemans, qui beuvoient dans ce mesme lieu, remarquerent cette indifference que ie témoignois pour l'argent; & jugeant par cet or qu'ils m'avoient ainsi vû ietter sur la table, que nous pouvions estre quelques Seigneurs François, & que nous avions des pistoles, ils resolurent de nous détrousser. Aprés donc que nous fûmes partis, lorsque nous estions déja assez loin, ces Allemans montant à cheval coururent à nous. I'estois demeuré un peu derriere & ie me trouvay alors tout seul. Ces Cavaliers m'ayant donc approché commencerent à me crier, la bourse. Moy fort étonné d'un compliment auquel ie ne m'attendois pas, ie sautay fort prestement un

petit fosé, & là mettant l'épée à la main, & criant à mes camarades qui étoient devant; à moy, Messieurs, à moy, ie commençay à me deffendre le mieux que ie pus sans penser au nombre de ceux qui m'attaquoient. Ils me tirerent deux coups, qui ne me blesserent point. Et quoy qu'ils pussent faire pour m'approcher, ils ne le purent iamais, tant ie me remuois & les écartois à droit & à gauche avec mon épée. Cependant mes camarades, & celuy-là même dont i'ay parlé, que i'avois secouru quelque temps auparavant contre le cavalier qui l'avoit voulu voler, au lieu de venir à moy pour me secourir, se sauverent dans des marests, & me laisserent tout seul à la mercy de cinq Allemans enyvrez, & armez de sabres, de mousquetons, & de pistolets. Ie me deffendis, comme i'ay dit, l'espace d'un demy quart d'heure; & peut-être qu'à la fin, ils se fussent lassez aussi bien que moy, n'eust esté qu'un d'eux venant par derriere & me surprenant, me déchargea un grand coup de sabre pour me fendre en deux. M'étant tourné dans l'instant, ie soutins le coup avec mon épée, qui fut rompuë de l'effort,

& leur donna lieu de se ietter tous sur moy. Ils me foüillerent & me prirent sept ou huit pistoles qui me restoient, & ayant deboutonné mon pourpoint, & regardé de tous costez s'ils trouveroient quelque autre chose, ils me prirent la medale d'or que Monsieur le Maréchal de Brezay m'avoit donnée, dont i'ay parlé auparavant. Mais en me volant ainsi, ils me laisserent ce que i'avois de plus precieux, qui étoit la vie, étant sans doute conduits par la main de Dieu qui les arresta & les empescha de me tuër, comme ils sembloit qu'ils deussent le faire aprés une si longue resistance, & dans l'hyvresse où ils estoient. Ie me trouvay en cette occasion dans une telle chaleur, & me sentis animé d'un tel courage, que si mes camarades me fussent venu secourir, ie ne doute point que nous n'eussions demonté ces cavaliers, au lieu d'être détroussez par eux. I'allay faire ensuitte mes plaintes au Lieutenant Colonnel Mirek de qui i'étois prisonnier, & luy dis que i'avois esté volé & mal-traitté par des garnemens qui m'avoient pris mon argent, & entr'autres choses une medale d'or que ie regrettois plus que

ut le reste. Il me répondit que i'avois
rt de ne la luy avoir pas donné. Il fit
ire en même temps recherche de ces
oleurs, plus pour la medale qu'il vou-
it avoir, que pour autre chose : Et l'un
'eux ayant esté arresté, il le fit pendre
our servir d'exemple.

Quand nous fûmes proche de la Vil-
: d'A. sbourg, on fit commandement
ıx prisonniers qui estoient à cheval
e mettre pied à terre ; & l'on nous
ıena quatre à quatre derriere nos en-
emis qui entrerent ainsi dans la Ville
iomphant de nous. Il fallut boire ce
alice avec tous les autres ausquels ie
e m'étois pas attendu, lorsque ie me
endis sur la parole qu'on nous donna
e nous traitter en gens d'honneur. Ie
s ensuitte present de mon beau cheval
u Colonnel Mirex dont ie viens de
arler, & on nous mit tous dans des ca-
es, où la paille nous servoit de lit,
& où nous n'avions de lumiere, qu'au-
ant qu'il pouvoit en entrer par les sou-
iraux de ces caves ; c'est-à-dire à par-
er franchement, qu'on nous plaça
lans des cachots pour nous obliger à
ayer une plus forte rançon. Nous fû-
nes trois mois dans ce miserable estat

envoyant demander l'aumône dans la Ville pour les pauvres prisonniers. Et comme ils sont assez charitables dans ce Païs-là, il y avoit de bonnes femmes qui nous apportoient dans leurs tabliers du pain, de la biere ou du cidre, qu'ils nous descendoient avec des cordes par le soupirail. Nous envoyâmes demander quelque charité à des Religieux qui sont tout puissans dans cette Ville. Mais nous ne reçûmes que de la dureté de leur part ; & les Lutheriens se montrerent plus charitables envers nous que ces Religieux, qui se picquoient en cela d'estre de bons politiques. Ce qui me mit dans une si grande colere, que je resolus avec six ou sept de mes compagnons de m'en vanger, comme ie le diray dans la suite.

Aprés que nous eûmes passé deux ou trois mois dans ces cachots avec des incommoditez & des miseres qui ne se peuvent exprimer, sans que qui que ce soit de mes amis pensast à moy, & solicitast ma rançon auprés de la Reine, Dieu seul se souvint de nous, & m'envoya dans la prison un homme tout remply de charité, qui en visitant

les prisonniers par principe de pieté eut compassion de la misere où il me vit reduit. C'estoit un Imager de Bretagne qui estoit venu trafiquer en ce Païs, & qui sans que j'eusse la moindre connoissance de luy se sentit touché de tendresse pour moy. Il me demanda d'abord aprés avoir vû la pauvreté & les miseres que ie souffrois, si je pourrois bien lui faire rendre à Paris cinquante écus en cas qu'il me les donnast. Ie demeuray fort étonné, & fus quelque temps comme interdit par cet offre de charité de la part d'un homme que ie ne connoissois pas. Mais aprés avoir un peu resvé, ie lui répondis avec simplicité & franchise que si ie vivois & que ie retournasse en France, ie lui promettois de les luy rendre, mais que si ie mourois en ce lieu, ses cinquante écus seroient perdus. Ie ne veux point vous tromper, ajoutay-je ; & la misere où ie suis ne m'empesche point de vous parler franchement. Ce bon homme ayant aussi un peu resvé de son côté, me repartit : Ho bien, Monsieur, il n'importe ; il me suffit que vous me promettiez de me les faire rendre si vous retournez

en France. Que si vous mourez, ie ne m'estimeray pas plus pauvre quand i'auray perdu cinquante écus pour avoir fait charité à une personne qui en a un si grand besoin. Il me demanda ensuite si ie n'avois point quelque amy dans quelqu'une des Villes de l'Allemagne. Ie luy répondis que non. Il me demanda de nouveau si ie ne connoissois personne à Amsterdam. Ie luy repartis que i'y connoissois un Marchand fort honneste homme, nommé Monsieur de Cumans. I'en suis bien aise, me repartit-il, car ie le connois aussi ; ie luy écriray pour vous. Ie luy témoignay le mieux qu'il me fut possible les ressentimens que i'avois de sa charité ; & ie regarday dés lors cet homme comme envoyé de la part de Dieu pour me soulager dans une si grande extremité. Le lendemain il ne manqua pas de me faire toucher les cinquante écus qu'il m'avoit promis, dont ie fis part à l'instant à mes compagnons, reconnoissant par la charité, que ie leur fis celle qu'on me faisoit à moy-même. Et ce bon homme écrivit en même temps au Marchand d'Amsterdam une lettre, par laquelle

il

il luy mandoit qu'il avoit vû à Ausbourg un nómé de Pontis qui se loüoit beaucoup de sa generosité,& qui parloit de luy comme d'un des plus honnestes hommes qu'il connust; mais qu'il avoit alors un extréme besoin de son assistance estant prisonnier de guerre, & dans une tres grande misere.

Je veux dire icy qu'elle fut la cause de l'amitié qui étoit entre moy & ce Marchand d'Amsterdam. Lorsque i'allay en Hollande avec le Maréchal de Brezay, comme on l'a vû auparavant, je fis connoissance particuliere à Amsterdam avec luy, remarquant en sa personne quelque chose de fort genereux & de fort aimable. Ie ne sçavois pas qu'en me faisant cet amy, je me procurois pour l'avenir un liberateur, qui sept ou huit ans aprés devoit me rendre la liberté & la vie en me tirant par sa liberalité d'un état aussi miserable que celuy que je viens de representer. Mais Dieu sans doute y pensoit pour moy par un effet de sa Providence & de sa misericorde que ie ne puis assez reconnoître. Lorsque ie fus retourné de Holiande à Paris, il m'envoya son fils, & me pria de luy faire

apprendre la teinture en écarlatte de la façon des Gobelins, me conjurant en mesme temps de vouloir bien prendre quelque soin de luy, & payer sa pension. Ie m'en chargeay de tout mon cœur, & tenant lieu de pere à ce jeune garçon, le regardant comme mon fils, je pris tous les soins possibles pour l'avancer dans sa profession, & le rendre honneste homme. Ie luy fournis toute sa dépense; & sur tout, je le sollicitay comme un autre moy-même durant une grande & longue maladie qu'il eut à Paris, n'épargnant ny soin, ny peine, ny argent. Son pere m'ayant ensuite mandé qu'il me supplioit de donner quelque honneste homme à son fils pour le conduire jusqu'à Calais, d'où il vouloit qu'il s'embarquast pour revenir en son Païs, je ne me crus point trop bon moy-même pour l'y conduire: & ne l'ayant point voulu quitter de vûë que lorsqu'il fit voile, j'écrivis de Calais à son Pere, & luy manday, que j'avois crû être obligé par nôtre mutuelle amitié d'accompagner son fils jusqu'au Vaisseau. Il n'y aura donc pas tant de lieu de s'étonner aprés cela si ce bon Marchand se conduisit aussi gene-

reuſement que ie le vais rapporter, lors qu'il eut appris l'extremité où j'eſtois reduit en Allemagne.

Environ ſix ſemaines aprés que l'Imager de Bretagne m'eut fait la charité dont i'ay parlé en me donnant cinquante écus dans la priſon, & nous faiſant retirer des baſſes foſſes où nous eſtions pour nous mettre dans une chambre ſous bonne garde, le propre neveu du Marchand d'Amſterdam arrive à Ausbourg & demande permiſſion au Comte de Fouques Gouverneur de la Ville de me parler. L'ayant obtenuë il vint un ſoir lors que nos priſonniers ſoupoient d'une teſte de bœuf avec une fort méchante ſauſſe, dont ie ne pouvois manger, me portant fort mal: & eſtant entré dans la chambre un flambeau devant luy, il demanda ſi Monſieur de Pontis n'eſtoit pas là. Ie me preſentay auſſi-toſt & me fis connoître pour celuy qu'il demandoit. Luy m'ayant ſalüé me declara qui il étoit, & me dit que ſon Oncle ayant appris mon mal-heur l'avoit envoyé exprés pour me faire offre de ſon credit, de ſon aſſiſtance, & de ſa bourſe. Me ſentant extraordinairement obligé

d'une generosité si peu ordinaire, ie luy répondis que ie ne meritois pas qu'il eust pris la peine luy même de faire un si long voyage pour ma consideration; mais qu'il étoit vray que j'avois souffert de si grandes incommoditez depuis que i'étois dans la prison, que ie ne pouvois refuser l'offre si avantageuse qu'il me faisoit, contre ma coûtume qui avoit toûjours été de n'employer presque jamais mes amis pour moy. Aprés force complimens de part & d'autre, je luy dis que celuy qui avoit fait sçavoir de mes nouvelles à Monsieur son Oncle m'avoit fait la charité de me prester sans me connoistre cinquante écus ; & qu'ainsi la premiere grace que je luy demandois étoit de les luy rendre. Il le fit. Et ayant ensuite declaré à Monsieur le Comte de Fouques qu'il répondoit pour moy, il me fit sortir de la prison avec les autres à qui ie donnay de l'argent. Car ie reçûs par le credit de Monsieur de Cumans huit ou dix mille livres, dont je me servis pour m'habiller honnestement moy-même & mes Camarades & fournir à tous nos besoins, & pour payer aussi quelque partie de ma ran-

çon, afin d'avoir une plus grande liberté, ne voulant pas la payer entierement, mais esperant d'être échangé contre quelque prisonnier de qualité, & aimant mieux attendre long-temps pour l'honneur. Cependant on me pressoit de donner ma parole, afin que j'eusse une entiere liberté d'aller par tout sans gardes, ce que i'eusse bien souhaitté me trouvant fort las, de l'humeur dont j'étois, de me voir ainsi toûjours accompagné & resserré. Mais je demeuray assez long-temps sans que ie pusse me resoudre de la donner craignant que si quelqu'un de mes Camarades avec qui je desirois de ne me point separer, venoit ensuite à se sauver je ne passasse pour complice & qu'on ne m'en fist un crime.

Ce fut dans cet entretemps où je n'avois encore qu'une partie de ma liberté, que nous pensâmes causer un grand soulevement dans les Etats du Duc de Baviere par le ressentiment particulier que nous eûmes contre les Religieux dont j'ay parlé, contre qui nous étions tous comme j'ay dit extraordinairement irritez, à cause qu'ils nous avoient refusé le se-

cours que nous pouvions iuftement attendre de Catholiques, de Preftres & de Religieux. Car ils ne s'eftoient pas mefme contenté de ne nous rien envoyer : mais voulant paroître fort attacher aux interefts de l'Etat du Duc de Baviere dans lequel ils font tres puiffans, ils publierent, aprés qu'on nous eut retiré comme j'ay dit des baffes foffes pour nous mettre dans une chambre, que Monfieur le Comte de Fouques avoit tres mal fait de nous eflargir, & qu'on ne pouvoit trop s'affurer de nos perfonnes, comme eftant François & capables de caufer des broüilleries dans l'Etat. I'eus avis de cette charité, en ayant efté informé par noftre hofte qui avoit luy mefme compaffion de noftre mifere. Et voyant avec un extréme dépit iufqu'où ils portoient leurs foins politiques, ie refolus de m'en vanger à quelque prix que ce fuft, & ie crus pouvoir avec iuftice leur faire reffentir le tort qu'ils avoient d'ufer d'une fi grande dureté envers des Catholiques prifonniers & des étrangers. I'avouë neanmoins que le moyen que ie voulus prendre pour cet effet eftoit un peu violent. Mais enfin fi ie

commis une faute, ie la commis par un zele de iustice pouvant dire ce me semble que ie ne pensois pas plus à vanger mon interest particulier, que l'interest du public, & celuy de la charité & de la Religion qui étoit si visiblement violé en nos personnes par ces Religieux.

Comme nous avions permission de nous promener quelquefois dehors avec des gardes, un iour qu'ils étoient esloignez de nous, ie dis à mes compagnons : ie ne sçay pas, Messieurs, de quel sentiment vous étes ; mais pour moy ie vous declare que ie suis bien resolu de me venger des Religieux d'Ausbourg qui font honte à nostre Religion en faisant paroître beaucoup moins de charité que les Lutheriens. Il faut nous joindre tous ensemble si vous me croyez, & rendre si nous pouvons un bon service au Roy en tâchant de remettre entre les mains de Sa Maiesté une Ville où ces Religieux dominent avec une authorité si dure & si absoluë. Le plus grand mal qui puisse nous arriver est de mourir. Mais il nous sera glorieux de mourir pour un semblable suiet, & en mesme temps avantageux d'estre delivrez d'u-

ne ſi grande miſere. Mourons donc plûtoſt que de ſouffrir une ſi iniuſte domination. Vangeons la Religion & la pieté : & ſervons noſtre Roy, même en ce païs eſloigné où nous ſommes priſonniers pour ſes intereſts. Ie ne leur eus pas plûtoſt parlé de la ſorte qu'ils entrerent tous dans mon ſentiment, & témoignerent la même ardeur pour le ſervice de noſtre Prince. Nous fîmes complot en même temps de ſonder quelques Lutheriens pour tâcher de les engager dans nôtre party. Dans ce deſſein nous allâmes joindre un Capitaine Allemand qui ſe promenoit un peu loin de nous : & nous eſtant entretenus d'abord de choſes indifferentes, nous trouvâmes heureuſement que celuy que nous voulions ſonder ſur ce ſujet avoit la même penſée que nous, & ſouhaittoit de nous tenter ſur la même choſe. Lors donc que nous eûmes trouvé lieu de nous ouvrir à cet Officier, & qu'il ſe fut également ouvert à nous, il nous témoigna qu'il eſtoit dans la reſolution de nous aider, & de faire pour cela tout ce qui ſeroit en ſon pouvoir. Ie trouvay enſuite moyen de parler à un Maître Eſchevin qui étoit

un

un fort brave homme, & qui avoit eu autrefois commandement dans les armées. Comme ie sçavois que la domination de ces Religieux dans la Ville étoit devenuë insupportable à beaucoup de monde, je me hazarday de luy en parler, & l'ayant trouvé tres animé contr'eux, je ne fis point de difficulté de luy communiquer nostre resolution qu'il approuva fort, & qu'il me promit de seconder de tout son pouvoir étant par luy mesme tres ennuyé du Gouvernement present. Ainsi nous étant assurez de quelques personnes de la Ville, & sçachant d'ailleurs que tous les Soldats François qui pouvoient être à Ausbourg ne manqueroient pas de se ioindre à nous, il fut arrêté que ces premiers se rendroient maîtres d'une des portes de la Ville, que nous autres prisonniers qui étions en assez grand nombre, nous nous assurerions d'une autre porte, & qu'auparavant ie donnerois avis de toutes choses à Monsieur le Prince, afin qu'il vint à nostre secours, & qu'il pust favoriser nostre entreprise dans le temps que nous l'executerions. Toutes nos mesures

eſtoient parfaitement bien priſes ; & peu de perſonnes étant informées de noſtre deſſein de peur de quelque trahiſon, il y avoit tout ſuiet d'en eſperer une bonne iſſuë. Ie trouvay moyen cependant d'envoyer un homme ſecrettement à Monſieur le Prince pour l'avertir de toutes choſes, & pour le prier de vouloir ſeconder noſtre entrepriſe en nous donnant quelque ſecours dans le temps de l'execution. Mais nous fûmes auſſi étonnez qu'affligez de ſa réponſe par laquelle il nous mandoit que les affaires du Roy ne permettoient pas qu'il vinſt pour nous ſecourir, que les armées de ſa Maieſté eſtoient embarraſſées ailleurs, & en aſſez mauvais état; & qu'ainſi i'aviſaſſe bien à ce que i'avois à faire de peur que nous ne fuſſions tous pendus. Cette affaire fut rompuë de la ſorte à mon grand regret : mais nous fûmes aſſez heureux dans noſtre malheur pour qu'elle ne fuſt iamais découverte.

Cependant aprés avoir long-temps refuſé de donner ma parole pour la raiſon que i'ay marquée auparavant,

je m'y resolus enfin avec mes camarades ne pouvant plus vivre dans cette contrainte & cette servitude continuelle où nous étions à cause de nos gardes. Mais ie leur representay fortement avant que de la donner qu'il falloit plûtost perir que de ne la pas garder, & qu'il étoit indigne de gens d'honneur comme nous de s'engager à une chose qu'on ne fust pas resolu de tenir. Aussi l'un d'eux ayant voulu dans la suite s'enfuir, & le pouvant faire comme luy, je m'y opposay tout à fait, & ne voulus jamais consentir à une si grande lâcheté, luy ayant même dit sur ce suiet, que ie me souviendrois toûjours que le feu Roy mon maître avoit renvoyé un Officier qui s'étoit sauvé aprés avoir donné sa parole, & avoit jugé indigne de le servir un homme qui avoit manqué à son honneur. Aussitost que nous eûmes ainsi donné nostre paroie & obtenu la liberté, je commençay à voir les compagnies, & à hanter la Cour du Duc de Bavieres. Ie fis connoissance avec plusieurs Grands, & particulierement avec le favory du Prince nommé le Comte

de Cœurse. Le Duc luy-même de qui je commençay d'être connu me traitta avec toute la bonté possible, & voulut diverses fois me persuader de demeurer à sa Cour me disant souvent. L'on ne pense point à vous en France; je suis assuré qu'ils vous laisseront mourir icy sans vous échanger avec quelqu'un de mes Officiers. C'est pourquoy demeurez icy si vous me croyez. Je vous donneray tel employ que vous voudrez, & vous le choisirez vous-même. Il ne se pouvoit rien ajouter aux témoignages d'amitié que ie recevois de la part du Prince, & à l'ardeur qu'il faisoit paroistre pour m'attirer à son service. Mais un homme comme moy accoutumé depuis tant d'années à la Cour de France ne pouvoit point goûter cette proposition: & j'esperois toûjours quelque chose de la part de mes amis. Aussi est-il bien certain que si Monsieur le Maréchal de Vitry ne fust mort dans le temps que nous fûmes faits prisonniers, il se seroit employé pour moy comme un vray amy, & auroit fait éclater extraordinairement l'action de Meringhen. Mais mon mal-

heur fut que ce Maréchal étant mort, Monsieur de R...... qui ne pouvoit se consoler d'avoir été si honteusement surpris en même temps que Monsieur de Vitry & moy avions eu assez de courage pour faire teste trois jours à trois armées avec quinze ou seize cens hommes seulement, s'efforça d'étouffer cette action, afin de cacher au moins son deshonneur en dérobant la gloire des autres.

Me voyant donc abandonné, & comme hors du souvenir de mes amis, je resolus d'envoyer à mes dépens un Courier en France pour écrire à Monsieur Servien & à Monsieur d'Avaux, & les supplier de parler pour moy à la Reine, & de faire en sorte qu'on m'échangeast contre quelque prisonnier. Monsieur Servien occupé sans doute à des affaires plus importantes, ou n'ayant peut-être rien de bon à me mander, ne me fit aucune réponse. Pour Monsieur d'Avaux, il me fit la grace de me r'écrire, & me manda qu'il avoit écrit à la Cour pour moy, mais qu'il y avoit un si grand nombre de prisonniers, & que tout étoit si broüillé qu'il

ne croyoit pas pouvoir me servir comme ie le meritois, & que neantmoins il s'y employeroit de bon cœur. Je ne laissois pas d'attendre toûjours, & ie ne pouvois presque me persuader qu'il fust possible qu'on m'oubliast aprés de si grands services que toute la Cour sçavoit que i'avois rendus à l'Estat. Mais ie connus dans la suitte que ie m'étois trompé dans mon compte, & la longue experience que i'avois du monde ne m'avoit point encore assez appris que le service qu'on rend aux Princes est souvent trop bien recompensé par la prison, ou par la mort, que l'on souffre pour leur gloire & pour celle de leurs Estats. Tandis que ie vivois d'esperance, & que j'attendois à toute heure quelques bonnes nouvelles du côté de la Cour, je passois mon temps à visiter plusieurs Villes de l'Allemagne. Et sur tout j'allois souvent à Munic lieu de la residence ordinaire de son Altesse de Bavieres.

I'avois l'honneur de m'entretenir assez souvent avec son Altesse de Bavieres, & de luy parler avec assez de

liberté sur les differentes choses qui se presentoient. Un iour donc qu'en sa presence nous parlions Monsieur le Comte de Fouques & moy des beaux presens de Chevaux, d'Oyseaux rares, & de plusieurs autres choses que le Roy d Espagne avoit envoyez au Roy de France, le Comte de Fouques dit que quoy que ces deux Princes se fissent la guerre, ils ne se haïssoient pas ; & ayant aiouté dans la suitte de l'entretien qu'il ne croyoit pas que le Roy de France eust aucun dessein sur l'Allemagne, je relevay aussi-tost cette parole que ie croyois peu honorable aux pretentions du Roy luy répondant hautement en presence de son Altesse : Pour moy, Monsieur, luy dis-je, ie crois que le Roy mon Maistre a encore assez d'ambition pour vouloir monter quelque iour sur un Thrône sur lequel ses Predecesseurs se sont autrefois assis. Le Duc de Bavieres à l'heure même s'écria en parlant de moy : Voila-t'il pas ? Vrayment ie le connoissois bien, & je n'attendois pas une autre réponse de luy. Il est vray aussi que ie ne gardois gueres de me-

ſures lorſqu'il s'agiſſoit de deffendre l'honneur des armes du Roy. Et quelque ſuiet que i'euſſe pour lors d'eſtre tres mal ſatisfait de la Cour de France, qui negligeoit en ma perſonne un des plus anciens Officiers du Royaume, ie ne laiſſois pas d'agir ſelon la pente naturelle de mon humeur lorſque ie me rencontrois dans de ſemblables occaſions où il falloit ſoutenir la gloire de ma patrie.

Je commençay neanmoins à la fin de m'ennuyer de la vie que ie menois dans ce païs étranger, & voyant que l'on ne penſoit non plus à nous en France que ſi nous euſſions été morts; ſçachant de plus que l'on propoſoit de nous envoyer au fonds de l'Allemagne pour y ſervir, je me reſolus de traiter de ma rançon, & ie fis auſſi reſoudre mes compagnons à la meſme choſe leur ayant prêté de l'argent à ſept où huit par le moyen du correſpondant de Monſieur de Cumans, qui avoit ordre de ne me rien refuſer de ce que ie luy demanderois. Nous achevâmes donc de payer noſtre rançon au Colonnel; & nous prîmes jour pour nous

en aller. Ce iour là mesme le Colonnel nous traitta tous à dîner. Et aprés que nous eûmes dîné, il nous dit d'aller dire adieu à nos amis, & de revenir ensuitte chez luy, nous promettant que pour nous dire le dernier adieu, il feroit porter un pâté avec quelques bouteilles de vin dans le iardin, & que là nous boirions tous ensemble à la santé du Roy de France & de son Altesse de Bavieres. Il tâcha en même temps de s'excuser le mieux qu'il pût de ne nous avoir pas aussi bien traittez que nous le meritions; nous assurant qu'il ne l'avoit fait par aucune animosité; mais en suivant seulement la pratique du païs & le droit commun de la guerre qui permettoit de tirer une rançon honneste de ses prisonniers. Il ajoûta mesme que si iamais il étoit prisonnier en France il ne trouveroit point mauvais qu'on en usast de la même sorte à son égard pour avoir une meilleure rançon. Ie luy dis sans m'arrêter beaucoup à son compliment, qu'il étoit vray que nous avions été tres mal-traitez: & que ie pouvois bien l'assurer que s'il avoit eû le malheur

d'être noſtre priſonnier, il auroit eſté plus heureux que nous ne l'avions eſté; mais qu'enfin puiſque c'étoit la couſtume du païs de traitter ainſi les priſonniers de guerre, ie luy promettois que nous n'en aurions aucun reſſentiment contre luy; & que ſi même en mon particulier ie rencontrois quelque occaſion de luy rendre ſervice ie le ferois de bon cœur. Nous le quittâmes de la ſorte pour revenir aprés que nous aurions pris congé de nos amis. Mais il arriva un tres grand mal-heur pour luy & pour nous, auſſi-toſt que nous fûmes ſortis de la maiſon. Car ayant pris ſa femme par la main pour deſcendre en bas dans le jardin ſes éperons le firent tomber, & il roula depuis le haut de l'eſcalier iuſqu'en bas, où il y avoit un petit pillier contre lequel il ſe choqua rudement par le derriere de la teſte & ſe la caſſa. Il perdit à l'heure même la parole, & au bout de vingt-quatre heures il mourut. Nous revinſmes cependant bien toſt aprés; & ayant trouvé le pauvre homme en ce pitoyable état, comme nous avions déja noſtre paſſeport, & que

nous craignons ce qui arriva en effet qu'on ne nous arreſtat de nouveau nous reſolûmes de partir ſans differer davantage. Mais la femme du Colonnel fit ſi bien auprés de nous qu'elle nous retint encore. Et cependant les Officiers de la garniſon écrivirent au Duc de Bavieres pour le prier de permettre qu'on nous empeſchaſt de partir, comme nous voulions faire ſans payer noſtre rançon, aprés que le Colonnel eſtoit mort. Le Duc n'eſtant point autrement informé de la verité leur accorda ce qu'ils demandoient; & nous fûmes ainſi rançonnez une ſeconde fois par la plus grande injuſtiſtice qu'on pouvoit nous faire, aprés tous les mauvais traittement que nous avions déja ſoufferts. Ainſi je peux dire que les pertes que ie fis cette année eſtoient plus grandes que ie ne pouvois porter; puis qu'aprés avoir perdu dix-huit chevaux dont quelques-uns eſtoient de grand prix, avec tout mon bagage, ie fus encore obligé de payer deux fois ma rançon, ſans compter l'argent que ie preſtay à mes Camarades, dont ie perdis une partie.

Ie ne tarday gueres aprés avoir payé cette seconde rançon à sortir d'un païs dont i'avois si peu de sujet d'être satisfait. Je me mis donc en chemin pour m'en retourner en France avec un ou deux de mes compagnons ayant laissé à Vberlinghen Monsieur de Rubentel qui étoit malade. Ie luy donnay tout l'argent dont il pouvoit avoir besoin, & n'en pris pour moy qu'autant qu'il m'en falloit pour me conduire iusqu'à Lion, où i'esperois bien d'en trouver. A une iournée d'Ausbourg, un Soldat François qui s'étoit sauvé se vint ioindre à nous : & lui ayant achepté un cheval ie le deffrayay dans tout le voyage ; ce qui estant ioint avec la perte que ie fis en chemin d'un de mes chevaux qui mourut, me fit manquer tout à fait d'argent lorsque ie fus arrivé en Suisse. Ne sçachant alors à qui m'adresser ie m'avisay d'aller trouver Monsieur de Caumartin Ambassadeur pour le Roy en ce païs là ; & je lui dis que quoy que ie n'eusse pas l'honneur de le connoistre n'y d'estre connu de lui, la necessité me forçoit de le venir trouver pour le prier d'a-

voir compassion de pauvres prisonniers comme nous qui venions d'Allemagne, & qui n'avions pas dequoy achever le voyage jusqu'en France. Il me demanda aprés m'avoir interrogé sur diverses choses combien ie voulois. Surquoy lui ayant reparti que i'avois besoin de cinq cens écus. Comment, s'écria-t'il, cinq cens écus ! l'argent ne vous couste gueres. On n'en trouve pas si facilement en ce païs-cy que vous le croiriez bien. Il ne laissa pas neanmoins de me faire toucher mille ou douze cens livres ; ce qui me servit à me conduire iusqu'à Paris. I'allay aussitost faire ma Cour moy-mesme à la Reine qui me demanda quelques particularitez du païs d'où ie venois, & me promit aprés avoir sçû tout ce qui s'estoit passé de se souvenir de moy. Elle me fit en effet toucher six cens pistolles. Mais c'estoit comme une goutte d'eau à l'égard de ce que je devois, & de ce dont i'avois besoin pour m'équipper de nouveau & me remettre en estat d'aller à l'armée comme la Reine vouloit m'obliger de le faire.

Cependant Monſieur de Cumans dont i'ay parlé qui m'avoit fourny tout l'argent dont i'avois eu beſoin en Allemagne m'écrivit avec ſa generoſité ordinaire, que ie ne me miſſe point en peine de lui payer cét argent, ajoûtant que ie le luy rendrois quand ie pourrois, & que quand ie ne le pourrois pas, il ſe tenoit parfaitement bien payé de m'avoir pû rendre ce ſervice. Mais moy qui n'avois pas accouſtumé de payer cette monnoye mes amis, voulant m'acquitter réellement de mes debtes, ie vendis cinquante mille livres une terre que i'avois en Beauce, & rendis à Paris au Correſpondant de Monſieur de Cumans l'argent que ie luy devois. Ie me ſervis auſſi de cét argent pour mettre en Religion deux de mes niéces pauvres qu'on avoit recommandées à ma charité, en ayant mis une dans un Convent d'Vrſulines, & l'autre dans une Maiſon de Sainte Marie toutes deux en Provence.

Je trouvay à mon retour d'Allemagne que mon neveu m'avoit ioüé & mangé tout mon argent, comme ie

l'ay déja dit. I'en fus dans une tres-grande colere voyant un si mauvais naturel, & ie ne voulus iamais faire ma paix avec luy qu'il ne m'eust rendu mon diamant, & ne m'eust promis de donner à mes autres neveux deux cens pistolles. Ie luy pardonnay à ce prix, & luy donnay même ma Compagnie dans le Regiment de la Reine, qui m'avoit toûjours esté conservée. Car ie ne voulus pas suivre Monsieur de Vitry à la Campagne prochaine estant fort picqué de ce que i'appris que Madame la Maréchalle de Vitry avoit parlé peu favorablement de moy à la Reyne, & me trouvant trop mal recompensé par la mere pour avoir servy le fils aux dépens de ma liberté, de mon bien & de ma vie : ce qui ne m'empescha pas neanmoins d'aimer toûjours Monsieur de Vitry qui eut pour moy tous les sentimens d'un vray amy.

I'oubliois à dire que lors que ie fus arrivé à Paris le bon-homme Imager dont i'ay parlé me vint trouver pour se réjoüir avec moy de mon retour. Il est vray que i'eus bien de la ioye de

pouvoir le régaler, & luy témoigner comme ie fis par tout les bons traittemens possibles, combien ie me sentois obligé de la charité qu'il m'avoit faite sans me connoistre dans un païs étranger. I'acheptay ensuitte une caisse d'images choisies pour quatre cent livres dont ie luy fis present. Mais comme ce bon Marchand avoit un cœur tres-genereux il ne vouloit point absolument la recevoir, & me disoit avec la simplicité d'un vray bon homme; ie vous prie, Monsieur, de ne me point obliger à prendre cela. Ie suis encore plus riche que vous. Et vous avez plus besoin d'argent que moy. Nous picquant ainsi tous deux de generosité, aprés que nous eûmes contesté quelque temps, ie l'emportay à la fin, & l'obligeay malgré luy à prendre ce qu'il ne pouvoit plus me refuser sans quelque mépris.

Ayant à estre payé de l'une de mes pensions i'allay à Fontainebleau où la Cour étoit pour en solliciter le payement auprés de la Reyne. Sa Majesté m'ayant asseuré qu'elle se souviendroit de moy i'attendis long-temps l'accom-

pliſſement de ſa promeſſe. Mais aprés que j'eus attendu prés de deux mois à Fontainebleau depenſant beaucoup d'argent inutilement dans l'eſperance de recevoir celuy qui m'étoit deu, ie me laſſay à la fin d'attendre ſi long-temps : & m'aviſant d'un expedient pour preſſer Sa Maieſté de ſe ſouvenir de moy, i'allay aſſez fiérement luy preſenter le brevet de ma penſion en luy diſant qu'elle avoit eu la bonté de me promettre qu'elle penſeroit à moy, mais que comme ie voyois bien que la multitude des affaires importantes dont ſa Maieſté ſe trouvoit chargée avoit été cauſe qu'elle m'avoit oublié, ie venois prendre la liberté de luy mettre entre les mains le brevet que le feu Foy m'avoit fait la grace de me donner, afin qu'il luy pluſt d'en gratifier quelque autre qui le meritaſt mieux que moy. La Reine un peu ſurpriſe, me dit ; vous êtes impatient, attendez un peu. J'attendis donc encore, & voulus voir l'effet de cette ſeconde promeſſe. Mais l'impatience me prit à la fin : & comme ie vis que l'on prenoit de ſi longues

mesures pour me payer seulement cinq cens écus, je resolus de retourner trouver la Reine, & contre le sentiment de mes amis que je devois plûtost croire que non pas ma teste, j'allay pour la seconde fois luy presenter mon brevet. Elle le prit : mais dans le premier mouvement de la colere où elle fut contre moy devoir que je la pressois de cette sorte, elle me jetta le papier & me dit fort indignée : Ho le feu Roy m'avoit bien dit de vous que vous etiez prompt & violent. Madame, luy repartis-je, le feu Roy étoit mon Maître; & il me faisoit trop d'honneur de penser à moy, même pour me reprendre de mes deffauts. Mais je puis, Madame, assurer vôtre Majesté que s'il a trouvé quelque chose à redire à mon humeur, il n'a iamais rien trouvé à redire à ma fidelité. La Reine me repliqua qu'elle ne parloit pas aussi de ma fidelité : mais qu'elle blâmoit mon obstination. Ie fus ainsi payé de mon opiniatreté, & i'appris à mes dépens à suivre une autrefois le sentiment de mes amis. Mais il est vray que i'étois un peu excusable me

ſentant pouſſé à bout, & outré au dernier point de voir mes ſervices recompenſez de la ſorte. Ie me retiray un peu à l'écart aprés cette diſgrace. Et Monſieur de d'Etampes Maître des Requeſtes étant entré au bout de quelque temps, & s'approchant pour s'entretenir avec moy, ie luy dis en riant: mais, Monſieur, ſçavez-vous bien que vous parlez à un homme diſgracié & contre qui la Reine eſt en colere? Ouy! me répondit-il fort galemment; Ho bien c'eſt à cauſe de cela même que ie m'entretiendray avec vous. La Reine étant ſortie ſur le ſoir de ſon cabinet avec un ſeul flambeau devant elle, & liſant une lettre, ie crus que c'étoit Madame de Senneçay à cauſe que ſa Maieſté n'avoit pas accoutumé de ſortir ſi peu accompagnée. Comme i'étois aſſez libre avec cette Dame, croyant que ce fuſt elle, ie m'aprochay par derriere, comme ſi i'euſſe voulu regarder dans la lettre qu'elle tenoit & ie lui dis; Hé, Madame, ne me feriez vous point bien la grace de parler pour moy à la Reine. Sa Maieſté s'étant retournée a ce com-

pliment, ie demeuray fort effrayé, & luy demandant un tres humble pardon de mon insolence, ie luy témoignay que l'ayant vûë seule contre l'ordinaire, je l'avois prise pour une Dame de sa Cour. La Reine qui s'étoit, ie ne sçay comment adoucie depuis trois ou quatre heures de temps, peut-étre à cause qu'elle avoit eu quelque regret de m'avoir parlé avec une si grande colere, me dit le plus honnestement & le plus obligeamment du monde : c'est une lettre que ie viens de recevoir qui me mande que mon fils d'Anjou se porte bien & a commencé à chausser auiourd'huy des souliez. C'étoit trop pour moy de ce que sa Maiesté vouloit bien me parler ainsi aprés mon emportement : mais elle acheva de me combler en aioutant que ie me trouvasse lors qu'elle iroit à la Comedie, & qu'elle parleroit pour moy à Monsieur le Cardinal. Je m'y rendis à l'heure precise & sa Maiesté ayant en effet parlé à Monsieur le Cardinal en ma faveur, son Eminence m'appella en suite, & me dit que la Reine s'étoit

ſouvenuë de moy & luy en avoit parlé en bonne part ; il ajouta que ie le vinſe trouver le lendemain à ſon lever, & qu'il donneroit ordre que l'on me laiſſaſt entrer. Il eſt vray que lorſque ie vis ainſi les choſes changées à mon avantage, ie ne pus point m'empeſcher de me railler un peu de mes amis qui m'avoient déia quitté la pluſpart, leur diſant aſſez fierement qu'ils ne valloient tous rien ; & que ie m'étois toûiours bien trouvé de ſolliciter mes affaires par moy-même au lieu d'employer des amis faits comme eux. M'étant rendu le lendemain dés le matin chez Monſieur le Cardinal, ſon Eminence écrivit de ſa propre main un billet par le moyen duquel ie fus payé de ma penſion.

J'étois toûiours cependant fort mal ſatisfait de ce que l'on me recompenſoit ſi mal de mes ſervices ; & ſur tout de ce que nôtre derniere action de Meringhen étoit entierement étouffée par la ialouſie du General, qui ſe mettoit à couvert de ſon deshonneur à nos dépens. Voyant d'ailleurs, que ſans me

donner aucune recompenſe pour cette action, on vouloit encore m'obliger d'aller à la Campagne ſuivante & de ſervir ſans argent, je ne pus plus garder aucunes meſures; & étant comme au deſeſpoir de me voir ainſi traité, j'allay hautement m'en plaindre à Monſieur le Tellier, à qui je repreſentay mes grand ſervices, & le peu de cas qu'on en faiſoit. Monſieur le Tellier au lieu de me donner quelque ſatisfaction ſur ce ſujet me blama fort d'ingratitude, & me fit entendre que c'étoit à moy à obeïr, puis que le Roy vouloit que j'allaſſe à la Campagne. Sur quoy je luy répondis dans une tres grande colere. Qu'il étoit viſible à tout le monde, que je n'étois pas traité comme le meritoient mes ſeruices; & que pour ce qui étoit de la Campagne prochaine j'étois reſolu de n'y pas aller; que j'avois tout perdu en perdant le feu Roy mon Maître; & que je ne me ſouciois plus de tout ce qui pouvoit arriver. Ces paroles irriterent ſi fort Monſieur le Tellier, qu'il fit en ſorte d'obtenir une Lettre de cachet contre moy pour me faire

mettre à la Baſtille. I'en fus averti, & ie m'en mocquay d'abord croyant que c'étoit pour me faire peur : mais ayant été de puis aſſeuré par un de mes amis que ſi ie demeurois davantage chez moy i'y ſerois arreſté au bout de deux heures ie crus ne devoir pas faire le brave plus long temps, & me retiray dans la maiſon d'une perſonne de la Cour qui me dit d'abord qu'il étoit bien mon amy, mais qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant pour me proteger, & que ie ne ſerois pas en ſureté chez luy.

Ainſi i'allay demander protection à Monſieur le Comte d'Harcout qui me receut avec toute l'honneſteté poſſible & me donna une chambre dans ſon Hôtel, me faiſant porter à dîner & à ſouper tous les jours, & me venant voir matin & ſoir. Ie demeuray en cét état quelques ſemaines; juſqu'à ce que Monſieur le Maréchal de la Malleraye étant venu à l'Hôtel de Harcourt, & m'ayant parlé il me dit qu'il vouloit faire ma paix auprés de la Reyne. Il me mena en effet avec luy & me preſenta à Sa Ma-

jesté, laquelle me fit la grace de me témoigner qu'elle n'avoit pas donné un ordre particulier de me faire mettre en prison, mais seulement qu'elle avoit donné ordre en general pour arrêter tous les Officiers qui ne voudroient pas suivre l'armée. Ainsi je rentray en grace & fis ma paix de nouveau.

J'eus lordre ensuitte d'aller en Provence pour faire passer quelques trouppes au nombre de cinq à six mille hommes en Catalogne. Il n'arriva rien de remarquable en cela. C'étoit durant la premiere guerre de Paris. Et je fus encore commandé de garder les montagnes de Provence & du Dauphiné. Je levay pour cet effet un Regiment & une Compagnie de Cavallerie. Mais ie me lassay bien-tost d'entendre les continuelles plaintes qu'on me faisoit de mes Soldats qui n'étoient que des brutaux, accoutumez au libertinage & au vol. Comme je n'étois pas d'humeur à authoriser cette licence, & que je ne me voyois pas en état de les ranger sous une exacte discipline comme autrefois, étant si peu

soutenu

ſoutenu & tres mal payé, i'aimay mieux abandonner le métier que de ne le pas faire avec honneur, & je me defis de mon Regiment entre les mains d'un de mes amis qui étoit moins ſcrupuleux que moy. Ce fut pendant ce voyage que je mariay une de mes niéces à un Gentilhomme fort noble de la maiſon de Poligny. Cette niéce étoit fille de mon neveu, le fils de mon frere aîné. Et comme je mariay alors la fille, j'avois long-temps auparavant marié le pere. Les circonſtances de ces deux mariages étant aſſez remarquables, meritent bien que j'en faſſe icy une petite relation particuliere en reprenant les choſes de plus haut, & rapportant premierement de quelle ſorte javois fait le mariage du pere.

Ie ne ſçay ſi j'ay remarqué auparavant que mon Cadet qui étoit Chevalier de Malthe, m'ayant un iour écrit qu'il partoit dans le deſſein de venir tuer ſon frere aîné qui ne luy donnoit rien, & le laiſſoit manquer de tout, tandis qu'il faiſoit luy-même bonne chere, ie pris la poſte aprés avoit demandé congé au Roy, & me rendis promptement en Provence pour empeſcher un ſi grand

malheur. Lors donc que j'eus pacifié ce differend, & mis ordre à cette affaire ne pouvant pas me contenter de donner de l'argent au seul Chevalier, & de luy fournir une partie de son entretien, je voulus encore faire plaisir à l'aîné, & le combler par de nouveaux témoignages d'amitié. Ie le pressay de m'envoyer son fils à Paris lorsqu'il seroit un peu plus grand, & luy promis de luy faire apprendre sa Philosophie, & tous les autres exercices capables de le former pour le monde. Il s'y accorda de bon cœur, & ne manqua pas de me l'envoyer lorsqu'il eut atteint l'âge de traize ou de quatorze ans. I'en pris tout le soin possible, & commençay à le faire élever comme mon propre fils n'épargnant rien pour ce sujet. C'estoit quelques mois avant le Siege de la Rochelle, dont j'ay parlé.

Il arriva dans ce temps qu'une Dame de Dauphiné étant venuë à Paris avec sa fille pour un grand Procez qu'elle avoit, à cause de la garde-noble de cette fille qu'on luy vouloit enlever, i'en entendis parler, & prenant ie ne sçay quel interest à ce qui la regardoit, à cause du même païs, ie voulus sonder avant tou-

tes choses le veritable motif qui la faisoit agir en cette affaire. Ie pris donc la liberté de luy demander un jour si ce n'estoit que le seul interest de sa fille qui la portoit à poursuivre cette garde-noble, luy témoignant en même temps que j'étois un peu étonné de voir la chaleur avec laquelle sa partie agissoit contr'elle. Elle me repondit fort ingenuëment, qu'elle ne s'y regardoit point elle-mesme, & que comme elle n'avoit rien de plus precieux au monde que sa fille, c'étoit aussi pour elle seule qu'elle travailloit en cette affaire. Etant persuadé de ce qu'elle me disoit par la maniere si franche dont elle parla, ie luy dit avec la mesme franchise que puis qu'elle agissoit par principe de generosité, ie voulois aussi estre genereux à son égard, & la servir tant par moy-mesme que par mes amis, comme si j'avois eu interest à son affaire. Je commençay en effet à m'acquiter de ma parole, & à employer tous mes amis pour cela. La partie de cette Dame voulant la miner par le temps & par la dépense qui est toûjours fort grande à Paris tira l'affaire en longueur. Et ensuite toute la Cour ayant esté à la Rochelle, elle fut

aussi obligée de suivre pour ne pas abandonner son procez, qui étoit pendant au Conseil. Se voyant dont engagée dans toutes ces grandes dépenses, & manquant d'argent, elle me vint témoigner le desespoir où elle étoit de voir qu'elle consommoit tout son bien en Procez sans rien avancer, & sans avoir même de quoy fournir à la nouvelle dépense de ce voyage. Ie la rassuray & la consolay le mieux que je pus, luy protestant que je ferois l'impossible pour la tirer de cet affaire avec honneur. Ie luy demanday ensuite combien elle avoit besoin d'argent. Et elle m'ayant supplié de luy avancer cinq cens écus, je luy fis donner peu de temps aprés deux cens pistoles. Enfin je sollicitay si bien mes amis, & je m'employay si puissamment dans cette affaire, que la Dame gagna son Procez. Elle se sentit si obligée du service que je luy avoit rendu, qu'elle songea à le payer par l'effet de la plus grande reconnoissance qu'elle pouvoit m'en donner. Car ayant vû plusieurs fois mon neveu qui m'étoit venu trouver de Paris à la Rochelle, & qui alors pouvoit avoir environ saize ans, elle resolut de marier sa fille pour

l'intereſt de laquelle j'avois ſi bien travaillé, & qui étoit riche,à ce jeune Gentilhomme. Comme elle avoit une tres grande confiance en moy, elle me découvrit fort franchement ſa penſée, & me témoigna qu'elle ſe tiendroit bien heureuſe de pouvoir reconnoître par cette voye toutes les peines que j'avois priſes pour l'amour d'elle & de ſa fille. Ie demeuray un peu ſurpris è cette propoſition, & me ſentant tres obligé à ſa civilité, je luy dis qu'elle me faiſoit trop d'honneur, & que ne pouvant pas m'aſſurer des mœurs de mon neveu qui étoit encore jeune, Mademoiſelle ſa fille meritoit d'avoir un plus honneſte homme. Ho, Monſieur, me répondit-elle, je vois bien que vous pretendez plus haut, & que vous ne jugez pas ma fille digne de Monſieur vôtre neveu. Madame, luy repartis-je, c'eſt au contraire mon neveu qui n'eſt pas digne de Mademoiſelle vôtre fille, quoy que ce ſoit un jeune homme d'eſperance, & qui peut ſans vanité eſperer de faire quelque choſe dans le monde. Mais puiſque vous me l'offrez de vous-même avec tant de generoſité, je conſens avec toute la joie poſſible à ce mariage, & vous demande

seulement la grace, que comme ils sont tous deux encore bien jeunes, mon neveu passe encore quelque temps à Paris pour achever ses exercices : ce qui n'empeschera pas, Madame, que si vous trouvez dans cet entretemps quelque autre party à vôtre gré vous n'ayez toute liberté de l'accepter, sans que je m'en tienne offensé. Elle m'assura & me protesta, qu'elle n'en vouloit point d'autre que celuy de mon neveu, qu'elle luy destinoit sa fille dés ce moment, & qu'en tout cas, elle ne penseroit à quoy que soit qu'à mon refus.

Quelque temps aprés qu'elle fut retournée en son Païs, elle m'écrivit que sa fille étoit beaucoup recherchée, & qu'elle craignoit qu'on ne l'enlevast ; qu'ainsi elle me prioit de trouver bon, que pour prévenir ce malheur, le mariage de mon neveu & de sa fille fust conclu. Ayant reçû cette lettre lorsque nous étions encore au Siege de la Rochelle, je resolus d'envoyer aussi-tost en Dauphiné mon neveu. Et l'ayant fait vétir & équipper assez magnifiquement, je le pressay de partir pour ne pas manquer un mariage si avantageux. Comme on avoit pris toutes les mesures de bonne

heure, on ne perdit aucun temps, & le lendemain qu'il fut arrivé on les ma a.

De ce mariage de mon neveu & d. la fille de cette Dame de Dauphiné; il en vint une fille qui fut nommée Anne de Pontis, à l'occasion de laquelle j'ay rapporté la maniere dont son pere avoit été marié. Et je veux faire voir maintenant, que comme je n'avois marié le pere durant le Siege de la Rochelle que par la protection que je donnay à une Dame en luy faisant gagner un Procez au Conseil, je ne mariay non plus la fille dans le temps que je gardois les Montagnes de Provence & de Dauphiné, que par un effet de la même protection que je donnay à un autre Dame nommée Madame de Poligny, qui me donna en recompense son fils pour ma niéce. La maison de Poligny est illustre en la Province de Dauphiné, & elle possede une Terre considerable nommée Vaubonnez, qui est comme une espece de petit Royaume tout separé, puisqu'elle comprend quinze Villages qui sont tous enfermez de precipices & de fossez naturels, & que l'on n'y entre que par trois Ponts de pierre differens. Monsieur de Poligny âgé pour lors de quelque soi-

de la sorte à l'avenir. Richart qui étoit fort insolent, & qui menoit une vie digne de sa naissance, luy repartit fierement; que ce ne luy étoit pas une chose extraordinaire, puisque de tout temps il y chassoit, & qu'il s'étonnoit de ce qu'il le trouvoit mauvais. Monsieur de Vaubonnez luy repliqua, qu'il ne sçavoit pas si c'étoit là sa coûtume, mais qu'il luy donnoit avis de n'y retourner pas davantage; & que s'il l'y retrouvoit, il luy feroit ôter son arquebuze. Richart répondit fort insolemment, que qui que ce soit ne luy ôteroit son arme, qu'aprés qu'il luy en auroit cassé la teste. Le Precepteur de Monsieur de Vaubonnez l'entendant parler de la sorte, luy dit fort à propos, qu'il s'oublioit, & ne se souvenoit pas que c'étoit à son Seigneur qu'il parloit; qu'il n'étoit que le Bailly de la Terre de Vaubonnez, & que c'étoit de Monsieur de Poligny qu'il tenoit toute sa fortune. Ie sçay, repartit Richard, de qui je tiens ma fortune; ce n'est pas de vous que je dois l'apprendre, & vous vous meslez de ce qui ne vous regarde pas. Lorsque Monsieur sera plus grand, nous luy parlerons, & nous nous expliquerons ensemble sur cette affaire.

Le Precepteur luy repliqua tres sagement, que les affaires de Monsieur de Vaubonnez étoient les siennes, qu'il ne meriteroit pas d'être à son service, s'il ne prenoit interest à ce qui le regardoit, & qu'enfin il luy conseilloit de se tenir dans son devoir, s'il ne vouloit s'en repentir. Sur cela il y eut forces paroles dites avec chaleur de part & d'autre; & ils se separerent fort picquez.

Richart resolut dés lors de se vanger du Precepteur de Monsieur de Vaubonnez, étant principalement picqué contre luy, à cause qu'il l'avoit un peu poussé, & qu'il ne consideroit celuy dont il avoit la conduite que comme un enfant. Il vint donc un jour dans le dessein de l'assassiner, & ayant eu l'effronterie d'entrer dans la Cour même de Vaubonnez, comme il l'apperçût avec ce jeune Gentil-homme à la porte du corps du logis, il tira sur luy un coup de fusil ou d'arquebuze dont il le tua, & prit la fuite. Vne insolence si extraordinaire, & un assassinat si noir irrita extrémement Madame de Poligny. Elle poursuivit cet homme par les vois ordinaires de la Iustice, & le fit enfin condamner par l'Intendant de la Province à être

pendu. Le meurtrier jugeant qu'il étoit perdu s'il ne faisoit évoquer son affaire hors de la Province, resolut de s'en aller à Fontainebleau, afin d'y poursuivre au Conseil cette évocation, sous pretexte que Madame de Poligny étoit toute puissante au Parlement de Grenoble. C'étoit quelque temps auparavant la premiere Guerre de Paris; & j'étois pour lors à Fontainebleau. Mais comme je ne connoissois piont ce miserable, & que je n'avois point été encore informé de son affaire, il obtint une sauvegarde du Roy pour avoir la liberté de solliciter Messieurs du Conseil, & se faisoit neanmoins accompagner par tout de trois ou quatre grands Laquais & de quelques-uns de ses amis aussi bons & aussi déterminez que luy. Ie reçûs quelque temps aprés une lettre de Madame de Poligny, qui me mandoit cette noire action de Richart, & me conjuroit par la consideration de l'alliance qui étoit entre nous de vouloir l'assister à la Cour de mon credit contre cet assassin, qui aprés avoir été condamné à être pendu, poursuivoit au Conseil du Roy une évocation. Vne si noire action me frappa de telle sorte, que je resolus de don-

ner à ma parente toute la protection que je pourrois. Ayant sçû que Monsieur du Gué Maître des Requestes étoit son Rapporteur, quoy que tout le monde me conseillast de le recuser, à cause des puissantes recommandations que Richart avoit obtenuës auprés de luy, je ne voulus jamais le faire connoissant qu'il étoit homme d'honneur & bon juge. Ie l'allay trouver, & luy dis que la reputation de sa probité, me faisoit esperer qu'il rendroit justice à Madame de Poligny; que le crime de sa partie étoit si noir, qu'il ne pouvoit meriter de faveur; & que pour ce qui étoit de moy, je ne prenois point d'autre interest dans cette affaire, que celuy de la Iustice: mais qu'aprés la priere que cette Dame m'avoit faite de l'assister, je ne craignois point de me rendre dénonciateur contre un homme qui avoit commis un si grand attentat dans la maison d'un Seigneur du Païs, & de son propre Seigneur. Ie vous demande donc justice, Monsieur, ajoutay-je, & je vous la demande contre un assassin qui est indigne de tout pardon. Il arriva que dans le temps que je parlois ainsi avec chaleur sur cette affaire, le sieur Richart entra

dans la salle où nous étions, accompagné à son ordinaire de plusieurs gens qui ne valloient pas mieux que luy. A l'heure même que j'eus apperçû cet homme noircy de crimes, je m'échauffay tout de nouveau, & haussant le ton de ma voix; Oüy, Monsieur, dis-je au Rapporteur, je vous demande justice. Voila l'assassin & le meurtrier, qui a la hardiesse de se presenter devant vous l'épée au côté, aprés s'être servy de ses armes pour immoler lâchement un homme d'honneur à sa vangeance. Ie vous demande justice contre cet homme, qui étant prisonnier du Roy & coupable d'un attentat, a l'insolence de porter encore les armes. Commandez luy, Monsieur, s'il vous plaist, de se mettre en état de prisonnier, & de rendre le respect qu'il doit au Conseil de sa Maiesté. Quoy que ce Maître des Requestes eust reçû, comme j'ay dit, de puissantes recommandations en faveur du sieur Richart, un discours si hardy que luy faisoit une personne qui n'avoit pas même pour lors d'épée au côté, l'étonna de telle sorte aussi bien que le sieur Richart, qu'ils se trouverent tous deux en même temps presque interdits. Neanmoins comme la

voix de la Iustice est tres forte, & que d'ailleurs celuy à qui ie parlois estoit fort homme d'honneur, il ne put pas s'empécher de dire au sieur Richart que j'avois raison, & qu'il luy deffendoit de se presenter ainsi l'épée au côté devant luy. Ce qui l'obligea de sortir fort decontenancé & en tres mauvaise humeur contre moy de ce que ie l'avois fait condamner à mettre honteusement l'épée bas. Le Rapporteur m'assura ensuite qu'il rendroit justice. Mais comme j'étois bien aise de m'en assurer encore davantage par mes amis, ie les employay auprés de luy, & entre les autres Monsieur de Lionne, qui estoit bien en Cour dans ce temps-là, & qui ayant esté en quelque froideur avec ce Maître des Requestes pour quelque affaire qui les avoit broüillez, se remit bien avec luy par le moyen de cette sollicitation que ie l'engageay de faire pour moy. J'employay encore Monsieur le Maréchal de Villeroy, qui estoit mon ami particulier aussi bien que du Rapporteur, & qui se chargea de la meilleure grace du monde de faire cette sollicitation en faveur de Madame de Poligny. Car m'ayant prié de dîner le lendemain chez

lui, où le Rapporteur devoit aussi se trouver, lorsque nous fûmes sortis de table, & que nous allâmes laver nos mains, Monsieur le Maréchal de Villeroy dit à nostre Rapporteur fort agreablement en parlant de moy; Ho ça, Monsieur,il faut que vous me delivriez de l'importunité de cet homme cy. Il me fait accroire que i'ay quelque credit auprés de vous. Dit-il vray? & puis-ie m'assurer que vous ne me refuserez point? Vous me faites honneur & justice, Monsieur, repliqua le Maître des Requestes. Ie ne puis non plus vous rien refuser, que vous ne pouvez me rien commander qui ne soit iuste. Ho bien, Monsieur, repartit le Maréchal de Villeroy, ie ne vous demande autre chose sinon que vous vous souveniez pour l'amour de moy de l'affaire de Madame de Poligny, & que vous lui fassiez justice. On dit que le crime de celui qu'elle poursuit est si noir, qu'il est indigne de tout pardon. Pour ne pas allonger inutilement cette affaire, i'aiouteray en un mot, que ce Rapporteur estant tres bon Iuge par lui mesme, & se voyant sollicité puissamment de rendre justice, le sieur Richart fut debouté de sa preten-

duë évocation,& renvoyé au Parlement de Grenoble, pour son procez y être examiné de nouveau, & fait & parfait. Cette nouvelle l'étourdit si fort, que jugeant bien qu'il ne luy restoit plus de ressource, il resolut de s'humilier & de me venir demander pardon. C'est ce qu'il fit, m'étant venu trouver & me faisant toutes les soumissions imaginables pour me flechir. Il me conjura de vouloir obtenir misericorde pour luy, & d'écrire en sa faveur pour ce sujet à Madame de Poligny, en l'assurant de sa part, qu'il étoit tres disposé à luy donner telle satisfaction qu'il luy plairoit; qu'il reconnoissoit avec beaucoup de douleur le crime qu'il avoit commis, & avoüoit que c'étoit le Diable qui l'y avoit poussé. Ie luy demanday assez froidement s'il avoit bien pensé à ce qu'il disoit, & s'il me parloit du fonds du cœur. Car si vous m'engagez, luy dis-je, à promettre quelque chose de vôtre part, & que vous me manquiez de parole, je me rendray moy même vôtre partie, & vous pourrez voir d'étranges affaires. Il me protesta qu'il me parloit sincerement, & qu'il étoit resolu de tenir ce qu'il promettoit. Sur cette assurance, je m'offris

d'écrire

d'écrire à Madame de Poligny en sa faveur, ayant quelque compassion de l'état ou je le voyois, & voulant de plus éviter les suites d'un si miserable Procez. l'écrivis en effet à cette Dame pour l'informer de la disposition du sieur Richart, & la supplier de vouloir prendre le voies de la douceur & de l'accommodement, & exercer une œuvre de misericorde envers un homme qui témoignoit un veritable repentir de son crime, & un grand desir de luy donner toute sorte de satisfaction.

Je fus envoyé quelque temps aprés de la part du Roy pour faire passer des Troupes en Catalogne, & en Italie. Cependant le sieur Richart étant arrivé en Dauphiné, envoya ma lettre à Madame de Poligny, qui témoignant agréer la priere que ie luy faisois, dit qu'il falloit voir si cet homme se mettroit à la raison. L'on prit en effet quatre Arbitres & Mõsieur le Duc de l'Esdiguieres pour sur Arbitre, afin de terminer ce differend. Mais comme la somme à laquelle on le condamnoit luy parut trop grande, il éluda cet arbitrage, & trouva moyen d'obtenir une Cedule évocatoire sans qu'on en sçûst rien, faisant entendre au

Conſeil qu'il avoit depuis recouvré de nouvelles pieces pour ſa juſtification qu'il n'avoit pas encore produites. Etant extrémement enorgueilly de ce bon ſuccez de ſes intrigues ſecrettes, il demeuroit hardiment dans ſa maiſon à trois portées de mouſquet de Vaubonnez, & ſe promenoit fierement par tout, comme s'il euſt été plainement juſtifié, ſe faiſant toûjours neanmoins accompagner de ſix ou ſept de ſes amis tous gens de ſac & de corde comme luy. Le bon homme Monſieur de Poligny qui vivoit encore, & qui étoit d'une humeur paiſible haïſſant les querelles & les Procez, ſe trouva fort embarraſſé, & fut tenu comme aſſiegé durant trois jours dans ſa maiſon par ce miſerable qui batoit la campagne, & qui étoit preſt à toute heure de faire quelque méchant coup. J'étois pour lors en Provence vers Marſeille occupé à executer les ordres du Roy, & à faire paſſer, comme j'ay dit, pluſieurs Troupes. Madame de Poligny ſe voyant fruſtrée de l'effet des belles promeſſes du ſieur Richart, & expoſée avec ſon mary & ſon fils à ſes inſultes continuelles, me vint trouver où j'étois, & m'informant du mauvais

état de ses affaires, me conjura tant par la consideration de l'alliance, que par celle de l'amitié de vouloir leur donner la main pour les delivrer des violences de ce tyran. Ie luy répondis qu'elle connoissoit trop mon cœur pour douter du zele avec lequel je m'employerois toute ma vie pour ses interests, qui m'étoient chers comme les miens propres; qu'ainsi je luy protestois de faire pour elle en cette occasion tout ce qui seroit en mon pouvoir : mais que me trouvant alors occupé à travailler aux affaires du Roy, & indispensablement obligé de demeurer pour conduire les Troupes de sa Majesté, & pour ne pas manquer à la fidelité que je devois à ses ordres pour lesquels j'aurois même renoncé à mes propres interests, il ne me restoit dans la conjecture presente que de l'assister de tout le credit de mes amis, & de faire par écrit tout ce que j'aurois fait de vive voix, s'il m'eut été libre de m'absenter du lieu où j'étois. I'ajoutay que je faisois un si grand fonds sur mes amis, que je pouvois me flater d'agir peut-être auprés d'eux aussi fortement par mes lettres, que si j'eusse été present. Mais la Dame à qui je parlois, connoissoit trop

le naturel du ſieur Richart, & la neceſſité de ma preſence ſur les lieux pour ſe contenter de l'offre que je luy faiſois de traitter cette affaire par écrit. Ainſi quoy qu'elle ne puſt pas me retirer de la commiſſion dont le Roy m'avoit chargé, & qu'elle viſt une impoſſibilité toute entiere à obtenir dans le tems preſent ce qu'elle avoit pretendu, elle s'aviſa quelque temps aprés de m'attacher à ſa maiſon par des liens plus étroits, & de m'engager en même temps d'une maniere toute particuliere à la deffenſe de ſes intereſts. M'étant donc venuë trouver, elle me dit qu'il falloit qu'elle s'ouvriſt à moy d'une penſée qu'elle avoit, qui ne me deſagréeroit peut-être pas, qu'elle avoit conſideré que ſon fils dans l'âge où il étoit, ne pouvoit pas reſiſter à la violence d'un emporté & d'un furieux comme étoit Richart; qu'elle ſentoit qu'elle avoit beſoin d'une perſonne comme moy pour arréter l'inſolence d'un ſi méchant homme; qu'ainſi elle avoit penſé à un moyen de nous joindre & de nous lier enſemble plus étroitement que jamais, qui étoit de marier ſon fils avec une niéce que j'avois, nommée Anne de Pontis, qui étoit la fille de

mon neveu dont j'ay parlé, que l'un & l'autre étoient à peu prés du même âge; & que cette nouvelle alliance me rendroit propres les interests de sa maison, que je serois obligé de regarder à l'avenir comme la mienne. Je luy répondis, me sentant tres obligé de la proposition si avantageuse qu'elle me faisoit, que ma niéce ne meritoit pas cet honneur : mais que si je le refusois pour elle, c'étoit que je n'osois par l'accepter. Elle entendit aussi tost le consentement que j'y donnois, & en témoigna une grande joie ; jusques-là que m'ayant pris au mot, elle me pressa de conclure promptement le mariage, ainsi que nous fîmes sans beaucoup de formalitez, nous contentant de la sincerité & de la bonne foy avec laquelle nous agissions l'un & l'autre. Je luy témoignay ensuite que j'esperois qu'elle ne seroit pas trompée dans le jugement qu'elle avoit porté de moy, & que je pouvois bien l'assurer qu'aussi-tost que je me serois acquitté de la commission du Roy, je m'employerois de la bonne sorte à son affaire, & que je perirois plûtost, que je ne l'en fisse sortir à son honneur.

Le mariage étant ainsi conclu, & tou-

tes les ceremonies accoutumées étant faites, le jeune Monsieur de Vaubonnez & ma petite niéce, qui pouvoit avoir soixante mille livres de bien, furent mariez avec beaucoup de magnificence. Et lorsque j'eus achevé d'executer tous les ordres que j'avois reçûs de la part du Roy pour le passage des Troupes, je me disposay à aller mettre le nouveau marié en possession de ses Terres avec sa femme. Ie le conduisis donc moy-même à Vaubonnez accompagné de dix ou douze de mes amis tous bien montez & bien armez avec tous nos gens. Le sieur Richart ayant sçû nôtre arrivée, se renferma dans sa maison avec ses garnemens, & s'enfuit la nuit suivante pour ne se pas exposer à quelque chose de fâcheux qu'il pouvoit craindre avec sujet de nôtre part. Mais ayant appris quelques jours aprés que j'avois congedié mes amis, & que j'étois demeuré seul à Vaubonnez, il reprit courage & revint de nuit dans sa maison. Il eut même la hardiesse le lendemain de m'envoyer prier de trouver bon qu'il me vint voir, & de luy donner la liberté de se promener. Ie répondis à celuy qui me vint faire ce message de sa part, que je ne con-

ſeillois pas à Monſieur Richart de ſe preſenter devant moy ; & que s'il étoit asſez hardy pour le faire, il pourroit bien s'en repentir plûtoſt que moy. Lorſqu'il eut appris cette reſponſe, il commença à jurer, s'emportant fort contre moy, & diſant tout haut que j'étois un bel homme pour l'empeſcher de ſe promener, & qu'on verroit dans l'occaſion qui des deux ſeroit le plus fort. Il y avoit neanmoins plus de bravoure que de courage dans ſon fait, & il parut dans la ſuitte qu'il n'étoit fier que lorſqu'il croyoit avoir la force en main.

Un jour de Fête il m'envoya dire qu'il ne croyoit pas que je vouluſſe l'empeſcher d'aller à l'Egliſe de Vaubonnez. Ie fis réponſe que je luy conſeillois d'aller entendre la Meſſe autre part, & que je ne ſouffrirois point qu'un meurtrier qui avoit aſſaſſiné lâchement un homme d'honneur dans le Château de Vaubonnez, vint ſe preſenter dans l'Egliſe même de Vaubonnez, comme pour braver le Seigneur qu'il avoit ſi outrageuſement offenſé par cette action. Ie commanday en même temps à mes gens qui étoient tous bons Soldats de ſe mettre ſur leur bonne poſture, & je menay

Madame de Poligny & ma niéce à l'Eglise, resolu de perir plûtost que d'y laisser entrer cet assassin. Comme j'étois dans l'Eglise, une autre personne me vint dire que Monsieur Richart étiot en chemin & qu'il venoit. Ie répondis à cet homme; allez luy dire que je l'y attends, & qu'il m'y trouvera. A l'heure même j'envoyay un homme de main, que j'avois alors avec moy, & mon valet de Chambre à une petite ruë fort étroite par où le sieur Richart devoit passer; leur donnant ordre de gagner promptement ce passage & de s'en rendre maîtres. Si Richart se presente, leur dis-je, vous luy direz que c'est moy qui vous ay donné ce poste à garder, & que vous ne luy conseillez pas de s'avancer. S'il se retire à ce compliment; laissez-le aller, & ne courez pas aprés. Mais s'il fait mine de vouloir passer, ou s'il s'emporte en injures contre vous, chargez-le vigoureusement comme vous sçavez faire, & ne craignez rien: car nous vous soutiendrons. Nos deux Soldats s'en étant allez à leur poste, le sieur Richart en fut averty, & n'eut jamais la hardiesse d'y venir, depeur d'avoir la honte de se retirer. Il se contenta à son ordinaire

de

de dire beaucoup d'injures contre moy qui souffrois facilement tout ce que je n'entendois pas. Se voyant ainsi poussé à bout, il étoit au desespoir : & ce qui servit encore à augmenter sa mauvaise humeur, fut que quelques Officiers du Regiment de l'Esdiguieres étant avertis de ce qui se passoit, me vinrent voir pour m'offrir leur service contre ce brutal. C'est pourquoy même il fut obligé de se tenir resserré dans sa maison sans oser paroître.

Un jour qu'ils firent partie tous ensemble d'aller déjuner à un Village éloigné environ d'une lieuë de Vaubonnez, quoy que je m'y fusse opposé d'abord craignant quelque fâcheuse rencontre de la part d'un homme desesperé, & ne voulant point m'engager par ma faute dans une méchante affaire qui pust m'attirer un Procez, j'y consentis neanmoins pour ne pas choquer tous les autres qui en témoignoient une grande envie. Mais nous nous amusâmes si bien à causer & à nous promener de côtez & d'autres, que lorsque nous fûmes arrivez à ce Village, il étoit plûtost temps de dîner que de déjuner ; ce qui fit que nous dîmes Monsieur de Poligny le

Pere & moy, qu'il valloit mieux nous en retourner, & que nous trouverions un meilleur déjuner au logis. Nous reprîmes en même temps le chemin de la maison. Mais le jeune Monsieur de Vaubonnez étant fâché de n'avoir pas déjuné, dit aux Officiers sans nous en rien témoigner, qu'ils n'étoit pas raisonnable de s'en retourner ainsi sans boire un coup, que le déjuner estoit prest & que tandis que nous irions toûjours un peu devant, ils pourroient goûter de ce qui avoit été apprêté. Ils s'arréterent donc à manger & nous laisserent aller tout seuls Monsieur de Poligny & moy, qui pensions qu'ils dussent nous suivre à l'instant. Lorsque nous fûmes en vûë de la maison du sieur Richart qui découvroit tout le grand chemin, il nous apperçut; & ne voyant de plus d'un quart de lieuë aucune personne qui nous suivist, il resolut de nous venir attaquer. Il sortit donc de sa maison dans ce dessein avec quatre ou cinq de ses amis; & se plaça dans le grand chemin à un détour par où nous devions passer. Ils étoient tous à pied, mais bien armez de pistolets, & d'épées, & il y en avoit même un qui avoit pris une hallebarde. Com-

me je les vis en cet endroit & en une telle posture, je jugeay bien que comme il falloit passer par là, & que je n'estois pas d'humeur à reculer, il y alloit avoir grand feu. Le bon homme Monsieur de Poligny qui étoit en un âge où il ne demandoit plus que du repos, n'étoit pas content que nos amis nous eussent quitté si mal à propos. Mais ce n'estoit pas le temps de déliberer : & il falloit nous resoudre de suppléer à leur absence par nôtre courage. Lorsque nous fûmes à quarante pas du sieur Richart, ce miserable commença à enfoncer son chappeau dans sa teste, à en relever le bord, & avec une posture & une mine plus fiere qu'il ne luy appartenoit, il se promenoit dans le milieu du chemin, me regardant d'un œil farouche & égaré, comme s'il m'eust voulu déchirer. Aussi l'eust-il fait sans doute s'il l'eust pû. Mais Dieu me fortifia extraordinairemẽt dans cette rencontre. Nous marchions toûjours nôtre pas ordinaire droit vers luy, lorsque mettant tout d'un coup le pistolet à la main, il vint à moy en jurant & reniant comme un furieux. Dans ce moment me voyant pressé, je donnay de l'éperon de toute ma force dans les

deux flancs de mon Cheval, qui étoit extrémement vif,& qui connoiſſant à ce ſignal & executant la volonté de ſon maître, ſe jetta avec une force & une viteſſe incroyable au milieu de cette troupe de gens armez, renverſa les uns par terre, chaſſa les autres & les obligea à ſe cacher & à ſe traîner comme ils purent ſous des hayes. Mais m'attachant particulierement au ſieur Richart, qui faiſoit plus le fanfaron que les autres,& qui étoit la ſeule cauſe de la querelle, je le pris par le collet de ſon pourpoint,& luy faiſant faire la piroüette avec une force de bras extraordinaire, je le terraſſay, & voulus par pluſieurs fois luy faire paſſer mon Cheval ſur le corps pour luy rompre quelque bras ou quelque jambe, n'ayant pas deſſein de le tuer. Mais Dieu ne le permit pas; car mon Cheval ſauta toûjours par deſſus ſans vouloir marcher ſur luy. Ie reçûs deux coups de piſtolet dans mon manteau qui en fut percé, & mon Cheval fut fort bleſſé. I'eus auſſi un coup d'hallebarde qui penſa m'emporter le cou, mais qui étant conduite par la main de Dieu, ne me coupa que le haut de mon pourpoint. Ie peux dire que jamais je ne me

servis mieux de mon Cheval que dans cette occasion, où je le faisois tourner comme un Singe, & m'en servois comme s'il eust eu de la raison pour en faire ce que je voulois, & pour courir aux uns & aux autres avant qu'ils pussent seulement se reconnoître. Mais il est vray qu'au millieu de cette sanglante tragedie, j'eus une farce tres divertisante, qui fut de voir le bon homme M. de Poligny, qui à l'instant qu'il me vit courir & renverser tous ces gens avec mon Cheval & mon épée, pensant moins alors au service que je luy rendois, qu'au Procez qui en pouvoit naître, se mit à crier en s'addressant au sieur Richart & aux autres: au moins, Messieurs, luy dit-il, ce n'est pas moy qui suis cause de tout cecy. Vous m'êtes témoins que c'est Monsieur de Pontis tout seul. Puis m'addressant la parole; Ah, Monsieur, ajouta-t'il, vous gâtez tout, vous me ruinez. I'étois en droit de les poursuivre : & ce sont eux maintenant qui l'ont contre moy. Ie luy criay sans m'émouvoir beaucoup ! Oüy, oüy, Monsieur, ils sont témoins que ce n'est pas vous, mais que c'est moy qui suis coupable de cette faute. Ie m'en charge de bon cœur; c'est

moy qui ſeray leur partie, & je veux bien l'être pour l'amour de vous. Sur ces entrefaites arriverent tous nos amis qui étoient demeurez derriere, & qui accoururent au bruit lorſque tout étoit déja fait, & les aſſaſſins en fuite. Ils admirerent nôtre bon-heur, & regretterent beaucoup cette occaſion unique où ils pouvoient nous rendre ſervice, deſeſperant de ne s'être pas trouvez à ce combat. Le bon homme Monſieur de Poligny ne pouvant ſe taire ny s'empeſcher de témoigner à tout le monde le regret qu'il avoit de cette rencontre, me repeta plusieurs fois que je l'avois ruiné; que cet homme alloit ſe rendre appellant contre luy, & le pourſuivre à ſon tour. Mais Madame de Poligny qui étoit une femme brave & genereuſe ayant ſçû la choſe comme elle s'étoit paſſée m'en loüa, & me remercia beaucoup de ce que j'avois par cette ſeule action abbatu la fierté & l'inſolence de cette aſſaſſin. Cependant le ſieur Richart qui étoit habile dans la chicanne, va dés la nuit ſuivante à Grenoble. Il y crie contre moy, m'accuſe d'aſſaſſinat en ſa perſonne, preſente Requeſte au Parlement, & obtient ſans autre infor-

mation une priſe de corps contre moy ou un ajournellement perſonnel. I'avois des parens & des amis dans le Parlement de Grenoble, mais entr'autres Monſieur de Calignon Conſeiller, qui m'envoya auſſi-toſt avertir de tout ce qui ſe paſſoit, me donnant avis qu'un Huiſſier qu'il avoit gagné, me devoit porter cet Acte en un certain temps qu'il me marquoit. I'envoyay à l'heure même, ſelon le conſeil qu'il me donnoit par la même lettre, deux ou trois hommes à quelques lieuës de Vaubonnez, pour faire ſemblant d'arracher par force à cet Huiſſier le papier qu'il apportoit. Et nôtre deſſein en cela étoit de gagner quelque temps, en allongeant les procedures juſqu'à ce que j'euſſe pû informer les Iuges de la verité de l'affaire. Comme l'Huiſſier étoit luy-même d'intelligence avec nous, lorſque ceux que j'envoyay l'eurent rencontré, il cria qu'on luy faiſoit violẽce & dreſſa ſon Procez verbal, afin de couvrir davantage nôtre jeu. Cependant cela fut cauſe du retardement comme nous le pretendions. Le ſieur Richart ne manqua pas de faire ſonner cecy bien haut, en diſant que j'avois fait un outrage au Parlement. Monſieur

de l'Esdiguieres ayant été mal informé de nôtre premiere rencontre, m'écrivit en ce même temps, qu'il avoit été fort étonné de ce qu'on luy avoit dit de moy ; que le bruit couroit que je faisois des actions si violentes dans le Païs, que tout le monde en crioit; qu'il avoit eu neanmoins peine à le croire, parce qu'il avoit toûjours fait estime de moy : mais que si les choses que l'on disoit étoient vrayes, & que je continuasse à agir de la même sorte, il étoit bien fâché de me dire qu'il seroit obligé d'user du pouvoir qu'il avoit receu du Roy en qualité de Gouverneur de la Province. On peut bien s'imaginer la surprise où je fus de voir que pour une action aussi innocente & aussi legitime, selon toutes les Loix civiles, qu'avoit été celle de deffendre ma vie lorsqu'on m'attaquoit, tout le monde ne laissoit pas de me blâmer, comme si j'eusse été fort criminel. Mais pour détromper Monsieur le Duc de l'Esdiguieres & arréter les mauvais effets qu'auroit pu produire la caballe & les sollicitations injustes du sieur Richart, je luy répondis par une lettre respectueuse : mais tres forte, dans laquelle je luy mandois ; que je voyois bien que

mes ennemis l'avoient prévenu,& qu'au lieu de l'informer de la verité de l'affaire, ils la luy avoient déguisée par plusieurs fourbes, que j'esperois qu'étant équitable comme il l'étoit, non seulement il ne me blâmeroit pas, mais que même il me loüeroit de mon action, quand il en sçauroit le vray. Ie marquay ensuite tout le détail de cette rencontre avec tout ce qui l'avoit precedé: & pour finir cette lettre j'usay à peu prés de ces termes. Au reste, Monsieur, vous me permettrez, s'il vous plaist, de vous dire, que j'aurois agy de la meme maniere en une pareille rencontre & pour un tel sujet à l'égard de quelque Seigneur que ce fust, & qu'il n'y a homme dans le Royaume qui m'en eust pû empescher. I'ay le Roy pour mon maître. C'est pour son service que je me sens obligé de conserver mon honneur & ma vie. Si je m'étois comporté autrement que je n'ay fait en cette occasion, je meriterois d'être traitté comme un homme de neant & par sa Maiesté & par vous même, Monsieur, de qui j'ay l'honneur d'être le tres humble &c.

Ma lettre eut tout le bon succez possible, ayant détrompé Monsieur le Duc

des l'Esdiguieres, qui me fit une réponse fort obligeante, me témoignant qu'il étoit bien aise de sçavoir la verité, & que cette occasion ne serviroit qu'à augmenter l'estime qu'il avoit toûjours faite de moy. Cependant comme je vis qu'il étoit temps de pousser le sieur Richart à bout lorsqu'il sembloit le plus triompher, je me declaray partie contre luy, & ayant sçû qu'il avoit fait quantité de concussions dans le Païs, je fis venir tous ceux qui avoient sujet de plainte contre luy; & aprés les avoir tous oüis, & fait faire les informations juridiquement, je les fis presenter au Parlement avec les témoins. Monsieur de Calignon cependant avec Madame de Poligny & quelques autres de nos amis agissoient puissamment pour moy, & mirent bien-tost l'affaire en état d'être jugée. Alors le pauvre miserable ne voyant plus aucune esperance d'éluder par ses sollicitations & ses artifices le jugement qui alloit être rendu contre luy, & n'envisageant plus que la potence pour recompense de ses crimes, jugea que le meilleur party qui luy restast étoit de venir se jetter à mes pieds pour me demander pardon, & se soûmettre à toutes choses,

pourvû que je luy voulusse sauver la vie. D'abord comme j'étois extrémement irrité contre luy,& que j'en avois toutes sortes de sujets, je ne voulois point entendre à sa priere, & je persistois toûjours à le vouloir faire pendre. Mais enfin me trouvant lassé par ses importunitez, & me sentant naturellement porté à la compassion,je luy dis : qu'encore qu'il eust perdu son honneur en faussant la parole qu'il m'avoit déja donnée, lorsqu'il me fit la même priere à Paris, je voulois bien neanmoins luy accorder ce qu'il ne meritoit pas : mais qu'il falloit auparavant qu'il se resolust à trois choses.La premiere étoit de quitter entierement le Païs. La seconde, que ses Terres seroient venduës ; & la troisiéme,que sur l'argent de cette vente on payeroit les frais & les dépens du Procez. Richart qui voyoit qu'il luy étoit encor plus avantageux de sauver sa vie & perdre son bien, que d'être pendu sa bourse à son cou, me téigmona qu'il étoit prest à tout,pourvû que je luy donnasse la vie. Ainsi cette malheureuse affaire fut entierement terminée. Ses Terres furent venduës ; l'on paya d'une partie de l'argent les dépens. Il deman-

da pardon à Madame de Poligny, & sortit du Païs, où l'on ne l'a point revû depuis. Il fallut sans doute de la conduite, de la fermeté, & de la perseverance pour pousser ce miserable à bout, & pour abbatre son insolence que rien n'étoit capable d'étonner. La fiérte, la rage, & le desespoir joint à son esprit qui étoit actif & intrigant le rendoient capable de tout excez. Et ce fut un coup extraordinaire de la Iustice de Dieu, qu'étant aussi superbe & aussi cruel qu'il étoit, il se vit enfin forcé de flechir, & de s'abbaisser sous les ordres de celuy qu'il auroit voulu déchirer en pieces.

Aprés la fin de cette affaire, je m'en retournay à Paris, & y menay avec moy le jeune Monsieur de Vaubonnez pour luy faire apprendre ses exercices. Mais il luy arriva en cette Ville un tres grand malheur, & il s'engagea sans y penser dans une affaire où peu s'en fallut qu'il ne perist. Il se trouva dans l'Auberge où il demeuroit un Gentil-homme qui aimoit passionnément une Dame qu'une autre personne aimoit aussi. Ce Gentil-homme ayant un jour prié mon neveu de luy préter ses pistolets l'engagea à l'accompagner où il alloit, sans s'ou-

vrir à luy de la querelle qu'il avoit. Mon neveu qui étoit jeune & fort neuf luy préta ses pistolets, & sans penser à aucun mal ny sçavoir où il alloit, il l'accompagne avec son Valet de chambre que je luy avois donné, qui étoit un brave garçon. Lorsqu'ils furent tous trois arrivez au logis de cette Dame dont j'ay parlé, le Gentil-homme pria mon neveu d'entrer avec luy dans la maison, à cause qu'il y avoit, disoit-il, quelque affaire. Etant entrez dans la chambre de la Dame, & ce Gentil homme y ayant trouvé celuy qui s'entretenoit avec elle, il fut aussi-tost comme tout transporté hors de luy, & commença à luy dire des injures. La querelle s'étant échauffée, il luy appuya le bout d'un de ses pistolets à la teste, & ayant tiré, il le jette roide mort par terre. Tout cela fut fait en un moment, & le bruit ayant fait accourir beaucoup de monde, mon neveu fort étonné d'un accident si imprévû & si funeste, pensa à gagner la porte de la maison. Il mit l'épée à la main avec son Valet de chambre, & se tenant serrez l'un contre l'autre; & se faisant faire place avec leurs épées, ils se sauverent à travers le monde qui

étoit accoûru au bruit. Ils vinrent ensuite se retirer chez moy. Et le Gentilhomme qui avoit fait l'action, se retira & se sauva aussi comme il put de son côté. Mon neveu étant arrivé en mon logis n'osa me rien dire de ce qui s'étoit passé, quoy qu'il ne fust en cela gueres coupable : mais la tristesse qui paroissoit sur son visage, me donna assez de peine. Enfin le Valet de chambre voyant l'importance & les suites fâcheuses de cette affaire, me declara tout ce qui s'étoit passé, & mon neveu s'en étant ensuite ouvert à moy, me protesta qu'il n'y avoit nullement de sa faute, qu'il n'avoit sçu le dessein du Gentilhomme autheur du meurtre, que lorsqu'ils furent tous dans l'occasion, & qu'il ne l'avoit accompagné chez cette Dame, que par forme de promenade & de visite. Je demeuray fort étonné à cette nouvelle ne sçachant que faire ny quel conseil prendre. Enfin je me resolus d'aller trouver Monsieur l'Abbé Servient avec qui mon neveu avoit quelque parenté, & qui même avoit été cause que je l'avois fait venir de Dauphiné à Paris. Aprés que je luy eus declaré l'affaire, & que nous cûmes pris conseil tous ensemble avec

nos amis de ce que nous devions faire, on jugea que le plus feur pour ce jeune Gentil-homme, étoit qu'il s'en retournast promptement en Dauphiné ; puis que quelque innocent qu'il fust l'engagement malheureux où il s'estoit trouvé le rendroit toûjours criminel dans l'esprit des Juges, & qu'il auroit eu beaucoup de peine à prouver son innocence. Ainsi il se retira & se sauva dans son Païs.

Dieu voulant enfin me faire sortir de l'état miserable où je vivois depuis si long-temps sans avoir presque d'autres sentimens que ceux d'une generosité naturelle & d'une vertu toute humaine, se servit d'une mort étonnante d'un de mes meilleurs amis pour m'effrayer salutairement, & me faire penser à moy. Tant de morts de mes amis dont j'avois été témoin jusqu'alors dans les armées n'ayant fait impression sur mon esprit que pour me porter à pleurer ceux que j'aimois, celle-cy seule me toucha le cœur, & me fit penser à me pleurer moy-même, & à faire une serieuse reflexion sur ce qui me pouvoit arriver aussi bien qu'à luy. Etant donc un jour allé voir cet amy en sa maison de campagne où il

étoit avec sa femme, sans avoir d'autre pensée que de m'y bien divertir, je passay quelques jours avec eux le plus gayement que je pus. Lorsque ie voulus m'en retourner, Dieu m'arréta par celuy même qui devoit être le principal personnage de la funeste tragedie que je m'en vais rapporter, & en même temps le premier instrumét de ma conversion. Car comme il vit que je commençois à m'ennuyer, & que je pourrois à mon ordinaire partir un matin sans en parler à personne, il fit cacher les selles & les brides de mes chevaux, & fit ce qu'il put afin de me divertir. Il me dit un jour que son frere devoit pescher le lendemain un Estang, & il m'engagea à y aller avec luy. Comme j'étois amy intime de sa belle sœur, & que je me promenois avec elle dans le jardin nous entretenant de diverses choses, elle me témoigna tout d'un coup qu'elle remarquoit je ne sçay quoy de tres fâcheux dans le visage & dans les yeux de son frere, & me demanda si je n'y remarquois pas la même chose aussi bien qu'elle. Ie luy répondis que j'étois un fort méchant phisionomiste, mais que je n'y avois rien trouvé d'extraordinaire.

Sur

Sur ce qu'elle me fit encore de nouvelles instances,& m'assura qu'il luy sembloit voir la mort dans les yeux de son frere, je luy dis aprés que nous l'êûmes été retrouver, & que je l'eus regardé plus particulierement, que je croyois que le mal qu'elle voyoit étoit plûtôt dans ses yeux que dans ceux de Monsieur son frere. Cependant il parust bien-tost qu'elle en jugeoit mieux que moy, soit que ce fut par un instinct particulier qu'elle parlast de la sorte; ou qu'en effet étant plus accoutumée avec luy,elle discernast quelque chose que je ne pouvois pas remarquer comme elle. Lorsque nous nous en retournions l'apresdînée tous deux seuls dans son carrosse, il luy prit une espece de convulsion & de tremblemens de tout le corps, qui dura bien un *Miserere*.Ie me souvins de ce que sa sœur venoit de me dire: mais voulant tourner la chose en raillerie pour ne le pas effrayer, je luy dis qu'est-ce donc, Monsieur, vous marmotez, & vous gesticulez comme un joüeur de goblets. Allons, allons; rions; & ne vous amusez pas à cela. Mettons pied à terre pour nous échauffer. Ainsi la chose étant tournée en raillerie fit moins dimpres-

sion sur son esprit. Mais je commençay à avoir quelque apprehension, & j'eus un tres mauvais prejugé de cet accident.

Le lendemain comme nous étions auprés du feu aprés le dîner, luy, sa femme, & moy, ayant reçû tous trois des nouvelles de Paris, il dit; il faut que ce soit Monsieur de Pontis qui nous dise le premier ses nouvelles. Ie ne me fis pas beaucoup prier, & je lûs mes lettres où il y avoit fort peu de choses. Il lût ensuite les siennes où il ne se trouva non plus rien de fort considerable. Sa femme commençant aprés à lire les siennes où toutes les nouvelles de la Cour étoient, il se mit à rire se tournant vers moy, & me dit; vous voyez que la veillesse est méprisée. L'on ne fait plus aucun cas de nous, & l'on nous oublie aussi-tost que nous sommes absens. Il n'y a que Madame qui est en faveur. Elle ne pouvant souffrir un tel discours qui blessoit sa modestie, commença à refermer ses lettres, & luy dit; je vous assure, Monsieur, que si vous continuez à parler ainsi, je ne vous feray point de part de mes lettres & que vous n'entendrez point les nouvelles. Cela est fort beau à dire. Aprés qu'il l'eut adoucie, & luy

eut promis de se taire, elle acheva de lire ses lettres. Il dit ensuite qu'il alloit écrire ces nouvelles à son frere, & elle voulant aussi les mander à quelques-uns de ses amis, nous sortîmes elle & moy de sa chambre où il demeura tout seul pour écrire. Ce que Dieu permit sans doute afin d'épargner à une Dame aussi tendre & aussi vertueuse qu'elle étoit la vûë d'un accident qu'il l'eust possible fait mourir elle-même. Aussi-tost que je fus descendu en bas, ayant rencontré un petit Laquais, je luy dis d'aller à la chambre de son maître qui pourroit bien avoir affaire de luy. Il y monta presque à l'instant, & entrant dans la chambre, il le trouva renversé par terre sur le dos tout le long du feu, ayant les deux mains croisées sur son estomac, & mort comme s'il y eust eu vingt-quatre heures qu'il fust expiré. Un spectacle si suprenant l'ayant extraordinairement effrayé, au lieu d'entrer il se sauva & me vint dire tout hors de luy; Monsieur, mon maître est mort; venez vîte, venez vîte, s'il vous plaist. Ah que dis-tu, m'écriay-je? Comment il est mort? Et à l'instant étant couru de toute ma force, j'entray dans la chambre, & trou-

vay le corps étendu tout le long du feu. Ah, Seigneur Dieu, dis-je alors, qu'est-ce que cecy? A l'heure-même la nouvelle s'étant répanduë dans la maison tout le monde accourt ; chacun pleure, chacun crie , tous ayant presque l'esprit aliené. Mais je fus encore étrangement étonné d'une chose que je remarquay en considerant le corps de tous côtez ; qui étoit que justement sur la cheville des deux pieds il y avoit une brulure aussi ronde que si elle avoit été faite avec un compas, qui étoit de la grandeur environ d'une piece de trente sols. Les deux souliez & les deux chausses étoient percées à cet endroit, & la brulure enfonçoit dans la chair environ l'épaisseur d'un teston. Ce qui me surprit davantage fut que ses pieds étoient beaucoup éloignez du feu, & que je ne pouvois pas m'imaginer comment ils avoient pu être ainsi brûlez. On peut juger de la consternation qui fut dans tout le logis. Ils couroient tous comme des fous. On apportoit drogues sur drogues, eaux cordiales , & toutes sortes de remedes pour luy faire prendre : on luy chauffa des serviettes, & on les mis sur son estomac pour tâcher de le faire revenir,

comme si sçavoit été un mal passager. Mais tout ce qu'on luy put faire fut inutile, & il ne branla non plus qu'une souche étant parfaitement mort. Cependant sa femme à qui la chose ne peut pas être long temps cachée, accourut toute transportée hors d'elle pour entrer dans la chambre du mort. Mais m'étant jetté au devant, je la pris par le milieu du corps & l'emportay dans sa chambre pour la mettre sur son lit, en luy disant: ce n'est pas icy vôtre place, Madame. Vous n'avez plus que faire icy; priez Dieu pour son ame; il a plus besoin de vos prieres que d'autre chose. Ce même jour peu de temps aprés le feu prit à la chambre où il étoit mort, par une poutre qui étoit sous la cheminée. Et le lendemain qui étoit le jour de l'enterrement, le feu prit encore à la cheminée, de sorte que l'on voyoit à toute heure malheurs sur malheurs. Ie donnay ordre ensuite à toutes choses, & je tâchay de m'acquiter le mieux que je pus de ce que je devois à la memoire du deffunt en le faisant enterrer quoy que sans grande ceremonie.

Mais une mort si étonnante me fit faire une tres serieuse reflexion sur l'incer-

titude de cette vie & sur l'inconstance des choses de ce monde. Je me disois souvent à moy-même, quoy cet homme se portoit bien il y a un quart d'heure, & le voila mort en un moment. Ie puis donc mourir en un instant comme luy. Ie suis en vie presentement, & je n'y seray peut être pas dans un quart d'heure. Et que deviendras-tu alors pauvre miserable ? Il est temps d'y penser. C'est peut-être à toy que Dieu parle par cette mort. J'appris une chose de la propre bouche de son Confesseur qui servit beaucoup à augmenter encore mon étonnement. Car il me dit que lorsqu'il le confessoit un jour, ils entendirent frapper à la porte de la chambre trois grands coups. S'étant levé aussi-tôt pour voir qui c'étoit, & ayant ouvert la porte, il ne trouva personne. Comme il se fut remis à sa place pour continuer sa Confession, il entendit tout de nouveau frapper plus fort qu'auparavant. Ce qui l'ayant obligé à se relever, pour voir qui étoit celuy qui frappoit ainsi, comme il ne trouva encore personne, il dit à son Confesseur en s'écriant; Ah, mon Pere ; ce n'est pas vous que cela regarde, & il prit en effet cet avertissement comme luy venant de la part de Dieu.

Un de ses amis intimes & des miens étant arrivé quelques jours aprés, je luy racontay toutes les particularitez de cette mort ; & comme il avoit beaucoup de pieté, il prit occasion de me parler de la vanité & du neant de la fortune du monde, me representant tres vivement la fragilité de la vie de l'homme qui passe ainsi en un instant de la santé à la mort, & de la mort dans le tombeau. Il s'entretint avec moy sur ce sujet plus d'une heure : & comme Dieu avoit déja parlé à mon cœur par un accident si surprenant, il se servit de cet entretien pour me toucher encore davantage, & je me confirmay peu à peu dans la resolution de quitter le monde. Ie m'adressay pour ce sujet à une personne de grande pieté & tres éclairée, qui me dit d'abord qu'un homme comme moy qui avoit passé toute sa vie dans la Guerre & au milieu de la Cour devoit beaucoup consulter, & ne rien faire avec precipitation. Ie luy répondis que ma vie étoit à la verité bien criminelle ; mais que c'étoient de vieux pecheurs comme moy qui avoient plus grand besoin d'assistance. Comme il avoit une grande sagesse, il me repliqua qu'il étoit necessaire d'é-

prouver si le dessein que j'avois venoit de Dieu;qu'ayant vécu avec vne entiere liberté dans le grand monde & dans les grandes compagnies, il me seroit difficile & même impossible de passer tout d'un coup à une aussi grande solitude que celle où je pretendois me retirer,que je devois d'abord me tenir chez moy le plus retiré que je pourrois, & me dégager peu à peu des compagnies & des visites, & aller passer ensuite quelques mois à la campagne dans la maison d'un de mes amis. Ie regarday cet avis comme tres-sage,& quelque impatience que je sentisse pour me retirer tout d'un coup dans la solitude, je m'arrétay à son conseil.

Quelque mois aprés comme j'allois à la campagne, il m'arriva à Melun un accident qui me donna beaucoup de frayeur sur la fin de mon souper, ayant envoyé mon valet de chambre pour voir mes chevaux & donner ordre que rien ne leur manquast, presque en même temps qu'il fut sorty, il me prit un affoiblissement dans toutes les parties de mon corps, & je sentis une si grande deffaillance de cœur, que je crus devoir mourir à l'instant. Alors ne pouvant crier

crier ny appeller qui que ce ſoit, je me diſois à moy-même; quoy donc mourras-tu ainſi ſans aſſiſtance? Ie crus que c'étoit quelque commencement d'apoplexie, & ne ſçachant que faire en cet état, comme j'étois encore extrémement vigoureux pour mon âge, je fis un effort pour me lever de ma chaiſe, & tout chancelant, je me jettay comme je pus à la colonne du lit que j'embraſſay avec mes deux bras, & là à force de me remuer & de m'agiter, je diſſipay avec le ſecours de Dieu ces mauvaiſes humeurs qui ſembloient devoir m'étouffer. Ie ne voulus point en rien témoigner à mon Valet l'orſqu'il rentra dans ma chambre. Et ayant fait ſeulement chauffer mon lit, je me couchay, & partis le lendemain pour me rendre où j'avois deſſein d'aller. Aprés avoir paſſé quelques mois à la campagne, où je trouvay moins de ſolitude que dans la Ville, à cauſe des frequentes viſites de mes amis, je retournay à Paris trouver la même perſonne à qui je m'étois adreſſé d'abord, & le ſuppliay de vouloir penſer à moy, l'aſſurant que l'état où je me trouvois alors n'étoit point different de celuy auquel j'avois été aupa-

ravant ; & qu'enfin je voyois bien qu'il falloit s'y prendre d'une autre maniere. Il me dit aprés m'avoir entretenu quelque temps, qu'il falloit encore attendre. Et lorsqu'il me remettoit ainsi de jour à autre, la seconde Guerre de Paris arriva. Ayant été prié par Madame de S. Ange de faire un tour à sa Terre pour quelques affaires particulieres, je me trouvay tout d'un coup bien embarrassé sans y penser. Car l'armée de Monsieur le Maréchal de Turenne qui revenoit de Bordeaux, & qui faisoit en chemin de grands desordres, me surprit en ce lieu de telle sorte que j'eus à peine le loisir de me reconnoître. Toute la cour de Saint Ange fut en un moment pleine de Bestiaux, & les greniers remplis des richesses de tous les Habitans du Païs. Comme je vis la maison en grand danger d'être pillée, j'allay audevant des Troupes qui marchoient en ordre, pour voir si je ne trouverois point à leur teste quelqu'un de Messieurs les Generaux que je connusse. Le premier que je rencôtray fut Monsieur le Maréchal d'Hoquincourt que j'allay salüer, & à qui je dis que m'étant trouvé dans le Païs par hazard & dans la maison de Monsieur

de S. Ange, qui avoit l'honneur d'être connu de luy ayant succedé à Monsieur son Pere dans la charge du premier Maître d'Hôtel de la Reine, je venois le supplier tres-humblement de me faire la grace de prendre cette maison en sa sauvegarde & d'empescher qu'elle ne fust pillée. Monsieur d'Hoquincourt me répondit en jurant, comment deffendray-je la maison de Monsieur de Saint Ange n'ayant pû garentir une des miennes & plus de vingt de mes parens & de mes amis qui ont toutes été pillées? Il n'y a aucune discipline dans cette armée. Les Soldats enragent de faim, & sont tous autant de voleurs: Oüy! Monsieur, luy répondis-je, est-ce ainsi que vous me renvoyez? Vous ne trouverez donc pas s'il vous plaist mauvais, que nous cherchions nôtre seureté dans la deffence, & que nous en tuyions tout autant que nous pourrons. Il me repartit que je fisse du mieux que je pourrois, & que je me deffendisse comme bon me sembleroit contre ces voleurs. Cependant comme je jugeay qu'il y eust eu de la folie à vouloir soûtenir avec trente fuseliers contre tant de Troupes qui pouvoient venir nous attaquer, je resolus de tenter

toute autre voie pour garentir le Château. I'allay donc trouver Monsieur de Vaubecourt Maréchal de Camp qui étoit de mes amis, & le priay de vouloir m'aider dans cette fâcheuse rencontre. Mais il ne me donna gueres plus de satisfactiō que Monsieur d'Hoquincourt. Car il me dit qu'il étoit bien fâché de me voir si mal engagé, & m'assura qu'il n'y en avoit pas un d'eux qui peut nous mettre à couvert du pillage. Ie vous donneray neanmoins si vous voulez, ajouta-t'il, quelques uns de mes gardes; mais je vous diray auparavant, qu'hier en ayant donné deux à un Gentilhomme qui m'en pria pour conserver sa maison, elle ne laissa pas destre pillée, & mes deux gardes furent tuez. Dans ce moment, Monsieur de Turenne passa environ à quarante pas du lieu où j'étois, & m'ayant reconnu de loin, il m'appella & me demanda qui m'amenoit en ce lieu là, me faisant compliment sur mon mauvais équipage, à cause que j'étois monté sur un méchant cheval qui n'avoit pas même de bride, n'ayant pû avoir le mien qui étoit enfermé dans le Château dont j'avois fait rompre le Pont-levis. Ie répondis à Monsieur de

Turenne que je m'étois trouvé par hazard dans la maison de M. de S. Ange, & que j'étois merveilleusement embarrassé à cause du passage de son armée. Comme il avoit eu toûjours bien de la bonté pour moy, depuis que j'avois eu l'honneur de le connoître particulierement en Hollande avec Monsieur de Boüillon son frere, chez Monsieur le Prince d'Orenge leur oncle, qui m'avoit traité si favorablement, ainsi qu'on l'a vû dans ces Memoires ; il m'offrit à l'heure même son service, & me demanda ce qu'il pouvoit faire pour moy. Ie luy dis que s'il vouloit me faire la grace de me donner trois Regimens, je les placerois à trois Moulins qui étoient proche ; & qu'en sauvant la maison de S. Ange, je procurerois en même temps l'avantage de l'armée, en luy faisant faire beaucoup de farines & de pain. M. de Turenne ayant goûté aussi-tost ce que je disois, & me témoignant en être fort content, à cause que l'on manquoit de provisions, me pria, que comme ie connoissois fort le Païs ie voulusse placer les Corps-de-Garde de l'armée en des lieux avantageux : ie le fis avec grande joie ; mais ayant pris auparavant le Re-

giment de Turenne, celuy d'Uxelles, celuy de la Marine, je les postay à qu que cinq cens pas du Château, pour fermer le avenuës. Et je ne voulus j les approcher davantage, depeur c ceux que j'établissois pour la garde cette maison, ne se portassent les p miers à la piller. I'allay ensuite pla les Corps-de-Garde de l'armée dans lieux par où pouvoient approcher ennemis: & ayant mis cinq cens cl vaux Allemans en un poste fort avar sur une montagne, celuy qui les co mandoit commença à jurer en son la gage, & à dire que j'entendois fort b à les exposer à la boucherie. Ie comp assez ce qu'il vouloit dire, sans que j'e tendisse sa langue, & j'ajoûtay sans f re semblant de rien, qu'il falloit met mille hommes de pied qui soutie droient ces cinq cens chevaux, & enc re trois cens autres chevaux pour so tenir ces premiers, avec un pareil no bre sur les aîles: ce qui me concilia bienveillance de ce Colonnel, & remit bien dans son esprit, en sorte q vint me presenter la main, & me fa offre de son service.

Quand je me fus entierement acqui

de ma commission, & que j'eus posé toutes les gardes & les Sentinelles sur la petite Riviere qui est proche de là; je m'en retournay au Château avec un Officier à qui je voulois donner à souper comme à plusieurs autres. Mais je fus bien étonné lorsqu'on me vint dire, que les Soldats étoient venus par derriere la Maison, & avoient déja fait une grande breche à la muraille de la bassecourt par laquelle ils alloient entrer. Dans la colere où je fus de voir que tous mes soins avoient été inutiles, & que les trois Regimens, dont j'ay parlé, n'avoient pas tout entouré la Maison comme je leur avois commandé, ne sçachant presque quel conseil prendre, je dis tout d'un coup à cet Officier avec qui j'étois, que nous ne viendrions pas à bout de repousser ces gens-là avec nôtre petit nombre de fuseliers qui étoient dans le Château, & qu'ainsi il ne faloit pas agir par la force en cette rencontre; mais par la voie de l'autorité. Je sçay, luy dis-je, une petite porte derobée par laquelle, il faut que nous entrions, pour aller ensuite droit à la breche, & je vous prie de vouloir bien faire comme je feray. Etant donc entrez par cette porte,

nous allâmes droit au lieu où les Soldats avoient déja fait une assez grande ouverture, & là tout d'un coup courant à eux la canne à la main ; comment coquins, leur criay-je, vous vous amusez icy à friponner tandis que les ennemis forcent le Cartier : & en frappant de mon mieux avec ma canne sur leurs oreilles, puis les poussant ensuite à grands coups de plat d'épée nous les effrayâmes si bien, & leur donnâmes une si belle allarme, qu'ils penserent moins à se deffendre qu'a se sauver, & à gagner leur Cartier. Il n'y avoit que ce seul moyen de ranger toute cette canaille, & au lieu que leur Officiers se laissoient presque marcher sur le ventre & n'avoient que tres peu d'authorité sur eux, moy qui n'avois point alors de commandement, je leur fis en cette rencontre une petite leçon de la maniere dont ils devoient se soutenir en de semblables occasions. Aussi quelques-uns d'entr'eux m'ayant témoigné qu'ils étoient surpris, comment i'osois prendre cette authorité sur des Troupes que ie ne commandois pas, ie leur dis assez librement que ie n'y entendois point de finesse, & que n'ayant vû que ce seul

moyen

moyen de me retirer de l'embaras où ie me trouvois, ie l'avois embrassé sans beaucoup deliberer ; que c'étoit en ces occasions où il falloit payer de sa personne,& reduire en pratique l'experience qu'on avoit acquise. I'envoyay ensuite à Monsieur de Turenne,neuf veaux pour sa Maison, & luy fis quelques autres presens en reconnoissance de l'honnesteté avec laquelle il m'avoit traitté. Ie fis faire aussi force farines pour l'armée, comme je m'y étois engagé. Et les Troupes n'ayant campé en ce lieu que deux iours, ie m'en retournay au bout de quelque temps à Paris.

C'étoit au temps des troubles de la seconde Guerre de Paris. Et comme ie me trouvay dans une maison d'un Faux-bourg par où l'on craignoit que Monsieur le Prince ne voulust entrer,voyant tout le monde dans une assez grande consternation, ie leur dis pour les rassurer;que pourvû que l'on se tinst bien fermé & bien resserré dans la maison,il n'y avoit point de danger, les portes étant assez fortes pour n'être pas aisément enfoncées,& qu'il ne falloit pas seulement penser à se deffendre;mais en cas que les ennemis entrassent dans le Faux-bourg

bien fermer les portes, & à mesure que les Soldats y auroient fait quelque trou, y remettre un ais, ainsi que l'on fait sur Mer lorsqu'un Vaisseau est percé du canon. Car comme le tout est d'empescher que l'eau n'entre dans ce Vaisseau & ne le submerge, aussi dans ces occasions où une armée vien fondre l'épée à la main, le tout est d'empescher que les Soldats ne puissent trouver d'ouverture pour entrer dans les maisons : parce que tant qu'ils sont dans la rües, les Officiers ne leur donnent pas le loisir de s'arréter fort long-temps, étant obligez de s'avancer.

Dieu permit enfin qu'aprés divers retardemens, j'eus le bonheur de renoncer tout à fait au monde, & de me retirer en une sainte solitude, où en repassant toutes les traverses & tous les perils de ma vie, je le benis & luy rends graces tous les jours de la misericorde si rare & si grande qu'il m'a faite, de me conserver ce reste de vie pour expier & pleurer mes fautes passées. C'est en ce lieu où je goûte à tous momens le plaisir qu'il y a de vivre dans le saint repos & l'éloignement de tout le tumulte du siecle, sans avoir d'autre occupation que de me pré-

parer à la mort, à laquelle j'avois si peu pensé jusqu'alors, quoy que dans les armées, je l'eusse si souvent presente devant mes yeux. C'est pourquoy j'ay pris pour devise & pour sujet d'entretien dans ma solitude, ces quatre Vers qu'un de mes amis me fit la grace de me donner.

Loin de la Cour & de la Guerre ;
J'apprend à mourir en ces lieux,
Qui ne meurt long-temps sur la Terre;
Ne vivra jamais dans les Cieux.

Et comparant le service que j'ay rendu à divers Rois, avec celuy que je rends presentement au souverain Seigneur des Rois & des Peuples; considerant la difference infinie qui se trouve entre Dieu & les plus grands Princes, & le bonheur inestimable qui m'est arrivé contre toutes les apparences humaines, de pouvoir enfin conneître la grandeur & la gloire de Dieu, je ne puis me lasser de repeter à toute heure ces divines paroles qui se recitent tous les jours dans l'Eglise; *Regi sæculorũ immortali & invisibli soli Deo, honor & gloria in secula sæculorũ. Amen.* Au Roy des siecles immortel & invisible, au seul Dieu appartient l'honneur & la gloire dans tous les siecles des siecles.

Dieu fit la grace à ce grand homme de guerre aprés s'être ainſi retiré du monde de vivre encore dix-huit ou vingt années, qui fut environ la cinquiéme partie de ſa vie qu'il conſacra à ſon ſervice. Il devint ſur la fin fort infirme & fort languiſſant; & il mourut en mil ſix cens ſoixante & dix, âgé environ de quatre-vingt dix ans, lorſqu'il ſembloit ne pouvoir plus vivre, & que la nature fut obligée de ſuccomber ſous le poids d'un ſi grand âge, & des fatigues infinies qu'il avoit ſoufferres pendant un ſi long eſpace de temps, & en tant de guerres differentes. On ne doute point qu'aprés avoir lû dans ces Memoires tous les perils, toutes les traverſes, & tous les évenemens de ſa vie, on n'avoüe qu'il y a quelque choſe de ſurprenant & d'admirable dans la conduite que Dieu à tenuë à ſon égard. Et c'eſt la vûë de cette miſericorde que Dieu luy a faite de le toucher, & de l'attirer à ſon ſervice aprés tant d'années d'égarement, qui nous donne lieu de conclure cet ouvrage par ces quatre petits vers qui ſerviront à honorer ſa memoire.

Il a deu mille fois perir dans les armées;
Et l'on eût dit enfin qu'il deût eſtre immortel.
Auſſi n'a-t-il vécu que pour gagner le Ciel,
Et par l'éternité terminer ſes années.

FIN.